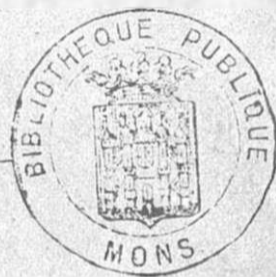


BULLETIN
DE
L'INSTITUT INTERNATIONAL
DE
BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE ANNÉE. — 1895-1896

[01.06]



BRUXELLES
INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE
1, RUE DU MUSÉE, 1

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE

Bulletin de l'Institut International de Bibliographie

1897. — 2^e ANNÉE. — FASC. 3

[Chaque titre de cette table peut être découpé, collé sur fiche et intercalé dans les répertoires bibliographiques.]

Bruxelles. Institut Intern. de Bibliographie. 01.06 (493)

BULLETIN DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE [Comptes rendus des travaux de l'Institut; études documentées et informations relatives à la Bibliographie; analyses d'ouvrages bibliographiques; renseignements spéciaux sur tout ce qui concerne l'organisation internationale de la Bibliographie scientifique et la formation du Répertoire bibliographique universel.] Parait en six fascicules in-8° (0.25 × 0.16), br., par an. Les abonnements sont faits pour un an, à partir du 1^{er} janvier. Prix: Union postale, fr. 10 (en cours depuis 1895). Distribué gratuitement aux membres de l'Institut.

Arętowski (Henryk). 025.4

1897. La généalogie des sciences. Quelques remarques sur la bibliographie des Mémoires scientifiques et le principe de la classification naturelle des sciences, par Henryk Arętowski. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, II, p. 77-97.

De Marchi (Luigi). 025.4

1897. La classificazione così detta decimale del sig. Dewey, per Luigi de Marchi, Bibliotecario della Università di Pavia. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, II, p. 98-107.

Watt (Alexander). 025.3

1897. A new « Book-form » Card catalogue, by Alexander Watt. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, II, p. 108-109.

Bruxelles. Institut Intern. de Bibliographie. 01.063 (493)

1897. Deuxième Conférence bibliographique internationale, sous le haut patronage du Gouvernement belge. — Circulaire. — Programme. — Organisation générale. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, II, p. 110-113.

BULLETIN

DE

L'INSTITUT INTERNATIONAL

DE

BIBLIOGRAPHIE

Imprimerie Veuve FERDINAND LARCIER, 26-28, rue des Minimes, Bruxelles

BULLETIN
DE
L'INSTITUT INTERNATIONAL
DE
BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE ANNÉE. — 1895-1896

[01.06]



BRUXELLES
INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE
1, RUE DU MUSÉE, 1

INDEX ALPHABÉTIQUE

Bulletin de l'Institut International de Bibliographie

Vol. I. — Septembre 1895-Décembre 1896

- Aardrijkskundige. Bibliographie van Nederland : 131.
Abréviations : 100, (Dewey) 104; Physiologie 128.
Académies : Munich, Vienne, Leipzig, et Bibliographie 110.
A. F. A. S. : V. Association française Avancement Sciences.
Afrique : Bibliographie 205.
Agriculture : Subject Index 120.
A. L. A. : Voir American Library Association.
A. L. A. Index : 136.
American Association Advancement Science : et bibliographie botanique 121.
American Library Association : Travaux 22; Organisation 133; A. L. A. Index 136; Catalogue of A. L. A. Library 137.
Analyse bibliographique : (Pielt) 72, (Simoens) 222, (Caras) 192, (Royal Society) 185.
Antikritik : 270.
Armstrong : 188.
Association artistique et littéraire internationale : Congrès de Dresde et R. B. U. 54.
Association des Bibliothécaires américains : Voir American Library Association.
Association française pour l'avancement des sciences : et I. I. B. 10; ses règles bibliographiques 62.
Associazione Tipografico Libreria italiana : Voir Congrès bibliographique de Florence.
Astronomie : Bibliographie astronomique 149, (Houzeau) 150.
Autriche : et I. I. B. 54, 159; secrétariat de l'I. I. B. 280.
Barbera, Pietro 321, 323, 329.
Batezzati, Natale 87, 321.
Baudoin, Marcel : 46, 271, 279; Classification décimale, médecine 166.
Bibliographia americana 137, 163.
Bibliographia astronomica 149.
Bibliographia oestetrica ginecologica italiana 329.
Bibliographia philosophica 55, 148.
Bibliographia physiologica 280.
Bibliographia sociologica 146.
Bibliographia universalis 156, 162, 273.
Bibliographia zoologica 56, 121, 161.
Bibliographia geologica 229.
Bibliographie : son histoire 20; et la Bibliothéconomie 194; dans divers pays. V. les pays; de diverses sciences. V. les sciences.
Bibliographie analytique : V. Analyse bibliographique.
Bibliographie de Belgique : 46, 460, 328.
Bibliographie des Bibliographies, 35.
Bibliographie des ouvrages arabes (Couvain) 152.
Bibliographie du Congo (Wauters, A.-J.) 154.
Bibliographie française (Le Soudier) 258.
Bibliographies nationales : et C. D. 10, 328; et R. B. U. 82.
Bibliographie relative A. I. I. B. 141, 271.
Bibliotheca geographica germanica (Richter) 130.
Bibliotheca geographica ungarica (R. Havass) 131.
Bibliothécaire : et l'I. I. B. 9.
Bibliothèques : États-Unis 21, 31; de l'I. I. B. 143; du Bureau géologique 222; leur Statistique 311.
Billings 255.
Borgeaud 268.
Börseverein 334.
Britton, N. L. 121.
Brückner : Rapport au Congrès géograph. 130.
Bruxelles. V. Conférence bibliographique inter-

nationale; I. I. B.; O. I. B.; R. U. B.; Exposition bibliographique.
 Bücherlexicon (Kayser) 270.
 Bulletin de l'I. I. B. 142, 251, 276.
 Bulletin des sommaires 46.
 Bulletin of Torrey Botanical Club 121.
 Bureau de la Littérature chimique 116.
 Bureau géologique 119.
 Bureau sociologique 272.
 Bureau zoologique, V. Concilium Bibliographicum.

Cambridge: Botanical Supply C^o 121.
 Campbell 141; State paper Catalogue 243.
 Carr, L. 242.
 Carus, V.: Zoologie et CD 188.
 Castillo, Manuel 180.
 Catalogue collectif prussien 269.
 Catalogues d'éditeurs 332.
 Catalogue dictionnaire 25, 294; in Memorial Librairie française 271. Voir aussi CD.
 Catalogue alphabétique 25.
 Catalogue des lieux de dépôt 34.
 Catalogue of A.L.A. Library 137.
 Catalogue des publications de l'I. I. B. 273.
 Catalogue of Scientific Papers 23.
 C. D.: Voir Classification décimale.
 Chase 243.
 Chauvin, Victor: 152.
 Chilovi: Congrès de Florence 320, 330.
 Chimie: Bureau bibliog. 116.
 Citations: règles 126.
 Classification bibliographique: en général 242; Bibliographie y relative 242; des Mathématiques 113; de la Physiologie 128.
 Classification décimale: au Congrès de Londres 277, 290, 293; au Congrès de Florence 329; au Congrès des éditeurs 332; et notation bibliographique 293; Acceptation intégrale 40, 293; déterminants 90, 190, 235; Transformation des chiffres en syllabes 325; Explication 26, 86, 145; Tables, pages spécimen 39; Table des 100 divisions principales 39; Tables publiées 144, 273; Applications diverses 45; Traductions 11, 144; Structure des nombres (P. Orlot) 230; son histoire 85, 87; appréciations 92; et la classification des sciences 294; elle n'est pas compliquée 95; objections et réponses 293; l'I. I. B. maintient son unité 164; Usage du point 167; Pluralité des nombres classificateurs 170, 183, 189, 192, 221, 222; et médecine (Baudoin) 166; et zoologie (Carus, V.) 183; et bibliographies régionales 205; et physique 279; développements 163, 166, 189, 243; et littérature régionale (Daruty de Grandpré) 219; Bibliographie relative à la C. D. 92, 271; V. aussi Revues indexées décimale.
 Cléf catalographique internationale 101.
 Colonies: Bibliographie 106.

Concilium bibliographicum 121; V. aussi Bibliographia zoologica.
 Conférences bibliographiques internationales: Bruxelles 1895: Rapport général 3, Discours de clôture 9, Décisions et vœux 9, Programme 141; Bruxelles 1896, 140, 164; Bruxelles 1897, 328.
 Conférence bibliographique italienne à Florence 162, 279, 320, 321.
 Congo: Bibliographie 154.
 Congrès bibliographiques: Bruxelles, V. Conférence Bibliog. intern.; Florence 1896, V. Conférence Bibliog. italienne; Londres 1896, V. International Catalogue of Science.
 Congrès de A. F. A. S.: Bordeaux 1895, 62.
 Congrès Assoc. art. litt.: Dresde 1895, 54.
 Congrès international Chimie appliquée: et Bibliographie 118.
 Congrès des sociétés savantes: et R. B. U. 158.
 Congrès international Éditeurs: et C. D. 158, 278, 332.
 Congrès international Géographie: et Bibliographie 130.
 Congrès international Géologie: et Bibliographie 120.
 Congrès international Photographie: et C. D. 270.
 Congrès international Physiologie: et Bibliographie 126.
 Consentini, François 81.
 Coopération bibliographique: (Chilovi) 320; V. aussi R. B. U.
 Cooperative Index 22.
 Critiques: Collège de 136.
 Cutter 242, 243.
 Czarkowski 265.

Daruty de Grandpré: C. D. et Bibliographies régionales 205.
 Dauze, Pierre: Rev. Biblio-icnograph. 151; Cléf catalographique internationale 101.
 Delisle, Léopold 271, 302.
 Deniker 254, 271.
 Descamps, Chevalier Edouard: Discours à la Conférence bibliographique 4.
 Déterminants 9, 190, 230.
 Dewey: 27, 357, V. aussi Classification décimale.
 Dikmay 271.
 du Rieu 270.
 de la Grasserie, Raoul: 158.
 di Marchi 329, 330.
 Donjon 81.
 Duplicata des titres 221.

Éditeurs: et R. B. U. 20, 84.
 Espagne: et I. I. B. 280.
 États-Unis: Bibliographie en général 21; V. aussi Bibl. americana.
 Exposition bibliographique de Bruxelles 333.

Fiches: en général 72; adoptées au Congrès de Londres 283; Rédaction 71; Accompagnant livres nouveaux 31, 47, 245, 334; Impression 77, 334; Format adopté par I. I. B. 48, 164, 244; Discussion du format (Junker) 196, (Field) 67, 196; Meubles à fiches 267; Fiches multiples, V. Duplicata et Sujets composés.
 Field: Bureau zoologique 56, 121; Zettel Format 67 et 202.
 Ferreira-Deusdado 272.
 Fletcher, William 314.
 Feyerpataky, von: 280.
 Flint 314.
 Florence: V. Conférence bibli. italienne.
 Funck Brentano 271.
 Fumagalli 271, 329, 330.
 Foster 281.
 France: et I. I. B. 157, 270, 299.

Gariel: 270; Règles bibl. adoptées par l'AFAS, C2. Géographie: Bibliogr. 130, 150.
 Géologie: Bibliogr. 119; et C. D. 235.
 Gesamt-Verlags-Katalog, 259.
 Gnoli: 330.
 Grassauer, Ferdinand: Bibliothekswesen und Bibliog. Repertorium, 194.

Harris, W. I.: 318.
 Hartwig: 270; Classification bibliographique, 233.
 Harvard University: et Bibliog. 70, 110.
 Histoire de la Bibliographie: 20, 79.
 Hongrie: et I. I. B. 280.

Icono-bibliographie 103, 151, 265.
 Impression des fiches 77, 334.
 Imprimerie: Statistique 310.
 Indexation décimale: 244, V. aussi C. D. application.
 Index Biblio-icnographique: 103, 151.
 Index Catalogue 255.
 Index to the Times 266.
 Institut colonial international: bureau bibliographique 106; et I. I. B. 160.
 I. I. B.: Voir Institut Intern. Bibliographie.
 Institut. Int. Bibliog.: son développement en général 49, 73, 157, 277; Sections nationales 161; Statuts 12; Bibliographie y relative 271; Membres adhérents 160; dans les différents pays, voir le pays. — V. aussi Conférences Bibliogr. Inter.
 Institut de Bibliographie médicale 46, 166.
 Institut philosophique de Louvain 148.
 International catalogue of science: et I. I. B. 50, 158; Programme, 107, 182; Compte rendu 278; Acta 281.
 Italie, Bibliographie en général 320; Commission bibliographique 331. — V. aussi Conférence bibliographique de Florence.

Jellineck 271.
 Journal médical de Bruxelles; et C. D. 274, 320.
 Journal téléphoné 228.
 Junker, C.: 47, 159, 280, 334; Format der Repertorium Zettel 196.

La Fontaine, Henri: 146, 333; Création d'un R. B. U. 15.
 Langlois, C. 256, 259.
 Langlois, M. 329.
 Larned 242.
 Lermina, Jules 51.
 Le Soudier, 258, 334.
 Library association; Congrès de Buxton et C. D. 280, 331.
 Library Bureau 138, 267.
 Library Journal 22, 138.
 Library School 22, 71.
 Lindsay 243.
 Lisovsky 81.
 Livres: Coefficient d'utilisation 316; Statistique 300; Conservation. — V. Bibliothèques.
 Londres: V. International Catalogue, Lyster 280, 332.

Madagascar: Bibliographie 205.
 Mann 243.
 Manuscrits: Reproduction 270.
 Manuel de Bibliographie historique 259.
 Mareuse 271.
 Mare Magnum (Marucelli) 21.
 Mathématique: Bibliographie 24, 113; Classification 113.
 Médecine: Index catalogue 255; Classification 166; Journal médical, 271, 329.
 Memorial de la Librairie française 263.
 Meubles à fiches 267.
 Modèle d'impression bibliographique 244.
 Moulton, Michel: 60, 119, 222, 328.
 Musée de journaux 265.
 Musée de photographies documentaires 252.
 Musicographie 266.

Narducci, E. 81.
 Notation bibliographique: par lettre (Hartwig) 233; par chiffre 294, v. aussi C. D.
 New Book List, 137.
 Notes et documents 104, 252, 328.
 Noyes 242-3.

Office International de Bibliographie: Fonction 15, 97; Son organisation fédérative 36; Création 58; Membres 60; Locaux 162; Publications 275.
 Organisation internationale de la Bibliographie scientifique 165.
 Orlot, Paul: Création d'un Répertoire universel 15; Programme de l'I. I. B. 73; Bibliographia

- sociologica 146; Structure des nombres classificateurs 230; Statistique internationale des imprimés 300.
- Paoli, Cesare 331.
- Periodical Index 22, 135.
- Périodicophile 265.
- Philosophie: Bibliographie 55, 148.
- Photographie; Bibliographie 279, 333; Musée des photographies documentaires 252.
- Physiologie: Règle bibliog. 126; Bibliographie physique 230.
- Policlinico, Il.: et C. D. 329.
- Ponbiser, Julius: Classification décimale 323.
- Presse belge: sa Statistique 264.
- Prusk 271.
- Prusse: Catalogue collectif des Bibliothèques 2, 269.
- Publication de l'O. I. B.: 275.
- Publicité de l'I. I. B.: 142.
- Reading for the Jungs 135.
- Reclus, Elysée. 150.
- References catalogue 259.
- Référence: titre en duplicata 221.
- Règles pour les développements à apporter à la C. D. 230.
- Reiure: Classification par la couleur 269.
- R. B. U.: Voir Répertoire Bibliographique Universel.
- Répertoire Bibliographique Universel: En général 15, 73; desiderata à satisfaire 16; son histoire 79; objections et réponses (Otlet) 73; au Congrès de Dresde 54; note sur sa création (Lafontaine, H. et Otlet, P.) 15; et les bibliothèques 19, 71, 85, 99, (Grassauer, F.) 194; et les Etats 10, 58; et les savants 18, 90; et les éditeurs 20, 84, 93, 143; et les auteurs 143; et les bibliographes 98; bibliographie y relative 141, 271.
- Répertoire des ventes publiques cataloguées 151.
- Revue: indexées décimalement 161, 297, 322; et le R. B. U. 161; tables générales 322; modèle de sommaires des articles 250.
- Revue scientifique 271, 293.
- Richardson 243.
- Richet, Charles: 125, 157; Bibliographia physiologica 279; Bibliographie décimale et Congrès de Londres 293.
- Richter 130.
- Roquette, A. 313.
- Rossi Doria 329.
- Röthlisberger 303.
- Royal Society, V. International Catalogue.
- Schollaert: 58.
- Schwenke, O. 312.
- Sébert 279, 333.
- Section française I. I. B.: constitution 279; et International catalogue 299.
- Sections nationales I. I. B. 161.
- Simoens, G. 229.
- Société archéologique Eure et Loire 329.
- Société belge d'Astronomie 149.
- Société Biologie, Paris: C. D. de Physiologie 279.
- Sommaire méthodique: Voir Bibliographia sociologica, philosophica, astronomica.
- Société de Physique de Paris: C. D. de la Physique 279.
- Souignage des titres: 10, 65, 126.
- Statistica delle Biblioteche 312.
- Statistique: sa Bibliographie 165.
- Statistique des imprimés: Internationale (Otlet, P.) 300, (Röthlisberger) 303, Allemagne 304, Angleterre 305, Etats-Unis 306, France 307, Italie 308; de l'industrie librairie 310; bibliothèques 311; presse belge 264.
- Statuts I. I. B.: 11.
- Streissler 270.
- Sujet composé 126.
- Sury, Ch.: 264.
- Targioni Tozzetti 329.
- Tedder 243.
- Teloni, Bruto 329, 331.
- Titres bibliographiques: Rédaction 71.
- Titres à découper pour catalogues 323, 334.
- Titres des ouvrages: 64, 126, 154.
- Union internationale de Photographie: et C. D. 279, 333.
- Vallée, Léon 36.
- Vallot, J. 233.
- Vander Haeghen 60, 334.
- Van Laer 272.
- Wauters, A.-J. 154.
- Wheatley 242, 243.
- Winsor, Justin 245, 256.
- Zech du Biez 158, 278.
- Zeitungs Museum 265.
- Zelbr, K. 80.
- Zoologie: Bibliographia zoologica 56, 121, 161; et C. D. 189.

INDEX DÉCIMAL

DES

ARTICLES, NOTES ET COMPTES RENDUS

Bulletin de l'Institut International de Bibliographie

Vol. I. — Septembre 1895-Décembre 1896

[NOTA BENE. — Les chiffres en grasse sont ceux correspondant aux divers sujets des nombres classificateurs. Les autres chiffres renvoient aux pages. Quand ils ne sont accompagnés d'aucune mention, ils se réfèrent aux simples notes. Quand ils sont précédés d'un nom propre ou du premier substantif du titre placé entre crochets, ils se réfèrent à un article soit signé, soit anonyme; quand ils sont précédés d'un nom d'auteur en italique, ils sont relatifs au compte rendu d'un ouvrage de cet auteur et en ce cas le nom du critique, s'il est connu, est placé entre parenthèses.]

- | | | | |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01.01. | — 265 [Coopération], 320; Dauze, Pierre, 101; Field, H.-H., 67, 202; Gariel, C.-M., 62; [Indexification], 244; Junker, C., 196; Lafontaine, H. 15; Otlet, P., 15, 230; Pom-biser, J., 325; Richet, Ch., 293; Simoens, G., 222. | 01.06 (493). | — 271; Bruxelles, Inst. Int. Bibliog., 12; [Com-munications], 45, 140; [Création], 58; Gras-sauer, F., 194; [In-stitut], 46, 157, 277; Otlet, P., 73, 300. |
| 01.01 : 59. | — Carus, V., 189. | 01.063 (42). | — 107; London, Royal So-ciety, 182. |
| 01.01 : 61. | — Baudouin, M., 165. | 01.063 (45). | — 329. |
| 01.01 : 612. | — 126. | 01.063 (493). | — 140, 328; Bruxelles, Conférence bibliogra-phi-que, 10; Descamps, E., 4. |
| 01.05 (43). | — <i>Antikritik</i> , 270. | 01.064 (493). | — 323. |

01.08.	— 269, 328.	016.3.	— <i>La Fontaine et Otlet</i> , 146.
01 : 31.	— 105.	016.51.	— 113.
01 : 325.	— 106.	016.52.	— <i>Bruxelles, Société belge d'Astronomie</i> , 150.
01 : 5.	— 107; London, Royal So- ciety, 182.	016.61.	— <i>Index catalogue</i> , 255.
01 : 51.	— 119.	016 (672).	— <i>Wauters</i> , 154.
01 : 54.	— 116.	018.3 (431).	— 269.
01 : 58.	— 120.	018.3 (44).	— <i>Dauze, P.</i> , 151.
01 : 59.	— 121.	02.05 (44).	— <i>Revue intern. des Ar- chives</i> , 256.
01 : 63.	— 129.	02.06 (42).	— 331.
01 : 655.5.	— 332.	02.06 (73).	— 133.
01 : 77.	— 333.	025.3.	— 334.
01 : 91.	— 130.	025.4.	— 144, 269, 331. <i>Dewey</i> , <i>M.</i> , 257.
011.	— <i>Bibliographia Univer- salis</i> , 328.	025.5.	— 270.
015 (43).	— <i>Kayser</i> , 270.	025.7.	— 269.
015 (44).	— <i>Le Soudier</i> , 258.	029.2.	— 267.
015 (53).	— <i>Chauvin, V.</i> , 152.	09.06.	— 270.
016.05.	— <i>Deniker</i> , 254.	31 : 07.	— 264.
016 (69).	— <i>Daruty de Grandpré</i> , 205.	77.073.	— 252.
Q16.1.	— <i>Louvain, Institut philo- sophique</i> , 148.	91.07.	— <i>Reclus, E.</i> , 160.

TABLE DES ARTICLES

Bulletin de l'Institut International de Bibliographie

Vol. I. — Septembre 1895-Décembre 1896

[Chaque titre de cette table peut être découpé, collé sur fiche et intercalé dans les répertoires bibliographiques.]

- Baudouin (Marcel).** **01.01:61**
1896. La Classification décimale et les Sciences médicales. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 166-181.
- Bruxelles. Conférence bibliog. intern.** **01.063**
1896. Décisions et vœux [de la Conférence bibliographique internationale de 1895]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 10-11.
- Bruxelles. Institut intern. de Bibliog.** **01.06**
1896. Statuts de l'Institut international de Bibliographie. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 12-13.
- Carus (Victor)** **01.01:59**
1896. La Zoologie et la Classification décimale. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 189-193.
- [Catalogue].** **01:05**
1896. International Catalogue Conference of London. Acta. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 281-292.
- [Communications].** **01.063**
1896. Communications diverses faites à la Conférence Bibliographique universelle de Bruxelles 1895 : *A.* Application de la Classification décimale; *B.* Mesures pratiques. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. de Bibliog.*, I, p. 45-48.
- [Coopération].** **01.01**
1896. La Coopération nationale et internationale au Répertoire bibliographique universel [Extrait du *Bollettino delle pubblicazioni italiane*, Florence, 1896, 13 septembre]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 320-324.
- [Création].** **01.06**
1896. Création à Bruxelles d'un Office international de Bibliographie [Texte de l'arrêté royal]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 58-62.

- Daruty de Grandpré.** **016 (69)**
1896. La Classification décimale et les Bibliographies régionales : Bibliographie des Iles Africaines de l'Océan indien Austral. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 205-221.
- Dauze (Pierre).** **01.01**
1896. Une clef catalographique internationale. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 101-103.
- Descamps (Edouard).** **01.06**
1896. Discours [de clôture de la Conférence Bibliographique internationale de Bruxelles 1895]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 4-9.
- Field (Herbert, Haviland).** **01.01**
1896. Les fiches du Répertoire bibliographique universel : Format, Rédaction, Mode de publication. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 67-73.
- Field (Herbert Haviland).** **01.01**
1896. Das geeigneteste Format der bibliographischen Zettel. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 203-204.
- Gariel (C.-M.).** **01.01**
1896. Exposé des propositions [bibliographiques] votées par le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Bordeaux, août 1895. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 62-67.
- Grassauer (Ferdinand).** **01 : 02**
1896. Das moderne Bibliothekwesen und die Herstellung eines allgemeinen bibliographischen Repertoriums. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 194-195.
- [Indexification].** **01.01**
1896. Indexification décimale : Règles pratiques et modèles. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 244-251.
- [Institut].** **01.06**
1896. L'Institut international de Bibliographie. Premiers résultats. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 49-58.
- [Institut].** **01.06**
1896. L'Institut international de Bibliographie : Les trois derniers mois. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 157-165.

- [Institut].** **01.06**
1896. L'Institut international de Bibliographie : Chronique. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 277-280.
- Junker (Carl).** **01.01**
1896. Ueber das zu wählende Format der Repertoriumszettel. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 196-201.
- La Fontaine (Henri), Otlet (Paul).** **01.01**
1896. Création d'un Répertoire Bibliographique universel. Note préliminaire. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 15-38.
- [London. Royal Society].** **01 : 5**
1896. The International Conference of the Royal Society [Programme]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 182-188.
- Otlet (Paul), La Fontaine (Henri).** **01.01**
1896. Création d'un Répertoire Bibliographique universel. Note préliminaire. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 15-38.
- Otlet (Paul).** **01.06**
1896. Le programme de l'Institut International de Bibliographie : Objections et explications. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 73-101.
- Otlet (Paul).** **01.01**
1896. Sur la structure des nombres classificateurs. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 230-243.
- Otlet (Paul).** **31 : 01**
1896. La Statistique internationale des imprimés. Quelques Sondages. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 300-319.
- Ponbiser (Julius).** **01.01**
1896. Une nouvelle application du Système décimal à la Bibliographie. (Variétés) [Texte allemand]. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 323-327.
- Richet (Charles).** **01.01**
1896. La Bibliographie décimale et le Congrès de la Société Royale de Londres (1896). [Extrait de la *Revue Scientifique*. Paris, 1896, 11 juillet.] — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 293-299.
- Simoens (G.).** **01.01**
1896. Quelques mots à propos de l'analyse bibliographique. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 222-239.



Institut International

DE

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN

1895. — N° 1.

010.6. — Chev. DESCAMPS. — Discours de clôture de la Conférence bibliographique internationale, p. 4	010. — H. LA FONTAINE et P. OTLET. — Création d'un Répertoire bibliographique universel . . . p. 15
010.6. — Statuts de l'Institut international de Bibliographie. . p. 12	025.4. — Applications diverses de la classification décimale . . p. 45



BRUXELLES

AU SIÈGE DE L'INSTITUT : 11, RUE RAVENSTEIN
VEUVE FERDINAND LARCIER, IMPRIMEUR
26-28, rue des Minimes

Conférence Bibliographique Internationale

RAPPORT GÉNÉRAL

Nous estimons utile de porter immédiatement à la connaissance des membres de l'*Institut international de Bibliographie*, ainsi que de toutes les personnes qui s'intéressent à la science bibliographique à raison de leurs fonctions ou de leurs études, les résultats les plus essentiels des délibérations qui se sont poursuivies à Bruxelles, les 2, 3 et 4 septembre 1895, au cours de la *Conférence bibliographique internationale*.

Il nous est impossible de donner dès maintenant à nos lecteurs une relation détaillée et complète des débats, mais nous pensons que la reproduction des documents principaux ainsi que des résolutions considérables qui ont été votées, suffira pour marquer l'importance et la haute portée des discussions qui viennent d'avoir lieu et qui ont été remarquables par l'unanimité et la cordialité qui n'ont cessé de régner entre tous ceux qui y ont pris part.

I

Discours de M. le Chev. Ed. Descamps

Sénateur, Président de la Conférence

Nous venons de poser ensemble les fondements d'une œuvre féconde, aux perspectives grandioses, répondant aux nécessités de la vie intellectuelle contemporaine. Au moment de nous séparer, il importe de rappeler les points de départ, de constater les résultats acquis, de jeter un coup d'œil sur l'avenir.

Il y a six ans, deux hommes d'initiative, doués d'un puissant esprit investigateur, se rencontraient dans ce commun dessein : l'organisation moderne de la science bibliographique, spécialement au point de vue de la sociologie. MM. La Fontaine et Otlet (*Applaudissements*) avaient la claire vue des exigences actuelles de la bibliographie. Ils appliquèrent à la réalisation de leur but un travail incessant et cette énergie de volonté sans laquelle on ne fait rien de grand dans le monde. Ils obtinrent, avec de précieuses collaborations, l'appui du gouvernement belge et le généreux concours de M. Ernest Solvay, un ami par excellence de la cause du progrès par la science. (*Applaudissements.*)

C'était déjà beaucoup, à coup sûr, de se livrer au classement bibliographique des immenses matériaux de la sociologie. Cependant MM. La Fontaine et Otlet furent amenés bientôt à élargir leur cadre et à regarder en face, dans toute son ampleur, le problème d'un *Répertoire bibliographique universel*.

Devant un tel problème, la question de méthode est capitale. Sans doute il ne faut pas confondre la classification bibliographique avec la classification scientifique. Les exigences de l'une et de l'autre ne sont heureusement pas les mêmes. « Toute classification scientifique, comme le disent excellemment les auteurs des documents préliminaires (1),

(1) Ces documents se trouvent reproduits plus loin, p. 15 à 38.

repose sur la définition des objets à classer, et cette définition elle-même n'est complète que lorsque la science est parfaite. En l'état actuel d'avancement des sciences, une classification définitive et *ne varietur* doit être considérée comme prématurée. Les meilleurs esprits ne sont même pas d'accord sur les points cardinaux, comment supposer l'accord sur les détails d'une classification. Cet accord scientifique n'est heureusement pas nécessaire pour un classement bibliographique. Il suffit d'un relevé complet des divers sujets dont traitent les sciences, d'un certain groupement de ces sujets d'après l'ordre le plus généralement adopté, enfin de l'attribution à chacun d'eux d'une place fixe. Bibliographier, c'est donc avant tout étiqueter et localiser les matériaux scientifiques. »

La question du système de classement dans un Répertoire bibliographique universel n'en demeure pas moins hérissée de difficultés.

Dans les études comparées et approfondies auxquelles se livrèrent sur ce point MM. La Fontaine et Otlet, ils furent particulièrement frappés par la géniale simplicité d'un système expérimenté avec plein succès dans le monde américain, adopté et vulgarisé par l'*Association des bibliothécaires des Etats-Unis* et par le *Bureau de l'Education* (Ministère de l'Instruction publique) de Washington. Il est connu sous le nom de *Classification décimale* : toutes les connaissances humaines y sont divisées en dix classes à chacune desquelles correspond l'un des dix premiers chiffres; toutes les divisions et subdivisions ultérieures, sériées de la même manière, offrent un cadre à la fois souple et régulier, suffisant aux besoins de la bibliographie et se prêtant admirablement à une notation bibliographique simple, pratique et vraiment internationale. Les deux bibliographes belges se mirent immédiatement en rapport avec l'auteur de cette classification, M. Melvil Dewey, et obtinrent de lui les renseignements et les autorisations nécessaires. Dès ce moment, ils se livrèrent avec acharnement, sur la base du système Dewey, à un travail expérimental de classification qui a porté sur 400.000 fiches. Ce n'est qu'après cette expérimentation, si large et de plus en plus probante à leurs yeux, que ces travailleurs, aussi modestes que vaillants, ont songé à soumettre leur œuvre à une Conférence bibliographique internationale dont le gouvernement belge, par l'organe de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, accepta le patronage.

C'est la Conférence qui nous a réunis. En parcourant l'ensemble de ses travaux, leur remarquable enchaînement m'a vivement frappé. Toutes nos délibérations se sont groupées autour d'une série de faits

que nous avons été amenés à constater et qui donnent ainsi à nos résolutions une solide base expérimentale. Permettez-moi de les rappeler brièvement.

Le premier fait qui a vivement frappé la Conférence au début de ses travaux, c'est l'existence même, dans sa puissante vitalité, avec son développement déjà considérable, de l'*Office international de bibliographie*, fondé par MM. La Fontaine et Otlet. C'est dans la visite détaillée faite à cet Institut que les membres de la Conférence ont pu se rendre compte de l'excellence de la méthode employée par les fondateurs de l'œuvre nouvelle. C'est là, c'est sur ce terrain essentiellement pratique où satisfaction fut donnée à toutes les objections, que pour beaucoup d'entre nous les convictions se fixèrent. Notre première résolution n'a été que la traduction des sentiments unanimes des membres de la Conférence à ce point de vue. Nous l'avons formulé en ces termes :

I. — *La Conférence considère la classification décimale comme donnant des résultats pleinement satisfaisants au point de vue pratique et international.*

Après le fait si intéressant de l'expérimentation belge à laquelle il nous a été donné d'assister, un autre fait a frappé les membres de la Conférence : ce sont les applications déjà si considérables de la classification décimale, réalisées en Amérique. M. Otlet a constaté que plus de mille bibliothèques y ont adopté le système Dewey et il nous a dit comment, par un procédé de sage évolution, analogue à celui de la revision de certaines constitutions séculaires, les tables décimales recevaient les adjonctions que les progrès de la science pouvaient rendre nécessaires. Tenant compte de ces faits de nature à obvier au danger si grand des opinions et des systèmes individualistes en cette matière, la Conférence a adopté la résolution suivante :

II. — *La Conférence constate l'application considérable déjà faite de la classification décimale Dewey et recommande son adoption intégrale en vue de faciliter à bref délai une entente entre tous les pays.*

Un troisième fait a vivement préoccupé les membres de la Conférence : c'est ce que l'on peut appeler les obstacles internationaux à la réalisation d'un Répertoire bibliographique universel. Pour en triompher pleinement, la Conférence a considéré comme étant de haute

importance l'action concordante des gouvernements. De là la résolution suivante :

III. — *La Conférence émet le vœu de voir les gouvernements fonder une Union bibliographique universelle en vue de la création d'un Office international de bibliographie.*

Elle charge son bureau de transmettre ce vœu au gouvernement belge et de le prier respectueusement de prendre à cet effet toutes les initiatives qu'il jugerait utiles.

Un quatrième fait ne pouvait manquer d'appeler notre attention : c'est la dispersion trop grande des forces bibliographiques dans le monde, l'absence d'un foyer commun, vivant et permanent, où vinssent se grouper des hommes, des institutions, des associations, qu'animent le désir de concourir efficacement au progrès de la science bibliographique. Telle a été la raison déterminante de la quatrième résolution votée par nous et conçue en ces termes :

IV. — *La Conférence décide la création d'un Institut bibliographique international.*

Nous avons fait davantage. Nous avons tenu à donner immédiatement suite à cette décision en élaborant les statuts de l'Institut bibliographique international et en groupant les premiers éléments destinés à assurer sa vitalité. Cette part de notre travail ne pouvait être qu'imparfaite : l'avenir fécondera et développera l'œuvre désormais fondée.

Pénétrant dans l'examen détaillé des conditions qui peuvent faciliter la tâche des organisateurs du Répertoire universel, la Conférence a été amenée à constater encore un fait, à coup sûr fort regrettable : les défauts, les lacunes des bibliographies nationales publiées dans les divers pays et la variété en quelque sorte infinie des systèmes de classement.

Aux préoccupations de la Conférence dans cet ordre, répondent les quatre vœux suivants émis par elle et formant les résolutions V à VIII :

V. — *La Conférence, considérant que tout classement systématique suppose l'existence de bibliographies nationales complètes et exactes, signale aux Gouvernements l'importance d'une législation uniforme concernant le dépôt légal des ouvrages.*

VI. — *La Conférence émet le vœu que, lorsque les Gouvernements*

interviennent officiellement pour subventionner des bibliographies nationales, ils insistent sur l'adoption de la classification décimale.

VII. — La Conférence émet le vœu que les publications dues à l'initiative privée et plus particulièrement les catalogues collectifs édités par les cercles de librairie adoptent également la classification décimale.

VIII. — La Conférence émet le vœu que les propositions adoptées par l'Association française pour l'avancement des sciences, réunie à Bordeaux en août 1895, et relatives aux indications à fournir par les auteurs pour les titres des travaux scientifiques, soient acceptées d'une manière générale.

Une déclaration importante, au point de vue de l'avenir de l'œuvre, a été faite au cours de la Conférence par MM. La Fontaine et Otlet, les fondateurs de l'Office international de bibliographie, fonctionnant actuellement à Bruxelles. La Conférence en a pris acte en ces termes :

IX. — La Conférence prend acte de la déclaration faite en leur nom personnel et au nom de leurs collaborateurs par MM. La Fontaine et Otlet, concernant l'apport gratuit qu'ils se proposent de faire à l'Office international de bibliographie à créer par les Etats, du répertoire de 400,000 fiches qu'ils ont collationné.

Elle vote des remerciements à MM. La Fontaine et Otlet, pour leur initiative et pour leur don généreux.

X. — En attendant la constitution définitive de cet Office, la Conférence invite l'Office, fonctionnant actuellement à Bruxelles, à poursuivre ses travaux sur la base d'une large collaboration scientifique internationale.

Elle émet spécialement le vœu de voir traduire immédiatement en allemand, en français et en italien les tables de la classification décimale Dewey.

Tel est l'ensemble des résolutions adoptées par la Conférence bibliographique internationale de Bruxelles. Ajoutons que les membres du bureau de la Conférence ont été nommés à l'unanimité membres du Bureau permanent de l'Institut nouvellement fondé et que la qualité de membre d'honneur du même Institut a été conférée à M. Melvil Dewey, l'auteur de la classification décimale.

Ce qui a dû vous frapper, Messieurs, dans nos délibérations parfois si mouvementées et toujours si franches, c'est l'unanimité finale qui,

sur toutes les questions, a couronné nos débats. Il y a là, ce semble, une attestation de l'opportunité comme de la valeur en soi des résolutions prises. Permettez-moi de saluer aussi, en cette unanimité, le gage de la prospérité future de l'œuvre de la Conférence.

Cette œuvre, vous le savez, intéresse non seulement les savants et les praticiens, les auteurs et les éditeurs, mais le grand public des lecteurs. Les documents qui vous ont été remis au début de cette Conférence mettent ce point en si vive lumière que je me reprocherais d'y insister, surtout devant un public d'amis et de pionniers de la bibliographie.

Le seul point sur lequel je me permets de revenir, c'est que l'œuvre, telle qu'elle est conçue, n'entend porter aucune atteinte à des traditions qui peuvent être chères à tel ou tel bibliographe. Ainsi que l'ont démontré les fondateurs, elle se concilie avec la conservation des catalogues existants.

Moins encore entend-elle supprimer les œuvres d'initiative partielle qui ont leur utilité, voire même leur nécessité. Elle les complète et les facilite en mettant à la disposition des organismes divers de la bibliographie des sources d'informations accessibles avec moins de peine et dispensables avec plus de fruits. Tous les membres de la Conférence l'ont compris : de là les affiliations nombreuses et immédiates à l'Office international de bibliographie.

Un dernier mot, une parole de cordiale gratitude à tous les précurseurs et collaborateurs de notre œuvre :

Au gouvernement qui nous a accordé son patronage et son appui effectif; (*Applaudissements.*)

A la presse qui a prouvé une fois encore qu'elle est le puissant porte-voix de toutes les idées grandes et fécondes; (*Applaudissements.*)

Aux nombreux membres adhérents belges et étrangers qui, empêchés d'assister à nos délibérations, ont tenu à nous envoyer les marques de la plus précieuse sympathie : je nommerai particulièrement nos amis d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, des Etats-Unis, de France et d'Italie;

Enfin, à tous les membres présents à cette Conférence et surtout à ceux que j'aime à appeler dès maintenant nos Confrères et Collaborateurs de l'étranger. Les liens que nous avons créés ou resserrés en ces jours de commun labeur perdureront. Ils contribueront puissamment, je n'en doute pas, dans l'avenir, à la réalisation de ce but élevé de nos efforts : le développement prospère et l'organisation internationale de la Bibliographie. (*Longs applaudissements.*)

II

Décisions et Vœux

I. — La Conférence considère la classification décimale comme donnant des résultats pleinement satisfaisants au point de vue pratique et international.

II. — La Conférence constate les applications considérables déjà faites de la classification de Dewey et recommande son adoption intégrale en vue de faciliter à bref délai une entente entre tous les pays.

III. — La Conférence émet le vœu de voir les Gouvernements former une Union bibliographique universelle en vue de la création d'un Office international de Bibliographie. Elle charge son bureau de transmettre ce vœu au Gouvernement belge et de le prier respectueusement de prendre à cet effet toutes les initiatives qu'il jugerait utiles.

IV. — La Conférence décide la création d'un Institut international de Bibliographie.

V. — La Conférence, considérant que tout classement systématique suppose l'existence de bibliographies nationales complètes et exactes, signale aux gouvernements l'importance d'une législation uniforme concernant le dépôt légal.

VI. — La Conférence émet le vœu que lorsque les gouvernements interviennent officiellement pour soutenir des bibliographies nationales, ils insistent sur l'adoption de la classification décimale.

VII. — La Conférence émet le vœu que les publications dues à l'initiative privée et plus particulièrement les catalogues collectifs, édités par des cercles de librairie, adoptent également la classification décimale.

VIII. — La Conférence émet le vœu que les propositions adoptées par l'Association française pour l'avancement des sciences, réunie à Bordeaux en août 1895, et relatives aux indications à fournir par les

auteurs pour les titres des travaux scientifiques, soient acceptées d'une manière générale.

IX. — La Conférence prend acte de la déclaration faite en leur nom personnel et au nom de leurs collaborateurs par MM. La Fontaine et Otlet, concernant l'apport gratuit qu'ils se proposent de faire à l'Office international de bibliographie à créer par les Etats, du répertoire de 400,000 fiches qu'ils ont collationné.

Elle vote des remerciements à MM. La Fontaine et Otlet, pour leur initiative et pour leur don généreux.

X. — En attendant la constitution définitive de cet Office, la Conférence invite l'Office, fonctionnant actuellement à Bruxelles, à poursuivre ses travaux sur la base d'une large collaboration scientifique internationale.

Elle émet spécialement le vœu de voir traduire immédiatement en allemand, en français et en italien les tables de la classification décimale Dewey.

III

Institut International de Bibliographie

STATUTS

I. — L'Institut international de Bibliographie est une association exclusivement scientifique.

Il a pour but :

1° De favoriser les progrès de l'inventaire, du classement et de la description des productions de l'esprit humain ;

2° De déterminer les unités bibliographiques en vue de faciliter, d'internationaliser et de perfectionner le caractère scientifique de ce classement ;

3° De donner son concours à toute tentative sérieuse de classement international ;

4° D'examiner les difficultés qui viendraient à se produire dans l'application de ce classement ;

5° De contribuer, par des publications et par tous autres moyens, à faire adopter par ceux qui publient, collectionnent, consultent ou analysent des livres ou des productions de l'esprit humain, un système de classement uniforme et international ;

II. — L'Institut tient, en règle générale, une session par an. Dans chacune de ses sessions l'Institut désigne le lieu et l'époque de la session suivante.

III. — L'Institut se compose de membres effectifs, de membres associés et de membres honoraires.

IV. — L'Institut choisit ses membres effectifs parmi les personnes, institutions et associations qui s'occupent effectivement de bibliographie et de bibliothéconomie. Chaque institution ou association est

représentée par son délégué. Les membres effectifs ont voix délibérative.

V. — Sont membres associés, toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre poursuivie par l'Institut et qui désirent assister à ses délibérations. Ils ont voix consultative.

VI. — Le titre de membre honoraire est conféré aux personnes qui auront rendu à l'Institut des services signalés.

VII. — Nul ne peut devenir membre de l'Institut s'il n'a été admis au scrutin secret, en assemblée générale, sur la présentation de deux membres.

VIII. — Les membres effectifs payent une cotisation annuelle de dix francs, les membres associés payent une cotisation annuelle de cinq francs, les membres honoraires ne payent aucune cotisation. Ils ont tous droit à recevoir les publications de l'Institut.

IX. — Le nombre des membres est illimité. Toutefois, dans les délibérations, les membres appartenant à une nation ne pourront disposer d'un nombre de voix supérieur au quart des voix dont disposent ensemble les membres appartenant à d'autres nations.

X. — L'Institut procède, lors de l'ouverture de chaque session, à l'élection de son président.

XI. — L'Institut choisit, parmi ses membres effectifs, un Bureau permanent composé d'un président, d'un secrétaire général et d'un trésorier. Ces membres sont élus pour le terme de six ans. Le Bureau permanent exerce le pouvoir exécutif, il pourvoit aux mesures urgentes et aux cas imprévus, il prépare et convoque les sessions. Le secrétaire est spécialement chargé de la rédaction des procès-verbaux des séances et de la correspondance. Il a la garde des archives et il rédige, lors de chaque session, un résumé des travaux de l'Institut.

XII. — L'assemblée générale fixe le siège de l'Institut.

XIII. — Les décisions prises par l'assemblée générale, dans sa session annuelle, le seront à la majorité des suffrages.

XIV. — Les présents statuts peuvent être révisés à la demande de vingt membres effectifs et après que les modifications proposées auront été communiquées à tous les membres de l'Institut. La révision sera votée à la majorité des 2/3 des membres présents.

XV. — L'Institut publie un bulletin périodique où sont discutées toutes les questions relatives au but de l'association.

Le bulletin publie les noms de tous les groupes, institutions et personnes qui adhèrent à l'Institut et à ses décisions.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

I. — Par dérogation spéciale à l'art. 7, jusqu'à la prochaine réunion de l'Institut, les pouvoirs de l'assemblée générale sont délégués au Bureau permanent en ce qui concerne l'admission de membres adhérents et les mesures urgentes pour le développement de l'Institut et la réalisation de son but.

II. — Appartiennent de droit à l'Institut, les personnes qui ont assisté ou adhéré à la Conférence de Bruxelles et qui notifieront leur intention au Bureau permanent.

IV

CRÉATION

D'UN

Répertoire Bibliographique Universel

NOTE PRÉLIMINAIRE

PAR

MM. H. LA FONTAINE et P. OTLET

Qui scit ubi scientia
habenti est proximus.

La question bibliographique est à l'ordre du jour d'un grand nombre de Congrès scientifiques. Elle a été inscrite cette année aux programmes du Congrès géographique international de Londres, de l'Association française pour l'avancement des sciences et de l'Association artistique et littéraire internationale. La Société Royale de Londres s'en est préoccupée l'an dernier. Elle a tout récemment fait l'objet d'une discussion au sein de l'Académie Royale de Belgique.

Sur l'utilité et la nécessité d'un répertoire bibliographique universel, il y a unanimité parfaite. Quant à ses voies et moyens, quant à son organisation pratique, peu de détails ont été donnés jusqu'ici.

Depuis six ans, ces questions ont été mises à l'étude à Bruxelles, par un groupe à l'initiative duquel a été fondé l'Office international de Bibliographie. C'est expérimentalement que cette étude a été poursuivie. L'Office international de Bibliographie, placé sous le haut patronage du Gouvernement belge, a classé jusqu'à ce jour 400,000 notices bibliographiques, se rapportant aux principaux groupes de la science, plus particulièrement au Droit, à la Statistique, à l'Économie politique, à la Philologie et à la Littérature. Il est en possession d'une méthode que l'épreuve a démontré être excellente.

L'objet de cette note est de faire connaître l'organisation et le fonctionnement de cet Office et de montrer comment l'extension et la

généralisation de ses services apporterait la solution la plus avantageuse au problème du Répertoire bibliographique universel.

*

Pour répondre à tous les desiderata exprimés, un Répertoire bibliographique universel doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° *Il doit être complet.* Il doit comprendre à la fois la bibliographie des temps passés et celle des temps présents. Il doit aussi pouvoir être tenu au courant de la production future. Son objet doit être l'ensemble des connaissances humaines. Enfin, les articles de revues, les études contenues dans les actes des académies, des sociétés et des congrès doivent y être renseignés au même titre que les livres et les brochures.

2° *Le Répertoire doit être à la fois onomastique et idéologique,* c'est-à-dire, pouvoir renseigner rapidement et facilement et sur les ouvrages d'un auteur dont le nom est donné, et sur les ouvrages à auteurs encore inconnus, mais relatifs à un sujet déterminé. Ce répertoire doit donc être à la fois alphabétique par noms d'auteur et méthodique par ordre de matières. Il faut aussi que les matières connexes soient groupées afin d'éviter au chercheur les investigations trop nombreuses qui résultent de l'éparpillement des matières.

3° Le Répertoire bibliographique doit exister *en multiples exemplaires.* Instrument d'études et de recherches, aucun des centres intellectuels n'en doit être privé. Son prix ne peut donc être trop élevé, ni son maniement trop compliqué. Il doit aussi pouvoir se fractionner, telle ou telle de ses parties étant dénuée de tout intérêt pour un grand nombre de personnes.

4° Le répertoire doit être exact et précis à la fois, dans les renseignements qu'il fournit et dans le classement qu'il leur attribue. Les erreurs et les omissions sont inhérentes à toute œuvre humaine. Elles sont inséparables d'une œuvre aussi considérable qu'un Répertoire bibliographique universel. Tout système adopté doit permettre la facile *rectification des erreurs et omissions* sans que le répertoire général en puisse souffrir.

5° Ce Répertoire doit être mis promptement à la disposition des travailleurs qui le réclament depuis nombre d'années. Cette réalisation immédiate n'est possible que si le répertoire parvient à *utiliser la plus grande partie des travaux bibliographiques actuellement exis-*

tants; et s'il peut être livré à la publicité par parties, avant d'être entièrement achevé.

6° Le Répertoire doit pouvoir se combiner avec un *inventaire des lieux de dépôts.* Un grand nombre de livres n'existent plus qu'en rares exemplaires dans quelques bibliothèques privilégiées. Il importe qu'une compilation générale des catalogues des bibliothèques particulières puisse renseigner promptement en quel endroit doit se rendre celui qui se livre à des recherches spéciales.

7° Le Répertoire doit pouvoir servir de base à la *Statistique intellectuelle.* Cette statistique, commencée à peine depuis quelques années, est arrêtée dans son développement par le défaut de recensements précis et complets, portant à la fois sur le nombre d'œuvres, la nationalité de leurs auteurs et la spécialité de leur sujet.

8° Enfin, ce Répertoire doit pouvoir être utilisé éventuellement pour assurer aux auteurs une meilleure *protection légale* de leurs œuvres intellectuelles.

L'Office international de Bibliographie a déduit de ses expérimentations des règles qui lui ont permis de commencer un Répertoire donnant satisfaction à tous ces desiderata.

Ce répertoire, en effet, est universel. Les renseignements recueillis concernent l'ensemble des connaissances humaines et portent à la fois sur les articles de revues, les mémoires insérés dans les grands recueils, les livres et les brochures. Les renseignements sont inscrits en double exemplaire sur des fiches mobiles et réparties, les unes dans un répertoire alphabétique des noms d'auteurs, les autres dans un répertoire méthodique. Les fiches du répertoire méthodique sont rangées selon la *Classification décimale* adoptée par l'Association des Bibliothécaires américains. Cette classification présente un triple avantage. Elle constitue d'abord une nomenclature des connaissances humaines, fixe, universelle et pouvant s'exprimer en une langue internationale, celle des chiffres. Elle réalise l'unité de méthode dans le classement de toutes les bibliographies et maintient une concordance parfaite entre le classement des bibliothèques et celui du répertoire bibliographique. Elle permet enfin un système indéfini de divisions et de subdivisions des matières dont toutes les parties connexes demeurent groupées dans le voisinage les unes des autres.

L'Office de Bibliographie est divisé en sections qui correspondent à chacune des branches de la science et sont confiées à des spécialistes. Une section centrale est spécialement chargée du recueillement et du premier collationnement des matériaux à bibliographier. Chaque section annote et classe ensuite les fiches qui la concernent. Le répertoire comprend les sources anciennes et les sources modernes ; grâce au système des fiches et des intercalations continues, il peut parvenir à présenter le tableau complet de la production intellectuelle. Les matières courantes sont publiées périodiquement en des Sommaires bibliographiques spéciaux dont l'ordonnement est identique à celui du répertoire. Enfin, pour mettre le répertoire tout entier — production passée et production courante — à la disposition des travailleurs de tous pays, l'Office international projette la publication continue de son répertoire sur des fiches mobiles qui seraient envoyées, toutes annotées et toutes classées, à des offices locaux, annexes des grandes bibliothèques ou des universités.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du répertoire commencé par l'Office de Bibliographie. Nous avons à décrire en détail chacun de ses éléments.

Les services qu'on attend de la Bibliographie sont multiples. Elle doit, en effet, renseigner les savants, les praticiens, les bibliothécaires, les libraires, le grand public de lecteurs.

Au point de vue exclusivement scientifique, une bibliographie complète constituerait à chaque moment la table encyclopédique des matières de la science. Passer du connu à l'inconnu, s'aider des travaux de tous les prédécesseurs pour pousser plus loin l'investigation scientifique, s'éviter des répétitions involontaires et des pertes de temps précieux, ce sont là légitimes désirs d'hommes de science. Le travail scientifique, particulièrement de nos jours, s'est spécialisé et internationalisé. La science progresse par les efforts des savants de tous les pays, de toutes les compétences. A l'édifice commun, chacun apporte la pierre qu'il a équarrée à part lui. Il importe cependant qu'elle soit taillée aux proportions de l'emplacement qu'elle doit occuper à côté des autres ; partant, que l'état d'avancement de l'ensemble des travaux soit toujours exactement et facilement connu.

Les praticiens ont un besoin analogue. Il s'agit pour eux d'arriver à connaître facilement le fait, la loi, l'invention dont ils doivent faire

application. Les dictionnaires techniques deviennent insuffisants, car ils sont trop tôt surannés. Quant aux recueils périodiques qui essayent de les supplanter, leur nombre devient si considérable qu'il n'est plus possible de les consulter au moyen des anciens procédés. Une organisation bibliographique universelle permettrait de considérer tout ce qui se publie, — quels que soient le lieu, le temps ou la forme de l'imprimé, — comme éléments d'une immense encyclopédie à la fois théorique, historique et pratique, dont le Répertoire deviendrait la table des matières.

Les bibliothécaires à leur tour réclament l'organisation de la Bibliographie. Il n'est que les toutes grandes bibliothèques qui puissent se payer le luxe d'un service complet de catalogue. Et pourtant sans catalogue la bibliothèque est un coffre fermé, plein de choses précieuses, mais inaccessibles et invisibles, faute d'une clef. Un répertoire bibliographique universel supprimerait tous les catalogues particuliers, forcément incomplets, et les remplacerait par un seul, toujours tenu à jour, informant les lecteurs non seulement sur le contenu de l'établissement auquel il s'adresse, mais sur tout ce qui est à sa disposition au dehors, dans d'autres bibliothèques ou dans le commerce de la librairie. En des milliers de bibliothèques, des hommes travaillent péniblement aujourd'hui à inventorier et à classer les mêmes livres. Et c'est à recommencer, chaque fois qu'une collection nouvelle se forme. D'ailleurs, autant de méthodes que d'individus. Le classement diffère de pays à pays, de ville à ville, de bibliothécaire à bibliothécaire, exigeant du chercheur une initiation nouvelle à chaque nouveau catalogue qu'il consulte. Le Répertoire bibliographique, reproduit en nombreux exemplaires, apporterait ici les unités de classement tant désirées. Grâce à la division du travail, un organe nouveau, distinct de tous les autres, serait désormais chargé tout spécialement du classement des écrits. Ce classement pourrait se faire non plus par des hommes dont on exige et auxquels on suppose bien gratuitement une science universelle, mais par des spécialistes. Les bibliothèques y gagneraient doublement. Elles seraient presque totalement déchargées d'un service extrêmement coûteux et désormais pourraient collaborer directement aux recherches du public qui vient à elles, car elles pourraient répondre immédiatement à la question qu'on leur pose invariablement : « Quels ouvrages existe-t-il sur tel sujet ? » Les catalogues que chaque bibliothèque imprime à grand frais et que rendent bientôt surannés les accroissements nouveaux, pourraient être remplacés par le Répertoire. Chaque bibliothèque inscrirait elle-même, en

marge des fiches, les ouvrages qu'elle possède et leur indice de placement sur les rayons. Les fiches du répertoire qui n'auraient pas été marquées indiqueraient pour chaque matière les livres qu'il est possible d'acquérir.

Les éditeurs, les libraires et les auteurs eux-mêmes ont tout à gagner d'une bonne organisation bibliographique. Le commerce des livres a besoin, avant tout, d'informations sûres, rapides et faciles à acquérir. Aujourd'hui l'état anarchique des bibliothèques trouve son analogue dans celui de la librairie. Les catalogues d'éditeurs, hormis quelques heureuses exceptions, sont faits sans ordre ni méthode. Aucune idée commune ne préside à leur élaboration. Aussi ne parviennent-ils guère à rendre service aux lecteurs pour qui ils sont faits, et les sommes énormes dépensées chaque année en publicité pour les ouvrages nouveaux sont d'un rendement inférieur à ce qu'il pourrait être. L'offre et la demande existent cependant, mais indépendantes l'une de l'autre : elles ne se rencontrent pas ; l'annonce ne va pas à celui qui la cherche. Un Répertoire bibliographique universel assurerait aux éditeurs une publicité prompt, sérieuse, permanente et réellement efficace. Il donnerait aussi aux auteurs, qui, après tout, écrivent pour être lus, la certitude de parvenir jusqu'à ceux auxquels ils désirent vraiment s'adresser.

Bibliothécaires, hommes de science et praticiens, auteurs et éditeurs, la grande masse des simples lecteurs, tous ont le plus grand intérêt à l'élaboration d'un Répertoire bibliographique universel. Les gouvernements eux-mêmes ne peuvent lui être indifférents. Eux qui entretiennent à grands frais des musées et des collections de toute nature, peuvent-ils ne pas encourager cette collection précieuse entre toutes : l'inventaire de ce que les hommes ont pensé et écrit depuis qu'ils savent écrire !

Heureusement — et on l'oublie trop — tout n'est plus à faire dans le domaine de la bibliographie. Elle a derrière elle une histoire déjà longue qui n'est autre que celle des efforts successifs pour amener une meilleure organisation du monde des livres.

Les humanistes, qui, au XV^e siècle, recueillaient précieusement les débris de l'antiquité classique, étaient des bibliographes à leur façon. Leurs gloses et leurs annotations servaient d'index aux hommes de leur temps. En 1686, Teisser peut déjà composer un catalogue des

catalogues. Francesco Marucelli (1625-1703), dans les 15 volumes manuscrits de sa *Mare Magnum*, s'efforce de faire l'inventaire des écrits connus de son temps. Il trouve des imitateurs nombreux : Fabiano Giustiniani. Georges Draud de Francfort, Savonarole, l'auteur de l'*Orbis Literarius*, index universel en 40 volumes manuscrit de toutes les œuvres imprimées existantes à la fin de l'année 1700. Les bibliographies spéciales font aussi leur apparition dès lors. C'est la *Bibliotheca Realis Juridica* (1679), que Martin Lipenius fait suivre la même année de la *Bibliotheca Realis Medica*, en 1682 de la *Bibliotheca Realis Philosophica* et en 1685 de la *Bibliotheca Realis Theologica*.

Le XVIII^e siècle ouvre l'ère des grandes encyclopédies en lesquelles, sous chaque article, se trouve placé la bibliographie du sujet. C'est aussi l'époque où l'on tente les premiers dépouillements des périodiques. En 1790, Bentler fait paraître en Allemagne : l'*Allgemeines Sachregister über die wichtigsten deutschen Zeit- und Wochenschriften*. En Angleterre, Ayscough publie vers la même date son : *General Index to the Monthly Review*, dont le 2^e volume, paru en 1786, contient : *An Alphabetical Index to all the memorable Passages, many of which relate to Discoveries and Improvements in the Sciences and Arts for near forty years past; with Literary Anecdotes, Critical Remarks, etc., etc., contained in the Monthly Review during that period*. La partie de ce gigantesque ouvrage parue en 1796 comprend : *A general Index to the remarkable Passages, and to the Papers contained in the Transactions or Memoirs of Societies, Foreign and Domestic, occurring in the Review during that Period*.

Avec le XIX^e siècle la bibliographie s'officialise en partie. De grands Etats considèrent qu'il est de leur devoir d'enregistrer la production littéraire de leurs nationaux. Le développement des grandes bibliothèques publiques, la proclamation du droit exclusif des auteurs à l'exploitation de leurs œuvres, contribuent un peu partout à la publication de recueils périodiques dont la *Bibliographie de la France* a été un des premiers modèles. Ces bibliographies officielles se doublent bientôt de catalogues, publiés périodiquement par des associations de libraires. Le caractère général et peu ordonné de ces publications fait naître bientôt le projet de bibliographies périodiques spéciales, trimestrielles ou annuelles, collationnant tous les renseignements relatifs à une branche particulière de la science, telles la *Bibliotheca philologica*, la *Bibliographia orientalis*, la *Zeitschrift für die Gesamte Medicin*, etc.

Cependant l'effort bibliographique le plus considérable est fait au XIX^e siècle par les Américains. C'est la coopération volontaire, des bi-

bibliothécaires d'une part, des libraires d'autre part, qui donne naissance à une série d'œuvres admirables auxquelles se sont attachés les noms de Poole, de Fletcher, de Cutter, de Dewey, de Winsor et de tant d'autres. Aux Etats-Unis, pays neuf et sans histoire, il y avait en 1850 environ 100 bibliothèques comptant 5,000 volumes et plus. On évaluait l'ensemble de leurs collections à un million de volumes. Quarante ans plus tard, en 1890, quatre mille bibliothèques y renfermaient 27 millions de livres. On comprend que la question des catalogues y ait attiré l'attention d'une manière toute spéciale. Dès 1848, Frederik Poole fait imprimer un : *Index to subjects treated in the Reviews and Other Periodicals*, et contenant environ 28,000 indications bibliographiques. En 1876, est constituée à Philadelphie l'American Library Association (A. L. A.) qui, dès l'année suivante, s'entend en Angleterre avec la Library Association of the United Kingdom, et jette les bases du *Cooperative Index to periodical literature*, qui comprend le dépouillement et le classement des articles contenus dans les revues de langue anglaise depuis 1802. En 1882 en paraît un premier volume in-8° de XXVII-1442 pages, inventaire de 200,000 articles contenus dans 6,205 volumes appartenant à 232 collections de revues. Cinquante collaborateurs attachés aux bibliothèques des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Australie, avaient uni leurs efforts. — Les Américains n'en restèrent pas là. Des suppléments successifs au *Cooperative Index* furent édités ; une section spéciale pour l'impression des travaux bibliographiques fut créée en 1886, au sein de l'Association des Bibliothécaires ; une revue, le *Library Journal*, fut spécialement consacrée à l'étude de toutes les questions bibliothéconomiques ; une école spéciale, « Library School », organisée à Albany, sous la direction de l'Université de l'Etat de New-York, offrit aux jeunes bibliothécaires l'enseignement technique dont ils avaient besoin. Enfin, un office, « Library Bureau », fut chargé spécialement de l'exécution pratique et commerciale de tous les perfectionnements dont est susceptible l'organisation des bibliothèques. De grandes œuvres bibliographiques furent encore menées à bonne fin par les Américains : telle la Bibliographie médicale en 16 gros volumes, compilée par Billings, et à laquelle fait suite le recueil mensuel *Index medicus* ; tel aussi l'*Alphabetical Index of articles in the Smithsonian contributions to Knowledge* de William J. Rhees.

Ce n'est pas une histoire, encore moins un inventaire des écrits bibliographiques que nous voulons faire ici. Aussi nous bornons-nous à rappeler quelles formes diverses a prises aujourd'hui la bibliographie.

Dans cet ordre d'idées, nous voulons signaler encore les grandes *Bibliographies des bibliographies* de Petzhold et de Léon Vallée (ce dernier a relevé les titres d'environ 11,000 bibliographies fragmentaires). On a aussi tenté de faire l'inventaire des publications de sociétés savantes. J. Muller l'a fait très complètement pour l'Allemagne. Des tables générales, telles que celles de Brunet et de Lorenz pour la France, Heinzius pour l'Allemagne, synthétisent toute la production des livres d'un pays pendant une période déterminée. La Royal Society de Londres a publié un *Catalogue of scientific Papers*, en huit gros volumes, œuvre internationale considérable, mais d'une utilité restreinte par suite de son classement purement onomastique. La Bibliographie astronomique de Houzeau et Lancastré, d'une étendue et d'une portée moindres, lui est supérieure comme méthode. Citons encore les grands catalogues dont l'édition a été entreprise par la Bibliothèque nationale de Paris qui compte aujourd'hui environ deux millions et demi de livres et par le British Museum qui en renferme un million et demi. Ces catalogues, encore incomplets, sont de véritables monuments élevés à la pensée humaine.

*
*
*

La Bibliographie a derrière elle un glorieux passé. Elle peut être fière des œuvres qu'elle a fait naître et certes, nous le disions plus haut, elle n'a pas tout à créer. Mais l'importance de sa mission se dégage de plus en plus, en même temps que la grandeur des résultats déjà obtenus permet de concevoir des plans de plus en plus vastes. Elle en est arrivée à ce point de son développement qu'il lui importe plus dorénavant d'organiser ses richesses que d'en créer de nouvelles. Diverses tentatives partielles ont été faites en ce sens.

De grandes bibliothèques, comme la Bibliothèque Nationale de Paris, la Königliche Bibliothek de Berlin, le British Museum de Londres ont créé de véritables sections bibliographiques. Par la concentration des volumes relatifs à la bibliographie et leur mise à la disposition des lecteurs sans demande préalable ; grâce aussi à l'élaboration de catalogues sur fiches tenus à jour, ces bibliothèques satisfont partiellement les exigences de leur public, mais combien incomplètement encore !

Des agences privées, organisées commercialement, se sont proposées de procurer, moyennant argent, à quiconque s'adresse à elle, des renseignements déterminés. Ces agences existent dans plusieurs

grandes villes et rendent des services signalés. Mais elles-mêmes doivent se livrer à des recherches considérables, longues, coûteuses et forcément incomplètes. La bibliographie, comme la bibliothèque elle-même dont elle est le complément, doit devenir un service gratuit.

Des centres internationaux de renseignements scientifiques relatifs à une matière spéciale ont été maintes fois proposés. La Belgique est le siège de deux de ces institutions, l'Institut Colonial International et le Bureau Géologique.

En 1889, un congrès international de mathématiciens a été réuni à Paris, aux fins d'adopter un vaste plan de bibliographie mathématique. Le congrès a adopté des unités de classement internationales exprimées par une combinaison de lettres et de chiffres. Il a décidé la publication d'un répertoire sur fiches mobiles permettant les interrelations successives. Depuis le mois de novembre dernier, le comité exécutif du Congrès adresse régulièrement aux mathématiciens de tous les pays des paquets de fiches bibliographiques dont le classement, grâce aux indices conventionnels, est rendu des plus aisés.

Le répertoire mathématique ainsi constitué réalise un progrès considérable. Le seul regret que l'on puisse exprimer ici, c'est que ses rédacteurs ne se soient pas suffisamment préoccupés de la bibliographie universelle et qu'ils n'aient pas conçu leur œuvre comme une partie d'un tout plus considérable. C'est cette considération qui a dominé les Américains. Depuis quelques années ils ont unifié considérablement le classement de leurs bibliothèques en adoptant uniformément la *Classification décimale* imaginée par M. Melvil Dewey. Plus de 1,000 bibliothèques des Etats-Unis ont adopté le même système. Le gouvernement de Washington a fait imprimer à ses frais, au commencement de 1893, un catalogue de 5,000 volumes, choisis parmi les meilleurs de ceux qui doivent constituer le fonds des bibliothèques populaires. Le catalogue, divisé conformément à cette *Classification décimale*, est un premier et intéressant essai de centralisation bibliographique : le travail y est fait par quelques-uns au bénéfice de tous. A la sûreté de la méthode il joint tous les avantages de l'économie. Enfin, tout récemment nous avons appris que l'Association des Bibliothécaires Américains venait d'entreprendre la publication sur fiches du titre de toutes les nouveautés littéraires de langue anglaise. Ces fiches, de mentions très complètes et qui portent les nombres de la *Classification décimale*, sont adressées, moyennant abonnement, aux bibliothèques, aux libraires et aux particuliers. Elles servent à la fois à l'élaboration des catalogues et à celle des répertoires bibliogra-

phiques. Elles constituent, à nos yeux, le plus grand des perfectionnements qui aient été obtenus jusqu'à ce jour.

La bibliographie, étudiée maintenant dans tous les pays et dans toutes les branches de la science, a réalisé en ce siècle des progrès considérables. Cependant, faute d'entente et de coopération suffisamment étendue, elle est arrêtée dans son essor. A l'encontre de la plupart des sciences, elle ne possède encore ni langue commune, ni unités conventionnelles de classement généralement reconnues et adoptées. Elle n'est parvenue, non plus, à établir entre les travaux particuliers la coordination, avantageuse sous tous les rapports, qui résulterait de l'existence d'un Répertoire bibliographique universel.

Unification du classement, coordination des efforts individuels, un Office international de Bibliographie peut seul réaliser ce double progrès.

Comment parvenir à classer uniformément ?

Depuis que l'énorme accumulation de matériaux imprimés a rendu nécessaire une classification, divers systèmes de classement ont été proposés. Ils se ramènent à trois types principaux. Dans le premier, les titres de livres sont classés alphabétiquement par noms d'auteur. Ce classement est insuffisant au point de vue bibliographique, car il suppose connu d'avance l'ouvrage qu'on désire consulter sur une matière quelconque. Il ne peut servir que de complément au classement idéologique. Celui-ci peut être, soit un dictionnaire de rubriques principales (Stichwörter) sous lesquelles viennent se placer les matières y relatives, soit une table méthodique dont les divisions logiques encadrent ces mêmes matières. Les deux formes avaient jusqu'ici leurs partisans. En faveur du dictionnaire, on alléguait la facilité des recherches. Grâce aux références qu'on peut faire nombreuses et précises, il est possible de s'introduire dans un tel répertoire par des entrées multiples. Cependant, l'inconvénient très réel du système réside dans l'éparpillement infini des matières. Pour ne prendre qu'un exemple, tout ce qui a trait au Travail se trouvera réparti sous les mots, très éloignés les uns des autres : Législation du travail, heures de travail, accidents du travail, contrat de travail, hygiène des ateliers,

associations ouvrières. Un autre inconvénient se présente, dès qu'il s'agit de bibliographie internationale : l'ordre alphabétique n'est pas le même dans toutes les langues et il faut posséder à fond la connaissance d'une langue pour manier avec fruit un tel dictionnaire. C'est pour ces raisons que le classement logique des matières a été préféré par un grand nombre d'auteurs. Mais ici toutes difficultés ne sont pas écartées. Si ce classement est avantageux, parce qu'il groupe les matières similaires et connexes, si, dans une certaine mesure, il est plus international parce qu'il s'adresse à la logique qui est plus universelle que la langue, il est cependant condamné par un grand nombre de bibliographes. Il est trop arbitraire et suppose de la part de celui qui doit y recourir, une connaissance approfondie des idées qui ont présidé à sa confection. En outre, les divisions et subdivisions d'un tel classement se traduisent généralement par des expressions bien plus complexes que les rubriques d'un dictionnaire. De là, difficulté et longueur d'annotation sur les notices bibliographiques et sur les livres eux-mêmes et absence de tout langage international.

Une forme récente de classification a combiné les avantages des deux systèmes en écartant la plupart de leurs inconvénients. Les matières ont été réparties suivant un ordre méthodique dont toutes les divisions et subdivisions ont reçu un symbole équivalent de la plus grande concision possible, lettres, chiffres ou combinaisons de lettres et de chiffres. Un index alphabétique complète cette ingénieuse disposition et comprend tous les mots du répertoire, avec, en regard, leur indice de classement. Si la troisième division logique d'un sujet (par exemple, les heures de travail, dans une bibliographie économique) a reçu la lettre *C*, dans l'index alphabétique, on trouvera au mot Heures de travail « Voir *C* ».

La possession de ce système, relativement pratique, ne plaçait pas les bibliographes au bout de leurs peines. Dès que les bibliographies étaient un peu subdivisées, condition indispensable pour rendre de réels services, les indices devenaient d'indéchiffrables hiéroglyphes qu'aucun larynx ne parvenait à prononcer, tels, par exemple, — *Djkm*, — *Zwr*, ou bien encore, — *Syæcd*. La confusion devenait plus grande encore par le fait que chaque auteur imaginait un système particulier de signes conventionnels sans se soucier de ceux employés par ses prédécesseurs, sans tenir compte non plus de ceux usités dans les autres branches de la science. Les auteurs qui recherchaient avant tout la clarté, se servaient de chiffres; à chaque division ils attribuaient un numéro d'une série unique. C'était moins compliqué, mais, l'ordre une

fois établi, il était immuable. Dès qu'une erreur ou une omission était signalée, l'harmonie du système était rompue.

Les Américains nous paraissent avoir apporté une solution à peu près définitive du problème. C'est à eux, en effet, que nous devons la *Classification décimale*, imaginée, avons-nous dit, par M. Melvil Dewey, adoptée et vulgarisée par l'Association des Bibliothécaires des Etats-Unis et par le Bureau de l'Education (Ministère de l'instruction publique) de Washington. Le principe de cette classification est d'une simplicité géniale. Toutes les connaissances humaines sont divisées en dix classes, auxquelles correspond l'un des dix chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Chaque classe est subdivisée en dix groupes représentés chacun aussi par un chiffre, chaque groupe est à son tour l'objet d'une nouvelle division en dix, exprimée de la même manière et ainsi de suite. Soit les dix classes symbolisées ainsi :

0. Ouvrages généraux.
1. Philosophie.
2. Religion.
3. Sociologie.
4. Philologie.
5. Sciences.
6. Sciences appliquées.
7. Beaux-arts.
8. Littérature.
9. Histoire.

Pour la classe cinquième, par exemple, nous aurons :

5. Sciences.

50. Sciences en général.
51. Mathématiques.
52. Astronomie.
53. Physique.
530. Physique en général.
531. Mécanique.
532. Hydraulique.
533. Gaz.
534. Acoustique.
535. Optique.
536. Chaleur.

- 537. Electricité.
- 538. Magnétisme.
- 539. Physique moléculaire.

- 54. Chimie.
- 55. Géologie.
- 56. Paléontologie.
- 57. Biologie.
- 58. Botanique.
- 59. Zoologie.

Tous les ouvrages concernant l'électricité seront annotés 537. Le chiffre du premier rang, 5, indique qu'il s'agit d'une matière relative à la cinquième classe des connaissances humaines, c'est-à-dire aux Sciences. Le chiffre du second rang détermine de quelle division de ces sciences il est question, soit ici de la troisième division à laquelle a été attribuée conventionnellement le chiffre 3. Tous les ouvrages de Physique sont donc annotés 53. Mais la Physique elle-même se fractionne en diverses sections dont la septième, est l'électricité, d'après une classification uniforme établie préalablement une fois pour toutes. Le chiffre 7 venant s'ajouter au nombre 53 le particularise et 537 n'indique plus que les ouvrages qui traitent de l'électricité. C'est là un nombre classificateur (Class number), et c'est en limitant au maximum de dix le nombre des parties de chaque division, et en attribuant conventionnellement un chiffre à chacune d'elles, que Dewey est parvenu à exprimer la localisation dans l'ensemble des sciences de chaque matière, quelque particulière qu'elle fût.

En effet, les chiffres qui représentent les classes et divisions de chaque sujet s'unissent en une seule expression numérique extrêmement simple : 537, en effet, ne signifie pas autre chose que classe cinquième, section troisième, division septième. La filiation, la généalogie même des idées et des objets, leurs rapports de dépendance et de subordination, ce qu'elles ont de commun et de différencié, trouvent une représentation adéquate dans l'indice bibliographique ainsi formé. Cette représentation exclut presque la convention et l'arbitraire. Non seulement chaque chiffre exprime à sa façon une idée essentielle, mais la combinaison des chiffres, c'est-à-dire leur rang dans la série et leur place dans le nombre, se réalise conformément aux lois mêmes de la logique scientifique. En ce sens, ils constituent une véritable langue nouvelle dont les phrases, ici les nombres, sont formées selon des règles syntaxiques constantes au moyen de mots, ici les chiffres. C'est

une sorte de langue agglutinante; les chiffres en sont des racines, racines prédicatives et attributives, racines purement verbales en ce sens qu'elles ne sont ni substantif, ni adjectif, ni verbe. Elles sont placées au-dessus et en dehors de toute catégorie grammaticale, en ce qu'elles expriment des abstractions, de pures catégories scientifiques. Par là même, elles traduisent des idées absolument communes à tout le monde scientifique et les expriment en signes universellement connus, les chiffres. A ce double titre, la *Classification décimale* constitue un véritable langage scientifique international, une symbolique complète de la science susceptible, peut-être, d'apporter un jour aux travailleurs intellectuels un secours analogue à celui qu'ils recevaient du latin au moyen-âge et pendant la période moderne.

Cet aspect philologique de la *Classification décimale* n'est pas sans importance. Mais il importe, à notre point de vue bibliographique, de mettre en lumière ses autres avantages.

En premier lieu, nous l'avons déjà dit, toutes les matières connexes sont groupées. Un index alphabétique, comprenant, en une ou plusieurs langues, toutes les rubriques de recherches et tous les synonymes et analogues, complète la table méthodique. La simplicité avec laquelle se forment les nombres classificateurs donne à tout le système une haute valeur mnémotechnique.

Les chiffres, quel que soit leur nombre, étant d'une lecture facile et d'une écriture concise, chaque fiche d'un répertoire, chaque livre d'une bibliothèque peuvent être annotés sans peine et recevoir ainsi une localisation fixe. Toutes les fiches, tous les livres porteurs des mêmes nombres classificateurs se trouvent réunis d'eux-mêmes, sans que la personne chargée de leur mise en ordre ait besoin d'être initiée à la science spéciale dont elle classe les documents. L'indexeur seul doit être un homme instruit. Encore sa tâche est-elle singulièrement facilitée, grâce à l'index alphabétique qu'il lui suffit d'ouvrir à l'un des mots essentiels du titre du livre à bibliographier pour trouver immédiatement le nombre classificateur à y annoter.

La classification est dite *décimale* en ce que chaque nombre indique une division plus ou moins tenue, d'un ensemble qui est supposé l'unité. En effet, les diverses branches et sous-branches des sciences sont susceptibles de divisions plus ou moins nombreuses. Là où il y a lieu de multiplier les catégories, on se servira de nombres à quatre, cinq, sept chiffres et même plus. Lorsque, au contraire, la matière ne peut être aussi fractionnée, on se contentera de nombres à deux ou

trois divisions. Les nombres étant sériés en tenant compte seulement de leur importance décimale, la quantité de chiffres dont ils se composent importe peu et les matières connexes, quelque subdivisées qu'elles soient, demeurent toujours groupées.

Les ouvrages se rapportant à l'électricité, par exemple, portent l'indice 537. Ceux relatifs à la Chimie portent l'indice 54. S'il ne plaît pas au classificateur d'établir des catégories parmi les ouvrages de Chimie et s'il les annote uniformément sous 54, dans l'ordre à donner soit aux fiches d'un répertoire bibliographique, soit aux livres d'une bibliothèque, 537 prendra place avant 54, puisque dans la série numérique cinq cent trente-sept millièmes vient avant cinquante-quatre centièmes. Ainsi, d'une façon générale, tous les nombres commençant par 5 passent avant les nombres qui commencent par 6; tous les nombres commençant par 53 avant ceux qui commencent par 54; tous les nombres commençant par 537 avant ceux qui commencent par 538; de la même manière que, dans un dictionnaire, tous les mots commençant par *Ab* précèdent ceux qui commencent par *Ac* et tous les mots commençant par *Aca* précèdent ceux qui commencent par *Acb*.

La *Classification décimale* constitue donc une localisation parfaite des matières. Elle n'est pas sans analogie avec le système d'identification anthropométrique imaginé par M. Bertillon et qui fonctionne dans les grandes capitales d'Europe à la satisfaction générale. Elle répond à ce principe essentiel de l'ordre bibliographique, comme de tout autre ordre : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. C'est, en outre, une localisation raisonnée : cette idée est de l'essence même du système.

Il faut, en effet, distinguer avec soin la classification scientifique de la classification bibliographique. Les exigences de l'une et de l'autre ne sont pas les mêmes. Toute classification scientifique repose sur la définition des objets à classer, et cette définition elle-même n'est complète que lorsque la science est parfaite. En l'état actuel d'avancement des sciences, une classification définitive et *ne varietur* doit être considérée comme prématurée. Les meilleurs esprits ne sont même pas d'accord sur les points cardinaux, comment supposer l'accord sur les détails d'une classification. Cet accord scientifique n'est heureusement pas nécessaire pour un classement bibliographique. Il suffit d'un relevé complet des divers sujets dont traitent les sciences, d'un certain groupement de ces sujets d'après l'ordre le plus généralement adopté, enfin de l'attribution à chacun d'eux d'une place fixe. Bibliographier, c'est donc avant tout étiqueter et localiser les matériaux scientifiques.

Une classification conforme à ces vues existe très complète, très étudiée, admirablement simple et appliquée depuis 17 ans en Amérique, au classement des livres dans les bibliothèques. Les cadres de cette classification sont complets et embrassent l'universalité des Sciences. Plus de cent spécialistes ont collaboré à l'étendre et à la perfectionner, jusqu'à lui donner environ 10,000 têtes de chapitres dans les tables méthodiques et 22,000 mots dans les tables alphabétiques de référence. Cette classification, en outre, est susceptible d'un développement indéfini. Elle s'est donc imposée aux suffrages de l'Office de Bibliographie qui propose d'en faire la base du Répertoire bibliographique universel. Puisque l'important est une *localisation complète et universellement reconnue*, il importe d'adopter la *Classification décimale* en bloc et de demander à chacun le sacrifice de ses préférences personnelles en faveur du besoin supérieur d'unité. Le vif et mérité succès qui lui a été fait aux États-Unis et l'absence de toute unité bibliographique en Europe doivent mettre fins aux dernières hésitations (1).

..

L'Office international de Bibliographie est donc en possession d'un système de classement dont un premier essai a prouvé l'excellence. Ce système, qu'il a mis à la base de son organisation, il l'a complété en décidant que tous les renseignements bibliographiques qu'il recueillerait seraient portés sur fiches mobiles. Le principe des fiches mobiles n'a plus besoin aujourd'hui d'être défendu. Elles seules permettent de maintenir dans le répertoire un ordre permanent et unique. En effet, le répertoire bibliographique universel a ceci de spécial que son élaboration est continue. Il doit enregistrer la production littéraire à mesure qu'elle lui arrive : de là des intercalations répétées. D'autre part, le collationnement des œuvres anciennes nécessitera un travail considérable et d'une très longue durée. Si le répertoire devait paraître sous forme de livres, la crainte des erreurs et des omissions dans une œuvre définitive aussi considérable en ferait retarder indéfiniment la publication. Le système de fiches, au contraire, permet de livrer les documents bibliographiques à la publicité par petites quantités à la fois et dès qu'ils sont élaborés. En indiquant par un nombre classifi-

(1) Nous donnons en annexe des spécimens des divisions principales de la *Classification décimale* et des divisions détaillées de la partie sociologique. Des traductions complètes, française, allemande et italienne, sont en voie de préparation.

cateur sur chaque fiche sa place exacte dans le Répertoire, tous les inconvénients inhérents à ce genre de publication sont écartés.

Aux objections que les catalogues sur fiches peuvent difficilement être mis à la disposition du public qui en troublerait le bon ordre, et qu'ils présentent l'inconvénient de n'offrir à la lecture qu'un seul renseignement à la fois, M. le Dr Rudolph a répondu victorieusement en façonnant un ingénieux appareil dont voici la description :

M. Rudolph insère les fiches, auxquelles il donne la plus petite dimension possible, entre deux glissoires en métal, placées aux deux côtés de feuilles de fort carton ou de bois très mince, qui constituent ainsi des porte-fiches. Ces porte-fiches sont réunis les uns aux autres au moyen de broches facilement démontables. Ils forment ainsi une sorte de grand livre qui ressemble assez bien aux petits albums dont les photographies sont collées sur une longue bande de toile qui se replie.

Les porte-fiches, tout garnis de leurs notes bibliographiques et réunis bout à bout les uns aux autres en une chaîne sans fin, sont placés dans une armoire en bois, d'un mètre de hauteur environ, et dont la partie supérieure est formée d'une glace. Ils y reposent sur deux tambours hexagonaux qu'une manivelle fait tourner dans les deux sens. Le mouvement imprimé aux tambours entraîne les porte-fiches dont la série se déroule devant la glace. L'armoire est fermée à clef : le public ne peut donc toucher aux fiches qu'elle renferme. Le lecteur qui cherche un renseignement se place devant la glace et tourne la manivelle jusqu'à ce qu'il ait fait apparaître la série des renseignements qu'il cherche. Quatre porte-fiches, pouvant contenir chacun 45 fiches de trois lignes, se présentent à la fois à son inspection et lui donnent ainsi toutes les facilités de lecture d'un livre. D'autre part, les avantages inhérents au système de fiches sont conservés, puisque la mobilité des fiches entre les glissoires des porte-fiches, et la possibilité d'ajouter de nouveaux porte-fiches là où besoin en est, rendent très aisée l'intercalation de renseignements ultérieurs.

* * *

Les fiches sont classées dans le répertoire de l'Office conformément à leur rang dans la *Classification décimale*. Pour faciliter les recherches, les fiches bibliographiques qui sont blanches sont intercalées derrière des fiches de classement colorées et plus hautes que les autres. Ces fiches de classement portent aussi les nombres classificateurs. Leur couleur et leur format varie avec le degré de la division

qu'elles servent à marquer. Les fiches bibliographiques, elles, portent le nom de l'auteur, le titre du livre, son étendue en nombre de pages, son format, le nom de l'éditeur, l'année de l'édition et le prix du volume ou le titre de la revue, l'année et la page. Chaque fiche porte en outre des mentions bibliographiques plus ou moins complètes suivant la nature de l'ouvrage bibliographé. C'est d'abord et pour toutes les fiches l'indice de classement — c'est-à-dire le nombre classificateur de la Classification décimale — et l'indice d'identité ou numéro d'ordre. Le Répertoire bibliographique, c'est l'état civil des œuvres de l'esprit. Il importe donc que concurremment avec un nom de famille, ici l'indice de classement, chaque écrit reçoive un nom individuel qui est l'indice d'identité. C'est, dans le système de l'Office, un numéro de série ne se répétant jamais deux fois. Chaque année constitue une série nouvelle qui se distingue des autres par le quantième même de l'année qui devient son dénominateur. Ainsi, tous les livres et articles parus en 1895, appartiennent à une même série dont les numéros sont attribués aux ouvrages à mesure qu'ils arrivent à la connaissance de l'Office. Cette série a pour dénominateur 1895.

Ex. : $\frac{12,525}{1895}$, tandis que le dénominateur de la série des livres de

1848 est 1848. Ex. : $\frac{12,525}{1848}$, et ainsi de suite.

Il est possible ainsi d'identifier chaque livre tout en évitant l'écueil de nombres trop élevés. D'autre part, ces séries distinctes serviront de base à la statistique des œuvres intellectuelles d'autant plus facilement qu'elles se combineront avec l'indice de classe. Il est possible de savoir pour chaque année le nombre total d'ouvrages publiés et le nombre particulier de chaque espèce de livres. L'indice d'identité facilite aussi la rectification des erreurs. Lorsqu'un membre quelconque de la vaste Coopérative bibliographique que se propose de créer l'Office aura signalé à l'administration centrale une erreur de classement, lorsqu'aussi le grossissement d'une catégorie ou l'arrivée d'une matière neuve ou omise nécessitera la création de subdivisions nouvelles, il deviendra facile d'indiquer à tous les associés les rectifications et remaniements utiles à faire. L'Office, par exemple, fera savoir par la voie d'un Bulletin périodique destiné à maintenir l'unité de classification entre tous les Répertoires locaux que la fiche $\frac{12,525}{1895}$ classée sous 525.3, doit être rangée sous 523.2, ou bien encore que la divi-

sion ultime 525.3 sera subdivisée dorénavant en 525.31 et 525.32. Qu'en conséquence les fiches classées sous l'ancienne division seront classées comme suit :

Sous	525.31	$\frac{12525}{1895}$	$\frac{12537}{1848}$	etc.
Sous	525.32	$\frac{536}{1836}$	$\frac{2741}{1858}$	etc.

Les fiches du Répertoire sont encore susceptibles d'une autre mention : le lieu de dépôt de chaque ouvrage, ainsi que l'a demandé M. Vander Haegen, le savant bibliothécaire de l'Université de Gand. Cependant, toute précieuse que soit cette indication, il est impossible d'en surcharger toutes les fiches. Une distinction s'impose. Lorsqu'un ouvrage est réellement rare, s'il n'est conservé que dans quelques dépôts, il est d'un intérêt international de connaître quels sont ces dépôts. Mais cela est aussi inutile qu'impossible pour les ouvrages récents, pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps de pénétrer jusque dans les grandes bibliothèques ou que l'on peut encore facilement se procurer en librairie. Toutefois, des catalogues des lieux de dépôt peuvent s'organiser aisément sur une base nationale ; il y aurait dans chaque capitale, annexé à la bibliothèque principale, un catalogue général inventoriant les richesses de tous les dépôts nationaux. Le Répertoire bibliographique universel peut servir de base à de tels catalogues.

* * *

Après avoir dit comment la classification décimale des matières et le collationnement des notices bibliographiques sur fiches mobiles, donnent des solutions à peu près définitives aux plus importantes questions que soulève la création d'un répertoire bibliographique universel, il nous reste à exposer le plan de travail que nous préconisons.

L'immensité de l'œuvre à entreprendre est telle que l'ordre, la méthode et l'utilisation de tous les travaux existants permettent seuls d'en espérer la réalisation.

Il convient d'abord d'écarter tout délai endéans lequel les travaux devront être terminés ; il faut aussi sérier les travaux sans rechercher à être dès le début complets et indemnes d'erreur.

Le besoin d'un Répertoire bibliographique unique est si grand que nul ne peut en retarder plus longtemps l'exécution sous prétexte qu'il faut faire œuvre parfaite du premier coup. Déblayons d'abord le terrain, accumulons rapidement deux ou trois millions de renseigne-

ments les plus faciles à nous procurer ; résignons-nous à 25 ou 30 p. c. d'erreurs, soit dans le relevé des notices, soit dans le classement qui leur sera donné. Les erreurs et les omissions seront rectifiées plus tard et très aisément, grâce au système de fiches individualisées comme nous l'avons dit. Ces rectifications seront l'œuvre de tous, car reproduit à un grand nombre d'exemplaires, le Répertoire sera mis en même temps à la disposition de tous ceux qui seront à même de les signaler.

La bibliographie des œuvres anciennes doit être élaborée d'après des procédés différents de celle des œuvres modernes. Examinons séparément les deux genres de travaux.

Pour le passé, il existe des bibliographies particulières en nombre considérable. Léon Vallée en a relevé environ onze mille dans sa *Bibliographie des bibliographies*. Beaucoup de ces bibliographies font double emploi les unes avec les autres ; d'autre part, toutes ensemble, elles sont loin de comprendre l'inventaire complet de la production intellectuelle jusqu'à nos jours. Un premier travail s'impose donc : le dépouillement de toutes les sources bibliographiques existantes et l'élaboration d'un tableau complet, d'une sorte de carte bibliographique intégrale montrant à côté des régions déjà explorées, celles qu'il reste à faire connaître. Ce vaste travail de coordination ne peut être mené à bonne fin que par une institution spéciale, organe permanent des intérêts bibliographiques, jouissant de la popularité et du bon renom scientifique indispensable pour pouvoir obtenir partout les renseignements nécessaires à ses travaux.

Cette institution, qui sera l'Office international de Bibliographie, publiera donc tout d'abord, avec le concours des auteurs qui se seront plus généralement occupés de ces matières, une vaste bibliographie des bibliographies, publication sur fiches classées d'après la Classification décimale.

Cette première partie du répertoire, comprenant les sources les plus générales de la science, étant mise immédiatement à la disposition de tous, sera aussi la première à bénéficier de la coopération de tous. Viendra immédiatement après la publication du contenu des sources ainsi bibliographiées. Il s'agira là encore d'une réédition de travaux existants, mais en la forme particulière au répertoire. Par les soins de l'Office et de ses collaborateurs, tous les doubles seront éliminés et l'unification sera obtenue, grâce à l'unité de classification. Tandis que se poursuivra cette publication qui, à elle seule, exigera plusieurs

années, les bibliographes indépendants continueront sans nul doute leurs recherches comme par le passé et combleront ainsi les lacunes. L'œuvre d'unification conduite par l'Office contribuera d'ailleurs à attirer spécialement l'attention des chercheurs sur les parties trop négligées jusqu'ici, et ainsi disparaîtront peu à peu les blancs de la grande carte bibliographique.

Il est à prévoir d'ailleurs que les bibliographes modifieront peu à peu la forme de leurs travaux et qu'ils chercheront à bénéficier des avantages que pourra leur offrir l'Office. C'est à lui qu'ils apporteront leurs manuscrits comme à un grand éditeur. L'Office acquerra leurs travaux et les fera paraître dans le répertoire, peut-être même sous la signature de chaque auteur. Les bibliographes seront certains de trouver — chose si rare aujourd'hui — une équitable rémunération de leurs travaux et un public spécial pour les apprécier. Quant à l'Office de Bibliographie, il trouvera dans ces bibliographes indépendants de précieux et nombreux collaborateurs.

L'inventaire de la production courante, nécessite, lui, la mise en œuvre d'autres procédés. Ici aussi, cependant, le rôle de l'Office est presque exclusivement organisateur et coordinateur. Il existe, en effet, de nombreuses bibliographies nationales périodiques et des bibliographies spéciales également périodiques. Elles correspondent à deux phases distinctes du travail : les bibliographies nationales se contentent pour la plupart de l'enregistrement pur et simple des œuvres qui sont éditées. C'est le collationnement et non le classement qui est leur tâche principale. Les bibliographies spéciales, au contraire, donnent au classement une place prépondérante et peuvent se livrer avec d'autant plus de soins à ce travail qu'elles ont moins à s'occuper du collationnement. D'ailleurs, les mieux faites d'entr'elles ajoutent le dépouillement des revues à celui des livres et de ce chef accroissent considérablement leur utilité. Ni les bibliographies nationales ni les bibliographies spéciales ne sont appelées à disparaître devant le *Répertoire universel*, mais il importe que leur rôle soit mieux défini et que chacune trouve sa place dans un ensemble mieux organisé. Les bibliographies nationales doivent dorénavant être plus complètes qu'elles ne le sont. Leur publication est tardive. Les omissions y sont fréquentes et les indications souvent très erronées. C'est ici que l'intervention de l'Union internationale de Berne s'impose. En préconisant partout la formalité du dépôt légal, en concentrant tous les renseignements au point de vue de la protection du droit des auteurs, en assumant la charge de faire, soit par elle-même, soit avec

l'aide des gouvernements qui ont adhéré à l'Union, le relevé complet de la production courante, elle contribuerait largement, pour sa part, à la réalisation du répertoire idéologique universel, auquel elle fournirait ainsi les matériaux eux-mêmes. Quant aux bibliographies spéciales, une entente devrait intervenir entre elles et l'Office. Qu'elles conservent l'entière indépendance qu'elles possèdent aujourd'hui, mais que, moyennant certains avantages à stipuler par contrat, elles s'engagent à adopter désormais la *Classification décimale* de l'Office de Bibliographie. Celui-ci s'entourerait ainsi de groupes absolument compétents et outillés de longue date pour mener à bonne fin le travail qui leur serait demandé. Après avoir éliminé tous les doubles inévitables, il rééditerait dans la forme du répertoire, le contenu de ces publications spéciales. Les publications bibliographiques spéciales embrassent aujourd'hui le champ presque entier de la production intellectuelle. L'Office susciterait la création de telles bibliographies pour les branches de connaissances qui en sont privées jusqu'à ce jour. Déjà à son intervention trois recueils bibliographiques sont entrés dans la voie que nous préconisons. Ce sont les *Sommaires méthodiques* de Droit, de Sociologie et de Philosophie. Des sommaires méthodiques de Philologie et de Littérature sont en préparation.

Il est à escompter, d'ailleurs, que les éditeurs et les auteurs deviendront eux-mêmes les collaborateurs permanents du répertoire. Ils trouveront en lui le plus efficace des instruments de publicité, puisque des exemplaires du répertoire seront dispersés dans tous les centres intellectuels et consultés quotidiennement par des milliers de lecteurs. La réédition des catalogues de fonds et l'annonce des nouveautés pourront se faire désormais à l'intervention de l'Office, chargé de publier le répertoire. Ce sera tout bénéfice : les nombres classificateurs — qui finiront, d'ailleurs, par être imprimés sur le livre lui-même, ou en tête des articles de revues et en annexe à leurs titres — seront attribués en parfaite connaissance de cause ; aux notices bibliographiques toutes sèches pourront s'ajouter d'utiles indications, telles les principaux chapitres de l'ouvrage, voire même une analyse succincte des matières dont il traite. Tout ouvrage relatif à plusieurs matières recevrait plusieurs fiches.

* * *

Les indications très générales que nous venons de donner suffisent pour démontrer qu'un *Répertoire Bibliographique Universel* est possible.

Le programme préconisé par l'Office de Bibliographie donnera lieu sans aucun doute à des critiques et à des réserves, mais il semble difficile pourtant de lui dénier son caractère organique. Nous le présentons, non comme une œuvre personnelle, mais comme la synthèse de ce qui a été fait et proposé par un grand nombre de *bibliographes de tous pays*.

Les mesures qu'imposerait la réalisation pratique de ce programme seraient les suivantes :

1° Création d'un **Institut Bibliographique international**, ayant pour objet l'étude de toutes les questions se rattachant à la bibliographie en général et plus spécialement à l'élaboration du Répertoire universel. Cet institut aurait à décider des unités bibliographiques et à prendre toutes mesures en vue de leur adoption par tous les intéressés : savants, bibliothécaires, éditeurs et auteurs.

2° Large extension donnée aux travaux commencés par l'**Office international de Bibliographie** qui deviendrait l'organe exécutif des décisions de l'Institut bibliographique. Cet office, dont l'organisation actuelle est toute provisoire, serait définitivement constitué sur les bases d'une vaste société coopérative dont deviendraient membres tous ceux qui ont intérêt à la création du répertoire universel : Etats, administrations publiques, associations scientifiques, bibliothèques, éditeurs, auteurs et hommes d'études. Publication, par les soins de cet Office, d'un Répertoire universel, sur fiches classées conformément à la **Classification décimale**. Fusion dans ce répertoire de tous les matériaux bibliographiques déjà existants. Création dans toutes les villes, dans tous les centres intellectuels, d'Offices bibliographiques locaux, ouverts à tous et recevant, d'une manière continue, de l'Office central, toutes les notices bibliographiques imprimées sur fiches. Ces offices locaux ont leur place marquée dans toutes les grandes bibliothèques où ils arriveraient vite à se confondre avec la section du catalogue, aujourd'hui si coûteuse d'entretien et d'une utilité encore si incomplète.

3° **Union bibliographique internationale** entre les gouvernements qui s'engageraient à prendre toutes mesures indispensables à l'enregistrement régulier des livres et favoriseraient l'élaboration du Répertoire en souscrivant des exemplaires au prorata de leur population respective et du montant de leur production littéraire annuelle.

Pages Spécimens
DE LA CLASSIFICATION DÉCIMALE

PREMIÈRE TABLE

CLASSES

0. OUVRAGES GÉNÉRAUX
1. PHILOSOPHIE
2. RELIGION
3. SOCIOLOGIE
4. PHILOGIE
5. SCIENCES
6. SCIENCES APPLIQUÉES
7. BEAUX-ARTS
8. LITTÉRATURE
9. HISTOIRE

SECONDE TABLE

DIVISIONS

000 Ouvrages généraux.	500 Sciences.
010 BIBLIOGRAPHIE.	510 MATHÉMATIQUES.
020 BIBLIOTHÉCONOMIE.	520 ASTRONOMIE.
030 ENCYCLOPÉDIES GÉNÉRALES.	530 PHYSIQUE.
040 COLLECTIONS GÉNÉRALES.	540 CHIMIE.
050 PÉRIODIQUES GÉNÉRAUX.	550 GÉOLOGIE.
060 SOCIÉTÉS GÉNÉRALES.	560 PALÉONTOLOGIE.
070 JOURNAUX.	570 BIOLOGIE.
080 BIBLIOT. SPÉCIALES, POLYGRAPHIE.	580 BOTANIQUE.
090 LIVRES RARES.	590 ZOOLOGIE.
100 Philosophie.	600 Sciences appliquées.
110 MÉTAPHYSIQUE.	610 MÉDECINE.
120 SUJETS SPÉCIAUX DE MÉTAPHYSIQUE.	620 ART DE L'INGÉNIEUR.
130 L'ESPRIT ET LE CORPS.	630 AGRICULTURE.
140 SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES.	640 ÉCONOMIE DOMESTIQUE.
150 FACULTÉS MENTALES, PSYCHOLOG.	650 TRANSPORT, COMMERCE.
160 LOGIQUE.	660 CHIMIE APPLIQUÉE.
170 ETHIQUE.	670 MANUFACTURES.
180 PHILOSOPHES ANCIENS.	680 INDUSTRIE MÉCANIQUE.
190 PHILOSOPHES MODERNES.	690 CONSTRUCTION.
200 Religion.	700 Beaux Arts.
210 THÉOLOGIE NATURELLE.	710 PAYSAGES DE JARDINS.
220 BIBLE.	720 ARCHITECTURE.
230 THÉOL. DOCTRINALE, DOGMATIQUE.	730 SCULPTURE.
240 DÉVOTION, PRATIQUE, ŒUVRES.	740 DESSIN, DÉCORATION.
250 SERMONS, CLERGÉ, PAROISSE.	750 PEINTURE.
260 L'ÉGLISE : SES INSTITUTIONS.	760 GRAVURE.
270 HISTOIRE RELIGIEUSE.	770 PHOTOGRAPHIE.
280 RELIGIONS ET SECTES CHRÉTIENNES.	780 MUSIQUE.
290 RELIGIONS NON CHRÉTIENNES.	790 RÉCRÉATIONS.
300 Sociologie.	800 Littérature.
310 STATISTIQUE.	810 AMÉRICAINE.
320 SCIENCE POLITIQUE.	820 ANGLAISE.
330 ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE.	830 GERMANIQUE.
340 DROIT.	840 FRANÇAISE.
350 ADMINISTRATION.	850 ITALIENNE.
360 ASSISTANCE, ASSURANCE.	860 ESPAGNOLE.
370 ENSEIGNEMENT.	870 LATINE.
380 COMMERCE, TRANSPORT.	880 GRECQUE.
390 COUTUMES, COSTUMES, FOLKLORE.	890 LITTÉRATURES SECONDAIRES.
400 Philologie.	900 Histoire.
410 COMPARÉE.	910 GÉOGRAPHIE.
420 ANGLAISE.	920 BIOGRAPHIE.
430 GERMANIQUE.	930 HISTOIRE ANCIENNE.
440 FRANÇAISE.	940 Mod. { EUROPE.
450 ITALIENNE.	950 Mod. { ASIE.
460 ESPAGNOLE.	960 Mod. { AFRIQUE.
470 LATINE.	970 Mod. { AMÉRIQUE DU NORD.
480 GRECQUE.	980 Mod. { AMÉRIQUE DU SUD.
490 LANGUES SECONDAIRES.	990 Mod. { OCÉANIE, RÉGIONS POLAIRES.

TROISIÈME TABLE

SUBDIVISIONS

SOCIOLOGIE

300 Sociologie en général.	350 Administration.
301 Philosoph. des sciences sociales	351 Droit administratif en général.
302 Manuels.	352 Gouvernem. local, Communes.
303 Dictionnaires et encyclopédies.	353 Organisation du gouv. central.
304 Essais.	354 Organisation du gouv. central.
305 Revues.	355 Armée, Science militaire.
306 Sociétés.	356 Infanterie.
307 Enseignement, Etude.	357 Cavalerie.
308 Polygraphie.	358 Artillerie.
309 Histoire de la sociologie.	359 Marine, Science navale.
310 Statistique.	360 Assist. Assur. Associat.
311 Théories, Méthodes.	361 Assistance.
312 Population, Démographie.	362 Etablissement de bienfaisance.
313 Sujets spéciaux.	363 Associations politiques.
314 Europe.	364 Maisons de réforme.
315 Asie.	365 Prisons.
316 Afrique.	366 Sociétés secrètes.
317 Amérique du Nord.	367 Clubs sociaux.
318 Amérique du Sud.	368 Assurance.
319 Océanie.	369 Autres associations.
320 Science politique.	370 Enseignement.
321 Forme de l'Etat.	371 Pédagogie.
322 Eglise et Etat.	372 Enseignement primaire.
323 Politique interne.	373 Enseignement moyen.
324 Elections.	374 Enseignement personnel.
325 Migration et colonisation.	375 Programmes scolaires.
326 Esclavage.	376 Enseignement des femmes.
327 Politique internationale.	377 Enseignement religieux et mor.
328 Parlements et parlementarisme.	378 Enseignement supérieur.
329 Partis politiques.	379 Intervention de l'Etat.
330 Économie politique.	380 Commerce, Transport.
331 Travail et travailleurs.	381 Commerce intérieur.
332 Banque, Monnaie, Crédit.	382 Commerce extérieur.
333 Propriété immobilière.	383 Postes.
334 Coopération.	384 Télégraphe, Téléphone.
335 Socialisme.	385 Chemins de fer.
336 Finances publiques.	386 Canaux et grandes routes.
337 Protection, Libre échange.	387 Transport fluvial et maritime.
338 Production, Manufactures.	388 Commerce local, Voirie.
339 Paupérisme, Capitalisme.	389 Poids et mesures, Métrologie.
340 Droit.	390 Coutumes, Vie populaire.
341 Droit international.	391 Costume et soins de la personne.
342 Droit constitutionnel.	392 Naissance, Intérieur, Mariage.
343 Droit pénal.	393 Traitement des morts.
344 Droit militaire.	394 Coutumes publiques et sociales.
345 Législat. et jurispr. en général.	395 Etiquette, Politesse.
346	396 Position de la femme.
347 Droit privé.	397 Nomades, Tziganes.
348 Droit canonique et ecclésiastiq.	398 Folklore, Proverbes, etc.
349 Histoire du droit, Droit romain.	399 Coutumes de guerre.

- 335.5 Socialisme allemand.
- .6 Socialisme d'état, socialisme de la chaire.
- .7 Socialisme chrétien.
- .71 Socialisme rationnel.
- .8 Anarchie.
- .9 Communautés socialistes.

336 Finances publiques.

Les budgets et comptes des divers pays sont classés géographiquement. Ceux des divers ministères d'un pays sont classés conformément à l'ordre qu'occupent ces ministères sous l'indice 354 : 1, Affaires étrangères; 2, Finances; 3, Intérieur; 4, Chemins de fer; 5, Justice; 6, Guerre; 7, Agriculture; 8, Travail et industrie.

- 336 (493) 6 Budget de la guerre de Belgique.
- 336 (42) 5 Budget de la justice de Grande-Bretagne.

- .1 Domaine public. — V. aussi 333.4, Propriété collective.
- .11 Revenus domaniaux.
- .12 Ventes domaniales.
- .13
- .14 Concessions à des chemins de fer, collèges, etc.
- .18
- .19 Monopoles. — V. aussi 338.8, Monopoles privés.
- .191 Alcool.
- .192 Allumettes.
- .193 Tabac.
- .194 Assurances.
- .2 Impôt. — V. aussi 351.713, Droit fiscal.
- .01, Théories générales; 01, Incidence de l'impôt.
- .21 Impôts directs.
- .22 Impôt foncier.
- .221 Cadastre.
- .23 Impôt personnel.
- .24 Impôt sur le revenu.
- .241 Bénéfices des sociétés financières.
- .25 Capitation.
- .26 Droits de douane. — V. 337, Protection.
- .27 Impôts indirects.
- .271 Accises.
- .271.1 Alcool.
- .271.2 Bière.
- .271.3 Sucre.
- .271.4 Sel.
- .271.5 Tabac.
- .271.6
- .271.9 Drawback. — V. 337.4, Subsidés.
- .272 Droits de succession.
- .273 Droits de mutation.
- .274 Droits d'enregistrement.
- .277 Patentes.
- .278 Timbre.

- .279 Impôts divers.
- .279.1 Chiens.
- .279.2 Vélocipèdes.
- .279.3 Force motrice.
- .279.4 Lumière.
- .279.5 Opérations de bourse.
- .279.6 Cartes à jouer.
- .279.7 Transport, billets de chemin de fer.
- .279.8
- .28 Octrois, impôts locaux et régionaux. — V. aussi 352.1, Droit administratif.
- .281 Impôts communaux.
- .282 Octrois.
- .283 Impôts régionaux.
- .29 Etablissement et perception des impôts.
- .291 Impôt progressif.
- .299 Cour des comptes.
- 3 Emprunts, dettes publiques.
- .31 Fonds d'Etat.
- .32 Dette flottante.
- .33
- .34 Crédit public.
- .35 Annuités.
- .36 Répudiation.
- .37 Conversion.
- .38 Loteries nationales. — V. aussi 351.762.

337 Régime douanier. — V. 336.26, Droits de douane; 351.715, Droit fiscal.

.04, Tarifs généraux à classer géographiquement.

- .1 Libre échange absolu.
- .2 Libre échange avec tarifs fiscaux.
- .3 Protection.
- .4 Subsidés, drawback. — V. 336.271.9, Accises.
- .5 Droits sur articles spéciaux.
- .6 Droits sur matières premières.
- .7 Droits sur œuvres intellectuelles.
- .8 Exemption des droits de douane.
- .9 Réciprocité.

338 Production des richesses.

Sous les quatre premières subdivisions il est loisible de classer tous les produits quelconques de l'agriculture et de l'industrie : il faut ajouter, en ce cas, sous forme de dénominateur, à chaque notice bibliographique, l'indice spécial à la production proprement dite, tel qu'il est indiqué sous 630, 660, 670 et 680, e. g.

- 338.1/634.4 Rendement de la betterave.
- 338.2/622.33 Production charbonnière.
- 338.2/665.5 Production du pétrole.

Il en sera fait ainsi également, pour le classement des prix, sous la cinquième subdivision.

CINQUIÈME TABLE

Abattoirs	352.4
Abdication, absolute monarchy	321.6
constitutional »	321.7
Abeilles	338.1/638.1
Abendschule	374.63
Abolition, esclavage	326.8
slavery	326.8
Abortion, law	343.621
Abschaffung, Sclaverei	326.8
Absentee owners	333.4
Absolutismus	321.6
Abzugskanal	352.6
Academic degrees	378.2
Academies, female	376.9
private	373.
public	379.
Accaparement	347.733
Accidents, assurance	368.41
insurence	368.41
législation	351.838.22
prévention	331.823
Accises	336.271
Alcool, Weingeist	336.271.1
Bière, Bier	336.271.2
Sel, Salz	336.271.4
Sucre, Zucker	336.271.3
Tabac, Tabak	336.271.5
Acclimatation, colonies	325.31
Acclimatisierung, Kolonialw.	325.31
Acclimatization, colonies	325.31
Accumulation, capital	339.2
Actes notariés	347.961.4
Actes juridiques	347.13
Actions, légal procédure	347.9
titres négociables	332.63
Adelsherrschaft	321.5
Administration	350.
de la justice	351.87
des successions	347.669
internationale	341.25
légale	347.636
Administrative action	351.7
Administrators	347.669
Admiralschaft, Seemacht	354.
Admiralty, navy	354.
Adoption	347.633

INDEX ALPHABÉTIQUE

Adultère, adultery	343.551
Ad valorem duty, customs	336.26
Adversity, pauperism	339.1
Age, démographie	312.95
school, école	379.14
Aged, hospitals for	362.61
Agence d'émigration	325.21
Agenda juridique	340.004
Agent de change, bourse	332.62
législation	347.732
Agiotage, stock exchange	332.64
Agrarausstellung	338.1/630.64
Agreements	347.44
Agricultural classes	331.74
colonization	325.33
law	347.243
Agriculture, administration	351.823.1
cooperation	334.6
products	338.1
Aid societies, charity	361.06
coopération	334.7
Aktiengesellschaft	347.725
Alarms, fire, local government	352.3
Alcohol, excise	336.271.1
production	338.4/663.5
Alcool, accise	336.271.1
Alcool, production	338.4/663.5
Alcoolisme, administration	351.761
criminalité	343.976
règles internat.	341.276.1
Alien owners	333.4
Aliénés, assistance	362.2
droit administratif	351.842
droit civil	347.162
Aliens	341.5
Alleinhandel	338.8
Allotment system	333.5
Almshouses	362.5
Alphabet, element, education	372.4
Alter, Bevölkerungslehre	312.95
Unterricht	379.14
Altersversicherung, Socialecon.	368.43
Verwaltg.	351.832.8
Aluminium, production	338.2/669.7
Ambassadeurs	327.1
Ambassadors	327.1

V

Communications diverses.

A. — Applications de la classification décimale.

Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, pour les lecteurs de notre *Bulletin*, de trouver ici un exposé sommaire des principales applications — la place nous fait défaut pour les renseigner toutes — qui ont déjà été faites du système de la *Classification décimale*.

Ce sont tout d'abord, publiés par MM. La Fontaine et Otlet, les *Sommaires méthodiques des traités, monographies et revues de sociologie et de droit* (1), aujourd'hui réunis en une importante publication, la *Bibliographia Sociologica*, dont le premier fascicule ne comporte pas moins de 4,130 titres d'ouvrages; accompagnés chacun de leur indice décimal de classification et d'un numéro d'ordre permettant facilement la rédaction de tables périodiques, ces titres sont groupés par chapitres dont les rubriques sont publiées en trois langues: le français, l'allemand et l'anglais.

Grâce à un index alphabétique des rubriques et à un index géographique, tous deux rédigés en trois langues, cette publication pourra être consultée avec le plus grand fruit par tous les savants du monde entier.

Sur le même modèle, MM. les rédacteurs de la *Revue néo-scolastique* publient en supplément un *Sommaire idéologique des ouvrages de philosophie*.

Une jeune revue encore, *Les littératures considérées au point de vue historique et critique* (2), publie depuis quelque temps déjà, classés d'après la méthode décimale, les titres des articles concernant

(1) Bruxelles, Ramlot, in-8°.

(2) *Bulletin du Séminaire d'histoire des littératures de l'Université libre de Bruxelles* (Bruxelles, Castaigne, in-8°).

la littérature, relevés dans les revues qui lui sont régulièrement adressées. La table de fin d'année a été classée d'après le même système, et nous pouvons dès à présent annoncer que cet exemple sera suivi dès le mois d'octobre prochain par la rédaction de *Lux* (1), revue des amateurs de photographie.

Dans un ordre d'idées assez analogue, nous enregistrons ici les déclarations faites à la Conférence par M. Zech du Biez, président du Cercle belge de l'imprimerie et de la librairie, chargé de publier la Bibliographie officielle de Belgique, et par M. Schepens, directeur de la Société belge de librairie. Dans les bulletins bibliographiques publiés par ces deux sociétés, tous les titres d'ouvrages mentionnés seront accompagnés des indices de la classification décimale, ce qui constituera une aide précieuse pour le lecteur et pour le bibliographe.

M. le docteur Marcel Baudoin a fait également part à la Conférence de son intention d'appliquer immédiatement le système de la classification décimale au répertoire de l'*Institut de bibliographie médicale* qui rend tant de services aux médecins et aux savants français et étrangers.

M. Limousin compte aussi introduire dans la classification des matières contenues dans son *Bulletin des Sommaires* le système décimal, et faire même des impressions sur le recto seulement des feuilles, pour permettre aux bibliographes de découper les rubriques et de les coller sur fiches.

Avant l'ouverture de la Conférence, les organisateurs avaient déjà été avisés par M. Lampe, de Berlin, directeur des *Jahrbücher über die Fortschritte der Mathematik*, qu'il a l'intention d'employer à partir de l'année prochaine un système de classement conforme à la classification décimale.

Depuis la clôture de la Conférence, trois nouvelles publications périodiques sont annoncées qui feront usage des indices décimaux : une *Bibliographia philologica*, une *Bibliographia geologica* et une *Bibliographia astronomica*.

Enfin la direction des chemins de fer danois, préoccupée de trouver un mode de classement uniforme et international pour enregistrer le

(1) Bruxelles, Castaigne, in-8°.

trafic des diverses marchandises qui circulent sur les voies ferrées, s'est déclarée disposée à adapter à cette statistique spéciale les subdivisions de la classification décimale.

Cette circonstance est tout particulièrement intéressante, car elle démontre la valeur pratique du système imaginé par M. Melvil Dewey.

B. — Mesures pratiques.

Une communication des plus intéressantes a été faite à la Conférence par M. Carl Junker, de Vienne.

M. Junker propose que les éditeurs, lors de l'apparition de chaque livre publié par eux, en impriment le titre, accompagné des renseignements bibliographiques usuels, sur des fiches *blanches* conformes au modèle adopté par l'Office international de Bibliographie; ils en adresseront gratuitement à l'Office une quantité suffisante pour assurer le service des abonnés à son répertoire.

Lorsque l'un des abonnés achètera le livre en question, il y trouvera incluse une fiche identique, mais imprimée sur papier de couleur.

Il remplacera dans son répertoire la fiche blanche par la fiche colorée; de cette manière, dans les grandes bibliothèques, par exemple, toutes les personnes qui consulteront le répertoire, verront immédiatement si l'ouvrage qu'elles cherchent a été acquis par la bibliothèque.

D'autre part, les fiches blanches extraites du répertoire pourront être utilisées pour former un catalogue d'inventaire.

Nous annonçons dès maintenant que M. Schepens, a promis au nom de la Société belge de librairie, qu'il représentait à la Conférence, de mettre, dès à présent, l'idée de M. Junker en application.

Les décisions de la réunion de Bordeaux de l'*Association française pour l'avancement des Sciences* ont eu une grande importance au point de vue de la bibliographie des articles de revues. M. Gariel, l'éminent secrétaire de la commission de cette association, a bien voulu exposer à la Conférence les vœux émis par le Congrès de Bordeaux.

Espérant publier dans notre prochain numéro un article détaillé de M. Gariel, nous nous bornerons aujourd'hui à renvoyer au vœu voté par la Conférence (1).

(1) Voir ce texte reproduit au VIII des décisions et vœux, p. 10.

Comme M. Gariel l'a très bien fait remarquer, ce système pourrait aisément se combiner avec le système décimal, de telle sorte qu'un simple coup d'œil jeté sur la table d'une revue permettrait de trouver rapidement *tous* les articles parus sur le sujet demandé.

Pour compléter ces quelques notes, qui donneront au lecteur une idée approximative des questions diverses, et pourtant toutes décisives, qui ont été discutées par la Conférence bibliographique internationale, nous croyons utile de résumer succinctement les décisions prises quant au format des fiches.

La Conférence avait laissé le soin de trancher cette question de la plus haute importance, à une commission technique, qui s'est réunie immédiatement après la clôture des débats.

Après un examen des différents systèmes de fiches déjà existants, il a été décidé, à l'unanimité, de proposer l'adoption comme *type uniforme* de la fiche *souple* du format *in-32 impérial* posée en hauteur.

Les avantages du modèle adopté sont les suivants :

1° La fiche souple occupe moins de place et pèse moins que la fiche de carton ;

2° Le format *in-32 impérial* est un format moyen qui permet l'insertion sur la fiche de renseignements bibliographiques complémentaires ;

3° En plaçant la fiche en hauteur on augmente la surface de lisibilité, ce qui permet de n'enlever que rarement la fiche du répertoire.

R. S.



L'Institut international de Bibliographie

Premiers résultats

[OIO.6]

L'Institut international de Bibliographie a été fondé il y a quatre mois à Bruxelles, dans un élan de volonté éclairée et enthousiaste. Le but à poursuivre était grand : coordonner les travaux bibliographiques qui se poursuivent dans le monde entier sans connexion les uns avec les autres, et réunir en un répertoire bibliographique universel les inventaires partiels et épars de la production intellectuelle, scientifique artistique et littéraire. La tâche assumée par le nouvel Institut était immense ; mais ses fondateurs comptaient avant tout sur la coopération de tous ceux qui ont intérêt à la réalisation de son programme. Leur confiance ne les a pas trompés. Voilà qu'après quelques mois à peine d'existence, des résultats sérieux s'annoncent, plein d'encouragements pour les pionniers de la première heure.

Le GOUVERNEMENT DE LA BELGIQUE, qui avait accordé son haut patronage à la Conférence bibliographique de Bruxelles, a, sans tarder, donné une éclatante consécration aux vœux et décisions de cette Conférence. Sur la proposition de M. Schollaert, Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, S. M. le Roi a signé le 12 septembre 1895 un arrêté qui crée à Bruxelles un Office international de Bibliographie « ayant pour objet l'établissement et la publication d'un Répertoire bibliographique universel, le service de ce Répertoire et l'étude de toutes les questions relatives aux travaux bibliographiques (1) ». L'initiative du gouvernement belge amènera sans aucun doute les autres Etats à reconnaître à leur tour une institution destinée à rendre des

(1) Nous publions *in extenso* ci-après le texte de cet arrêté royal, ainsi que le rapport au Roi qui le précède.

services si éminemment pratiques aux travailleurs intellectuels. Déjà M. le Ministre des affaires étrangères a fait notifier aux divers gouvernements la création de l'Office international de Bibliographie et un grand nombre d'entre eux ont immédiatement répondu en adressant à l'Office un double exemplaire des catalogues de leurs grandes bibliothèques.

Le 12 décembre dernier, une importante réunion a eu lieu à Londres, à laquelle ont pris part les délégués de la ROYAL SOCIETY et ceux de l'Institut international de Bibliographie.

On sait qu'à l'initiative de la Royal Society a été commencé en 1867, sous le nom de *Catalogue of Scientific Papers*, un relevé de toutes les études parues depuis 1800 dans les mémoires des sociétés savantes et des Académies. Neuf volumes de ce catalogue sont déjà publiés. La forme adoptée est l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. La première série va de 1800 à 1873, la seconde série va de 1874 à 1883. Cette dernière série est arrivée à la lettre P. Cette œuvre bibliographique est considérable et universellement réputée. Elle a valu à la Royal Society les félicitations des savants du monde entier, en même temps que l'expression d'un double vœu : voir compléter à brève échéance l'index alphabétique par une table méthodique des matières, voir continuer l'œuvre entreprise par un enregistrement au jour le jour des œuvres nouvelles. La Royal Society nomma un comité spécial pour l'étude des questions relatives à la bibliographie future (1). C'est à l'invitation de ce comité que s'est rendu le Bureau de l'Institut international de Bibliographie.

L'ordre du jour comportait l'exposé des travaux de la Conférence bibliographique de Bruxelles et l'examen des questions relatives à la Classification décimale, à l'organisation de la coopération bibliographique internationale et à la convocation d'une réunion de délégués officiels des différents gouvernements, en vue d'amener une action

(1) Ce comité est composé de MM. Prof. Armstrong, Mr. Blanford, Mr. H. T. Brown, Mr. Christie, Prof. Forsyth, Prof. Lapworth, Mr. Lockyer, Prof. McLeod, Dr. Mond, Prof. Rücker, Mr. Salvin, Prof. Weldon, and Prof. Vines ; le Prof. Armstrong en est le Président. Le Président de la Royal Society, sir J. Lister et les membres du Bureau sir J. Evans, Prof. M. Foster, Lord Rayleigh et le Prof. Frankland en sont membres ex officio. — Voir un historique des travaux du Comité dans l'adresse du Président de la Royal Society reproduit dans la revue anglaise *Nature* du 5 décembre 1895, p. 110. Nous publions plus loin *in extenso* le texte du rapport présenté récemment sur ses travaux.

commune des Etats. Le comité de la Royal Society, qui désire limiter son intervention dans le domaine bibliographique au catalogue des travaux relatifs aux sciences naturelles et à quelques branches spéciales des sciences appliquées, considère comme tous ceux, qui ont assisté à la Conférence de Bruxelles, que la question de la classification est une question fondamentale. Plusieurs membres de son comité ont, à titre individuel, fait des déclarations en faveur de la Classification décimale. Toutefois, le comité, comme tel, ne croit pas pouvoir trancher seul cette question, pas plus d'ailleurs que celle de l'organisation coopérative des travaux bibliographiques. Dans une matière d'un caractère aussi nettement international, il lui déplairait de préjuger la question sans tenir compte de l'avis d'hommes autorisés de tous les pays. C'est pourquoi un Congrès scientifique, au sens que la Royal Society donne au mot « sciences », statuerait utilement sur ces matières. Un Congrès général de cette nature est d'autant plus nécessaire que déjà divers Congrès scientifiques internationaux et quelques grandes associations se sont préoccupés de bibliographies particulières, tels les Congrès des Mathématiciens, celui des Zoologistes, celui des Géologues, celui des Physiologistes et celui des Chimistes. Il importe de ne pas gaspiller les ressources d'hommes et d'argent et de ne pas renoncer à une œuvre synthétique et complète faute d'entente et de subordination des efforts à un programme d'ensemble.

Les délégués de l'Institut de Bibliographie se sont déclarés, en principe, partisans de toute réunion pouvant amener une action commune dans le domaine de la Bibliographie scientifique. Ils ont fait remarquer toutefois que le problème bibliographique n'était pas limité aux sciences naturelles, qu'il s'étendait à d'autres groupes importants des connaissances humaines, telles les sciences historiques, géographiques, philologiques et linguistiques, sociologiques et juridiques, et tout ce qui est du domaine de la religion, de la philosophie, des arts, de la littérature, de la médecine, de la technologie. La connexité des sciences, l'impossibilité de distinguer en pratique la science pure de la science appliquée, telle la chimie industrielle de la chimie pure ou la médecine de la physiologie, font de l'unité du Répertoire bibliographique une impérieuse nécessité.

Les membres du Comité anglais ont déclaré qu'un Congrès international réunira à Londres au mois de juillet prochain les délégués officiels des gouvernements et la Société Royale revendique l'honneur d'amener les groupes scientifiques de tous les pays à adhérer à un programme définitif de Bibliographie des sciences exactes.

Il y a lieu de croire que le gouvernement de la Belgique, qui vient de faire siennes les décisions de la Conférence de Bruxelles en reconnaissant l'Office international de Bibliographie, saura, en cette occasion, concerter son action avec celle du gouvernement anglais. La réunion de délégués officiels des puissances, que la Belgique a annoncé de son côté dans sa notification aux Etats de la création de l'Office de Bibliographie, pourrait se combiner avec la réunion anglaise, moyennant une entente des deux gouvernements. L'Institut international de Bibliographie sera représenté à cette réunion par ses délégués et préparera pour le mois de juillet des rapports détaillés sur les questions qui y seront discutées. Il attendra lui-même cette date, d'ailleurs très rapprochée, pour donner à la bibliographie des sciences exactes une impulsion décisive; quant aux autres sciences, tout l'effort immédiat de l'Institut tendra à amener la constitution dans d'autres domaines des connaissances de groupements analogues à celui dont la Royal Society veut prendre l'initiative pour les sciences pures.

La réception particulièrement aimable que le comité de la Royal Society, présidé par Sir J. Lister, a fait aux délégués de l'Institut international de Bibliographie a montré toute la sympathie des savants anglais pour cet Institut. M. Armstrong, « Chairman » du comité, s'est fait l'interprète de cette sympathie en demandant à ses collègues de voter des félicitations aux fondateurs de la nouvelle œuvre. M. Charles Richet, vice-président de l'Association française pour l'avancement des sciences, s'était rendu spécialement à Londres pour assister à cette importante réunion. Il a déclaré être en complète communauté de vue avec le bureau de l'Institut international de Bibliographie, et a annoncé qu'il était autorisé à faire la même déclaration au nom de l'Association française, qu'il représentait. Antérieurement déjà M. Richet et M. Foster, secrétaire perpétuel de la Royal Society, s'étaient rencontrés à Bruxelles, à l'Office de Bibliographie. Chargés l'un et l'autre par le CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHYSIOLOGIE de proposer un classement des matériaux scientifiques relatifs à cette science, ils s'étaient ralliés à l'idée d'adopter un système de classification commun à toutes les branches des sciences (1).

Quant à l'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES (A. F. A. S.), qui s'était elle-même préoccupée de la réforme

(1) Nous publions plus loin *in extenso* dans nos Faits et Documents, le rapport présenté au dernier Congrès international de Physiologie, rapport qui indiquait déjà la Classification décimale comme le système commun à adopter ultérieurement.

bibliographique (1), sans toutefois envisager le problème du Répertoire et de sa classification, elle est dès à présent décidée, nous venons de le dire, à soutenir de toutes les forces de sa grande influence, l'œuvre entreprise par l'Institut international de Bibliographie. Déjà à la Conférence de Bruxelles, elle avait spécialement délégué son actif et zélé secrétaire général, M. le professeur Gariel, dont la très ferme volonté d'aboutir à une solution n'a pas peu contribué à la création de notre Institut sur ses bases actuelles. Depuis, le Conseil général de l'A. F. A. S. a fait siennes les propositions votées par la Conférence de Bruxelles et a résolu d'en préconiser l'adoption par le public scientifique français. Ce ne sont pas là promesses platoniques : M. Charles Richet, vice-président de l'A. F. A. S. et M. Gariel, son secrétaire général, ont commencé une active campagne de propagande (2).

Mais l'œuvre entreprise par l'Institut international de Bibliographie n'a pas seulement besoin du concours des hommes de sciences, il lui faut encore celui des bibliographes et des bibliothécaires.

Dès avant la Conférence de Bruxelles, lui était acquis le concours de l'Association des Bibliothécaires Américains (A. L. A.). Il a été décidé depuis qu'une section américaine de l'Institut serait formée sous la présidence de M. M. Dewey et qu'elle poursuivrait ses travaux en connexion avec la section bibliographique de l'A. L. A. qui compte parmi ses membres un grand nombre de bibliographes (3).

Le zèle admirable dont les Américains font preuve à l'égard des travaux de coopération bibliographique, — le *Poole Index to the Periodicals*, qui contient actuellement le dépouillement de six mille volumes de revues, est, en effet, un travail purement coopératif — est pour l'Institut un gage de succès au-delà de l'Atlantique. En Angleterre, la Librarian Association of the United Kingdom (L. A. U. K.) et la Bibliographical Society groupent les bibliothécaires et les bibliographes. Une entrevue a eu lieu à Londres entre les membres du Bureau de l'Institut et quelques membres appartenant à ces deux associations. Il y a été question d'une réunion à Bruxelles du meeting

(1) V. plus loin la communication faite à la Conférence de Bruxelles, par M. C.-M. Gariel.

(2) V. notamment les articles dans la *Revue scientifique*, dans la *Revue générale des sciences* et dans la *Nature* que nous citons ci après.

(3) V. plus loin une note détaillée sur l'organisation et les travaux de l'A. L. A.

annuel de la L. A. U. K. au moment où s'y réunirait la Conférence de l'Institut. Toutefois aucune décision ferme n'a encore été prise à cet égard. L'adhésion à l'Institut en qualité de membres effectifs de M. Welch, vice-président de cette association et membre du conseil de la Bibliographical Society ainsi que celle de M. Mac Alister, secrétaire de cette même association, prouvent toute la sympathie que l'œuvre de l'Institut a acquise en Angleterre.

En Autriche, une association de bibliothécaires est sur le point d'être fondée et des premières démarches personnelles ont été faites qui permettent aussi d'augurer que le Répertoire universel trouvera une précieuse collaboration auprès de la jeune société. M. le conseiller aulique chevalier von Hartel, directeur de la Hof-Bibliothek et M. Grassauer, directeur de la Bibliothèque de l'Université, s'intéressent tout particulièrement aux travaux de l'Institut. En Hongrie, la création d'une société bibliographique en connexion avec l'Institut international est chose décidée. Une société analogue est projetée en Russie. M. Lisowski s'y est offert pour organiser ses travaux en connexion avec ceux de l'Institut. Il s'est prononcé en faveur de la classification décimale, particulièrement précieuse pour la diffusion de la littérature slave à l'étranger à cause de l'intelligibilité internationale de ses symboles chiffrés. Cette dernière considération a aussi vivement frappé le bibliographe de la littérature tchèque, M. Urbanek.

L'adhésion, à un plan de Bibliographie internationale, des éditeurs et de tous ceux qui ont à défendre les droits de la propriété intellectuelle était particulièrement désirable. Le Bureau de l'Institut avait délégué deux de ses membres au 17^e Congrès de l'Association artistique et littéraire internationale, tenu à Dresde du 20 au 28 septembre dernier. Ces délégués ont exposé au Congrès les résolutions votées par la Conférence de Bruxelles et lui ont fait part de la création par le Gouvernement belge d'un Office international de Bibliographie. Sur la proposition de son secrétaire général, M. Jules Lermina, auteur d'un rapport sur la question, le Congrès a émis un vœu en faveur de l'élaboration d'un Répertoire bibliographique universel (1). MM. Pouillet et Lermina, Président et Secrétaire de l'Association ainsi que MM. Morel et Röthlisberger, Directeur et Secrétaire du Bureau de l'Union internationale pour la protection de la propriété

(1) Voir le rapport de M. Jules Lermina dans le *Droit d'auteur*, 15 août 1895, p. 109, et le compte-rendu du Congrès dans la même revue, 15 octobre 1895.

artistique et littéraire, à Berne, sont devenus membres effectifs de l'Institut international de Bibliographie (1).

Cependant l'appui moral que l'Institut a rencontré auprès de groupes si divers et si directement intéressés au succès du Répertoire bibliographique universel serait insuffisant par lui-même si, de la théorie, les vœux et décisions de la Conférence n'arrivaient à la réalisation effective. C'est là, en effet, le but dernier de toutes les discussions, de toutes les délibérations et de toute la propagande de l'Institut.

Entre les travaux commencés par l'Office international de Bibliographie alors qu'il n'en était encore qu'à la phase expérimentale et ceux qu'il effectue depuis sa reconnaissance officielle, il n'y a pas eu de solution de continuité. C'est dire que le collationnement et le classement des notices bibliographiques se poursuit activement à Bruxelles. Un personnel d'employés y assiste matériellement vingt-cinq collaborateurs occupés à la fois du classement des matériaux et des développements à apporter aux tables de la Classification décimale. C'est par des groupes de spécialistes travaillant avec le concours de l'Office international que la Bibliographie générale sera poursuivie et c'est là une garantie de sa valeur scientifique. Les premières publications sont commencées, divisées par sciences. Ce sont les suivantes :

BIBLIOGRAPHIA PHILOSOPHICA [016.105], couvrant toute la première partie de la classification décimale relatives aux sciences philosophiques. Elle a été confiée à l'Institut philosophique de Louvain.

BIBLIOGRAPHIA SOCIOLOGICA [016.305], couvrant toute la troisième partie de la classification décimale : Economie politique, Statistique, Droit, Instruction, Education et toutes les autres sciences sociales. Elle a été confiée au Bureau sociologique de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIA ASTRONOMICA [016.520.5], couvrant la partie de la classification décimale relative à l'Astronomie, la Météorologie, la Géodésie et la Physique du globe. Elle est confiée à la Société belge d'Astronomie.

Ces trois bibliographies sont périodiques. Elles embrassent l'inté-

(1) Les adhésions à l'Institut des présidents et secrétaires des grandes associations internationales sont particulièrement précieuses. Elles marquent bien le caractère de fédération bibliographique que l'Institut a revêtu dès son origine. Aux adhésions de cette nature déjà citées, il faut ajouter celle de M. von Liszt, Président de l'Union internationale du Droit pénal et celle de M. E. Lehr, Secrétaire de l'Institut de Droit international.

gralité des matières qui concernent leurs branches : livres, mémoires, articles de revues et documents officiels.

Le Bureau de l'Institut a décidé de publier à l'avenir, en annexe au présent Bulletin, une « Bibliographia bibliographica » périodique inventoriant à mesure qu'ils paraissent, les bibliographies spéciales et les catalogues de bibliothèque. D'autres recueils périodiques sont mis à l'étude pour paraître prochainement. Ce sont : la « Bibliographia anatomica » [016.611.05], la « Bibliographia physiologica » [016.612.05] et la « Bibliographia philologica » [016.405].

Le concours du Bureau géologique de Bruxelles est acquis. Ce bureau bibliographique, organisé depuis plusieurs années, grâce à l'initiative de M. Michel Mourlon, membre secrétaire du Conseil de direction de la Commission géologique et membre de l'Office de Bibliographie, publiera prochainement une « Bibliographia geologica ».

D'autre part, les négociations engagées avec le Bureau bibliographique international de Zoologie ont abouti, comme on pourra le lire dans la note que nous publions ci-après. Ce bureau, qui vient de s'installer à Zurich, a été créé à la suite d'un vote unanime du 3^e Congrès international de Zoologie tenu à Leyde. Sa direction est confiée à M. H. H. Field, sous le contrôle d'une Commission internationale nommée par ce même Congrès. Le Bureau zoologique s'est affilié à l'Institut international de Bibliographie et a accepté la classification décimale. Il va publier un recueil périodique sous le nom de *Bibliographica zoologica*, — dénomination générique adoptée par l'Office international de Bibliographie, — et un répertoire sur fiches qui fera partie intégrante du Répertoire universel. C'est là un fait dont l'importance est grande. Le nouveau bureau, en effet, est patronné et subsidié par l'American Society of Naturalist, par l'American Association for the Advancement of Science, par l'Elisabeth Thompson Science Fund et par l'American Society of Microscopist. Parmi les savants qui ont attaché leur nom à la réussite de cette entreprise, il convient de citer MM. Samuel, H. Scudder, H.-P. Bowditch, Carus, F. Osborn, E.-A. Andrews, J. Sidney Hikson, R. Blanchard, P.-P.-C. Hoeck, W. Schimkewitsch, A. Laug.

Il y a lieu de compter sur l'adhésion à brève échéance, d'autres groupes importants, parmi lesquels nous citerons le Bureau international de la Littérature chimique, organisée par le 1^{er} Congrès international de chimie, appliquée en 1894, qui négocie actuellement son affiliation à l'œuvre du Répertoire bibliographique universel et le

Musée des Photographies documentaires qu'un groupe important d'hommes de science et d'artistes a fondé récemment à Paris.

Tel est le bilan de l'activité de l'Institut international de Bibliographie pendant ses quatre premiers mois d'existence. Cette simple énumération des résultats déjà obtenus est assurément encourageante (1).

(1) Nous énumérons plus loin les revues, les bibliographies et les bibliothèques qui ont adopté jusqu'ici la Classification décimale. Voy. l'article intitulé : *Classification décimale*.

Création à Bruxelles

D'UN

Office International de Bibliographie (1)

[1910.6]

RAPPORT AU ROI.

SIRE,

La Conférence internationale de bibliographie, qui s'est réunie à Bruxelles les 2, 3 et 4 septembre dernier, sous le patronage du gouvernement, vient de lui transmettre, ainsi qu'aux gouvernements étrangers, les résolutions qu'elle a votées relativement à l'organisation d'un Répertoire bibliographique universel.

La Conférence a déclaré d'abord qu'il y avait lieu de reconnaître l'existence d'une distinction essentielle entre les catalogues plus ou moins complets, plus ou moins systématiques que possèdent les grandes bibliothèques et le répertoire bibliographique universel. Les catalogues sont limités à l'inventaire des dépôts spéciaux; le répertoire, au contraire, embrasse l'ensemble de la production scientifique, littéraire et artistique de tous les temps et de tous les pays; il comprend l'inventaire des articles contenus dans les revues et dans les publications des sociétés savantes aussi bien que celui des livres, brochures et manuscrits.

La Conférence a, en conséquence, émis le vœu de voir consacrer

1) *Moniteur belge* du 17 septembre 1895.

cette distinction essentielle par la création d'un service bibliographique distinct du service des bibliothèques et de leurs catalogues. Un pareil service ne pourrait être complètement assuré à l'initiative privée, abandonnée à ses propres forces.

La tâche d'un Office international de bibliographie est, en effet, considérable: collationner, classer méthodiquement par ordre de matières et publier les notices bibliographiques concernant les ouvrages de toute langue et de toute catégorie scientifique, en les imprimant sur fiches, de façon à pouvoir multiplier à l'infini les exemplaires du répertoire qu'il formerait et en doter simultanément tous les centres intellectuels. Pour réaliser une telle entreprise et lui faire produire tous ses fruits, il importe que l'appui moral et financier des gouvernements lui soit assuré. C'est dans cette pensée que la Conférence a demandé la reconnaissance officielle, par la Belgique et par les autres Etats, de l'Office international de bibliographie qui fonctionne actuellement à Bruxelles. Cet Office, créé avec le concours désintéressé d'importants groupes scientifiques belges et étrangers, grâce aux libéralités privées et de commun accord avec les inventeurs américains de la classification décimale, a commencé l'élaboration d'un répertoire universel. Il est placé aujourd'hui sous le contrôle scientifique d'une Association qui recrute ses membres parmi les bibliographes et les savants de tous les pays et que la Conférence, avant de se séparer, a fondée pour poursuivre et développer son œuvre sous le nom de « Institut international de bibliographie ».

Appréciant les nombreux avantages que présentera l'élaboration du Répertoire bibliographique universel pour les hommes d'études, les bibliothèques et les praticiens, et considérant la précieuse collaboration que trouveront notamment les membres du parlement et des administrations publiques dans un répertoire universel toujours tenu au courant des publications nouvelles, j'ai l'honneur, Sire, de proposer à Votre Majesté, dont la haute initiative a assuré déjà la création du service des périodiques à la Bibliothèque royale, de faire un accueil également favorable à la demande de l'Institut international de bibliographie qui s'est fait auprès du gouvernement l'organe de la Conférence.

En prenant l'initiative de la reconnaissance officielle de l'Office international de bibliographie, votre gouvernement fixera dans notre pays une institution qui pourra devenir, à brève échéance, l'organe principal de la vie intellectuelle des peuples. L'existence en est dès à présent assurée par la donation que les fondateurs de l'Office interna-

tional lui font de quatre cent mille fiches représentant le travail considérable déjà accompli.

Tels sont, Sire, les motifs du projet d'arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à la haute approbation de Votre Majesté.

Le Ministre de l'intérieur
et de l'instruction publique,
F. SCHOLLAERT.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Voulant donner une nouvelle preuve de Notre sollicitude pour tout ce qui peut contribuer au progrès des sciences et des lettres ;

Considérant les vœux émis par la Conférence bibliographique internationale de Bruxelles et communiqués au gouvernement par le bureau permanent de l'Institut bibliographique international ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. — Il est créé à Bruxelles, sous le nom d'Office international de bibliographie, un bureau ayant pour objet l'établissement et la publication d'un répertoire bibliographique universel, le service de ce répertoire et l'étude de toutes les questions relatives aux travaux bibliographiques.

ART. 2. — L'Office international de bibliographie se compose de membres effectifs et de membres associés belges ou étrangers.

ART. 3. — Le nombre de membres effectifs de l'Office est fixé à cinq.

Ces membres sont nommés par Nous (1).

(1) En exécution de l'art. 3 de cet arrêté royal, ont été nommés membres effectifs de l'Office international de Bibliographie, par arrêté royal en date du 23 décembre 1895 (*Moniteur* du 25 décembre) :

MM. Descamps, sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique, président de l'Institut bibliographique international ; Vanderhaeghen, membre de l'Académie royale de Belgique, bibliothécaire en chef de l'université de Gand ; Murlon, membre de l'Académie royale de Belgique, membre secrétaire du conseil de direc-

Il sera pourvu par Nous, l'Office entendu, aux vacances qui viendraient à se produire dans le corps des membres effectifs.

ART. 4. — Les nominations des membres associés belges ou étrangers, dont le nombre n'est pas limité, sont faites par les membres effectifs et soumises à Notre approbation.

ART. 5. — L'Office nomme directement le personnel rétribué nécessaire à ses travaux.

ART. 6. — Le gouvernement mettra à la disposition de l'Office un local approprié et subviendra, dans une mesure à déterminer par Nous, aux frais occasionnés par ses travaux.

ART. 7. — Chaque année l'Office fait rapport au gouvernement sur la marche de ses travaux et rend compte de l'emploi des fonds mis à sa disposition.

ART. 8. — L'Office arrête son règlement d'ordre intérieur qui sera soumis à l'approbation de Notre Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.

ART. 9. — Notre Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 12 septembre 1895.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'intérieur
et de l'instruction publique,
F. SCHOLLAERT.

tion de la commission géologique ; Otlet, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, membre du bureau permanent de l'Institut bibliographique international ; De Wulf, docteur en droit, en philosophie et lettres, professeur agrégé à l'université de Louvain, secrétaire du sommaire idéologique des ouvrages et des revues de philosophie.

Exposé des propositions

votées par le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Bordeaux, août 1895 (*).

[010.1.]

La création d'un Répertoire bibliographique universel par fiches répondra à un besoin très vivement senti et présentera un intérêt capital.

Malheureusement nous ne pouvons prévoir quand il sera terminé, ni même quand il sera commencé. Les Répertoires spéciaux qui existent et dont ceux commencés à Bruxelles offrent un intéressant exemple sont pour le moins très rares. Aussi pendant de longues années encore, cela est au moins à craindre, devra-t-on pour les recherches bibliographiques avoir recours aux tables des matières des Revues et des publications diverses.

Nous ne revenons point ici sur l'inconvénient qu'il y a à devoir feuilleter un nombre de tables quelquefois considérable : la question a déjà été signalée à la Conférence, et je crois que tout le monde est d'accord. Mais, lors même qu'il ne s'agit que d'un volume, ces recherches sont trop souvent peu commodes : je ne parle pas ici des recherches dans une table classée par ordre alphabétique de noms d'auteurs, mais de recherches ayant trait à un sujet déterminé.

Si la table par ordre de matières est classée rigoureusement par ordre alphabétique, la difficulté est évidente et il n'y a pas lieu d'insister, car on connaît bien rarement le titre exact du mémoire ou de l'article que l'on désire consulter, on sait seulement quel sujet il traite ; mais des tables ainsi composées sont fort rares, et presque toujours il s'agit de tables analytiques. Très souvent ces tables sont

(*) Cette communication a été faite à la Conférence bibliographique internationale de Bruxelles par M. le professeur C. M. Gariel, secrétaire de l'Association française pour l'avancement des sciences.

rangées par ordre alphabétique d'après le mot qui caractérise le sujet traité ; si ces tables étaient bien faites, elles seraient faciles à consulter, puisque l'on n'aurait qu'à se reporter au rang alphabétique du mot correspondant au sujet que l'on a en vue. Si le travail considéré comprend plusieurs sujets, il devrait figurer, à autant de places, au rang alphabétique de chacun des mots caractérisant chacun de ces sujets. Enfin si, ce qui arrive souvent pour les publications étendues, un très grand nombre de travaux ont trait au même sujet et si, par conséquent, la table contient de très nombreuses indications sous la même rubrique, ce qui augmente la durée des recherches, il est bon d'avoir établi des subdivisions dans cette série, chaque subdivision comprenant des travaux ayant un côté commun ; une rubrique secondaire commune sera appliquée à cette subdivision et les diverses subdivisions seront rangées d'après l'ordre alphabétique de ces rubriques secondaires.

Mais pour que des tables ainsi construites puissent être consultées fructueusement, sans perte de temps, il faut absolument que les rubriques aient été bien choisies, qu'elles indiquent bien réellement le sujet traité dans les articles correspondants.

Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que la personne chargée de la rédaction de la table lût tous les mémoires dont il s'agit de classer les titres, ce qui demanderait beaucoup de temps ; il faudrait, en outre, qu'elle eût la compétence nécessaire pour apprécier chacun de ces travaux. Il faut bien le dire, il en est bien rarement ainsi : les rédacteurs des tables sont incompetents, ne lisent pas les travaux et classent d'après le titre seul, choisissant à peu près au hasard le mot qui leur paraît le plus important. Souvent, trop souvent, le mot choisi n'est pas celui qui aurait dû être mis en évidence ; quelquefois même le titre adopté est trop général et ne contient pas le mot qui caractérise vraiment le sujet, de telle sorte que l'erreur dans ce cas est imputable, non au rédacteur de la table, mais à l'auteur lui-même, cela est vrai ; mais l'erreur n'en existe pas moins.

Ces difficultés seraient évitées, et les tables de matières pourraient être bien faites pratiquement, si les auteurs indiquaient eux-mêmes les mots suivant lesquels leurs travaux doivent être classés, car nul ne sait mieux qu'eux le point essentiel du sujet qu'ils ont traité.

Est-il possible d'arriver à un semblable résultat par un procédé aisément réalisable qui pourrait être adopté par tout le monde ? C'est la question qui, après avoir fait l'objet d'un rapport présenté par une

Commission spécialement nommée à cet effet (1), a été discutée au Congrès tenu à Bordeaux, du 4 au 9 août 1895, par l'Association française pour l'Avancement des Sciences. Nous nous bornerons à indiquer les conclusions qui ont été adoptées.

La première conclusion invite les auteurs à supprimer des titres tous les mots vagues et généraux qui n'apprennent rien sur le sujet traité, tels que : *Contribution à l'étude de...* — *Note sur...* — *Recherches sur...* — etc.; d'autre part, il est utile, nécessaire, que le titre, débarrassé des expressions parasites, indique nettement le sujet traité et contienne un ou plusieurs mots qui puissent le caractériser absolument.

Ce sont là des conseils faciles à suivre, qui ne demandent pour être appliqués qu'un peu de bonne volonté de la part des auteurs et auxquels on peut espérer qu'ils se rendront, lorsque leur attention sera appelée spécialement sur l'avantage qui en résultera pour tous dans la pratique.

Comment, d'autre part, l'auteur pourra-t-il, devra-t-il indiquer dans le titre de son travail le mot ou les mots qu'il considère comme caractérisant exactement le sujet qu'il a traité. Il y avait là à choisir une disposition matérielle, assez simple pour pouvoir être appliquée immédiatement par tout le monde, et ne présentant, au point de vue typographique, ni difficulté matérielle, ni augmentation de dépense. A ces conditions seulement, on pourrait espérer que le système proposé aurait des chances d'être accepté d'une manière générale par les auteurs et de ne pas être rejeté par les éditeurs.

Nous ne nous arrêterons pas à signaler les divers procédés qui ont été examinés et discutés et qui ont été rejetés pour des raisons diverses, et nous dirons seulement que la disposition qui a été adoptée consiste à souligner par un trait (par un filet, en typographie) le mot sur lequel il importe d'appeler l'attention.

Cette disposition a paru satisfaisante à toutes les conditions et, tout au plus, au début, l'œil du lecteur sera-t-il un peu étonné par les traits qu'il verra sous certains mots.

(1) Cette Commission était composée de MM. le Dr MARCEL BAUDOIN, directeur de l'Institut international de Bibliographie scientifique à Paris; R. BLANCHARD, secrétaire général de la Société zoologique de France; Professeur GABRIEL, secrétaire du Conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences; Professeur RICHER, directeur de la *Revue scientifique*; Dr A. CARTAZ, secrétaire adjoint du Conseil de l'Association française, rapporteur. Le rapport a été publié dans le n° 73 des *Informations et Documents divers* de l'Association française.

S'il y a plusieurs mots qui doivent être signalés pour servir de rubriques différentes dans la table, chacun d'eux devra être souligné. Mais, si, comme nous l'avons indiqué, l'un des mots doit servir de rubrique secondaire pour une subdivision à établir, dans la table, dans un sujet caractérisé par une rubrique principale, il importe de pouvoir le faire comprendre; à cet effet, le mot correspondant sera souligné à moitié de sa longueur; et même si l'on veut pousser plus loin la subdivision, on mettra un point sous le mot qui correspond à la rubrique tertiaire correspondante.

Ainsi le titre suivant :

Des hématozoaires du paludisme chez l'enfant.

voudra dire que, dans la table, le travail devra figurer au mot PALUDISME; que les sujets compris sous cette rubrique étant très nombreux et étant rangés dans plusieurs divisions, ce travail sera placé dans celle qui a pour rubrique HÉMATOZOAIRES, et, dans cette division, à la subdivision définie par le mot ENFANT.

Il est clair que, avec des indications ainsi comprises, le rédacteur de la table, sans aucune connaissance spéciale, pourra faire celle-ci d'une manière absolument satisfaisante et telle qu'elle sera consultée fructueusement et sans aucune perte de temps.

Il est donc à désirer que ces propositions soient adoptées d'une manière générale; il suffit pour cela que les présidents de quelques grandes sociétés, les secrétaires de la rédaction de quelques revues importantes, les éditeurs de grandes publications périodiques adoptent cette idée et demandent aux auteurs de l'appliquer; ceux-ci ne s'y refuseront certainement pas. Espérons que, d'ici peu, nous verrons des applications de ces règles dans quelques publications et nous sommes convaincus que, lorsque le mouvement sera commencé, il ne s'arrêtera pas et que ces dispositions si simples seront universellement adoptées.

Bien que, lorsque l'Association française a étudié cette question, elle se proposât seulement de rendre plus facile et plus satisfaisante la rédaction des tables de matières, les propositions qu'elle a faites, la dernière surtout, pourrait rendre service dans l'application de la classification décimale qui a été étudiée dans cette Conférence.

Pour celle-ci, en effet, un point essentiel sera de déterminer exactement le symbole numérique sous lequel devra être classé un travail déterminé. Connaissant nettement le sujet et, par suite, le mot correspondant, le dictionnaire de référence donnera immédiate-

ment le symbole. Mais encore faut-il que le mot choisi soit bien celui qui convient, et, dès lors, les difficultés sont les mêmes que celles que nous avons indiquées pour les tables de matières et elles ne peuvent être évitées d'une manière certaine que par l'auteur du travail. Celui-ci, il est vrai, pourrait indiquer directement le symbole numérique qui convient, mais il faudrait qu'il possédât ou pût consulter le dictionnaire de référence; comme ce cas sera loin de toujours se présenter, il sera bon, pour éviter toute erreur, que l'auteur signale d'une manière quelconque le mot ou les mots qui permettront de classer convenablement son travail. Dès lors, on le voit, la question est la même que celle qui a été étudiée par l'Association française et la règle qu'elle a proposé d'adopter d'une manière générale trouve ici son application.

Comme l'application de cette règle et sa généralisation ne dépendent que de la bonne volonté des auteurs et des éditeurs, elle aura d'autant plus de chance d'être adoptée qu'elle aura été approuvée par un plus grand nombre de personnes ou de Sociétés. En particulier, l'approbation de la Conférence bibliographique internationale, dont les membres ont une compétence spéciale, aurait une importance particulière. C'est pourquoi nous vous demandons de vouloir bien voter la proposition suivante :

La Conférence émet le vœu que les propositions adoptées par l'Association française pour l'avancement des sciences, réunie à Bordeaux en août 1895 et relatives aux indications à fournir par les auteurs pour les titres des travaux scientifiques, soient acceptées d'une manière générale (1).

C.-M. GARIEL.

(1) La Conférence a émis un vœu conforme.

Les fiches du Répertoire Bibliographique Universel

Format. — Rédaction. — Mode de Publication.

M. Herbert Haviland Field, nous adresse une lettre très intéressante, qui attire notre attention d'une manière toute spéciale sur le format des fiches que devra adopter le Répertoire bibliographique. Voici les passages principaux de cette lettre.

« ... En ce qui concerne la Classification Décimale, il est possible, je dirai même probable, que nous adoptions le système de M. Dewey (1). Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier à fond son application à la Zoologie et à l'anatomie; mais nous sommes assurément tout disposés à faire des sacrifices considérables en vue d'une entente générale.

» Quant à la forme des fiches, cependant, nous n'avons plus la moindre hésitation; et, comme notre manière de voir est tout à fait opposée à la vôtre, je tiens à vous faire connaître les motifs qui ont amené cette décision. Vous jugerez alors si nous avons été bien inspirés.

» La forme de fiche que l'on devrait choisir dépend évidemment de deux considérations : 1^o de la commodité des fiches en soi, et 2^o de sa correspondance avec le modèle déjà adopté dans la plupart des bibliothèques.

» Je me suis donc mis à recueillir autant d'avis que possible sur la première de ces questions, à savoir quelle est la forme de fiche la plus commode? La diversité des préférences m'a d'abord beaucoup étonné, elle m'a effrayé même. En Europe, et surtout en France, on s'est rallié à une forme de fiche plus haute que large, et pourtant j'ai

(1) Depuis la réception de la présente lettre, l'adhésion du Bureau zoologique à la Classification décimale est chose décidée. Voir la note du bureau zoologique publiée plus bas.

rencontré à Paris même des personnes ayant une compétence toute spéciale, qui se sont prononcées pour la fiche large. Mon enquête préliminaire semblait donc indiquer une forme de fiche à peu près comme la vôtre. Ce résultat tenait à ce que j'avais manqué de consulter les Américains, car une étude de l'ensemble des conditions a renversé tout cela. Voici les faits qui nous ont fait en revenir.

» En Europe il n'y a aucun modèle unique adopté par toutes les bibliothèques. Admettons qu'il y ait 20 bibliothèques, y en a-t-il deux ayant le même modèle ? J'en doute ; et l'enquête à laquelle je me suis livré confirme cette opinion. C'est-à-dire qu'il n'y en a pas un dixième possédant des fiches semblables ; tandis que le modèle américain est presque universellement adopté partout en Amérique. D'après des renseignements puisés au Library Bureau, il me semble probable que le modèle américain l'emporte même en Europe sur n'importe quelle autre forme de fiche.

» Admettons que le nombre des bibliothèques des deux côtés de l'Atlantique soit à peu près égal, la clientèle pour le modèle américain serait au moins dix fois plus nombreuse que pour le vôtre. Mais la statistique des livres dans les bibliothèques du monde, qui a été publiée par la *Pall Mall Gazette*, de Londres (sept. 1891), montre qu'en Europe il existe 21 millions de livres, en Australie 1 million, et en Amérique 50 millions !! Cette disproportion s'augmentera certainement dans l'avenir. M. Brown-Goode, Assistant-Secrétaire de l'Institution Smithsonienne, avec lequel j'ai eu l'occasion de causer sur ces questions, m'a raconté que la vente en Amérique de plusieurs grands recueils anglais, notamment l'*Encyclopædia Britannica*, dépassait de beaucoup celle effectuée en Angleterre.

» Du reste, l'emploi des catalogues à fiches est infiniment plus étendu parmi les bibliothèques américaines et il s'est généralisé parmi les particuliers d'une manière dont nous n'avons ici guère d'exemple. Cette clientèle, la plus nombreuse et la plus compacte qui existe et celle qui pourrait le mieux supporter les frais, serait à jamais fermée à toute entreprise qui tenterait de créer un modèle nouveau (1).

» Or, si nous avons choisi par malheur un autre modèle, tous nos efforts auraient été stériles, ou auraient fait l'effet d'une goutte d'eau dans la mer. En adoptant cependant le modèle américain, nous serons

(1) D'après les renseignements fournis au Bureau de l'Institut, le nombre de fiches du type arrêté par l'A. L. A. vendues en 1894 par les diverses succursales du Library Bureau s'élevait à un milliard environ.

à même de marcher d'accord avec nombre de bureaux qui existent déjà ou qui sont en voie de formation. Nous publierons dès l'année prochaine, non seulement une bibliographie zoologique, mais aussi une bibliographie anatomique et des amis en Amérique nous ont promis les ressources nécessaires pour créer incessamment un bureau physiologique. Les botanistes n'ont pas été moins actifs, et l'Association américaine a déjà nommé une commission qui se propose d'adjoindre à notre bureau une section pour la botanique. En attendant, ils publient régulièrement des fiches de tout ce qui paraît aux Etats-Unis. Ils conservent la composition de leur index, de sorte qu'on peut réimprimer au besoin.

» Le Bureau d'Agriculture fait aussi une publication sur fiches ; mais tout ceci n'est que fort peu de chose à côté des préparatifs qu'on fait pour l'établissement d'un index universel pour toutes les sciences, préparatifs auxquels les Américains et surtout l'Institut Smithsonienne s'intéresse d'une manière spéciale.

» Enfin, j'ai pu me convaincre que le modèle américain ne paraît incommode qu'à ceux qui ne connaissent pas les meubles *ad hoc*. Mon voyage en Amérique m'en a pleinement convaincu, si bien que j'ai rapporté quelques meubles que j'ai exposés au Congrès de Leide ; et tous ceux qui les ont examinés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs personnes qui les avaient critiqués, se sont prononcés pour leur usage.

» En somme, l'introduction du modèle américain en Europe et surtout n'est plus qu'une question de temps. Le Library Bureau a si bien compris ce fait qu'il a établi une succursale à Londres. Le résultat de ce premier essai a été si heureux qu'on a décidé la fondation d'autres bureaux dans les grandes villes du continent, en commençant très prochainement par Paris. On va installer des fabriques en Europe et on s'attend à une extension très considérable des affaires.

» Ce sont donc les raisons qui nous ont fait changer d'avis sur le modèle à adopter. J'estime qu'elles ont la même valeur pour votre entreprise et je vous prie, avec toutes les instances, de bien vouloir les prendre en considération. L'adoption d'un modèle nouveau serait fâcheuse à un autre point de vue. C'est une décision qui rendrait à jamais impossible toute entente entre votre office et ceux qui adopteront l'ancien modèle. Ils seront donc forcés, tôt ou tard, de fonder des bureaux pour des sciences qu'ils auraient pu laisser à d'autres. L'idée capitale qui domine votre entreprise comme la nôtre est de faire la bibliographie de toutes les sciences par des bureaux spéciaux fédérés de façon à pouvoir constituer ensemble un index homogène.

Si nous pouvions nous entendre sur un modèle unique, nous serions à même de nous présenter au congrès bibliographique de 1896 avec un projet bien net et nous pourrions en démontrer la possibilité.

» Dans tous les cas, j'ai la conviction que vous agréerez ces quelques observations dans le même esprit large de conciliation et de respectueuse sympathie que celui qui les a dictées. »

« En réponse à la circulaire distribuée par la Société Royale de Londres, la Faculté de médecine de l'Université Harvard a nommé une commission spéciale de bibliographie. Le rapport de cette commission a été soumis aux autres facultés de l'Université. Il en est sorti une proposition homogène qui a été adressée à la Société Royale.

» Les conclusions du rapport Harvard, dont on m'a communiqué une copie manuscrite en juin 1894, sont d'une importance très considérable, et comme elles ont beaucoup de ressemblance avec le rapport de Junker, de Vienne (voir le premier numéro du *Bulletin*, p. 47), je tiens à attirer l'attention de vos lecteurs sur la solution simple qu'elles apportent à la question de l'utilisation des bibliographies à fiches, comme catalogues de bibliothèque. Comme M. Junker aurait difficilement pu s'inspirer du rapport américain, la coïncidence est faite pour frapper les intelligences et nous convaincre de la justesse des idées exprimées.

» Dans le projet Harvard, tel qu'il a été préconisé tout d'abord, on se proposait de faire appel aux éditeurs, en les priant de faire tirer eux-mêmes des fiches pour toutes leurs publications, y compris les articles de journaux. Ces fiches constitueraient tout simplement la bibliographie. Les particuliers ainsi que les bibliothèques n'auraient qu'à s'abonner chez les éditeurs, soit aux seules fiches, soit aux publications elles-mêmes. Plus tard on a admis la nécessité d'un Bureau central pour distribuer les fiches. Je crois cependant qu'il faudra renoncer à l'idée d'utiliser uniquement comme répertoire bibliographique des fiches fournies par les éditeurs.

» Pour plusieurs sciences, parmi lesquelles il faut compter la Zoologie, une bibliographie n'a que fort peu de valeur si elle n'est pas complète. D'après les décisions de nos congrès, la loi de priorité sera désormais appliquée d'une manière rigoureuse et tout serait à refaire si l'on ne pouvait se fier à la bibliographie, même en ce qui concerne des notes publiées aux antipodes. Or, on a beau faire la propagande de cette idée par tous les moyens possibles, soyons convaincus que nous

n'arriverons jamais à faire adopter ses dispositions d'une manière universelle. On n'aura jamais de cette façon la précision de la bonne bibliographie. Cependant, pour nos bibliothèques, c'est tout autre chose, et je suis persuadé qu'on a trouvé un moyen parfaitement réalisable de leur fournir les fiches qu'elles réclament. Les bibliothèques s'abonneraient au Bureau central pour toute la série de fiches de la bibliographie, imprimées sur du carton blanc. En achetant des livres, on remplacerait les fiches blanches par celles de couleur, ce qui ferait connaître aux lecteurs si le livre qu'ils cherchent existe dans la collection. Or, les lacunes qui se produiraient forcément par suite de la négligence de tel éditeur n'auraient pas d'autre inconvénient que par le passé, car les bibliothécaires pourraient toujours ajouter au Répertoire des fiches écrites à la main.

» Les fiches blanches extraites de la bibliographie serviraient, ainsi que le dit M. Junker, de catalogue d'inventaire. Ce dernier existe déjà sous forme de catalogues à fiches dans toutes nos bibliothèques. Ce n'est donc pas seulement le lien entre la bibliographie à fiches et le catalogue d'inventaire que je viens d'exposer, c'est en même temps un moyen d'assurer une continuité complète entre les catalogues élaborés avec tant de peines par chaque bibliothèque et le catalogue de l'avenir ayant comme point de départ les répertoires bibliographiques.

» Cette considération fait ressortir une fois de plus la nécessité qu'il y a pour chaque bureau bibliographique de tenir compte de la bibliographie universelle. »

« J'ai fait plus haut quelques observations sur le format des fiches. Reste une autre question importante : la manière d'écrire les titres. Cette question n'a pas encore été discutée à Bruxelles. Cependant, il me semble que l'exposé que je viens de faire nous impose une seule solution. Il faut se rallier aux règles les plus généralement admises. Or, je ne connais pas de système qui soit aussi répandu que celui de M. Dewey, qui a été adopté il y a 8 ans par l'American Library Association et par la Library School (1). Quelques modifications de détail n'entraîneront pas de conséquences aussi graves qu'un changement de format. Je crois même qu'il convient de modifier un peu les règles pour les besoins particuliers, mais elles ne devraient pas moins servir de base à toute entreprise qui s'adresse d'une façon générale aux bibliothèques du monde.

(1) Sur la Library School. Voir plus loin une note dans le Bulletin.

» Je voudrais donc soumettre à l'Institut international de Bibliographie les propositions suivantes :

1. Une fiche blanche du format 75 × 125 millimètres, posée en longueur est adoptée comme type unique pour la bibliographie (1) ;
2. Le code de l'American Library Association servira de base pour la rédaction des fiches (2) ;
3. Un appel sera adressé aux éditeurs de tous les pays, les invitant à joindre à chacun des livres ou fascicules qu'ils mettent en vente, des fiches de couleur (bleue de préférence conformément au modèle du Library Bureau — « 331 blue »).
4. Ces fiches se rapporteront non seulement aux ouvrages séparés, mais aussi aux articles contenus dans les recueils périodiques, etc. Ils comprendront, en outre, des indications supplémentaires, préparées par les auteurs eux-mêmes sur le contenu de chaque publication. (Voy. le rapport de M. le prof. Bowditch, publié dans le journal *Science*.)

HERBERT HAVILAND FIELD.

(1) Les fiches américaines sont perforées au pied d'un trou circulaire à travers lequel peut être passé une tringle les retenant à leur place et permettant ainsi de les livrer à la consultation du public sans crainte de les voir dérober ni déplacer. Dans le numéro d'octobre 1895 du *Centralblatt für Bibliothekswesen*, M. Hans Schnorr von Carolsfeld (Munich) examine de nouveau la question des fiches imprimées pour les catalogues des bibliothèques publiques. Dans le numéro de novembre 1895, p. 489-494 de la même revue, M. Heinrich Simon (Berlin) publie un article intitulé : « Die Katalogzettel für Sonderabdrücke und Auschnitte »

(2) *Library School Rules*. 1. Card catalog. 2. Accession book rules. 3. Shelf list rules by Melvil Dewey M. A., second édition, Boston, Library Bureau, 1892. Consultez, sur la même question, l'ouvrage de Klas August Linderfeld : *Eclectic card catalog rules author and title entries*, based on Dziatzko's « Instruction », Compared with the rules of the British Museum, Cutter, Dewey, Perkins and other authorities. Boston, Charles A. Cutter, 1890.

Le Programme de l'Institut international de Bibliographie.

Objections et Explications.

[010.6]

Le programme général de l'Institut international de Bibliographie, son but, ses tendances, ses travaux déjà accomplis ont été exposés succinctement dans le premier numéro de ce Bulletin. Des objections ont été faites, des explications ont été demandées, des doutes ont parfois été émis. Il n'est pas inutile de revenir sur certains points et de fournir ainsi des arguments pour la discussion que les promoteurs de l'Institut sont heureux de voir s'élever autour de leur œuvre : une critique éclairée et bienveillante ne saurait, en effet, que la fortifier en lui signalant ses points faibles et les améliorations toujours possibles.

*
* *

L'idée d'un répertoire bibliographique universel et idéologique, embrassant dans l'unité de sa méthode et de son organisation matérielle l'ensemble des sciences, semble avoir acquis définitivement droit de cité dans l'opinion (1). Elle est l'expression d'un besoin universellement ressenti, besoin d'informations rapides, complètes, qui, par la Presse et les moyens de communication inventés en ce siècle, a reçu pleine satisfaction en ce qui concerne les renseignements de politique et d'affaires, et qui s'organise graduellement sous nos yeux pour ce qui

(1) La nécessité de bibliographies idéologiques n'est plus guère contestée aujourd'hui. Si, pour certains ordres de connaissances, le nom des auteurs est presque synonyme de celui des matières traitées, encore cela n'est-il pas général; et là aussi la difficulté reste presque entière en présence des nombreux écrits anonymes que publient les revues scientifiques.

est des renseignements d'ordre scientifique, technique et administratif.

Le Répertoire bibliographique des sciences, des lettres et des arts ne peut être conçu que comme universel. Cela résulte de ce que le savoir humain, quelque multiples que soient ses divisions et subdivisions, est foncièrement un, et qu'il n'y a, pas plus pour lui que pour la Nature, des faits isolés et absolument indépendants. Toutes les connaissances de l'homme s'enchaînent; toutes servent à toutes. De là ce desideratum indiscutable : inventorier tous les documents, écrits, livres, brochures, articles de revues, etc., relatifs à tous les sujets et dresser ainsi d'une manière continue la table des matières générale et synthétique de tout ce qui s'écrit.

Un dans son principe, le répertoire bibliographique doit être un dans sa réalisation matérielle. Sa formule pratique est celle-ci : Il y aura dans chaque grande ville, dans chaque centre intellectuel, un service bibliographique. Il sera annexé de préférence aux services des grandes bibliothèques, mais distinct de lui. Il possèdera un local où seront disposés des meubles à fiches. Ces fiches seront toutes du même format et porteront toutes les indices de la Classification décimale. Ces répertoires, ainsi constitués en exemplaires multiples, s'enrichiront graduellement de toutes les notices bibliographiques qui seront publiées, en la forme type adoptée, soit par l'Office international de Bibliographie, soit par des groupes bibliographiques et des bibliographes indépendants, soit enfin par les éditeurs eux-mêmes.

Cette conception du Répertoire est essentielle : elle explique comment désormais pourront converger vers un même but tous les efforts individuels, quelque séparés et indépendants les uns des autres que soient les bibliographes, de par la distance, la spécialité de leurs travaux, l'allure disciplinée ou vagabonde de leurs recherches. En effet, quand on a eu décidé que les notices bibliographiques relatives à toute matière devaient être publiées sur fiches, que ces fiches auraient toutes le même format, qu'elles seraient placées dans des tiroirs dont le nombre pourrait s'accroître indéfiniment et qu'elles y seraient intercalées au fur et à mesure de leur publication dans l'ordre uniforme de la Classification décimale, — on a créé ainsi virtuellement le Répertoire sur la base de l'unité et de l'universalité. Son enrichissement graduel, c'est là une préoccupation d'un autre ordre. Ce sera le corollaire forcé des principes sur lesquels l'accord a été établi. Cet enrichissement, en effet, s'opérera lui-même, de par la seule coordination des travaux bibliographiques faits ou à faire. Toute

bibliographie qui se publiera à l'avenir sera naturellement amenée à tenir compte de ce fait capital qu'elle est susceptible de devenir partie intégrante du Répertoire universel; et pour bénéficier de cet avantage immense, elle saura bien se plier aux conditions, en somme très faciles, qui en forment la contre-partie.

Pour le passé, il ne s'agit nullement de refaire les travaux considérables déjà faits et correctement faits, mais bien de les fondre en un ensemble. L'avantage à en résulter sera déjà si considérable que l'Office de Bibliographie pourrait presque borner là son activité s'il ne voulait se rendre plus utile encore. On ignore trop qu'il existe aujourd'hui de 25 à 30,000 bibliographies individuelles sur les sujets les plus variés; aucune bibliothèque, quelque riche qu'elle soit, ne les possède toutes. Beaucoup de ces bibliographies sont d'ailleurs hors du commerce. Les doubles emplois, sans être absolus, sont très fréquents; les recherches sérieuses dans cet amas de documents sans ordre, compilés selon autant de méthodes différentes qu'il y a d'auteurs, sont presque inexécutable par la grande masse des chercheurs. De là des richesses incommensurables, totalement perdues aujourd'hui, dont la fusion et le classement en un répertoire unique s'imposent comme une œuvre d'une utilité immédiate et incalculable.

Sans doute, nous savons que la tendance de la bibliographie est vers la spécialité, mais ce n'est certes pas à l'encontre de ce courant que nous marchons. La machine-outil de l'atelier moderne est spécialisée au point de tarauder durant des années le toujours même pas de vis. Est-elle donc un obstacle à la construction de nos machines indéfiniment compliquées? Non; la division et la spécialisation des travaux n'est pas élisive de leur coordination. « La Bibliographie, a dit Renan, n'est utile qu'à la condition d'être complète. » Elle n'est complète que si elle embrasse l'ensemble en même temps que les parties. C'est pourquoi l'Institut international a été conçu comme une fédération de groupes bibliographiques et de groupes scientifiques et c'est guidé par cet esprit largement décentralisateur, qu'il a fait ses premiers pas, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Les bibliographies continueront donc à être confectionnées par des individualités spécialistes, le seul changement apporté c'est qu'un programme commun sera connu et voulu et établira désormais plus d'unité dans leurs travaux. L'œuvre de l'Institut n'est pas destructive de ce qui existe; son œuvre est constructive; il respecte ce qui existe et l'autonomie de chacun; il continue la tradition bibliographique en la développant. Comme par le passé, les travaux des spécialistes seront encouragés,

mais, par les soins de l'Institut, tous les matériaux qui seront ainsi préparés et équarris trouveront leur place dans une construction d'ensemble digne de la solidarité qui existe entre toutes les sciences.

Parce que la tâche est immense, faut-il se décider à l'abandonner sans même l'avoir commencée? Ce sont là opinions de gens sans foi et sans courage. Elles étonnent vraiment chez des bibliographes qui vivent au milieu du spectacle merveilleux de la production incessante des cerveaux humains. Eh quoi! l'humanité qui a eu la force de composer et d'imprimer tant de livres, tant de revues, serait-elle épuisée aujourd'hui jusqu'à ne plus même pouvoir se remémorer son titanique labeur? « Keine Mühe is vergebens, dit Lessing dans sa *Vie de Sophocle*, die einem andern Mühe ersparen kann. Ich habe das Unnütze nicht unnützlich gelesen, wenn es, von nun an, dieser oder jener nicht weiter lesen darf. » C'est là tout un programme pour la Bibliographie.

Que fût devenue la civilisation si les grands projets collectifs avaient toujours paralysé d'effroi l'humanité? La *Gallia christiana* des Bénédictins n'aurait pas été écrite, les Encyclopédies en seraient encore à leur préface, le Digeste n'aurait pas été compilé; on écrirait encore des rapports sur la carte du ciel et sur la mesure du méridien terrestre!

D'ailleurs, les travaux ne sont pas à exécuter endéans l'année. Ils seront sériés. On engrangera d'abord l'ample moisson préparée par les bibliographies antérieures. En même temps, une distinction établie entre le passé et le courant fera porter les premiers efforts vers la bibliographie de ce qui paraît tous les jours. Pour établir un peu d'ordre dans l'anarchie bibliographique, on procédera comme ferait un bon comptable qui entre dans une entreprise dont les livres ont été mal tenus jusqu'à lui: il ne s'inquiète pas tout d'abord de mettre l'arriéré au courant, mais il s'attache, du jour même où il entre en fonctions, à établir des comptes d'une façon correcte et complète, puis, quand il en a le loisir, il s'attaque à l'arriéré. Une fois maître de la bibliographie courante, on remontera pour compléter vers le passé, d'abord en prenant ce qui a été publié dans les vingt-cinq dernières années, puis dans les cinquante et ainsi de suite. Car ce qu'il est urgent de posséder c'est la science moderne, celle en vérité qui résume et récapitule toute la science passée. Courrons au plus pressé; nous nous pro-

mènerons plus tard parmi les livres anciens, parmi les livres rares et précieux. C'est là du luxe, du superflu, le dessert des bibliographes qui ne peut être goûté pleinement et avec quiétude qu'après s'être assuré du nécessaire, après que nous aurons pourvu à la subsistance intellectuelle de la grande masse des travailleurs de la Science.

Il y a une bibliographie qui s'occupe de la forme du livre et une autre de sa substance. Nous ne méconnaissons ni l'utilité ni les mérites de la première, mais nous estimons qu'il est temps qu'elle fasse à la seconde la place qui lui revient de droit et que dorénavant le souci de cataloguer les sources de nos connaissances s'allie plus étroitement aux préoccupations purement bibliophiliques.

Dans une œuvre aussi vaste que le Répertoire bibliographique universel, il y aura des erreurs et des lacunes, d'inévitables erreurs, d'impardonnables lacunes. Faut-il en tirer argument contre l'initiative elle-même?

Comme le confessait déjà Brunet, les erreurs c'est l'inconvénient inhérent à tous les ouvrages bibliographiques dont le meilleur est simplement celui qui contient le moins de fautes.

A la vérité les travaux bibliographiques de seconde main sont inévitables dans l'organisation actuelle et le seront pendant longtemps encore puisqu'il n'est donné à personne de se procurer tous les livres écrits. Mais mieux vaut mille fois la connaissance d'une partie que l'ignorance totale; mieux vaut publier une notice dont les indications de format, de nombre de pages ou d'éditions, voire même de nom d'éditeur ne seraient pas absolument correctes que de frustrer indéfiniment les travailleurs de données dont autrement ils seraient entièrement privés.

Mais, s'il y a des erreurs dans les notices, si les solutions données aux questions manquent de fini et d'élégance, on y reviendra dans l'avenir. Ce sera facile, puisque le Répertoire sera sur fiches interchangeables (1). Le point de vue dominant doit être celui de la Bibliogra-

(1) L'Office international de Bibliographie a mis à l'étude les procédés de conservation indéfinie des clichés qui auront servi à l'impression des fiches. L'impression à la lynotype, celle à la photogravure, à la zincogravure et à la zinco-lithogravure, a fait aujourd'hui des progrès tels, que l'on peut considérer le problème comme résolu. Les plaques zinco-lithographiques présentent même l'avantage de permettre

phie scientifique : « *Quid* sur tel sujet ? *Quid* sur tel autre ? » A ces questions, qui restent aujourd'hui à l'état d'interrogations, nous répondrons. Il y aura au début, 15 ou 20 o/o d'erreurs dans nos renseignements, mais qu'importe, s'il y a, en outre, 80 o/o de renseignements précieux, et puisqu'on tolère aujourd'hui dans les bibliographies un coefficient d'erreurs plus élevé encore ? Avouer ouvertement ce qui existe dans les travaux d'autres aussi bien que dans ses propres travaux, c'est là une honnête franchise qui ne saurait tourner contre nous. Quant à être incomplet, le Répertoire le sera sans doute, mais assurément dans une mesure moindre que les bibliographies actuellement existantes pour la très simple raison que ce sont ces bibliographies qui constitueront elles-mêmes son fond minimum. Mais quelle œuvre humaine est donc complète, quelle collection se présente sans lacune ? Pourvu que le Répertoire soit le moins incomplet possible, ceux qui s'en serviront sauront se déclarer reconnaissants et nous n'aurons pas à regretter nos peines.

Le Répertoire n'est pas une œuvre d'art, c'est un outil. Parce que le contre-maître de l'usine rencontre des déchets dans la production, en conclut-il qu'il faut remiser les machines et exécuter péniblement le travail à la main en attendant l'invention idéale ? Le travail économique organisé en grand a révolutionné l'industrie moderne et modifié la surface de la terre. Les instruments du travail intellectuel doivent subir une transformation analogue. Les musées, les bibliothèques, les laboratoires d'expérience, les instituts scientifiques, sont les précurseurs dans cette voie nouvelle où entre la Bibliographie. Là on est arrivé à des merveilles quand on a su voir grand, quand le souci de l'ensemble a prévalu sur la préoccupation du détail. Le Répertoire universel s'inspire du même esprit. C'est une forme supérieure de l'organisation

la correction de toutes les erreurs sur les clichés mêmes. Le catalogue de la Bibliothèque publique de Boston est composé actuellement à la lynotype et tous les clichés sont conservés pour les rééditions futures. Les clichés qui servent à imprimer les fiches du Répertoire des botanistes américains sont également conservés. D'autre part, sous le nom de procédé « anastatique », on a appliqué en Allemagne un moyen de faire revivre les vieilles encre et de permettre ainsi des rééditions à très bon marché. Le Répertoire trouvera certainement des auxiliaires puissants dans les plus récents progrès de l'imprimerie. M. T. Ricordi, le grand éditeur de Milan, a déjà fait effectuer dans ses ateliers certaines expériences de zincogravures fort intéressantes en vue du Répertoire universel dont il est un des partisans les plus convaincus. La Société parisienne des plaques zinco-lithographiques en a commencé de son côté.

du travail scientifique. Ce qu'au début on perdra en fini, on le regagnera au centuple en abondance.

*
**

Si les uns ont appréhendé les lacunes, les autres, au contraire, ont eu peur de la trop grande abondance.

A quoi bon, a-t-on dit, enregistrer dans le Répertoire indistinctement tout ce qui a été écrit, et s'exposer ainsi à collectionner de véritables non-valeurs ? C'est un écueil, sans doute, mais d'après quelles règles procéder à un choix, comment éviter l'arbitraire, qui charger de prononcer sur les délicats problèmes que soulèverait un triage ? Autant de questions laissées nécessairement sans réponse de la part même de ceux dont provient l'objection.

En réalité, il faut enregistrer tout, non seulement parce que le choix est impossible, mais parce que « pour le bibliographe le bon et le mauvais n'existe pas. En effet, il ne doit pas et ne peut pas savoir dans quel but une personne quelconque, à une époque quelconque, aura à s'enquérir d'un travail antérieur. Promettant par son titre même de renseigner, le bibliographe doit pouvoir être consulté au hasard à chaque page et chaque fois fournir l'éclaircissement qu'on lui demande. Telle critique misérable, d'un misérable ouvrage, aura peut-être une importance capitale pour celui qui voudrait connaître la marche de la Science et se rendre compte du niveau auquel elle était parvenue à telle époque déterminée. Ou bien encore si l'on désire retracer la biographie de quelque savant, n'est-il pas utile, indispensable peut-être, de découvrir tout ce qu'il a écrit, bon ou mauvais ? » (1).

*
**

Lorsque naît une œuvre nouvelle, des généalogistes sont toujours prêts à établir son état civil, en bonne et due forme. C'est parfait, car rien ne naît de rien. Mais il serait vraiment injuste de faire tourner cette préoccupation historique contre l'institution qu'on examine. Les hommes comme la Nature s'y prennent à plusieurs fois avant de produire définitivement et l'enfantement d'une œuvre viable ne va pas sans l'avortement de nombreux projets. L'insuccès de prédécesseurs n'est

(1) CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes*, t. I^{er}, Introduction, p. 7.

jamais un argument péremptoire : il prouve seulement que l'idée n'était pas mûre encore pour la réalisation.

De quand date la conception première d'un répertoire bibliographique universel? Les historiens de la pensée le diront et sauront remonter sans peine aux bibliographes de la Renaissance et aux encyclopédistes du siècle dernier (1).

En 1874, dans un livre édité chez Gauthier Villars, M. Bonnange, archiviste au Ministère de l'agriculture et du commerce de France, décrit un système nouveau de fiches qu'il avait imaginé. Ce livre, qui est précédé d'une préface de Littré, porte déjà le titre de « Projet de catalogue universel des productions intellectuelles ». C'est là une des premières fois où le mot est employé, il est vrai, sans être appliqué à la chose.

Les projets de catalogues collectifs des bibliothèques publiques sont nombreux. Il ne s'agit pas en l'espèce de faire des relevés bibliographiques complets, mais d'économiser les frais d'impression en publiant un catalogue commun à toute une série de bibliothèques. Il y a quelques années déjà, un catalogue semblable a été proposé aux Etats-Unis et plus récemment en Autriche par un bibliothécaire de Moravie. Il en est de même en Italie (2).

En Angleterre, M. Garnett, le savant directeur du British Museum, proposa aussi de faire servir le catalogue monumental de cette Bibliothèque — 4 mètres 50 de rayon de bibliothèque! — à un catalogue collectif des bibliothèques. Un exemplaire en aurait été envoyé aux grandes bibliothèques qui auraient pointé ceux des livres qu'elles possèdent et auraient signalé, pour une édition complémentaire, ceux de leurs livres qui n'y figureraient pas. C'est d'un projet analogue aussi

(1) Dans des observations, dictées le 19 avril 1807, Napoléon s'exprime en ces termes : « Si, dans une capitale, il y avait une école spéciale d'histoire et que l'on y fit d'abord un cours de Bibliographie, un jeune homme, au lieu d'employer des mois à s'égarer dans des lectures insuffisantes ou dignes de peu de confiance, serait dirigé vers les meilleurs ouvrages, il arriverait plus facilement et plus promptement à une meilleure instruction. » Ce passage contenait en germe le plan de l'École des chartes, qui fut fondée en 1821 et où la Bibliographie est l'objet de cours spéciaux professés aujourd'hui par MM. Langlois et Mortet, membres l'un et l'autre de l'Institut international de Bibliographie.

(2) *Projet d'un catalogue universel des productions intellectuelles*. Mémoire... par Ferdinand Bonnange, précédé d'une préface de M. E. Littré...; Paris, Gauthier-Villars, 1874. In 8° de 38 p., avec une pl. in-f°. — Voir aussi F. Nizet, *Projet d'un catalogue idéologique (Realcatalog) des Périodiques*. Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1891, 26 p., et P. Otlet : « Un peu de Bibliographie », *Le Palais*, 1892. — Dr. K. Zelbi. K. K. Scriptor an der Bibliothek der K. K. technischen Hochs-

que M. Vander Haeghen, Directeur de la Bibliothèque de l'Université et de la ville de Gand, a saisi l'Académie de Belgique et dont M. Léopold Delisle, Directeur de la Bibliothèque nationale, vient tout récemment de faire part à ses collègues de Paris (1).

D'autre part, des sociétés bibliographiques universelles ont été réclamées bien souvent. MM. Campbell, Lisovsky, Consentini et d'autres en ont même décrit en détail les rouages nécessaires (2). Il en a aussi été question lors des deux Congrès bibliographiques internationaux qui ont été tenus à Paris en 1878 et en 1889.

S'il est vrai qu'aucun de ces nombreux projets n'a trouvé d'exécuteurs jusqu'à ce jour, il n'en faut pas inférer *a priori* que le Répertoire universel et la collaboration des intéressés réunis en un Institut international de bibliographie soient irréalisables.

Cet Institut est le premier qui de la théorie ait courageusement osé descendre jusqu'à l'exécution. Il n'a été fondé qu'après une étude attentive des causes d'insuccès des projets antérieurs et après une phase expérimentale préalable de plusieurs années. Enfin, parce qu'il est venu à son heure, au moment où on le souhaitait et où on l'attendait, il bénéficie d'un courant irrésistible de sympathie internationale. Le branle semble donné dans tous les pays, en France comme en Angleterre, comme en Allemagne, comme aux Etats-Unis; dans toutes les

chule, in Brunn, *Memorandum betreffend die Anlage eines Generalkataloges der öffentlichen und Studien Bibliotheken Oesterreichs, sowie die Centralisirung des Bibliothekswesens in den grösseren Städten der Monarchie*; 1894. Druck. von Carl Wincker Brunn. — Marducci (E.), *Dell' use et della utilità di un catalogo generale delle biblioteche d'Italia*, relazione e proposta a S. E. il Sig. Comm. Prof. Guido Baccelli... sequita dalla prima sillaba dello stesso catalogo. Roma, tipografia delle scienze matematiche e fisiche, 1883, gr. in 4°. — Voir aussi : American Libraries; their Past, Present and Future, a paper read before the Pennsylvania Library Club on 11 February, by George Watson Cole. Philadelphia Burk and Fetridge Co, 1895, 10 Mc.

(1) En France, en 1845, M. Donjon, bibliothécaire de Montpellier, fit paraître un exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques dont la mise à exécution devait conduire au catalogue universel.

(2) H. M. LISOVSKY. — *Organisation du travail bibliographique*. (Extrait du *Bibliographe*) (en russe). St Pétersbourg, Typographie V. C. Balatchev, 1890, 14 p. — FRANK CAMPBELL. — *The Bibliography of the future*. A paper reviewing the existing condition of national and international Bibliography with suggested Reforms. London, 1895, 16 p.

Prof. FRANÇOIS CONSENTINI (Bibliothèque universitaire de Pise.) Institution d'une société bibliographique internationale. Importance, organisation, but. Pise, Impr. du cher. François Mariotti, 1893, 8 p.

organisations scientifiques, dans les Académies, comme dans les Congrès internationaux, comme dans les Sociétés scientifiques nationales. Pour créer l'Institut international de bibliographie, il a suffi presque de constituer un noyau central : tous les petits mondes bibliographiques isolés et jusqu'aujourd'hui sans relations, on les verra graviter autour de lui, de manière à former désormais un système harmonique.

Ce sont ces conditions toutes spéciales qu'il importe de ne pas perdre de vue lorsqu'on cherche à pronostiquer l'avenir du nouvel Institut.

* *

On a préconisé l'amélioration de bonnes bibliographies nationales avant d'en venir à la bibliographie internationale. L'Institut sera toujours avec ceux qui proposeront des mesures destinées à perfectionner ces recueils qui sont publiés aujourd'hui dans la plupart des pays civilisés. Mais il estime que les perfectionnements résulteront de l'organisation même du Répertoire bibliographique universel. Celui-ci, en effet, s'alimentera au début à une double source, celle des bibliographies nationales et celle des bibliographies spéciales que possèdent déjà un grand nombre de sciences. Ces deux sources se compléteront l'une l'autre. Les groupes spéciaux sur lesquels compte s'appuyer l'Office de Bibliographie ont, en effet, un outillage très complet. Ils sont informés de l'existence des livres qui paraissent dans le monde entier, sur leurs matières spéciales, grâce aux périodiques auxquels ces livres sont envoyés en hommage et pour compte-rendu. D'ailleurs les bibliographies nationales ne renseignent que les livres. Même parfaites que pourraient-elles pour l'indication de ce qui paraît dans les revues techniques, dans les mémoires des sociétés savantes, fût-ce même dans les périodiques traitant de questions tout à fait générales ?

La réorganisation des bibliographies nationales est intimement liée à la législation sur le dépôt légal. Ce n'est pas le moment d'examiner cette grosse question qui figurera à l'ordre du jour de la prochaine Conférence. Il est à prévoir cependant que l'importance donnée à la Bibliographie par le Répertoire universel permettra d'envisager cette question sous un aspect nouveau. La publicité immédiate et très étendue que procurera le Répertoire aux livres qui y figureront, compensera amplement à l'avenir, pour les éditeurs, les charges qui dérivent du dépôt obligatoire de leurs livres. D'autre part, une idée nouvelle se fait jour dans les congrès scientifiques internationaux,

idée née du besoin de mettre fin aux compétitions de priorité entre savants. L'enregistrement bibliographique est préconisé comme une solution. Peu importerait la date de l'impression du mémoire; celle de sa publication au répertoire bibliographique compterait seule pour la collation des droits de priorité.

C'est en publiant le répertoire, même sous une forme imparfaite d'abord, qu'on en démontrera l'utilité et qu'on pourra agir par l'exemple et la persuasion sur les groupes qui se sont chargés jusqu'ici de recueillir les notices bibliographiques. Alors aussi aux deux sources actuelles où peut s'alimenter le répertoire, les bibliographies nationales et les bibliographies spéciales, viendra s'ajouter cette troisième : la collaboration volontaire de tous ceux qui, dans tous les pays, consulteront le répertoire et enverront des renseignements complémentaires à l'Office central, sous la direction duquel il sera publié.

Pour toutes ces raisons, nous ne croyons pas avoir attelé la charrue devant les bœufs, en établissant le Répertoire universel sans attendre que les bibliographies nationales soient devenues parfaites.

* *

On a exprimé la crainte que le Répertoire universel ne trouvât pas les ressources pécuniaires qui sont indispensables à son élaboration. Ces appréhensions sont chimériques. Les œuvres réellement utiles et entreprises avec esprit de suite ont toujours trouvé un appui financier. Qu'on veuille remarquer d'abord que la centralisation des travaux en quelques endroits, combinée avec leur division et leur répartition entre spécialistes, amènera des économies considérables dues à des méthodes de travail que les individus isolés n'ont pas intérêt à appliquer et qui seront imaginées tous les jours. En second lieu, l'adoption de la Classification décimale supprime des dépenses énormes de traduction. Les mêmes fiches, imprimées une seule fois, serviront aux répertoires méthodiques de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Russie et de tous les petits Etats dont la langue constitue aujourd'hui le plus sérieux obstacle à leur développement intellectuel et à la diffusion de leur littérature scientifique. Il suffira, en effet, de multiplier les traductions des seules tables de la classification décimale pour rendre le même répertoire accessible aux hommes parlant et comprenant les langues les plus diverses. Ceci aura évidemment pour conséquence d'élargir singulièrement le marché de la vente des exemplaires du répertoire. Ces exemplaires seront vendus,

et les Etats sauront en faciliter la publication en les souscrivant d'avance pour leurs grandes bibliothèques. Celles-ci en ont un indispensable besoin. Plus une bibliothèque est grande, moins il lui devient aisé d'établir un répertoire méthodique : d'abord parce que jusqu'ici elle ne possédait pas un système de classification assez vaste pour s'appliquer à des centaines de milles volumes, ensuite parce qu'elle ne dispose pas à cet effet du nombreux personnel de spécialistes capables de mener à bien pareille œuvre. Le British Museum, la Bibliothèque nationale de Paris, la Bibliothèque de l'Université de Vienne, la Bibliothèque royale de Bruxelles, pour ne citer que celles-là, toutes ont dû renoncer au catalogue méthodique de leurs livres et se borner à leur inventaire dressé selon l'ordre alphabétique par nom d'auteur.

Mais les fiches bibliographiques du Répertoire universel, tel que l'a proposé l'Institut de bibliographie, ne serviront pas seulement aux grandes bibliothèques en annexe desquelles seront organisés des services bibliographiques. Des répertoires partiels pourront être formés et la vente au détail de telles ou telles parties constituera certainement une contribution pécuniaire des plus sérieuses. Enfin, nous sommes en droit de compter sur les éditeurs. Bien compris par eux, le Répertoire constituera une véritable bourse où l'offre et la demande de livres se rencontreront d'une manière permanente et bien plus sûrement qu'aujourd'hui où les circulaires et les catalogues importuns, qui nous arrivent quand nous ne les sollicitons pas, sont généralement dirigés vers le panier. Les avantages commerciaux du Répertoire lui vaudront bien de la part des éditeurs quelque partie des sommes qu'ils consacrent aujourd'hui à la publicité.

Enfin, l'œuvre de la Bibliographie universelle est assez belle pour susciter l'enthousiasme d'hommes généreux et éclairés que la fortune a favorisés de ses dons. Point de semaines ne se passent que les journaux des deux mondes ne nous apprennent la noble destination que quelques uns de ces hommes ont tenu à donner à leurs ressources superflues. C'est par eux que sont créés des bibliothèques, des musées, des Instituts, voire même des universités, c'est grâce à leur concours que les explorations s'organisent, que des expériences sont tentées, que des idées nouvelles trouvent leur application pour la plus grande gloire de la Science et de l'Humanité. L'Office international des bibliographes, peut-on en douter, saura lui aussi trouver de ces hommes sur son chemin et marcher toujours plus avant sous leur tutélaire protection.

* *

Du Répertoire passons à sa Classification.

Par son extrême simplicité, son intelligibilité internationale, sa notation concise en symboles universellement connus, tels que les chiffres arabes, enfin, par son extension indéfinie, la Classification décimale appliquée à la mise en ordre des matériaux scientifiques a été très généralement appréciée à l'égalité d'une solution définitive du problème bibliographique. Elle était jusqu'ici à peu près inconnue en Europe, bien que la première application qu'en ait faite l'auteur aux Etats-Unis remontât à 1873 et qu'elle n'eût cessé de s'y développer à mesure que son expérimentation devenait plus concluante. C'est assez compréhensible. M. Dewey n'avait recherché primitivement qu'un mode pratique de classement des volumes sur les rayons d'une bibliothèque. Présenté avec cette portée, le système devait déplaire aux bibliothécaires européens, dont les bibliothèques très anciennes et mises en ordre depuis de longues années ne pouvaient se prêter à des remaniements comme les jeunes bibliothèques du Nouveau Monde. D'ailleurs, parmi ceux-là même qui se piquaient de connaître ce système, peu en avaient une compréhension nette. Au Congrès international de Bibliographie de Paris, par exemple, M. F. Escard y fait allusion : « Si nous avons compris la classification décimale, dit-il, elle consisterait à mesurer les volumes en centimètres carrés, procédé qui nous semble donner presque autant de formats que d'ouvrages, ou tout au moins autant que d'éditeurs (1). » De pareilles lettres de naturalisation ne durent pas contribuer à faire apprécier le système à cette époque sur notre continent.

A la Conférence de Bruxelles, il a été insisté fortement sur ce fait qu'il ne s'agissait de bouleverser ni les bibliothèques ni leurs catalogues. Le but de l'Institut est purement bibliographique. Il ne vise que l'élaboration d'un répertoire bibliographique en dehors et à côté des catalogues propres à chaque bibliothèque. Ceux-ci demeurent intacts ; ils conservent leur raison d'être essentielle qui est de faire retrouver sur les rayons, à l'endroit où on l'y a placé, l'ouvrage que l'on recherche en même temps que de constater l'inventaire de chaque dépôt de livres. Le Répertoire, il est vrai, pourra lui-même servir du Catalogue. Il suffira, en effet, à une bibliothèque quelconque de

(1) F. ESCARD, « Bibliologie », in compte rendu des travaux du Congrès bibliographique international, tenu à Paris du 1^{er} au 4 juillet 1878. Paris, Société Bibliographique, 1879, p. 453.

pointer d'un signe conventionnel celles de ces fiches qui correspondront aux livres qu'elle possède et d'y inscrire, en même temps, les signes ou symboles dont elle fait usage pour localiser ses ouvrages dans les meubles à livres. Il pourra se faire aussi que l'utilité d'une parfaite correspondance entre l'ordre du Répertoire bibliographique et celui de la bibliothèque soit en certains cas considérée comme assez grande pour décider d'appliquer à la bibliothèque elle-même la Classification décimale. Mais, nous le répétons, ce sont là côtés accessoires pour les bibliographes et qui ne concernent que les bibliothécaires. Le Catalogue d'une bibliothèque c'est une chose, le Répertoire bibliographique c'en est une autre et aucun lien nécessaire ne les unit. L'autonomie des bibliothèques demeure entière et ce n'est certes pas le répertoire bibliographique ni sa classification qui y porteront atteinte. C'est ce qui a été particulièrement bien compris en Angleterre par les chefs des bibliothèques très anciennes qui avaient fait opposition à la Classification décimale aussi longtemps qu'elle devait avoir pour résultat de révolutionner les salles de dépôts, mais qui en deviennent partisans dès qu'il s'agit du répertoire bibliographique. « La classification décimale, écrit le conservateur de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, a enfin trouvé sa véritable destination. »

* * *

Cependant on a fait à la C. D. le reproche de ne pas constituer une classification suffisamment scientifique (1). Cette objection pourrait être réfutée par le reproche contraire que d'aucuns lui ont adressé d'être trop scientifique pour être mise à la disposition du grand nombre. Il vaut mieux, cependant, la discuter par des arguments directs.

Dans une note antérieure nous avons déjà insisté sur ce qui distingue une classification bibliographique d'une classification des sciences. La science, disions-nous, est en perpétuel devenir; celle de

(1) Le *Centralblatt f. Bibliothekswesen* (nov. 1895, p. 525) s'est fait l'écho de cette critique. L'auteur de la note qui y a été insérée se figure à tort que l'application de la C. D. a été tentée en Belgique par des bibliothécaires plus au courant des nécessités pratiques que des besoins scientifiques. Le groupe qui a fondé l'Office de bibliographie est composé presque exclusivement d'hommes de sciences qui ont donné ailleurs la mesure de leurs connaissances dans des travaux de science pure. Le mouvement en Belgique est parti des hommes d'études et non pas des bibliothécaires et dans les autres pays c'est auprès de ces mêmes hommes qu'il rencontre les plus chaudes adhésions.

demain ne ressemblera pas à celle d'hier, conséquemment sa classification subit de continuelles modifications. Au contraire, une classification bibliographique a pour condition primordiale la stabilité. Dans vingt ans on doit pouvoir retrouver à la même place, les notices qu'on y fait figurer aujourd'hui, et cela sous peine de désordre et d'anarchie. D'autre part, quel est le critère d'une classification rigoureusement scientifique? Depuis Bacon, en passant par d'Alembert, Ampère, Comte, Spencer, Wundt et de la Grasserie, on s'est efforcé de présenter le tableau synoptique du savoir humain et jamais formule ne rencontra parmi les savants une majorité suffisante (1). Et alors que les meilleurs esprits ne sont même pas d'accord sur les points cardinaux, comment supposer l'accord sur les détails d'une classification? Enfin une classification théorique, intellectuelle, des sciences est inapplicable dans son intégralité à la classification d'objets matériels. Tous ceux qui ont eu à mettre en ordre un musée, une exposition ou une collection quelconque le savent bien. Dans tous les cas, il a fallu mettre la classification des connaissances humaines en rapport avec les objets sur lesquels on avait à opérer. En matière bibliographique il en est nécessairement de même. Aussi, est-ce faire œuvre de science véritable que de s'arrêter à celles des classifications bibliographiques qui, sans se confondre avec une classification prétendue naturelle, offre les plus grands avantages pratiques. C'est la C. D. Elle a atteint un degré de généralité qu'aucun autre système n'a rencontré jusqu'ici. C'est pour ainsi dire seule et sans compétiteur sérieux qu'elle se présente aux bibliographes en quête d'un système immédiatement applicable. Son application ininterrompue depuis 1873 lui a apporté l'autorité de l'expérience. Plus de cent spécialistes ont aidé son auteur à en établir et perfectionner les cadres, alors que lui-même n'a fait que mettre à profit des enseignements antérieurs. Un millier de bibliothèques l'ont adopté: l'ouvrage qui la renferme en est à sa cinquième édition (2).

Qu'est-ce au fond que cette classification? Un immense tableau synop-

(1) Nous publierons quelque jour la Bibliographie des classifications scientifiques et bibliographiques que nous avons relevées. Elle comprendra plusieurs centaines de numéros.

(2) Dans son mémoire de 1876, M. Dewey raconte qu'avant de combiner son système, il lut et étudia plusieurs centaines d'ouvrages qui traitaient de la question et qu'il eut des entretiens avec plus de cinquante bibliothécaires américains. Il reconnaît que le « Nuovo sistema di Catalogo bibliografico generale » de NATALE BATTEZZATI, de Milan, lui suggéra plus d'une idée, de même que le système adopté par les éditeurs italiens en 1871.

tique du savoir humain réparti en 10 classes, tableau en lequel on a pris soin de ne jamais diviser chaque classe ou sous-classe en plus de dix parties, de manière à pouvoir attribuer à chacune d'elles, quel que soit le degré de la division, un des 10 symboles de la numération arabe, 0, 1, 2, 3, etc. Lorsqu'ensuite on veut remplacer par une notation concise une expression aussi compliquée que celle-ci : 5^e classe, sciences naturelles, 3^e sous-classe, physique, 7^e division, électricité, on se contente de rapprocher les chiffres des divisions successives pour en former un nombre tel que 537, c'est-à-dire :

Sciences naturelles, 5
 Physique, 3
 Electricité. 7
 Soit : 537

Pour apprécier pleinement ce qu'à de précieux une notation chiffrée aussi sûre et aussi concise, il faut se rendre compte qu'une fiche bibliographique, simplement annotée : Sciences naturelles, Physique, Electricité, verrait bien son contenu distingué de celui de toutes les autres, mais que l'opération la plus difficile resterait à faire, à savoir, de retrouver exactement dans le répertoire la place qu'occupent les fiches des sciences naturelles, et parmi celles-ci la place qu'occupent celles relatives à la physique, et parmi celles-ci les fiches qui concernent l'électricité. Du moment que l'ordre alphabétique est rejeté comme trop arbitraire, la mention de la fiche est insuffisante par elle-même pour la localiser automatiquement dans un répertoire. Qu'est-ce qui indique, par exemple, que les sciences naturelles sont placées avant ou après les sciences sociales ; que l'électricité précède ou suit l'optique ? Il faut, au moment du placement, recourir de nouveau à la table méthodique et l'on sait le labeur qui en résulte. Avec la Classification décimale on peut charger un ignorant, qui ne connaîtrait que sa numération, de conduire à sa vraie place une fiche préalablement indexée 537. C'est une supériorité considérable, car il permet de confier à des employés peu instruits une grande partie de la mise en ordre des fiches du répertoire et de limiter l'intervention des collaborateurs au seul travail d'inscription des nombres classificateurs sur les fiches.

Les avantages du procédé compensent bien les infractions accidentelles à une classification strictement logique. Encore ces infractions sont-elles plus apparentes que réelles. Comment, en effet, a-t-on fait, lorsqu'une matière présentait plus de dix divisions. C'est bien

simple. Celles des deux divisions qui présentaient le plus d'affinité ont été réunies sous une dénomination collective dont elles sont ensuite devenues l'une et l'autre des subdivisions ; ou bien, après avoir attribué les premiers symboles aux huit premières divisions, on donne comme dénomination au 9^e : « autres subdivisions du même sujet » et les subdivisions restantes deviennent 91, 92, 93, 94, etc.

Ainsi, 914 étant la Géographie de l'Europe, on a :

- 9141 Écosse,
- 9142 Angleterre,
- 9143 Allemagne et Autriche,
- 9144 France,
- 9145 Italie,
- 9146 Espagne et Portugal,
- 91461 Galicie et Asturie,
- 91469 Portugal,
- 9147 Russie,
- 9148 Scandinavie,
- 91481 Norwège,
- 91485 Suède,
- 91489 Danemark,
- 9149 Autres pays de l'Europe,
- 91491 Islande,
- 91492 Hollande,
- 91493 Belgique.

On remarquera que Norwège, Suède et Danemark sont des divisions du groupe Scandinavie, de même que l'Islande, la Hollande et la Belgique sont des divisions de la rubrique collectives : *Autres pays de l'Europe*.

C'est de la même manière qu'il est procédé chaque fois que, dans le système ainsi composé, il y a lieu d'apporter des divisions nouvelles nécessitées par le progrès de la science. Ou bien, alors, on fait usage des divisions disponibles, ou bien, lorsqu'il n'existe pas de disponibilité, on combine la division à créer avec celle dont l'assimilation est la plus naturelle ; le nombre classificateur de cette dernière reçoit une signification collective. Si, par hypothèse, la Belgique se fractionnait demain en deux États indépendants, la Flandre et la Wallonie, le nombre 914.93, au lieu de s'appeler Belgique, s'appellerait Flandre et Wallonie, et 914.931 deviendrait l'indice de la Flandre et 914.932 celui de la Wallonie.

Ces procédés permettent une extension indéfinie du système. Mais ils ne sont pas seuls à lui procurer la souplesse et l'élasticité indispensables. Nous avons dit ailleurs que tout nombre classificateur représentant une rubrique de classement, à un quelconque degré de division qu'elle appartint, pouvait à son tour recevoir une détermination plus précise. Tantôt, en effet, on y ajoute l'indice formel 0, et ses subdivisions 01, 02, 03, ... 05, 09. Le 0 marque à travers tout le système l'idée de *généralités* et se précise en :

- 01 Études théoriques et philosophiques générales;
- 02 Manuels généraux;
- 05 Périodiques traitant de la matière;
- 09 Histoire de la matière, etc.

Ces indices de généralités, en se combinant avec des nombres classificateurs quelconques, donneront par exemple :

- 52 Astronomie; 52.05 Revue d'astronomie;
- 63 Agriculture; 63.02 Manuels généraux d'agriculture;
- 537 Électricité; 537.05 Revues d'électricité.

Tantôt, au nombre classificateur et spécifique on ajoute un indice géographique. Mais alors, pour appeler davantage l'attention sur la complexité de l'idée ainsi symbolisée, les indices géographiques, qui sont empruntés aux divisions de la Géographie, s'inscrivent entre parenthèses. Seulement, pour abréger, on supprime le chiffre 91 qui est propre à la Géographie en tant que science spéciale. Exemple :

- 55 Géologie;
- 55(44) Géologie de la France;
- 55(47) Géologie de la Russie;
- 55(471) Géologie de la Finlande.

On pourra même combiner l'indice formel avec l'indice géographique et indexer, par exemple, 537.05 (44) les revues françaises d'électricité, tandis que les revues russes sur la même matière seraient indexées 537.05 (47).

Les indices géographiques sont susceptibles de se combiner à leur tour avec les indices chronologiques. L'histoire de chaque pays, en effet, est divisée en périodes pour lesquelles on se sert de 01, 02, 03, 09, accolés à l'indice géographique et inscrit comme lui entre parenthèses. L'époque de la Révolution de 1789 en France s'exprime par

le nombre suivant, emprunté aux divisions géographico-historiques (4404). En conséquence, l'histoire de l'électricité en France pendant la révolution s'exprimera ainsi :

Electricité, 537.

Son histoire en général, 09.

En France, (44.

Sous la Révolution française, 04).

Soit : 537.09 (44.04).

Ce nombre a neuf chiffres. Il est matériellement long; mais il faut remarquer d'abord qu'il représente une idée très complexe et sert à la distinguer de milliers d'autres dans un répertoire universel des connaissances. C'est là un résultat d'autant plus digne d'admiration que, après une pratique très brève, le lecteur n'épelle pas plus les chiffres des indices décimaux qu'il n'épelle toutes les lettres d'un mot. Les voyelles et les consonnes dont la succession forme le mot *constitutionnellement*, qui a 21 lettres, sont perçues et interprétées d'un seul regard synthétique. Synthétiquement aussi sont interprétés les chiffres de l'expression 537.09 (44.04) et l'œil s'habitue vite à le décomposer en un indice spécifique 537, en un indice formel 09, en un indice géographico-historique (44.04).

Cette lecture synthétique est d'ailleurs singulièrement facilitée par le fait que le sens attribué à chacun des indices est permanent et absolu, identique dans toutes les combinaisons dont ils font partie. C'est ainsi que 52.09 (44.04) signifiera Histoire de l'Astronomie en France sous la Révolution et 33.09 (44.04) l'histoire de l'Économie politique en France à la même époque. La valeur mnémotechnique du système en dérive, comme nous l'avons déjà fait remarquer, et la Bibliographie trouve dans les symboles numériques de la Classification décimale une notation assurément aussi claire et aussi pratique que la notation algébrique et la notation chimique.

Le nombre classificateur peut être déterminé autrement encore que par les indices dont nous venons d'exposer la fonction. Les livres et les articles de revues traitent le plus souvent de questions connexes, ou bien ils spécialisent l'étude d'une question à son point de vue particulier. Il serait impossible de comprendre *a priori* dans les cadres d'une classification l'infinité de points de vue sous lesquels les sujets peuvent tour à tour être envisagés. La Statistique, par exemple, est applicable à une infinité d'objets, tout en demeurant dans les cadres des

Sciences sociologiques. Il est convenu, dans des cas de cette espèce, de déterminer le nombre classificateur de la statistique, soit 31, par ceux de chaque objet envisagé. Le signe : marque cette détermination.

- 31 Statistique.
- 31 : 63 Statistique de l'agriculture.
- 31 : 633 Statistique du blé.
- 31 : 639 Statistique des animaux domestiques.
- 31 : 6391 Statistique des chevaux.

Autre exemple. L'indice décimal 01.01 marque les études théoriques sur la Bibliographie, mais la théorie de la bibliographie elle-même est susceptible d'être envisagée à autant de points de vue qu'il y a de sciences. Pour être à la fois précis et simple, on écrira :

- 01.01 : 34 Théorie de la Bibliographie juridique.
- 01.01 : 612 Théorie de la Bibliographie physiologique.

Nous avons traité ici de détails minutieux qui auraient peut-être mieux trouvé leur place dans une introduction aux tables complètes de la Classification décimale. Mais nous avons pensé qu'ils étaient de nature à persuader des avantages pratiques de cette classification qui s'adapte à tous les besoins réels de la science sans sacrifier à l'on ne sait quelle classification scientifique, non encore découverte, la simplicité et la fécondité de sa technique. La Classification décimale embrasse l'ensemble des connaissances humaines; elle permet, au bibliographe de suivre la science jusque dans ses moindres détails sans avoir à reculer devant la complexité ni la nouveauté du point de vue envisagé; elle groupe dans le voisinage immédiat les uns des autres, les sujets analogues tout en marquant clairement leurs relations de connexité et de subordination. Elle est internationale et universelle dans son mode d'expression comme les idées mêmes qu'elle classifie. Pareil système n'est-il pas scientifique au plus haut degré? S'il présente des lacunes et des erreurs, cela lui est commun avec toutes les œuvres humaines. Il a toutefois cette supériorité de porter en lui-même le principe de perfectionnements ultérieurs qui, nous l'avons démontré, ne nuiront ni à sa stabilité ni à son homogénéité (1).

(1) Des appréciations déjà anciennes sur les mérites et avantages de la classification décimale ont été publiées en Angleterre et aux Etats-Unis dans les publications suivantes : B. PICKMAN MANN, *On the Preservation of Pamphlets*, *Science*, 6 nov. 1885. — R. GARNETT, *On Library catalogues*, *New Quarterly Mag*, avril 1879. — *On the*

Si le système ainsi exposé semblait un peu mécanique à quelques-uns, nous les prions de considérer que là où le travail à accomplir est considérable, les procédés mécaniques peuvent seuls suppléer à l'insuffisance de l'homme et donner à la coopération humaine la sûreté et la précision nécessaires. La sténographie, la dactylographie, la machine à calculer ont aussi pour effet de rendre mécaniques des opérations intellectuelles au premier chef. Si elles n'ont pas été rejetées pour cela, il ne faut pas repousser davantage la Classification décimale, alors même qu'elle ne serait qu'une machine à classer.

* *

Dans sa *Bibliotheca bibliographica*, parue en 1866, Petzholdt signalait déjà 115 systèmes bibliographiques. Selon M. G. Ottino, dans son *Manuale di bibliografia*, paru à Milan en 1885, il aurait existé à cette époque 130 systèmes bibliographiques ainsi répartis : 1 pour le XIV^e siècle, 1 pour le XV^e, 10 au XVI^e, 17 au XVII^e, 25 au XVIII^e et 66 pour le XIX^e siècle. Dans ce nombre il y en a 46 allemands, 41 français, 14 anglais, 14 italiens, 4 espagnols, 2 belges, 2 arabes, 2 russes, 1 suisse, 1 hollandais, 1 danois et 1 américain.

N'est-il pas urgent de mettre fin à la fantaisie ultra-individualiste des inventeurs de systèmes qui, sans profit pour personne, augmentent chaque jour l'arbitraire des classifications et égarent de plus en plus les chercheurs? Et si, pour asseoir la Bibliographie sur des bases scientifiques, il faut convenir d'unités bibliographiques stables et universellement reconnues à l'instar des unités chimiques, électriques, thermodynamiques et autres, n'est-ce pas à cette classification-là qu'il faut se rallier qui est la plus répandue, la plus internationale, la plus complète et la plus perfectible, c'est-à-dire à la Classification décimale (1)?

importance of Classification *Nineteenth Century*, oct. 1884, p. 626. — Official Proceedings on the International Library. Conference held in London, octobre 1877. — Official Proceedings of the Centennial Library. Conference held at Philadelphia, octobre 1876. — Proceedings of the Library Association Conference, *passim*. — *Library Journal*, *passim*. — American Library Association Report on Classification by W. C. Lane, p. 64. — American Library Association Report on Cataloging by C. Alex. Nelson, p. 72 in Official Proceedings Lake George Library Conference 1885. — Voir aussi le rapport de Lord Lindsay, Prest. Royal astronomical Society sur les « Subject Index to Trans. of Learned Society » dans le *Library Journal* 4 : 86.

(1) La classification de Brunet est celle qui est parvenue à se généraliser le plus en France. Mais ceux-là même qui prônent son adoption s'empressent d'ajouter immé-

D'ailleurs la classification décimale ne s'impose à personne. A notre avis, elle seule permet d'ordonner sans difficulté les millions de fiches qui composeront le Répertoire universel. Mais il va de soi que les fiches imprimées de celui-ci, qui porteront toutes des indices décimaux, pourront servir, au gré de chacun, à établir des répertoires sur d'autres bases, telles que celles d'un catalogue-dictionnaire, ou d'un répertoire par noms d'éditeurs, ou par ville, ou par ordre chronologique, etc. Quant au répertoire par noms d'auteurs, il restera aussi indispensable qu'actuellement. Il continuera à se développer parallèlement au répertoire méthodique; il se servira des mêmes matériaux, des mêmes fiches imprimées que lui, mais il leur donnera un autre ordonnancement.

Sans violenter les préférences de personne, l'accord peut s'établir sur cette base: Toute notice bibliographique descriptive, pour être complète, doit comprendre l'indice de la Classification décimale au même titre qu'elle porte le format, le prix, le nom de l'éditeur, le nombre de pages, toutes indications souvent sans utilité, mais indispensables pour certains besoins. Il importe peu, en effet, à celui qui consulte le catalogue d'une bibliothèque de connaître le prix des livres ou le nom de leur éditeur. Mais ces détails ne le gênent pas et il les admet parce que d'autres que lui ne s'en peuvent passer. De même doit-il en être à l'égard des indices décimaux: en tant qu'ils se rapportent au classement-type reconnu, ils doivent figurer désormais dans toute description bibliographique, sans qu'il y ait à se préoccuper de l'usage que chacun en fera: dans les catalogues, dans les bibliographies, sur les livres, en tête des articles de revues, partout où l'on peut venir en aide au Répertoire, car la peine est si petite et le résultat sera si grand.

Cette Classification décimale, si souple, si concise, répondant d'une façon si complète aux besoins d'un répertoire universel, ne présente-t-elle pas, en pratique, des complications trop grandes?

diatement qu'il faudrait la modifier, que son cadre est imparfait, surtout dans les sciences philologiques et sociologiques et dans les sciences naturelles, enfin, qu'à défaut d'une symbolique pour les représenter, l'emploi des 231 divisions de cette classification rendrait diffus tout catalogue dressé conformément à ce système. Les critiques fondamentales contre le système de Brunet ont été résumées par M. Prieur, bibliothécaire des Facultés de Besançon, et reproduites par M. Maire dans son *Manuel pratique du Bibliothécaire* (Paris, 1896), p. 163 et 186. La plupart des améliorations suggérées par M. Prieur se rencontrent réalisées dans la Classification décimale.

C'était là une question à se poser avant de l'adopter pour un usage aussi étendu que le Répertoire.

Remarquons, tout d'abord, que le problème de la classification bibliographique est en soi une chose compliquée lorsque l'on ne se forme pas à répartir, assez vainement d'ailleurs, des millions de notices sous cent ou deux cents rubriques générales, comme on l'a fait jusqu'ici, mais que l'on pousse la division des matières jusqu'au point où le Répertoire idéologique devient réellement utile aux hommes de science. Aussi la simplicité d'une telle Classification est-elle chose toute relative.

Si l'application de la Classification était compliquée, cela ne pourrait provenir que de la multiplicité des divisions et de l'emploi de symboles conventionnels pour les exprimer. Or c'est là, nous allons le démontrer, ce qui constitue précisément en pratique sa grande simplicité.

Il y a lieu de considérer la Classification décimale à trois moments: la confection des tables méthodiques et de leur index alphabétique; l'indexification des notices bibliographiques conformément à ces tables; la consultation du Répertoire par les chercheurs.

Certes la confection des tables décimales constitue un labeur considérable. La dernière édition anglaise forme un volume de 600 pages in-4°, comprenant l'indication d'environ 12,000 divisions et subdivisions et 20,000 mots à l'index. Mais ce travail est aujourd'hui accompli; s'il faut le développer en certaines parties, c'est là une tâche qui sera poursuivie par un petit nombre de spécialistes qui ne se montrent nullement effrayés de l'assumer.

La classification ainsi élaborée par quelques-uns, le sera au profit de tous. Une fois pour toutes, dispensant chaque bibliographe en particulier de recommencer incessamment et contradictoirement la toujours même opération, il est procédé au dénombrement de toutes les rubriques, de tous les sujets qui ont fourni ou qui sont susceptibles de fournir la matière de livres, de brochures ou d'articles de revues. Chacun de ces sujets est examiné dans ses relations de genre à espèces avec tous les autres; il est localisé ensuite à la place fixe qui lui revient rationnellement dans l'ensemble des connaissances humaines et étiqueté au moyen d'un nombre classificateur ou indice décimal.

L'indexification, ou l'application de ces indices aux notices bibliographiques, constitué, elle, le fait d'un plus grand nombre de personnes,

et c'est là un travail dont on ignore trop généralement les difficultés et les mérites. Les difficultés proviennent principalement de l'analyse idéologique auquel l'indexeur doit soumettre chaque notice. Quel est exactement le sujet traité par l'auteur, à quel point de vue l'a-t-il envisagé, quelle est son idée maîtresse, à quel ordre de connaissances se rattache son étude? Voilà les questions dont la solution suppose chez le bibliographe la connaissance de la terminologie et de chaque science, celle de leurs idées générales et de toutes leurs ramifications. Quel que soit le système de classification à appliquer, cette analyse idéologique est la même.

Cependant, avec une classification peu étendue, l'indexeur doit déterminer lui-même la relation d'un sujet particulier avec l'un des groupes généraux sous lequel doit être localisée chaque notice. Avec la Classification décimale, nous venons de le dire, l'indexeur trouve ce travail tout fait. Grâce aux multiples divisions, il n'est guère de sujet, si spécial soit-il, auquel, d'avance, n'ait été assignée une place dans les tables méthodiques. Or, comme tous ces sujets sont représentés par des symboles concis, les nombres classificateurs, composés rationnellement comme nous l'avons expliqué, il s'ensuit qu'il a été possible de compléter les tables méthodiques par un index alphabétique de référence d'une simplicité extrême.

Cet index contient les mots souches (Stichwörter) rangés sous forme de dictionnaire avec, en regard de chacun d'eux, le nombre classificateur qui leur est propre. La Classification décimale combine ainsi tous les avantages du classement méthodique avec ceux, incontestables et incontestés, du catalogue-dictionnaire ou répertoire analytique. L'index alphabétique est riche en synonymes et en analogues auxquels correspondent toujours les mêmes nombres et il pourra être développé à l'avenir jusqu'à comprendre tous les mots, de toutes les langues, servant à dénommer les matières qui peuvent donner lieu à une recherche quelconque.

Cet index possède donc des entrées multiples. Toutes les idées, quelque nombreuses qu'elles soient, y sont coordonnées entre elles et convergent vers une classification une et synthétique. Ainsi sont supprimés toute confusion, tout subjectivisme. Alors même que les tables décimales sont appliquées par des personnes différentes, éloignées les unes des autres, et obéissant à des conceptions scientifiques radicalement opposées, toutes les rubriques de classement sont envisagées par elles de même manière.

Ces tables et l'index constituent aussi le lien entre celui qui a loca-

lisé une notice sous un nombre classificateur et celui qui doit l'y rechercher. L'un et l'autre obéissent aux mêmes règles d'une manière toute mécanique. Le coefficient des variations individuelles est réduit à son minimum.

Ainsi donc quand on parle de la complication de la Classification décimale, il y a lieu de préciser, pour comprendre comment la multiplicité des divisions et leur représentation numérique, loin d'être une source de difficultés, constituent, au contraire, son extrême praticabilité. La tâche difficile est assumée par quelques-uns; quant à la grande masse de chercheurs, elle n'a même pas à connaître les règles suivant lesquelles le Répertoire a été classé. Il lui suffit d'ouvrir l'index au vocable désiré et d'y relever le nombre classificateur sous lequel les fiches bibliographiques ont été classées. C'est à cela que se réduit pour elle toute la complication du système et, certes, elle n'est pas plus grande que celle qui consiste à chercher dans une table des matières quelconque la page où est traité un sujet et à se reporter ensuite à cette page. Pour le chercheur, les nombres classificateurs mentionnés en tête des fiches bibliographiques sont parfaitement assimilables aux numéros des pages d'un grand livre. S'il y a une différence c'est que, dans le Répertoire, les pages sont remplacées par des fiches, dont plusieurs peuvent porter le même numéro quand elles concernent le même sujet.

Il faut remarquer, en outre, qu'en dehors du Répertoire bibliographique, la Classification décimale trouvera d'autres applications qui vulgariseront la connaissance des indices numériques, tels, par exemple, la mise en ordre des notes d'études et le classement des bibliothèques privées. Pour de tels usages, point n'est besoin de se servir des divisions complètes. Le classement peut ne se faire que jusqu'à deux ou trois chiffres, encore demeurera-t-il en concordance parfaite avec le Répertoire lui-même et la mémoire, exercée par ce rappel constant des mêmes nombres, finira par les retenir comme elle retient les mots d'une langue étrangère.

* *

Qu'il faille à la Bibliographie un organe central et international, on peut difficilement le contester. Ce centre doit être double : un pour la délibération et la discussion, un autre pour l'exécution, de là un Institut et un Office de Bibliographie.

Tant qu'il s'agit de discuter des idées nouvelles, de les répandre, de les critiquer, c'est à tous qu'il faut faire appel. Aussi, l'Institut international de Bibliographie est-il une association ouverte dont peuvent faire partie tous ceux qui s'occupent effectivement de Bibliographie. Il a un objet très vaste : favoriser les progrès de l'inventaire, du classement et de la description des productions de l'esprit humain. Des questions multiples se rattachent à cet objet. Presque toutes viennent converger vers le Répertoire universel, but dernier que doivent s'assigner tous les efforts. Toutefois, le programme de l'Institut est assez large pour que les hommes de science et les bibliographes, amis et adversaires du Répertoire et de la Classification décimale, s'y rencontrent et recherchent ensemble, et sans parti pris, les meilleures solutions.

L'Institut, ce doit être en quelque sorte une fédération de ces groupes distincts, mais dont l'union est nécessaire : les savants, les bibliographes, les bibliothécaires, les éditeurs. On l'a compris ainsi, et les adhésions de ces quatre groupes de personnes lui sont parvenues jusqu'ici. A défaut de l'un ou de l'autre de ces groupes, l'œuvre du Répertoire serait paralysée dans son essor, car tous ont à y collaborer.

Aux hommes de science revient de prendre la direction du travail, puisqu'il s'agit d'un inventaire des matériaux scientifiques. Ici la marche à suivre semble bien celle réalisée pour ainsi dire d'elle-même. Les sociétés scientifiques réunies en Congrès internationaux ont, en très grand nombre, institué déjà des comités bibliographiques spéciaux, tels les Mathématiciens, les Physiologistes, les Géologues, les Géographes, les Chimistes, les Zoologistes, les Statisticiens, les Coloniaux, etc. Tous ces comités, sans liens jusqu'à ce jour, ont maintenant à concerter leur action. En adhérant à l'Institut, comme ils ont commencé à le faire, ils y constitueront des sections scientifiques distinctes, auxquelles les statuts de l'Institut, précisés sur ce point, pourront donner des pouvoirs étendus dans le domaine de leurs questions spéciales. Ce sera là une représentation adéquate des intérêts scientifiques au point de vue bibliographique.

Les Bibliographes, eux, continueront leurs travaux comme par le passé, s'efforçant seulement d'appliquer et d'améliorer les solutions techniques préconisées par l'Institut et plus spécialement attentifs à combler les lacunes du Répertoire qu'à recommencer incessamment les mêmes travaux. Ils roulent aujourd'hui le rocher de Sisyphe, rééditant en entier les ouvrages de leurs prédécesseurs parce qu'ils ont trouvé quelques indications nouvelles ou plus récentes, quelques erreurs

dans des centaines de notices correctes. Rien de tel n'existera avec le répertoire sur fiches : tout travail bien exécuté y perdurera et les compléments, seuls édités dorénavant, s'intercaleront à leur exacte place. Mais quel puissant contrôle trouvera le répertoire auprès de ces bibliographes et des hommes de tous les pays qui parcourront incessamment pour leurs besoins les mêmes fiches et signaleront toutes les erreurs et toutes les lacunes à un Office central chargé de les rectifier. D'ailleurs les bibliographes trouveront dans cet Office un éditeur prêt à publier, dans la forme du répertoire, toutes les notices vraiment nouvelles qu'ils lui présenteront. Ces notices ne seront même pas absorbées par l'anonymat de l'œuvre d'ensemble, puisqu'elles pourront porter comme aujourd'hui la signature bibliographique de leur auteur.

Les Bibliothèques ont été appelées avec raison les universités du peuple. C'est là que la masse, aussi bien que l'élite, va chercher un complément à l'enseignement oral, qui tient une place de moins en moins grande dans l'éducation générale. Mais cet enseignement doit être dirigé et aidé, haute et noble mission que tant de Bibliothécaires ont su comprendre. Eh bien, c'est à ces hommes qui ne demandent rien pour eux-mêmes, mais dont la seule ambition est de faciliter les recherches des autres, que le Répertoire viendra fournir un vade-mecum pour l'accomplissement de leur tâche difficile et délicate. Ils sauront mieux désormais ce qu'il faudra acheter et faire lire ; et comme le Répertoire sera là, à la disposition de tous, révélant à chacun les nouveautés dernières parues, et facilitant enfin pour le grand nombre les lectures continues et coordonnées, si éminemment nécessaires au développement intellectuel, les Bibliothécaires pourront vaquer avec plus de liberté aux soins de leurs catalogues particuliers presque partout en retard. Et ces catalogues, faut-il y insister encore, ce n'est pas leur déchéance que promet le Répertoire. Aujourd'hui simples inventaires des livres d'un seul dépôt, utiles aux seules personnes qui le fréquentent, ils pourront à l'avenir viser plus haut : le relevé qu'ils auront fait des ouvrages rares, précieux, non encore indexés contribuera à enrichir le Répertoire. Bien plus, réduits ainsi à ce qu'ils présentent de réellement utile au point de vue des sources de la Science, leur nombre se multipliera quand la dépense de leur impression pourra être circonscrite à ceux des titres non encore publiés dans le Répertoire, et que ces dépenses elles-mêmes seront couvertes par la vente à tous les répertoires existants.

Quant aux Editeurs, nous avons déjà indiqué le rôle qui leur appar-

tient. En tant qu'éditeurs — beaucoup d'entre eux sont en outre des hommes d'études et des bibliographes éminents — ils ont à poursuivre un but nettement commercial. Aussi, en entrant dans l'Institut de Bibliographie, ont-ils à y rechercher tous les moyens de développer les avantages commerciaux que le Répertoire peut rendre au commerce des livres. C'est leur intérêt, mais c'est aussi celui du Répertoire. Car s'il n'est dans la pensée d'aucun des fondateurs de l'Institut d'avoir voulu d'une entreprise commerciale, encore faut-il des ressources pour développer l'œuvre et le concours des éditeurs peut ici être éminemment utile.

L'Institut sera donc un centre groupant à la fois les Institutions scientifiques, les Bibliothèques, les Bibliographes, les Éditeurs.

L'Office international de Bibliographie, bureau institué et entretenu avec l'aide des États, sera, lui, l'organe central d'exécution chargé d'organiser la coopération effective des groupes nationaux et des groupes spéciaux, de tenir la comptabilité bibliographique des matériaux indexés ou à indexer en vue d'éviter les lacunes et les doubles emplois. Il veillera au maintien de l'unité de la Classification décimale et du Répertoire qui sera édité sous sa haute direction, mais avec l'aide de groupes ou bureaux scientifiques spéciaux, de manière à assurer à l'ensemble tout à la fois les avantages de la division et de la coordination du travail.

Voilà, exposé à nouveau et précisé sur certains points, ce qu'impliquent les vœux et décisions de la Conférence bibliographique de Bruxelles.

Et maintenant que nous voyons avec clarté le but vers lequel nous marchons, en avant pour la propagation de ces idées et leur réalisation progressive ! Si la réussite est difficile, comptons sur la Fortune qui a bien aussi quelque chose à dire en tout ceci.

PAUL OTLET.

Une clef catalographique internationale

[0101]

Sous ce titre, M. Pierre Dauze publie, dans la *Revue Biblio-Iconographique* du 12 octobre dernier, un intéressant article qu'il dédie à l'Institut international de Bibliographie. Nous reproduisons cette étude qui n'a pas en vue la classification des matériaux bibliographiques, mais bien de rechercher, comme son auteur nous l'écrit, comment on pourrait unifier, « vocabulariser » dans les langues courantes les plus communément pratiquées, les rubriques relatives aux indications d'impression, de format, de reliure, de conditionnement en général. M. Dauze a bien voulu nous promettre de présenter un projet complet à la prochaine Conférence de Bibliographie.

Les vacances ont été, cette année, l'occasion de la réunion de nombreux Congrès, et l'un des plus intéressants a été certainement celui provoqué à Bruxelles, par l'Office de Bibliographie belge ; nous nous proposons d'en publier prochainement un compte-rendu.

Ce Congrès, entre autres résolutions, a donné son approbation à une nouvelle méthode de classification méthodique des bibliothèques publiques dont l'adoption générale permettrait à la Bibliographie de se créer une langue commune et des unités conventionnelles de classement.

Nous nous proposons également d'examiner de près et de discuter cette nouvelle méthode. Mais ici nous ne voulons relever qu'un fait, c'est la nécessité universellement reconnue, en matière de science bibliographique, d'une entente internationale permettant d'établir, entre les travaux des savants de tous les pays, une coordination en quelque sorte mathématique, devenue singulièrement nécessaire.

Sans embrasser un ordre d'idées aussi élevé, nous voulons cependant aborder un des côtés particuliers de la question, celui de la rédaction des catalogues, en général, et des catalogues de librairie ou de vente publique, en particulier.

Autrefois, les catalogues étaient rédigés en latin, langue morte uni-

versellement pratiquée par le monde savant qui seul utilisait ces publications. De nos jours, la langue latine n'est plus aussi couramment employée et, d'ailleurs, les catalogues sont aujourd'hui rédigés et lus par nombre de personnes qui n'ont qu'une teinture des plus légères du latin, ou l'ont oublié. Le latin a donc cessé d'être utilisé.

Aussi, pour se mettre à la portée de tous, les rédacteurs de nos catalogues modernes se sont depuis longtemps servis des langues vulgaires, en même temps qu'ils ont reconnu la nécessité d'employer un certain nombre d'expressions techniques, ou de mots consacrés, ayant à peu près partout la même signification et que l'on peut qualifier de langage bibliographique.

Ce langage trouve son emploi aussi bien dans les bibliographies générales que dans la rédaction des catalogues. La signification des expressions ou des termes en usage varie peu d'un idiome à l'autre et il serait possible, facile même, de l'unifier en telle sorte, que l'interprétation soit *absolue et indépendante*.

Ce premier résultat acquis, on arriverait à en obtenir un second plus important. Ce serait de permettre de déchiffrer une bibliographie spéciale, un catalogue quelconque, rédigés dans une langue peu familière, que l'on ignorerait même totalement, ou encore de fournir le moyen pratique de rédiger un catalogue dans n'importe quelle langue.

Car la question se pose sous deux aspects différents : version ou thème.

On nous répondra que rien n'est plus facile, et qu'un bon dictionnaire donne la solution.

Cette réponse est absolument illusoire, comme le savent par expérience tous ceux qui ont essayé peu ou prou du moyen. Il n'existe pas de dictionnaires internationaux pour les termes bibliographiques ; les dictionnaires techniques existent encore bien moins, et, s'ils existaient, il faudrait compter avec une difficulté nouvelle, celle des abréviations courantes qui ne peuvent être interprétées que par des spécialistes, en raison de leur formation à peu près arbitraire.

La solution désirée paraît cependant peu difficile. Il suffit, en effet, de déterminer les termes à employer, d'en fixer le sens et la combinaison au point de vue bibliographique et iconographique, d'arrêter enfin les abréviations servant à exprimer ces termes.

On commencerait par dresser deux listes :

1° Une liste des termes, ou combinaisons de termes, usités en librairie et bibliographie, ainsi qu'en iconographie ;

2° Une liste des abréviations correspondant à chacun de ces termes, ou chacune des combinaisons de termes.

Ces listes pourraient être dressées sous deux formes : alphabétique et systématique. Dans l'ordre systématique, on adopterait comme divisions principales, par exemple : Impression, librairie, papier, formats, reliures, etc., etc...

Ce travail préparatoire terminé, il suffirait de placer en regard de chaque terme, ou abréviation, la signification, dans les quatre ou cinq langues les plus usuelles. Etant admis, par exemple, que la rédaction première est en français, on placerait en regard les traductions allemande, anglaise, italienne et espagnole. Si la rédaction était allemande, on aurait, au contraire, à substituer dans la traduction le français à l'allemand, etc.

Dans la pratique, l'utilisation du système présenterait la facilité la plus élémentaire. Supposez un lecteur allemand désireux de déchiffrer une bibliographie ou un catalogue rédigé en français, il n'aurait qu'à chercher le mot ou les mots dont il désirerait la traduction, pour trouver en regard la traduction allemande et il se reporterait, en cas de doute sur la signification exacte du terme, à la définition allemande des termes internationaux. De la sorte, aucune crainte possible d'erreur touchant la signification du terme ou de l'abréviation française employée.

En se servant d'une liste dressée en contre-partie, avec la version allemande classée alphabétiquement d'une part, et systématiquement de l'autre, il devient loisible à notre voisin germanique de faire l'opération contraire, c'est-à-dire de traduire en français un article du catalogue publié en allemand.

C'est ce système que nous avons employé sur une petite échelle dans l'*Index Biblio-Iconographique*, que nous venons de faire paraître. Les articles de cet index, en dehors de la reproduction du titre et mentions d'éditeur et lieux d'impression, qui doivent être intégralement reproduits, se composent d'abréviations dont nous avons indiqué la signification sous forme d'une liste alphabétique, publiée en tête du volume. Nous avons mis, en regard de chacune des abréviations des termes employés, leur traduction en langue anglaise et allemande. Nous pensons avoir ainsi permis à toutes les personnes ignorant notre langue ou peu familières avec elle, qui sont intéressées à consulter notre publication, de le faire avec autant de sûreté que si elles possédaient à fond la langue française.

Evidemment, la publication de cette liste d'abréviations en tête de

notre *Index* eût été inutile s'il avait existé un livret, de format réduit, établi suivant notre système.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'enregistrer plus d'un millier d'expressions, qui seraient rédigées sur le plan que nous venons d'esquisser. C'est à la rédaction d'un livret international de ce genre, avec une édition particulière pour chaque langue employée, et à son adoption pour la rédaction des bibliographies et catalogues de librairie et de vente publique, que nous concluons.

Nous dédions notre idée à l'*Institut international de Bibliographie*, qui vient de se constituer à Bruxelles. Et, à moins que quelques-uns de nos confrères, plus compétents que nous, ne consentent à se charger de ce soin, nous accepterions volontiers la mission de mener à bien le projet de *Clef internationale Catalographique*. Ce projet devrait être soumis à l'examen d'une commission désignée par le prochain congrès international bibliographique, pour être, après les corrections ou perfectionnements reconnus nécessaires, soumis au Congrès lui-même, qui prononcerait sur son adoption et recommanderait, s'il y a lieu, la mise en vigueur. La rédaction de toutes les publications de bibliographie, iconographie et librairie, serait désormais comme obligée d'employer les termes spécifiés dans la *Clef internationale Catalographique*. De cette unification de langage, devenue absolument nécessaire, résulteraient des avantages sans nombre, qui ne serviraient pas seulement l'intérêt particulier des individus, mais atteindraient un but plus noble, plus élevé, en aidant au développement de la science bibliographique internationale (1).

PIERRE DAUZE.

(1) A consulter dans cet ordre d'idées les *Library Abbreviations* compiled by Melvil Dewey in Library, School Rule, Boston, Library Bureau, 1892.

Notes et Documents ⁽¹⁾

[01 : 31]. — Le plan de bibliographie statistique de l'Institut international de Statistique.

Lors de sa session à Rome en 1887, l'Institut international de Statistique nomma une commission spéciale pour élaborer un plan de bibliographie statistique. A la session de Paris de 1889, Sir Rawson W. Rawson et M. Pantaleoni ont présenté en leur nom et en celui de leurs collègues MM. Bodio, Keleti, von Mayer, Loria et Troïnitsky, un projet de classification « dont le but essentiel est de former un moyen d'établir un ordre international pour les mémoires et travaux statistiques et de faciliter ainsi la comparaison de la statistique des divers pays, en donnant un rang, un numéro d'ordre à chaque branche principale et à chaque subdivision importante des recherches statistiques. Ces recherches, ajoute le rapport, étant et devant rester communes à tous les peuples, on ne peut s'en tenir à l'ordre alphabétique qui varierait d'un pays à l'autre, qui varierait aussi avec le temps et qui d'ailleurs est souvent peu intelligible pour ceux qui ne parlent pas ou qui ne comprennent pas parfaitement la langue du pays auquel ces statistiques se rapportent... Le but principal étant de favoriser dans chaque pays la confection d'un catalogue de publications statistiques, à l'usage des gens de tous les pays, il doit être uniforme et ne pas dépendre du jugement individuel du compilateur... »

Ce sont de simples cadres de classification que les rapporteurs ont soumis à l'approbation du Congrès et qui ont été adoptés par lui. L'Institut n'a pas été plus loin. Il a pensé que des groupes bibliographiques, appuyés par les divers bureaux officiels de statistique, se

(1) Nous publierons régulièrement sous cette rubrique des informations relatives à l'organisation de la Bibliographie générale et de la Bibliographie des sciences particulières.

formeraient et entreprendraient l'élaboration de catalogues de bibliographie statistique, classés selon le système proposé. Ces groupes ne se sont pas formés et jusqu'aujourd'hui cette classification n'a guère été appliquée. Elle comprend 22 divisions principales et 106 divisions secondaires, ordonnées en une double série et représentées tantôt par des lettres, tantôt par des chiffres.

D'une manière générale, on a considéré que le mode de notation bibliographique adopté par l'Institut était compliqué, que les divisions n'étaient pas assez nombreuses et qu'elles avaient l'inconvénient de former un système fermé non susceptible de développements ultérieurs (1). Déjà antérieurement, M. Keleti, l'organisateur du Congrès international de Statistique, tenu à Budapest, en 1876, avait invité ses collègues à dresser, chacun pour son propre pays, les parties d'une bibliographie internationale de statistique. Quelques membres avaient répondu à cet appel (2). L'Institut international de statistique publie périodiquement dans son *Bulletin* une abondante bibliographie de la statistique, mais sans suivre l'ordre préconisé par lui.

[01 : 325]. — Le Bureau international de renseignements de l'Institut colonial international.

Le 29 mai 1894 a été fondé un Institut colonial international, association exclusivement scientifique et sans caractère officiel, due à l'initiative de M. Léon Say, lord Reay, M. Fransen Vande Putte, S. A. le prince de Hohenlohe-Langenburg, Sir Alfred Lyall, MM. C. Janssen, Vander Lith, Oscar Lenz et Chailley-Bert. Cet Institut a notamment pour but « d'organiser le plus rapidement possible, un bureau international de renseignements qui réunira, classera et conservera ce qui se publie de meilleur et surtout les documents officiels à la fois sur l'administration et le droit des colonies, et se mettra en état de fournir les informations qui lui seraient demandées » (art. 1^{er}).

C'est le secrétaire général de l'Institut qui est chargé de l'organisation de ce service. C'est lui qui fait recueillir les publications et documents officiels; il fait tenir un ou plusieurs répertoires généraux dans lesquels sont relatés succinctement tous les faits importants en matière

(1) Voy. *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, 1889, 2^e livraison, p. 115, 122 et 266.

(2) Voy. BOBIO, *Saggio di bibliografia statistica italiano*, terza edizione accresciuta. — Roma, 1889.

d'administration et de législation coloniales (art. 9). Les membres effectifs, honoraires et associés ont le droit de demander communication des documents ou renseignements que le bureau possède; les membres correspondants ont le droit de consulter les documents sans déplacement; le secrétaire général décide dans chaque cas particulier si les documents peuvent être communiqués à des tiers (art. 10). L'Institut colonial international compte 60 membres répartis entre les diverses nationalités. Son siège a été fixé à Bruxelles (1): M. Camille Janssen en a été nommé secrétaire général.

Le nouvel Institut, qui est alimenté par des subsides de plusieurs gouvernements, a réalisé à sa manière la Bibliographie coloniale.

[01 : 5]. — Report of the International Catalogue committee of the Royal Society.

At the first meeting of this Committee (February 8, 1894), the Memorial to the President and Council (July, 1893) which led to the appointment of the Committee, and the Minute of Council of December 7, 1893, appointing the Committee, having been read, it was resolved to request the President and Council to authorise the Committee to enter directly into communication with societies, institutions, etc., in this country and abroad, with reference to the preparation, by international co-operation, of complete subject and authors' catalogues of scientific literature.

Subsequently, a draft circular letter was prepared, which, on February 22, 1894, received the approval of the President and Council, who also authorised its issue.

This letter was sent to 207 societies and institutions selected from the exchange list of the Royal Society, and to a few others. It was also sent to the Directors of a number of Observatories and of government geological surveys, to the Foreign Members of the Royal Society, as well as to those of the following Societies: — Chemical, Geological, Physical, Royal Astronomical, Linnean, Royal Microscopical, Entomological, Zoological, Physiological, and Mineralo-

(1) Bureaux, 19, rue de la Régence, Bruxelles. — Voyez compte rendu des séances de l'Institut colonial international tenues à Bruxelles les 28 et 29 mai 1894, précédé des statuts et règlement. Bruxelles, typographie-lithographie populaire, 1894, 79 pages.

gical, and of the Anthropological Institute. A special letter was addressed to the Smithsonian Institution.

More than a hundred replies to the letter have been received; several of these are reports of committees specially appointed to consider the suggestions put forward by the Royal Society. A list of answers received up to December, 1894, with brief excerpts from the more suggestive, was issued to members of the Committee early in this year. It should, however, be added that from some important institutions no answer has as yet been received.

It may be said at the outset that in no single case is any doubt expressed as to the extreme value of the work contemplated, and that only two or three correspondents question whether it be possible to carry out such a work. It is a great gratification to the Committee that the matter has been taken up in a most cordial manner by the Smithsonian Institution, the Secretary of which, in his reply, refers to the desirability of a catalogue of the kind suggested as being so obvious that the work commends itself at once. The importance of having complete subject catalogues, and not mere transcripts of titles, is also generally recognised.

Some bodies and individuals take the matter up very warmly and urge that steps be taken forthwith to put the scheme into action, this being especially true of the replies received from the United States; others, while giving a general approval, dwell upon the difficulties of carrying out the suggestions put forward; and others, again, ask for more details before committing themselves to any answer which may seem to entail future responsibility, especially of a financial character.

Incidentally it may be pointed out as very noteworthy that over and over again reference is made to the great value of the Royal Society's *Catalogue of Scientific Papers*. There is abundant evidence that considerable use is made of this on the Continent of Europe. And it is clear that a proposal to carry out a more comprehensive scheme initially under the direction of the Royal Society of London is likely to meet with general approval owing to the fact that the Society is credited with having already carried out the most comprehensive work of the kind yet attempted. Indeed, the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, U.S.A., directly advocates the establishment of a central bureau under the Royal Society; and several others more or less clearly imply that they would favour such a course.

Over and over again, it is stated that the production by interna-

tional co-operation of a catalogue such as is contemplated is not only desirable, but practicable. The Americans who, as already stated, are the most enthusiastic supporters of the scheme, especially dwell on the importance of early action being taken. Prof. Bowditch, of Harvard University, in particular, points out that if the Royal Society of London wish to guide the enterprise, it ought to announce its views and put forward a comprehensive scheme with the least possible delay. It may be added here that he also urges that in determining the scope of the catalogue a very wide interpretation should be given to the word « Science. »

No very precise information as to the best mode of putting the scheme into operation is to be gathered from the replies as a whole.

It is generally agreed that the enterprise should be an international one. Many think that international financial support should and would be accorded to it, but no method of securing this is indicated; others express the view that the cost may be met by subscriptions from societies, libraries, booksellers and individuals without Government aid, and this is perhaps, on the whole, the prevailing feeling among those who have discussed the matter from a financial point of view. But in no case is any attempt made to form any exact estimate of the cost.

A number of scientific bodies and institutions express themselves prepared to work in such a cause. The Secretary of the Smithsonian Institution suggests that as the Institution receives all the serials and independent works published in America, a branch office might be established there, and that it is not impossible that a sum of money might be given yearly in aid. The Royal Danish Academy is willing to render as much assistance as possible. It would charge an official of one of the Danish chief libraries in receipt of all Danish publications with the task of editing slips, and would defray the cost of this work. The Société des Sciences of Helsingfors would furnish the Central Office with information as to the scientific work done in Finland. The Kongl. Vetenskaps Akademi of Stockholm would organise a Committee for Sweden.

As regards language, there appears to be more unanimity than could have been expected. Over and over again the opinion is expressed that English should be the language of the subject catalogue. Frequent reference is made to the importance of quoting titles in the original language, although some suggest that this should be done only in the

case of those published in English, French, or German, and perhaps Italian.

Some form of card catalogue appears to be generally favoured, especially in America, as the basis of the scheme; the Committee of Harvard University, whose reply is very full, in particular discuss this point in detail (1).

In an interview with the Committee in March last, Prof. Agassiz spoke very warmly in favour of the scheme, and of the support which it would meet with in the United States, especially from libraries. As others have done, he strongly urged that the co-operation of booksellers and authors should be secured. Prof. Agassiz also expressed the view that the regular issue to libraries and scientific workers from the central office of cards or slips which would afford the material for the construction of card catalogues would form an important source of income, at all events in his country.

From various sides it is urged that an International Congress should be held to discuss plans. This is advocated as a first step in a reply received from the Königl. Gesellschaft der Wissenschaften in Göttingen, a reply to which, not only as regards this point, but also in respect to the whole matter, the Committee attach very great weight, since it embodies in an official form views arrived at by the academies of Vienna and Munich, and by the scientific societies of Leipsic and Göttingen, who have considered the matter in common (2). Prof. Agassiz, strongly urged the calling of a Conference, and among others who share this view, Dr. Gill, of the Cape Observatory, in his letter particularly dwells on the great value of such meetings as the means of securing unanimity of action.

Such being the tenor of the correspondence, your Committee are convinced that initial steps of a definite nature in furtherance of the scheme ought now to be taken.

They accordingly request the President and Council to take measures with the view of calling together, in July of next year (1896), an International Conference, at which representatives of the several

(1) La faculté de médecine de l'Université de Harvard a nommé une commission bibliographique spécialement chargée d'examiner le projet d'une bibliographie générale des sciences.

(2) Les Académies de Munich et de Vienne et les sociétés royales de Leipzig et Göttingen ont établi depuis longtemps entre-elles des liens d'association. Elles se réunissent chaque année pour discuter d'intérêts scientifiques communs. Elles ont délibéré ensemble sur la proposition de la Société Royale de Londres.

nations engaged in scientific work should be invited to attend, with the view of discussing and settling a detailed scheme for the production by international co-operation of complete authors' and subject catalogues of scientific literature.

London will probably be found the best place in which to hold such a Conference. It may be desirable to summon the representatives of the different countries through their respective governments, and it will obviously be necessary that a detailed scheme be prepared, to serve as a basis for discussion at the Conference. These and other points will require much consideration before any action at all can be taken; meanwhile, it is desirable that a beginning should be made during the autumn, before the winter session of the Society. The Committee therefore recommend that the President and Council should give the Committee (which includes the President and Officers) executive powers in order that they may take, in the name of the Society, such steps as they may think desirable with the view of calling together the above-mentioned Conference.

DRAFT SUGGESTIONS FOR CONSIDERATION AT THE CONFERENCE.

That a complete Authors' and Subject Catalogue of Scientific Literature, to include all works containing original matter, be prepared by International Co-operation from the beginning of the year 1900.

That the said Catalogue be termed the « International Catalogue of Science ».

That for the purposes of preparing the said Catalogue a central office be established in London.

That during the first ten years this office be under the control of a Committee appointed by the Royal Society of London.

That two years prior to the termination of the said period of ten years, an International Congress be called to consider the progress that has been made, and to determine generally in what manner the said Catalogue shall be continued at the conclusion of the first period of ten years.

That for the purpose of preparing materials for the said Catalogue certain societies, institutions, or bodies, according to the list hereafter given, in various parts of the world, shall be appointed to collate the work done by scientific workers within their respective countries or

spheres of action, such material to be forwarded to the central office of London for use in the preparation of the Catalogue.

That the cost of such work shall, in each case, be met by the society, institution or body so appointed during the period 1900-1910.

That as the material reaches the central office printed slips or cards shall at once be prepared and issued, with all convenient despatch, to subscribers to the Catalogue.

That as often as may be convenient and desirable printed catalogues shall be prepared from such slips, such catalogues to fully exhibit the progress of the branch of science to which they relate within the period they include.

That such general catalogues shall be issued for the following branches of science separately, viz; — * * * * *

That the cost of preparing and publishing the said slips and catalogues at the central office during the years 1900-1910, in so far as these are not met by sales, shall be provided for by means of a guarantee fund, and that application be made to governments, learned societies, institutions, and individuals throughout the world, to assist in establishing such a fund.

That the language of the Subject Catalogue shall be English.

June 28, 1895.

Sous la date du 3 décembre 1895, M. Foster, secrétaire perpétuel de la Royal Society de Londres, a adressé la circulaire suivante aux membres de cette société :

« The International Catalogue Committee of the Royal Society which is engaged in considering steps for the due indexing of scientific literature has requested the Council of the Royal Society to arrange that in the Philosophical Transactions and Proceedings of the Royal Society each paper should be accompanied by such a statement of its contents as would serve for use in the preparation of a subject index. If this were generally done, the preparation of a subject index would be greatly helped, and I am directed by the Committee to suggest the same course of action to your Society, as well as to all the other principal scientific Societies. »

[016.51]. — Le Répertoire bibliographique des sciences mathématiques.

A l'initiative de la Société mathématique de France, un Congrès international de bibliographie des sciences mathématiques s'est tenu à Paris, du 16 au 19 juillet 1889. A l'unanimité et après discussion, le Congrès vota les résolutions suivantes :

1° Il y a lieu de publier un Répertoire bibliographique des Sciences mathématiques, destiné à épargner aux travailleurs de longues et pénibles recherches. Ce répertoire devra contenir les titres des Mémoires relatifs aux Mathématiques pures et appliquées publiés depuis 1800 jusqu'à 1889 inclusivement, ainsi que des travaux relatifs à l'histoire des mathématiques depuis 1600 jusqu'à 1889 inclusivement. Ces titres seront classés non par noms d'auteurs, mais d'après l'ordre logique des matières ;

2° Il sera publié successivement des suppléments à ce répertoire ; le premier sera consacré aux travaux publiés de 1889 exclusivement à 1899 inclusivement, et les suppléments suivants, aux périodes décennales qui suivront. Dans chaque supplément, les omissions découvertes dans le répertoire ou dans les suppléments précédents seront réparées ;

3° Sont exclus du répertoire les ouvrages classiques ne contenant pas de résultats généraux et destinés aux élèves des divers établissements d'instruction ou aux candidats aux divers examens. Seront pareillement exclus, les Mémoires publiés dans des recueils spécialement destinés à ces candidats. Cependant, comme divers recueils présentent un caractère mixte et contiennent, à côté de nombreux exercices qui ne peuvent être utiles qu'aux étudiants, quelques travaux originaux, ces derniers travaux seront mentionnés dans le répertoire après que le triage en aura été fait par l'administration de ces recueils et que la Commission permanente instituée par la dixième résolution aura émis un avis favorable ;

4° Les travaux relatifs aux Mathématiques appliquées ne devront être mentionnés au répertoire que s'ils intéressent les progrès des Mathématiques pures. Les travaux relatifs à l'Astronomie, déjà mentionnés dans la *Bibliographie* de MM. Houzeau et Lancaster, sont exclus du répertoire ;

5° Le Congrès adopte pour le répertoire la classification proposée par son Comité d'organisation avec les modifications votées dans les séances des 17 et 18 juillet 1889. Les divers titres mentionnés seront

répartis en un certain nombre de classes subdivisées en sous-classes, divisions, sections et sous-sections. Les classes seront désignées par une lettre capitale : elles pourront être subdivisées en sous-classes désignées par une lettre capitale affectée d'un exposant. Les classes ou sous-classes se subdiviseront en divisions désignées par un chiffre arabe et celles-ci en sections désignées par une minuscule latine, lesquelles pourront elles-mêmes être partagées en sous-sections représentées par une minuscule grecque. Ainsi, la sous-section α de la section b faisant partie de la division 3 de la sous-classe $L1$ serait notée ainsi, dans un encadrement rectangulaire :

$L13b\alpha$.

6° Les titres des travaux écrits en d'autres langues que l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le latin, seront suivis de leur traduction française ;

7° Attendu qu'il pourrait arriver que pour une raison quelconque un savant crût devoir adopter un mode différent de classification, le Congrès émet le vœu que ce savant emploie une notation qui ne puisse être confondue avec celle décrite dans la cinquième résolution et évite en tout cas l'emploi de l'encadrement rectangulaire figuré ci-dessus ;

8° Attendu que le travail du répertoire demandera encore plusieurs années et qu'il importe de fournir aux chercheurs de nouveaux instruments dans le plus bref délai possible, le Congrès émet le vœu que les divers recueils périodiques consacrés aux Mathématiques publient une Table générale des matières contenues dans leurs volumes, en se conformant à la classification adoptée plus haut. Le Congrès sera très reconnaissant aux administrateurs de ces recueils de vouloir bien, dans la plus grande mesure possible, prêter pour ce classement leur concours à la Commission permanente ;

9° Afin de faciliter l'établissement des suppléments consacrés aux travaux postérieurs à 1889, le Congrès émet le vœu que chaque auteur fasse suivre le titre de son Mémoire de la notation définie dans la cinquième résolution ; que si l'auteur a négligé de le faire, les administrateurs des divers recueils périodiques, ou, à leur défaut, les rédacteurs des recueils analytiques qui rendront compte de ces travaux, veuillent bien se charger de ce soin ;

10° Il est institué une Commission permanente qui veillera à l'exé-

cution des résolutions précédentes. Elle est composée de : membres français : MM. Poincaré, Désiré André, Humbert, d'Ocagne, Charles Henry ; membres étrangers : MM. Catalan, Bierens de Haan, Glaisher, Gomes Teixeira, Holst, Valentin, Emile Weyr, Guccia, Enestrom, Gram, Liguine, Stephanos. Le siège de la Commission permanente est à Paris, où devront résider le président et le secrétaire. Si des vacances se produisent dans son sein, la Commission se complètera par cooptation ; elle est également autorisée à s'adjoindre de nouveaux membres en nombre quelconque. Elle statuera au sujet des additions à la classification adoptée que les progrès de la Science pourraient rendre nécessaires, et au sujet des difficultés que soulèverait l'interprétation des résolutions précédentes. Dans le cas où, pour une raison quelconque, une entente nouvelle entre les mathématiciens des divers pays lui semblerait nécessaire, la Commission organiserait un nouveau Congrès international, soit à Paris, soit dans toute autre ville de l'Europe ;

11° Le Congrès émet le vœu que, tant en France qu'à l'étranger, les divers journaux mathématiques donnent la plus grande publicité possible aux présentes résolutions et aux décisions futures de la Commission permanente.

Au mois d'octobre 1894, la Commission permanente était composée ainsi :

Bureau : MM. Poincaré, président ; Laisant, secrétaire.

Membres d'honneur : MM. le prince Roland Bonaparte*, le prince Balthasar Boncompagni*, Darboux*, Haton de la Goupillière*.

Membres : Pour l'Allemagne, MM. Lampe* et Valentin ; pour l'Autriche, M. E. Czuber ; pour la Belgique, MM. Neuberg et Le Paige* ; pour le Danemark, M. Gram ; pour les Etats-Unis, M. Graig* ; pour l'Espagne, M. Z. G. de Galdeano ; pour la France, MM. le Président en exercice de la Société mathématique de France**, André (Désiré), Brocard (H.), Fouret**, Henry (Charles), Humbert (Georges), Kœnigs**, Laisant**, Raffy** ; pour la Grande-Bretagne, MM. Glaisher, Mackay* (John S.) ; pour la Grèce, M. Stephanos ; pour la Hollande, MM. Bierens de Haan, Schoute* ; pour l'Italie, M. Guccia ; pour la Norvège, M. Holst ; pour le Portugal, M. Gomes Teixeira ; pour la Russie, MM. Liguine, Bougaver, Bobynine ; pour la Suède, M. Enestrom ; pour la Suisse, M. Cailler.

* Membre nommé en vertu de l'art. 10 des Résolutions votées par le Congrès en 1889. — ** Délégué de la Société mathématique de France.

L'Index ou Répertoire bibliographique des sciences mathématiques a été publié en 1893 par la Commission permanente du Répertoire (Paris, Gauthier-Villars, 80 pages). Les premières fiches classées selon cet Index ont été publiées par paquets de cent à partir de fin 1894. Les fiches comportent plusieurs notices chacune. Elles ont le format in-32 impérial. Plusieurs recueils de mathématiques se sont déjà conformés aux décisions du Congrès.

[or : 54]. — **Le Bureau international de la Littérature chimique.**

Le Congrès international de chimie appliquée, organisé par l'Association belge des Chimistes sous le patronage du gouvernement belge, réuni à Bruxelles, le 4 août 1894, a approuvé les conclusions du rapport, présenté par M. H. Van Laer, sur les mesures destinées à faciliter aux chimistes et aux techniciens l'accès rapide de toutes les publications qui les intéressent.

Voici le texte des articles des statuts du bureau international de la littérature chimique dont ce Congrès a décrété l'organisation :

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué à Bruxelles, par les soins de l'Association belge des Chimistes et sous les auspices du premier Congrès international de chimie appliquée, un bureau international de la littérature chimique.

ART. 2. — Sous la dénomination de littérature chimique sont compris tous les travaux de chimie analytique, chimie appliquée, chimie biologique, chimie appliquée à l'industrie, l'agriculture, l'hygiène, etc.

ART. 3. — Le bureau international de la littérature chimique est chargé de l'exécution des mesures suivantes :

1° Il dressera et tiendra un registre contenant les noms et adresses de toutes les sociétés scientifiques s'occupant directement ou indirectement de l'une ou l'autre des différentes parties de la chimie.

Une liste semblable sera tenue pour les publications scientifiques. Cette liste mentionnera l'adresse exacte de la rédaction et de l'éditeur du journal;

2° La liste de ces sociétés et journaux sera publiée tous les trois ans par les soins du bureau dans une annexe du Bulletin de l'Association belge des Chimistes;

3° Le bureau publiera périodiquement dans le Bulletin de l'Asso-

ciation belge des Chimistes un résumé succinct des travaux de chimie dont il aura reçu communication.

ART. 4. — Les revues et sociétés de chimie pure ou de chimie appliquée (telles que sociétés et revues de sucrerie, brasserie, distillerie, vinaigrerie, agriculture, viticulture, falsifications de denrées alimentaires, etc.) ayant adhéré au Congrès, échangeront leur publication contre celle de l'Association belge des Chimistes.

ART. 5. — Les revues et sociétés scientifiques dont l'objet est plus général ou plus éloigné de la chimie (médecine, hygiène, pharmacie, bactériologie, botanique, etc.) enverront au bureau international un tiré à part, un numéro ou simplement une épreuve des travaux de sucrerie, distillerie, brasserie, chimie agricole, falsifications, morphologie, physiologie, technique des ferments, etc., etc.

ART. 6. — Les directeurs ou propriétaires de revues publiées en langues autres que l'anglais, le français ou l'allemand, engageront leurs collaborateurs à envoyer au bureau international un résumé anglais, français ou allemand de leurs communications.

ART. 7. — Toutes les communications adressées au bureau international de la littérature chimique porteront l'adresse exacte des rédacteurs ou auteurs, ainsi que de la librairie où ces revues ou communications peuvent être acquises.

ART. 8. — Toute personne pourra, en s'adressant au bureau international, obtenir à ses frais une copie de tout mémoire qu'il serait impossible de trouver autre part.

ART. 9. — Il sera formé dans chaque pays un comité de trois à six membres chargé :

1° De faire adhérer les sociétés et journaux scientifiques locaux aux présents statuts;

2° D'engager les chimistes à envoyer des tirés à part de leurs travaux au bureau international;

3° De communiquer au bureau tous les renseignements bibliographiques pouvant intéresser le monde chimique ou industriel.

ART. 10. — Le premier Congrès international de chimie appliquée désigne un certain nombre de personnes chargées d'organiser, dans leur pays, le comité dont il est question à l'art. 9.

ART. 11. — Les comités régionaux procèdent eux-mêmes au remplacement des membres décédés ou démissionnaires. Ils choisissent dans leur sein un président et un secrétaire.

ART. 12. — Le bureau international enverra aux comités régionaux le Bulletin de l'Association belge des Chimistes ainsi qu'un

exemplaire des listes dont il est question au secundo de l'art. 3 des présents statuts.

ART. 13. — Les auteurs, revues ou sociétés qui enverront des tirés à part ou des résumés au bureau international, recevront le numéro du Bulletin qui contient leur communication.

ART. 14. — Les secrétaires des comités régionaux communiqueront à leurs concitoyens tous les renseignements bibliographiques qui leur seront demandés.

Les frais de ces renseignements seront déterminés par les comités régionaux et supportés par les intéressés.

ART. 15. — Le siège du bureau international de la littérature chimique est à Bruxelles, au Palais du Midi.

ART. 16. — Dans le but de favoriser la rapidité des renseignements, il pourra être constitué des succursales du bureau international, en dehors de l'Europe, dans l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie, l'Asie et l'Afrique.

ART. 17. — Les organisateurs de ces succursales en informeront le bureau de Bruxelles.

Des règlements spéciaux élaborés de commun accord, par le bureau de Bruxelles et les organisateurs des succursales, détermineront les rapports réciproques et les attributions de ces bureaux internationaux (1).

Le bureau international de la littérature chimique a proposé à l'Office international de bibliographie de poursuivre ses travaux en connexion avec les siens. Une entente sera établie à brève échéance.

C'est le comité central belge de l'Association des Chimistes qui a été chargé de tous les détails d'organisation.

Parmi les correspondants désignés, citons MM. Gallois, Dupont, Fernbach, Herzfeld, Hagenau, Schmidt, Strohmer, Ludwig, Liebermann, Gunning, Alberda Van Ekenstein, Grimmer, Morris, Carnalutti, Nasini, Tavildarov, Aschmann, D'Huart, Ventre Bey, Istrati, etc., etc.

(1) Congrès international de chimie appliquée organisé par l'Association belge des Chimistes, sous le patronage du gouvernement belge. Bruxelles-Anvers, 4-11 août 1894. Compte-rendu par Fr. SACSIS, secrétaire général. Bruxelles, impr. G. Deprez, 1894, 302 p. — Voir les pages XL, CCIII et 1.

[OR : 55]. — Les travaux bibliographiques du service géologique de Belgique.

Le service géologique, qui vient d'être transféré dans les nouveaux locaux du Ministère de l'industrie et du travail, comprend, outre tous les documents se rapportant aux levés de la carte géologique, une bibliothèque spéciale et un nouveau service de bibliographie des sciences géologiques qui compte déjà plus de cent mille fiches.

Rattaché à la direction générale des mines depuis 1890, ce service a tenu à compléter son organisation si pratique en appliquant à sa bibliothèque les réformes de classement préconisées par son secrétaire M. Mourlon. On y trouve maintenant groupées par ordre de dates et de matières toutes les publications se rapportant à chacune des questions qu'on est dans le cas de devoir envisager séparément. Ce nouveau procédé de classement a donné les meilleurs résultats en démontrant une fois de plus l'utilité des bibliothèques spéciales.

Pour le réaliser, toutes les fardes de brochures et les volumes se rapportant à chacune des catégories de matières différentes, sont réunis par ordre de date dans leurs compartiments respectifs après avoir été inventoriés et catalogués. Seulement, ces publications n'étant plus disposées dans les rayons de la bibliothèque suivant l'ordre des numéros du registre d'entrée, il fallait chercher une disposition qui permît de retrouver immédiatement les dites publications. C'était là la pierre d'achoppement qui a probablement empêché d'appliquer plus tôt la réforme préconisée par M. Mourlon, et que ce dernier a réalisée en classant les publications de chaque catégorie dans l'ordre de leur *date de publication*, renseignée sur la couverture et en plaçant cette date, bien en évidence, sur le dos de la farde ou du volume (1). La fiche du catalogue renseignant cette date, il devient tout aussi aisé de mettre la main sur la brochure ou le volume que dans l'ancien système de classement.

Mais par les nouvelles dispositions adoptées on a l'immense avantage de pouvoir consulter toutes les publications se rapportant à une même catégorie et disposées méthodiquement dans l'ordre de leur apparition. Lorsqu'une publication (brochure ou volume) traite de plusieurs matières différentes, elle est placée dans la catégorie de la

(1) *Annales de la Société royale malacologique de Belgique*, 1891, t. XXVI, p. XXXIX et LXI.

plus importante de ces matières, et l'on intercale dans les autres catégories, une fiche renseignant la place qu'elle occupe.

En résumé, le service géologique belge est arrivé un des premiers à formuler cette conclusion que pour dresser dans les meilleures conditions, en la tenant à jour, la bibliographie scientifique, il fallait, comme pour les bibliothèques, comme pour tout ce qui réclame des compétences spéciales, la division du travail.

C'est en vertu de ce principe qu'on peut espérer voir bientôt se constituer, pour d'autres groupes de sciences, des Instituts qui apporteront leur contingent à l'Office central de Bibliographie pour produire une œuvre internationale vraiment grandiose et tout à fait digne de la fin de ce siècle.

L'abondance et la variété des publications se rapportant aux différents groupes de sciences, rend indispensable d'entrer dans cette voie et l'on doit savoir gré au service géologique d'avoir tenté une expérience dont les heureux résultats ne manqueront pas de faire suivre la même voie lorsqu'il s'agira d'en faire l'application aux autres groupes de sciences.

Quant à la Bibliographie, dont le Congrès international de géologie, tenu à Zurich en août et septembre 1894, s'est préoccupé en nommant une commission bibliographique spéciale, le service géologique belge est depuis longtemps passé de la théorie aux réalisations. Il a entrepris dans la sphère de sa spécialité de dresser l'inventaire de toutes les publications qui se trouvent en Belgique, dans les bibliothèques de l'Etat et des sociétés scientifiques, en y compulsant soigneusement les périodiques et les catalogues. Parmi ces derniers se trouve, notamment, le *Catalogue of scientific papers* de la Société royale de Londres et l'on se fera une idée de l'importance du travail entrepris par le service géologique belge lorsqu'on saura que cette publication anglaise seule lui aura fourni environ cinq mille titres d'ouvrages géologiques pour chacun des douze grands in-4° qui ont paru actuellement. Tous ces titres sont classés par noms d'auteurs et un répertoire fait connaître pour chaque matière les auteurs qui en ont traité. Le service géologique se dispose à commencer prochainement la publication d'une bibliographie périodique conformément à la classification décimale adoptée par l'Office international et sous le titre de *Bibliographia geologica*.

[or : 58]. — Le Répertoire américain de Bibliographie botanique.

A la suite d'un vœu émis par le Comité bibliographique du Madison

Botanical Congress relativement à la publication d'un catalogue des ouvrages courants sur la Botanique américaine, le Dr N.-L. Britton, éditeur du *Bulletin of the Torrey Botanical Club*, offrit gracieusement de transformer, conformément aux désirs du comité, l'« Index to literature relating to American Botany » qu'il publiait mensuellement.

La publication de ce catalogue a commencé. Elle est faite mensuellement sur des fiches du modèle de celles adoptées par les bibliothèques américaines (0.125 × 0.5, perforées par le milieu). C'est la réimpression des renseignements bibliographiques contenus dans le Bulletin cité plus haut. On estime à un millier par an environ le nombre des fiches qui pourront être livrées aux abonnés. Le prix, dont la fixation a dépendu du nombre des souscripteurs, a été porté à 5 dollars pour 1894. C'est la Cambridge Botanical Supply Co (418 a Harvard Street, Cambridge, Mass.) qui a été chargée par le Dr Britton de tout ce qui concerne l'abonnement et la distribution de ces fiches.

La section Botanique de l'A. A. A. S. (American association for the Advancement of Science) s'est aussi vivement préoccupée de la création d'un Bureau botanique analogue au Bureau zoologique déjà créé. Lors de la dernière session de cette association un comité a été nommé pour l'étude de cette question.

[or : 59]. — The analytical card catalogue of current zoological literature (1).

According to the unanimous vote of the 3rd International Congress of Zoology held in Leyden, an International Bibliographical Bureau (Concilium Bibliographicum opibus complurium nationum institutum) has been established in Zurich-Oberstrass, Switzerland, under the direction of Dr. Herbert Haviland FIELD, and is now ready to begin active work. The Bureau is under the control of an international Commission nominated by the Congress, as follows :

For Germany — Prof. J. W. SPENGEL,
» England — Prof. J. Sidney HICKSON,
» the United States — Prof. W. B. SCOTT,
» France — Prof. Raphaël BLANCHARD,
» Holland — Dr. P. P. C. HOECK,
» Russia — Prof. W. SCHIMKEWITSCH,
» Switzerland — Prof. A. LANG.

(1) Le programme du Bureau zoologique a été exposé ailleurs, par M. H. H. Field in *Science* (nov. 15, 1895) et par M. E. L. Bouvier dans les *Mémoires de la Société*

The Bureau stands also in relation with National Committees organized in several lands. In the U. S., committees were nominated both by the Amer. Soc. of Naturalists and by the Amer. Ass. for the Adv. of Science. A report of the former committee, of which Prof. J. S. KINGSLEY is Secretary, has been sent to Science and to the American Naturalist.

The financial support of the Bureau is derived from several sources. The preliminary cost of organisation has been assumed by the present director, whilst the funds necessary to pay the running expenses have been generously contributed by various governmentboards, by Learned Societies, and by a number of individual zoologists.

In the U. S., the Bureau is thus far indebted to the Amer. Ass., to the Elizabeth THOMPSON Science Fund, and to the Amer. Microsc. Soc. for generous grants of money. Among those who have made noteworthy sacrifices towards the success of the undertaking, are to be mentioned Prof. H. F. NACHTRIEB and Mr. Clarke BARROWS of Minneapolis who had already begun the publication of a zoological card catalogue, but who desisted out of deference to the international Bureau. They have thus transferred to the service of the enterprise the whole fruit of their outlay of money and of energy.

In a circular designed primarily for Americans, it would be superfluous to enlarge upon the utility of the Card Catalogue. The essence of the whole undertaking consists in applying American Library methods to a system of universal cataloguing and it is from American that the greater number of subscribers must be obtained. Of the ultimate success of such an undertaking there can be no doubt. The only question is whether the libraries and institutions for whom this co-operative work is being done will realize *in time* the advantages which they can derive from the publication. It seems that the proper moment has come for trying the experiment on a large scale. The Bibliographical Bureau will therefore print a prompt catalogue of all zoological papers, whether published separately, or as articles in scientific journals. For the first year a subscription rate has been chosen which would barely cover the cost of *printing* (not of compilation nor of sorting) on an estimate of 100 *subscribers to the whole set of cards*. If this number can not be reached, then the Bureau

zoologique de France, tome VIII, année 1895. Voir aussi un article de M. le prof. H. P. Bowditch, in *Science* (15 février 1895).

will be obliged not merely to pay for the work of sorting and sending, but must also advance money to pay the deficit on the printing. If, on the other hand, 200 *subscribers for the whole series* can be secured, the card catalogue division of the Bureau's work would probably be self supporting, and any further increase might be used towards improving the material or towards reducing the price. In no case, however, will any profit be realized on the operations of the Bureau. This is in no sense a commercial enterprise; but stands under the direct control of an international Committee nominated « to verify the accounts, to provide for the permanence and to insure the proper working of the Bureau »

It is however of the highest importance that the Bureau should soon reach the point where it can be in large measure self supporting, and no longer expect either money or services as gifts. The zoologists of the world constitute a court of last resort, upon whose action the success or failure of the entire enterprise depends.

Finally it is of interest to librarians to state that the Bureau will begin issuing an Anatomical Catalogue, the « *Bibliographia Anatomica* », early in 1896, and that arrangements will also be made for Physiology, provided these two first experiments meet with success. The Botanical Section of the A. A. A. S., impressed with the importance of founding a similar Bureau for Botany, appointed at its last session an influential committee to study the working of the Zoological Bureau and to make arrangements for the establishment of a federated Bureau for Botany. It is moreover almost certain that a similar step will be taken in Brussels for yet other sciences by a powerful organisation founded under the patronage of the Belgian government. It is therefore not excessive optimism to predict that it may be possible to realize in 1900 the great project of the Royal Society of London. Surely no one need withhold his support on the ground that the present bibliographical movement, which is being so actively prepared in almost every civilized land, be destined to be abandoned.

The Card Catalogue constitutes a special edition of the *Bibliographia*

After Feb. 1st, the number of copies printed will be reduced so as to be but slightly in excess of the subscription list. Persons ordering much after that date run the risk of finding a part of the catalogue already out of print!

Zoologica (1), itself a continuation of the bibliographical part of the journal « Zoologischer Anzeiger ». This latter journal forms the connecting link with the Bibliotheca Zoologica of ENGELMANN, CARUS und ENGELMANN, and TASCHENBERG, constituting an unbroken bibliography from the earliest times down to the present day. By a most fortunate arrangement with the eminent director of the « Zoologischer Anzeiger », Prof. CARUS will remain Editor in chief of the Bibliographia Zoologica and will thus place at the service of the enterprise the fruits of a great erudition and of more than 35 years of painstaking bibliographical work.

The size chosen for the cards is the present Library Bureau standard (125 × 75 mm. = 5 × 3 in.) which, having the same length as the smaller size, may readily be cut down to meet the needs of libraries using the latter.

The cards will be essentially author cards, but will bear inconspicuously near the foot classificatory symbols (Dewey System) permitting them to be classed as a subject index, following various schemes of classification.

In order to facilitate cross references, a system of notation will be used which is already in vogue in zoological memoirs. Whenever an author publishes but a single article in a year, the paper is sufficiently denoted by citing the name of the author and the abbreviated date i. e. — Roe (96); if, however, an author publishes several notes in the course of a year, they will be indicated by the addition of the index letters b, c, d, &c. i. e. — Doe (96^b).

TERMS OF SALE OF THE INDEX AS A WHOLE.

The entire set of cards, is offered for sale at the rate of \$ 2 per 1000 cards. The cards will be sent either alphabetically arranged or in the sequence in which they appear in the Bibliographia Zoologica. The number of cards to be issued in the first year is estimated roughly at 8000.

The price here quoted does not include transportation, which will vary according to the distance and to the means of forwarding selected, — post, express or slow freight. An account will be opened with any

(1) Subscriptions to the book edition may be addressed directly to the publisher, WILH. ENGELMANN in Leipzig, or through a book dealer. The cards should be ordered directly from the Bibliographical Bureau in Zürich-Oberstrass.

institution desirous of receiving the cards and sent to the subscriber semi-annually for settlement.

SUBSCRIPTIONS TO PARTS OF THE INDEX.

Annual subscriptions to individual systematic groups will be received as follows :

Invertebrata	\$ 12	Vermes	}	ea. \$ 2	Porifera	}
		Crustacea			Echinoderma	
Arthropoda	\$ 9	Arachnida	}	ea. \$ 2	Turbellaria	}
Trachaeata	} ea. \$ 8	Diptera			Nemertini	
Vertebrata		Lamellibranchiata			Rotatoria	
		Gasteropoda	Brachiopoda			
Insecta	\$ 5.50	Teleostei	}	ea. \$ 1	Bryozoa	}
					Myriapoda	
Aves	\$ 4	Protozoa			Neuroptera	
		Cnidaria			Pseudo-Neuroptera	
Mollusca	} ea. \$ 3	Entozoa			Strepsiptera	
Lepidoptera		Annélida			Tunicata	
Coleoptera		Hemiptera			Acrania	
Hymenoptera		Orthoptera			Cyclostomata	
Pisces		Elasmobranchiata			Ganoidea	
Mammalia		Amphibia			Dipnoi	

In ordering two or more of these divisions, the largest group would be charged at the full price and the others at half rates. Thus Mollusca (\$ 3) and Vermes (\$ 2) would be supplied to a subscriber for \$ 4, not \$ 5. In ordering several groups belonging to the same division, all save the first would be charged at the half price. Thus Brachiopoda and Bryozoa together would cost \$ 1.50 and these together with Rotatoria \$ 2.

Another system of dividing the Index is on a morphological basis, as follows :

Systematic and faunistic titles : —	\$ 12	Vertebrata, Morphology : —	}
Trachaeata	" 6	Integument	
Mollusca	" 2	Skeleton (incl. teeth and scales)	
Vertebrata	" 5	Muscles and Ligaments	
Morphological titles : —	" 8	Nervous system (incl. sense organs)	
Trachaeata	" 4	Intestine (incl. lungs and gills)	
Mollusca	" 2	Vascular system (incl. body cavity)	
Vertebrata	" 5	Urogenital system (incl. suprarenals)	

Ontogeny, Early stages, Oögenesis, Spermatogenesis, « Entwicklungsmechanik », Fertilization, Gastrulation etc. together \$ 4.

Anatomical papers of purely topographical, pathological, or clinical interest will not be noted until the Bibliographia Anatomica can be fully realized.

BIBLIOGRAPHICAL BUREAU
Universitäts-Str. 8, ZÜRICH-OBERSTRASS (Switzerland).

[0101 : 612]. — Règles techniques de bibliographie en physiologie adoptées par le Congrès international de Physiologie (1).

§ I^{er}. — *Du titre des mémoires composés.*

Il faut éviter les titres vagues, et donner au mémoire qu'on a composé un titre qui indique nettement le côté original de ce mémoire. Ainsi les titres tels que *Etude sur la respiration* — ou *Contribution à la physiologie du cœur* — ou *Expériences sur la fonction des nerfs*, sont de mauvais titres, car, dans un index, une table, un catalogue, il est impossible de les classer. Il faut donc que le titre délimite autant que possible le sujet traité.

En outre, pour faciliter la recherche et le classement, il faudra indiquer par un trait le ou les mots importants du titre. Ainsi, supposons un mémoire ayant pour titre : « Influence du pneumogastrique sur le rythme de la respiration », il faudra mettre un trait sous le mot *pneumogastrique*, et mettre un autre trait plus petit au mot *respiration*, qui formera comme la subdivision du chapitre pneumogastrique. On écrira donc ainsi le titre du mémoire :

« Influence du pneumogastrique sur le rythme de la respiration. »

Ces règles ont été adoptées par l'Association française pour l'avancement des sciences et par le Congrès international de bibliographie de Bruxelles.

§ II. — *Des citations.*

Les citations devront être faites selon les règles suivantes :

- 1° Le nom de l'auteur, suivi de l'initiale de son prénom ;
- 2° Le titre exact et complet, sans mutilation, du mémoire. On ne

(1) Ces règles sont celles adoptées par le Congrès international de Physiologie de Berne (1895), à la suite du rapport d'une commission composée de MM. Bowditch (H.), Mosso (A.) et Richet (Ch.), rapporteur. On remarquera que, dans l'ensemble, ce programme concorde avec celui qu'a adopté l'Association française pour l'avancement des sciences (Bordeaux, 1895), et avec les conclusions du Congrès de Bibliographie de Bruxelles (1895).

traduira pas ce titre, si le mémoire est en français, anglais, allemand, italien, grec, latin. S'il est en une autre langue, il faudra le traduire, tout en indiquant qu'on l'a traduit ;

3° Le titre complet du journal, avec sa tomaison, la série à laquelle appartient le tome, la page initiale et la page finale. La tomaison sera indiquée uniquement par des chiffres romains ; la série, par des chiffres arabes entre parenthèses ; la page initiale et la page finale, par des chiffres arabes séparés par un trait ;

4° La date du mémoire cité sera donnée dans le texte même de l'ouvrage, après le nom de l'auteur, conformément aux règles adoptées par M. D. Field et le Congrès de zoologie. La bibliographie placée à la fin sera rangée par ordre d'années d'abord, puis, pour chaque année, par ordre alphabétique des auteurs ;

5° Il est inutile de reproduire les bibliographies déjà faites ; par conséquent, si dans tel ou tel ouvrage se trouve une bibliographie déjà publiée, il est tout à fait superflu de la reproduire. Alors on indiquera par un astérisque que le mémoire cité contient la bibliographie à laquelle on renvoie ;

6° Pour les livres et les tirages à part, ces règles sont les mêmes. Pour les livres, on notera le nom de l'éditeur, la ville où le livre a été édité, et, autant que possible, le nombre de pages et de planches de l'ouvrage ;

7° Si on désire citer telle ou telle page d'un livre ou d'un mémoire, la notation se fera dans le mémoire même (1).

(1) Pour donner un exemple concret, au cas où quelques-unes des règles indiquées ci-dessus n'auraient pas été parfaitement comprises :

« C'est surtout à Marfori (90) que nous devons la connaissance des propriétés de la berbérine. Avant son travail il n'y a guère à citer que le mémoire de Falck (54). Les recherches de Aulde (90), de Tortora (78) et de Laval (92) portent sur l'emploi très peu recommandable, en somme, de la berbérine en thérapeutique. »

INDEX

1854. Falck, C.-P. — Mittheil. über die Wirk. des Berberins. (*Deutsche Klinik*, Berlin, VI, 150-161.)

1878. Tortora, L. — Sull'impiego dei sali di berberina nel tumore cronico di milza per malaria con febbre e senza. (*Morgagni*, Napoli, XX, 287-297.)

1890. Aulde, J. — Studies in therapeutics : Berberis aquifolium. (*Med. News*, Philad., LXIII, 360-365.)

Marfori, P. — Rech. pharmacol. sur l'hydrastine, sur la berbérine, et sur quelques-uns de leurs dérivés. (A.-B. XIII, 27-44.)

1892. De Laval, E. — Du Berberis aquifolium. (*Gaz. méd. de Montréal*, VI, 1-5.)

§ III. — *Abréviations.*

Les journaux cités doivent aussi porter, comme cela a été adopté par l'Index Medicus et l'Index Catalogue, le nom de la ville où ils ont paru. On écrira alors *Lancet (London)*. — *Gaz. des hôpit. (Paris)*.

Comme certains journaux de physiologie sont constamment cités, il importe de faire quelques abréviations.

Pour ne pas multiplier ces abréviations qui donneraient un caractère hiéroglyphique aux citations, nous proposons de restreindre pour la physiologie ces formules abrégatives à quinze publications, qu'on pourra écrire ainsi :

1° Archiv für Anatomie und Physiologie	A. P.
2° Archiv für die gesammte Physiologie	A. G. P.
3° Archives de Physiologie	Af. P.
4° Archiv für pathol. Anat. und Physiologie.	A. A. P.
5° Archiv für exper. Pathol. und Pharmacologie	A. P. P.
6° Archives italiennes de Biologie	A. I. B.
7° Comptes rendus de la Société de Biologie de Paris.	B. B.
8° Académie des sciences de Paris	C. R.
9° Académie des sciences de Vienne.	Ac. W.
10° Centralblatt für Physiologie	C. P.
11° Jahresberichte für Anat. und Physiologie	Jb. P.
12° Jahresberichte für physiologische Chemie	Jb. C.
13° Journal of Physiology	J. P.
14° Zeitschrift für Biologie.	Z. B.
15° Zeitschrift für physiol. Chemie	Z. C.

§ IV. — *Classification des sciences physiologiques.*

Une autre mesure s'impose : c'est la classification des sciences physiologiques d'après le Système décimal adopté par les bibliographes des Etats-Unis. Mais il s'agit là d'une disposition délicate qui ne peut être adoptée qu'après une longue délibération. De même, il faudra répondre à la proposition de M. D. Field, qui demande qu'au *Bureau of zoology*, qui fonctionne actuellement, soit adjointe une section qui deviendrait le *Bureau of physiology*. Enfin, comme la *Royal Society* propose un classement général et méthodique des sciences physiologiques, il faudra s'entendre avec elle. Pour ces mesures, nous vous

proposons de nommer une commission qui préparera un rapport pour le prochain Congrès de physiologie; commission composée de MM. Bowditch, M. Foster, Kronecker, A. Mosso, Ch. Richet.

[or : 63]. — *Le Répertoire de Bibliographie agricole*
publié par le Gouvernement des Etats-Unis.

Le service des stations d'expériences du Ministère de l'agriculture des Etats-Unis, à Washington (United States Department of Agriculture; Office of experiment stations), a entrepris depuis quelque temps un répertoire bibliographique sur fiches de tout ce qui a été publié par les stations d'expérience et les institutions agricoles similaires : *Subject Index of Literature of Agricultural experiment stations and Kindred Institutions*. Ce répertoire se compose de fiches imprimées du format adopté par les bibliothèques américaines. Le plan adopté a été le suivant : toutes les matières relatives aux sciences agricoles ont été groupées sous treize rubriques générales. Ces rubriques, à leur tour, ont été divisées et subdivisées aussi loin que le rendait nécessaire la localisation de chaque matière. D'une manière analogue, mais nullement identique à la classification de Dewey, les divisions et les subdivisions sont rangées suivant l'ordre décimal et sont marquées dans le répertoire par des fiches de différentes couleurs. Chaque fiche contient le titre d'un seul article, le nom de son auteur, la référence à la publication où l'article a paru, enfin une courte explication de son contenu. A l'angle droit supérieur de la fiche est imprimé le nombre classificateur qui marque la place précise dans le répertoire. A l'angle gauche inférieur se trouve un nombre de série qui indique l'ordre dans lequel les fiches ont été imprimées.

L'Office des stations d'expérience a publié jusqu'ici 9,000 fiches, inventoriant toute la littérature des diverses stations pendant une période qui va du commencement de 1888, époque à laquelle ont été organisées la plupart de ces stations, jusqu'au milieu de 1893. On travaille activement à mettre cette publication à jour. Un exemplaire de ce répertoire est envoyé gratuitement à toutes les écoles d'agriculture et à toutes les stations d'expérience des Etats-Unis. En outre, la loi autorise l'Office of Experiments Stations à vendre un nombre limité de collections de ces fiches à un prix modique calculé seulement sur la base des frais supplémentaires d'impression.

[01 : 91]. — Rapport présenté par M. Brückner au VI^e Congrès international des sciences géographiques concernant l'élaboration de Bibliographies des sciences géographiques dans tous les États.

Le V^e Congrès international des sciences géographiques, sur la proposition de la Commission centrale de la Bibliographie suisse, a pris la résolution suivante :

1^o Le Congrès émet l'avis qu'il est urgent d'élaborer et de publier des bibliographies des sciences géographiques en suivant, autant que possible, un plan d'ensemble. La meilleure manière de procéder à cet effet, c'est d'instituer dans chaque pays une commission centrale chargée de cette tâche;

2^o Les commissions centrales de chaque pays doivent entretenir entre elles des rapports aussi suivis que possible; elles doivent, en particulier : a) Procéder d'une manière uniforme à l'accomplissement de leur tâche; b) S'entr'aider par l'échange de leurs documents, matériaux, communications, etc.

Le comité du Congrès confia l'exécution de cette décision à la Commission centrale de la Bibliographie nationale suisse. Celle-ci, par l'entremise du Département fédéral des Affaires étrangères et par voie diplomatique, s'adressa aux Gouvernements des États et leur donna connaissance de la décision prise. Cette démarche a été couronnée de succès. Dans beaucoup d'États, sans parler de l'Allemagne ni de la Hollande, où l'on travaille depuis longtemps à ces bibliographies, les sociétés de géographie se sont occupées de cette question et sont arrivées en partie déjà à des résultats positifs.

Permettez-moi de résumer brièvement ce qui a été fait jusqu'ici, de manière à vous donner une idée exacte de l'état actuel de la question.

1^o *Allemagne*. — Déjà bien avant le Congrès de Berne et avant l'adresse de la Commission centrale suisse de géographie, on a travaillé assidûment en Allemagne à ces bibliographies géographiques et non sans grand succès, grâce à l'activité de la *Central-Commission für wissenschaftliche Landeskunde von Deutschland*. Un grand nombre de catalogues spéciaux de géographie ont déjà paru. Je vous fais grâce de la liste. Le plus important de tous sera celui qui a pour titre *Bibliotheca geographica Germaniæ*. M. Richter, bibliothécaire à Dresde, avec une application et un soin extraordinaires, a rassemblé les titres de tous les ouvrages concernant l'empire allemand ou certaines parties de l'empire, parus à part depuis le milieu du siècle

dernier. Nous apprenons que ce travail est déjà sous presse. Il doit paraître dans le courant de l'année prochaine et formera un fort volume.

2^o *Autriche*. — En Autriche, des bibliographies spéciales sur des sciences ou des domaines particuliers ont déjà paru. La décision du Congrès de Berne a produit ici un résultat qui mérite d'être signalé. Le Ministère impérial des cultes et de l'enseignement a abordé la question de la publication d'une bibliographie de géographie pour l'Autriche. Sur la proposition des professeurs de géographie des universités autrichiennes, il a accordé les subventions nécessaires pour la publication d'un rapport annuel. M. le D^r Sieger est chargé de la direction de cette nouvelle publication. Le rapport pour 1894 est déjà en préparation. Quiconque a eu à s'occuper de la littérature sur l'Autriche, si multiple, si polyglotte et si éparpillée, saura gré au ministre de son appui et de ses encouragements.

3^o *Hongrie*. — En Hongrie, la *Bibliotheca Geographica Ungarica* de M. le D^r Rudolf Havass a déjà paru. C'est un gros livre, bien fait, qui cite les ouvrages et les traités scientifiques sur la Hongrie et ceux des géographes hongrois qui ont paru avant 1849. La Société royale hongroise de géographie se propose de continuer ce travail jusqu'à l'époque actuelle, dans le sens de la décision du Congrès de Berne.

4^o *Hollande*. — Déjà avant le Congrès de Berne, la Hollande avait terminé sa *Aardrijkskundige Bibliographie van Nederland*, publiée en trois volumes, à Leyde, en 1888 et 1889, œuvre monumentale, aussi distinguée par la richesse de son contenu que par son exécution exacte.

5^o *Suisse*. — En Suisse, les travaux pour l'élaboration d'une grande bibliographie nationale se poursuivent activement sous la direction de la Commission centrale pour la bibliographie suisse. Il a déjà paru en tout 20 fascicules formant un total de 3,000 pages environ et renfermant 60,000 titres. Quatre autres fascicules paraîtront dans le courant de l'année. Mais il faudra encore quelques années pour achever la publication de cette bibliographie.

Tels sont les États de l'Europe dans lesquels on est arrivé à des résultats positifs. Dans d'autres, la question est à l'étude. La Grande-Bretagne et l'Irlande ainsi que l'Espagne ne l'ont pas encore abordée.

Si maintenant nous nous tournons vers les États situés en dehors de l'Europe, nous devons constater que la décision du Congrès de Berne a provoqué en divers lieux un grand intérêt. Nous espérons que là aussi cet intérêt se traduira par des faits. Les États suivants peuvent

être cités comme ayant fait un pas en avant, ne fût-ce que par la nomination d'une Commission centrale.

1° *Mexique*. — La Commission nommée par M. le Ministre des travaux publics, des colonies, de l'industrie et du commerce, se compose de cinq membres. Une bibliographie complète de la littérature météorologique sur le Mexique a déjà été publiée, grâce aux soins de M. Aguilar y Santillan.

2° *République Argentine*. — La République Argentine a confié les travaux de bibliographie géographique à l'Institut géographique de l'Argentine.

3° *Brésil*. — Le Gouvernement du Brésil a chargé l'Institut historique et géographique brésilien de nommer une Commission centrale de Bibliographie des sciences géographiques. Cette Commission se compose de trois membres. Les travaux commenceront aussitôt que les crédits auront été votés par le Congrès national.

4° *Uruguay*. — Le Ministère de l'intérieur nous fait savoir que, sous peu, il sera fondé à Montevideo un « Institut d'histoire et de géographie », et que l'élaboration d'une bibliographie lui sera confiée.

5° *Égypte*. — En Égypte, le comité de la Société khédiviale de géographie s'est constitué en commission centrale et prépare les démarches nécessaires.

L'affaire est également à l'étude aux *Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, au *Paraguay*, en *Australie* et au *Canada*.

Vous avez ainsi un aperçu de l'état actuel de la question. Mais je ne puis clore mon rapport sans attirer votre attention sur un fait très intéressant, qu'on peut considérer comme une conséquence directe ou indirecte du Congrès de Berne. Je veux parler du désir d'élaborer des bibliographies scientifiques, qui s'est transmis des géographes à leurs confrères, les géologues. En effet, le Congrès international de géologie, qui s'est tenu à Zurich dans les mois d'août et de septembre de l'année 1894, a nommé une Commission bibliographique. A leur tour, les géologues ont donc choisi la voie internationale pour amener les savants de tous les pays à s'unir dans un effort commun.

Prof. Dr BRUCKNER.

La bibliographie géographique n'a pas reçu de solution définitive au VI^e Congrès international des sciences géographiques, tenu à Londres au mois de juillet dernier. Elle reste à l'ordre du jour du prochain Congrès. Certains membres l'ont considérée en partie comme résolue par la publication, faite sous les auspices de la Société

de géographie de Berlin, de la *Bibliotheca geographica* de Baschin qu'on nous promet devoir être annuelle.

Le Congrès a toutefois adopté le vœu du général de Tillo demandant que dans chaque pays il soit dressé des catalogues des sources cartographiques et que les Sociétés de géographie s'intéressent à ces travaux. Quant à la proposition de M. Saint-Yves de Marseille, qui voudrait voir chaque Société de géographie collaborer à un grand répertoire des découvertes géographiques faites au XIX^e siècle, elle a trouvé peu de partisans. M. Campbell, un des bibliographes les plus distingués de la Bibliothèque du British Museum et membre de l'Institut international de bibliographie, a présenté au Congrès des observations très intéressantes sur l'organisation des futurs travaux de géographie. Nous aurons à y revenir.

[02.06]. — *American Library Association* (1).

C'est en 1876 que les bibliothécaires américains se préoccupèrent d'unir leurs efforts pour remplir plus utilement et plus complètement leur mission d'enseignement et de diffusion des connaissances humaines. Le 4 octobre 1876, cent bibliothécaires se réunirent à Philadelphie et discutèrent pendant trois jours les nombreuses questions qui se rattachent à la bibliothéconomie et à la bibliographie. Ils se persuadèrent sans peine qu'ils profiteraient tous d'une organisation centralisée et dès le 6 octobre 1876 l'*Association des bibliothécaires américains* était fondée.

Les premiers membres du comité organisateur furent M. Justin Winsor, président; MM. A.-R. Spofford, W.-F. Poole et A. Hames, vice-présidents; et M. Melvil Dewey, secrétaire-trésorier.

Ce fut à New-York, le 4 septembre 1877, que les premiers statuts furent adoptés, lors de la seconde réunion des associés : dix-sept ans plus tard, à Chicago, en 1893, ces statuts furent modifiés. Nous en reproduisons les principaux articles.

I. La société portera le nom d'Association des bibliothécaires américains.

II. Le but de la société sera de promouvoir la bonne organisation des bibliothèques, de pousser l'opinion publique à fonder des bibliothèques nouvelles et à perfectionner celles qui existent, de proposer le vote de lois locales et nationales spéciales, de provoquer tels efforts coopératifs de nature à améliorer les résultats

(1) Les détails qui suivent sont empruntés à la notice publiée chaque année par l'A. L. A.

acquis et à réduire les dépenses, d'échanger des idées et de publier des recommandations, de défendre les intérêts des bibliothécaires, des administrateurs et de toutes autres personnes employées dans les bibliothèques ou dans des institutions connexes d'enseignement.

III. Tout administrateur, bibliothécaire ou personne employée dans une bibliothèque publique peut devenir membre de l'Association à la condition de payer une cotisation annuelle et de signer un exemplaire des statuts ou une formule d'adhésion qui sera conservée dans les archives. D'autres personnes peuvent devenir membres, de la même manière, après avoir été agréés par le comité. Tout membre payant une cotisation annuelle de cinq dollars recevra le titre de membre protecteur.

IV. La cotisation annuelle, payable en janvier, est de deux dollars pour les membres ordinaires et de cinq dollars pour les membres protecteurs ou les institutions.

V. Des associés peuvent être agréés par le comité, pour la durée d'un an; ils auront tous les privilèges des membres, sauf le droit de vote...

VI. Des membres d'honneur, nommés par le comité, peuvent être élus à l'unanimité par l'assemblée générale et sont exemptés de toute cotisation.

VII. Chaque membre ordinaire ou protecteur peut devenir un membre à vie... en payant 25 dollars s'il est membre ordinaire et 100 dollars s'il est membre protecteur.

VIII. Toutes les recettes provenant des cotisations des membres à vie ou de dons effectués dans ce but, constitueront un fonds intangible et inviolable...

IX. Les administrateurs de l'Association sont : un président, trois vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, élus au vote secret par l'assemblée générale annuelle.

X. Ces administrateurs forment, avec le président de l'année précédente, un comité exécutif, qui a le pouvoir d'agir au nom de l'Association, pendant l'intervalle entre deux assemblées, en toutes les matières au sujet desquelles ils sont unanimes.

Ils élisent parmi les membres de l'Association, un comité des finances de trois membres, un comité coopératif de cinq membres et tels autres comités qui leur sembleront utiles pour accomplir les travaux de l'Association.

XV. Le comité coopératif examinera et fera rapport sur tout projet qui a pour but de perfectionner le travail des bibliothécaires, de le rendre plus économique, plus uniforme et plus harmonique.

XVII. Il y aura une assemblée annuelle à telle époque et en tel lieu qui seront déterminés par l'Association ou par le comité, et le secrétaire enverra une convocation à chaque membre un mois, au plus tard, avant chaque assemblée.

Les assemblées eurent lieu successivement aux dates et dans les villes suivantes :

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1876 Philadelphie. | 1879 Cambridge. |
| 1877 New-York. | 1881 Washington. |
| 1877 Londres. | 1881 Baltimore. |
| 1879 Boston. | 1882 Cincinnati. |

- | | |
|------------------------|---------------------|
| 1883 Buffalo. | 1891 San-Francisco. |
| 1885 Lake George. | 1892 Lakewood N. J. |
| 1886 Milwaukee. | 1892 Baltimore. |
| 1887 Thousand Islands. | 1892 Washington. |
| 1888 Catskills. | 1893 Chicago. |
| 1889 Saint-Louis. | 1894 Lake Placid. |
| 1890 White Mountains. | 1895 Denver. |

Les assemblées sont suivies de conférences intimes qui durent parfois plusieurs jours, au cours desquelles des mesures pratiques sont discutées librement par des groupes qui se constituent au gré des membres présents. Ces entretiens contribuent, pour une large part, à maintenir la belle unité de l'Association américaine.

Chaque membre reçoit annuellement un volume d'actes divers. L'Association s'efforce également de le renseigner sur tout ce qui peut lui faciliter sa besogne, améliorer le matériel de sa bibliothèque, assurer le recrutement de ses employés.

Il existe, au sein de l'Association, des sections spéciales qui s'occupent de travaux plus restreints ou qui poursuivent des buts plus techniques que ceux qu'une assemblée générale peut aborder.

La plus importante de ces sections est celle des publications, *Publishing section*. Elle fut créée en 1886 et a pour objet de préparer et d'éditer tels catalogues, index ou bibliographies qui peuvent le mieux se réaliser par coopération. La cotisation spéciale de cette section est de cinq dollars par an; toute personne isolée, toute bibliothèque ou toute institution peut devenir membre de la section et recevoir un exemplaire de tous les ouvrages édités par elle.

Le *Periodical index*, de Poole, démontre ce qu'il est possible d'épargner de temps et d'argent par la division du travail. Ce recueil a mis un terme à l'usage admis, dans des centaines de bibliothèques, de cataloguer chacune de leur côté les milliers d'articles des mêmes périodiques. Ce labeur, au lieu d'être recommencé en entier en cent endroits différents, est équitablement réparti entre de nombreux bibliothécaires. Chacun d'eux n'a qu'un fragment minime du travail général à effectuer et bénéficie, en échange, du travail de tous ses collègues. Environ 6,000 volumes de revues ont été ainsi indexés.

Sous le titre de *Reading for the Jung*, depuis 1890, il est publié une liste classifiée, annotée et indexée des meilleurs livres à l'usage des enfants.

Il a été, en outre, édité, en 1893, sous le titre d'*A. L. A. index*, un catalogue pareil à celui de Poole pour les innombrables publications parues sous forme de brochures, de monographies, de rapports, d'essais et dont le titre général ne suffit pas à faire connaître le détail du contenu.

Le prochain index coopératif proposé serait consacré aux périodiques scientifiques et épargnerait des recherches au travers de centaines de tables de matières et de volumes souvent privés de toute table. Toutefois l'élaboration d'un tel index suppose des connaissances techniques très multiples et très spéciales qui rendent nécessaires la collaboration de groupes scientifiques, ainsi que l'a proposé l'Institut International de Bibliographie.

La section des publications étudie enfin l'organisation d'un collége de critiques, dont l'autorité et la compétence auraient été reconnues; ces critiques prépareraient des analyses signées et datées qui seraient imprimées simultanément dans un grand nombre de journaux d'Amérique. Les avantages qu'assurerait un tel service engageraient les critiques à se montrer impartiaux et augmenteraient la confiance du public dans leurs appréciations, tout en fournissant aux lecteurs et aux bibliothécaires un moyen de se guider pour l'achat des livres nouveaux.

Une seconde section, qui porte le nom d'*Association des bibliothécaires officiels*, poursuit l'étude des relations entre les gouvernements, les autorités et les bibliothèques. Cette étude a pour objet les questions de législation, la fixation des subsides, l'exemption des impôts, la distribution des documents officiels, les bibliothèques itinérantes, la direction des bibliothèques publiques, la confection des listes des meilleurs livres distribués par les pouvoirs publics (1).

Il y a également une section des bibliothécaires des collèges et des universités qui s'est constituée, en 1886, à Saint-Louis. Elle s'occupe plus spécialement du côté éducatif et de la formation des bibliothèques destinées à l'enseignement.

Enfin il s'est formé, en 1890, une section composée des administrateurs des bibliothèques américaines *trustees*. Il existe, en effet, un grand nombre de problèmes qui n'ont trait directement qu'à la gestion matérielle des bibliothèques : le mobilier, la comptabilité, l'entretien des livres, la construction des locaux, forment autant de questions spéciales qui peuvent donner lieu à d'intéressantes et à de fructueuses discussions.

(1) Une notice spéciale a été publiée par cette section et peut s'obtenir auprès du Secrétaire de l'A. L. A., State library, Albany, N. Y.

Il est question de former à bref délai une dernière section, la section bibliographique. Elle aura pour but de former un catalogue des meilleurs livres qu'il y a lieu de consulter ou d'acheter sur les principaux sujets qui peuvent intéresser les lecteurs. A chaque édition nouvelle ce catalogue serait augmenté et développé et les meilleurs livres, publiés en d'autres langues que la langue anglaise, y seraient ajoutés. Ce projet fut exposé pour la première fois, en 1877, dans le *Library Journal*. En 1879, l'Association l'adopta dans sa session de Boston et un éditeur accepta de publier le catalogue nouveau, mais il fut obligé, par suite de diverses circonstances, de renoncer à son engagement. L'auteur de la proposition se décida, en 1884, à la réaliser à ses risques et périls et, depuis lors, tout le travail préliminaire a été achevé. En 1893, le ministère de l'instruction publique des Etats-Unis, *Bureau of education*, a publié le catalogue des 5,000 volumes exposés à Chicago par l'Association des bibliothécaires américains. Ce catalogue est, en quelque sorte, la première édition de l'œuvre entreprise. Il a été classé conformément à la classification décimale. La section s'efforcera, lors de chaque session annuelle, de perfectionner et de compléter cette première édition.

L'utilité d'un tel catalogue est multiple et a été résumé comme suit :

- 1° Il sera un guide pour les acheteurs de livres, pour les bibliothèques privées et publiques;
- 2° Il sera un guide pour les lecteurs lorsqu'ils auront à réclamer un livre dans une bibliothèque;
- 3° Il donnera la meilleure réponse à cette question : « Quel est le meilleur traité sur tel ou tel sujet? »
- 4° Il formera le catalogue imprimé des petites bibliothèques par l'inscription dans les marges des indications relatives au placement des livres sur les rayons;
- 5° Il constituera le meilleur catalogue d'une bibliothèque privée;
- 6° Il peut former un répertoire des livres lus par une personne déterminée.

Avec l'appui des éditeurs américains, cette section de l'A. L. A. publie depuis le 1^{er} nov. 1893 un répertoire bibliographique sur fiches du type officiellement adopté. Ces fiches, qui sont imprimées deux fois par semaine, concernent toute la littérature américaine courante. Elles portent les indices de la Classification décimale (1). C'est avec la sec-

(1) On s'abonne au Library Bureau au prix de \$ 7.50 le mille. — Sous le titre de *New Book List*, le Library Bureau de Londres publie mensuellement, depuis le

tion bibliographique de l'A. L. A. que l'Institut international de Bibliographie est entré en relation.

Autour de l'Association des bibliothécaires américains se sont constituées trois institutions, dont l'influence immédiate a été considérable, bien qu'elles soient absolument indépendantes.

Tout d'abord le *Library Journal*. C'est une publication mensuelle de la plus grande valeur, certainement un des meilleurs périodiques spéciaux qui existent, et dont les dix-sept volumes constituent une vraie encyclopédie bibliothéconomique.

Ensuite le *Library Bureau*. Cet organisme a un caractère commercial, puisqu'il a pour but de fournir aux bibliothèques tous les objets matériels dont elles peuvent avoir besoin : rayons, casiers, meubles à répertoires, fiches de toutes dimensions et de toutes couleurs. La certitude de pouvoir compter sur des commandes régulières lui a permis de construire un outillage spécial perfectionné, qui assure à tous les produits qui sortent de ses usines et de ses magasins, une régularité d'exécution absolument remarquable. L'agence, au cours de 1895, a vendu, pour ne citer que ce fait, un milliard de fiches, découpées avec un tel soin qu'il n'en est pas deux dont la largeur ou la hauteur soient différentes. C'est là un résultat dont tous ceux qui s'occupent de répertoires et de catalogues seront certainement frappés (1).

Enfin il a été créé à Albany, sous les auspices de l'Université de l'Etat de New-York, une *Library School*, véritable faculté bibliothéconomique ou école supérieure de bibliothéconomie et de bibliographie. Elle permet aux jeunes gens qui se destinent à la carrière de bibliothécaires, de puiser à bonne source un enseignement spécial et complet. Seuls les postulants qui ont terminé leurs études moyennes sont admis à en suivre les cours. Ceux-ci ont une durée de deux ans et se terminent par un examen qui assure, à qui en a subi victorieusement les épreuves, le titre de bachelier ès-sciences bibliologiques, *bachelor of library science*. Les principales bibliothèques des Etats-Unis de

mois de septembre 1895, un index bibliographique par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Une édition spéciale, imprimée d'un seul côté des feuilles et toute gommée, permet aux abonnés de se composer eux-mêmes un répertoire selon leur convenance. Le format adopté est celui des fiches du modèle officiel.

(1) Classified illustrated catalog of the Library Bureau, founded 1876, incorporated 1888. Handbook of library and office fittings and supplies Boston, 146, Franklin street; London, 10, Bloomsbury street.

l'Amérique du Nord n'admettent déjà plus comme candidats aux places vacantes que ceux qui portent le titre de B. L. S.

Telle est, succinctement exposée, l'œuvre accomplie par l'Association des Bibliothécaires américains, œuvre qui se résume en cette devise-programme : « The best reading for the largest number at the least cost ».

Communications du Bureau de l'Institut

CONFÉRENCE DE 1896. — La prochaine conférence des membres de l'Institut aura lieu à Bruxelles, au mois de juillet 1896. Les membres sont dès à présent invités à indiquer au Bureau les questions qu'ils désireraient voir figurer à l'ordre du jour de cette réunion, en mentionnant celles d'entr'elles qu'ils seraient disposés à étudier dans un rapport préliminaire. Le Bulletin publiera le texte des rapports avant la réunion de la conférence.

Les questions suivantes ont été proposées jusqu'ici :

1. Quelle collaboration peut être apportée au Répertoire bibliographique universel, *a)* par les bibliographes isolés, *b)* par les hommes de science, *c)* par les bibliothécaires, *d)* par les auteurs des bibliographies périodiques actuellement existantes, *e)* par les éditeurs et les libraires, *f)* par les auteurs? Réciproquement, quels avantages ces diverses catégories de personnes peuvent-elles retirer du Répertoire universel?
2. Comment pourrait-on établir des tables de référence entre la classification décimale et les autres systèmes de classification bibliographique en usage?
3. Quelles sont les mentions que doit contenir une notice bibliographique complète?
4. De la nécessité et des principes d'une clé catalographique universelle.
5. Comment et dans quelles limites peut-on se servir des abréviations dans la rédaction des notices bibliographiques?
6. Du devoir qui incombe aux Etats de publier la bibliographie de leurs documents officiels?
7. Comment pourrait-on organiser pour l'avenir l'enregistrement bibliographique de tous les imprimés, en tenant compte des légitimes exigences des auteurs, des éditeurs et des bibliographes?
8. Comment le Répertoire bibliographique universel pourrait-il

servir de base à un inventaire des lieux de dépôt des livres, inventaire organisé soit par ville, soit par pays.

Le Library Bureau de Londres organisera à Bruxelles, à l'époque de la conférence de 1896, une exposition spéciale de toutes les fournitures de bibliographie et de bibliothèque qu'ils ont fait exécuter en conformité des décisions de l'Association des bibliothécaires anglais et américains et de l'Office international de bibliographie.

CONFÉRENCE DE 1895. — Le premier numéro du *Bulletin* n'ayant pas reproduit le texte de l'invitation à la Conférence, nous répondons à la demande qui nous en a été faite, en donnant ici le texte de l'ordre du jour qui était soumis aux délibérations de la Conférence de Bruxelles.

I. — Fondation d'un *Institut international de bibliographie*, ayant pour objet l'étude de toutes les questions relatives à la bibliographie et destiné à donner une représentation permanente aux intérêts bibliographiques.

II. — Adoption d'une *Classification bibliographique universelle et internationale*.

III. — Publication d'un *Répertoire bibliographique universel* sur fiches, conformément à la classification adoptée, et à l'intervention d'un *Office international de bibliographie*, spécialement chargé d'organiser la coopération entre tous les groupes bibliographiques existants.

IV. — Proposition aux gouvernements, dans le but de faciliter la publication de ce répertoire, de se constituer en une *Union bibliographique internationale*.

Des articles ont été consacrés aux travaux de la Conférence de Bruxelles par : la « Revue générale des sciences pures et appliquées » (30 oct.), la « Revue scientifique » (15 oct., 15 et 25 nov., 10 déc.), la « Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées » (tome I^{er}, Bibliothèques), par le « Centralblatt für Bibliothekenswesen » (1895, oct. et nov.), « le Library » de Londres (nov. 1895), l'« Athenæum » de Londres (7 sept. 1895), le « Droit d'auteur » de Berne (sept. 1895), la « Revue générale de l'Administration » (oct. 1895), le « Journal de la librairie », le « Giornale del la libreria » de Milan, (13 oct. 1895), le « Publisher Weekly » (oct. 1895),

la « Revue biblio-iconographique » (déc. 1895), la « Westöstliche Rundschau » (août 1895), la « Revue des revues d'Europe et d'Amérique », le « Temps » (11 sept.), les « Débats » (31 oct.), la « Fédération artistique » (25 août 1895), le « Journal des Tribunaux » de Bruxelles (13 oct. 1895), la « Nature » (5 oct.), et la « Revue de Droit international » (1895, n° 5), le « Monde Économique » (28 déc. 1895), le « Bollettino della Bibliotheca nazionale di Firenze » (31 déc. 1895), la « Revue internationale de sociologie » (déc. 1895), etc., etc.

Nous prions les auteurs de ces études et les rédactions des revues et journaux dans lesquels elles ont paru, de recevoir nos biens sincères remerciements pour la collaboration de propagande qu'ils nous ont ainsi apportée.

BULLETIN. — Pour ajouter au caractère international du Bulletin et en vue de permettre à tous les membres de l'Institut d'exposer facilement leurs idées, le bureau de l'Institut a décidé d'imprimer désormais dans le Bulletin, des articles et notices, indifféremment en français, en anglais, en allemand et en italien. Il fait appel à la collaboration de tous. Les questions qui peuvent faire l'objet de notes et de mémoires sont nombreuses : discussions des règles bibliographiques ; informations relatives aux répertoires existants, aux travaux faits ou en cours d'exécution ; état actuel de l'inventaire bibliographique d'une science ; examen critique des ouvrages bibliographiques ; exposé des méthodes nouvelles relatives à la rédaction, à l'impression et à la publication des notices bibliographiques ; notes sur tout ce qui marque un progrès vers l'organisation de la bibliographie et du travail scientifique.

PROPAGANDE ET PUBLICITÉ. — Le Bureau invite les membres de l'Institut à donner la plus grande publicité aux vœux et décisions de la Conférence. Il les prie instamment d'écrire eux-mêmes dans les revues et journaux, ou d'obtenir de leurs rédacteurs habituels des articles exposant au public le programme de l'Institut et les premiers résultats acquis. Pour faciliter cette tâche, le Bureau a fait imprimer une courte notice renfermant tous les renseignements désirables. Il l'enverra à toute personne qui lui sera signalée comme s'intéressant aux travaux bibliographiques.

Les membres sont également invités à faire connaître aux académies ou associations scientifiques dont ils font partie, l'existence de l'Institut et le but international et scientifique qu'il poursuit.

BIBLIOTHÈQUE. — Le Bureau a décidé la création d'une bibliothèque d'ouvrages relatifs à la Bibliographie. Il prie instamment les membres de l'Institut et tous ceux qui s'intéressent au développement de ses travaux de lui envoyer leurs publications, livres, brochures, périodiques. Elles feront l'objet d'une analyse ou d'une mention qui paraîtra dans le Bulletin et dans la « Bibliographia bibliographica ». L'échange du Bulletin est offert à toutes les revues qui traitent de Bibliographie. Nous adressons tous nos remerciements aux auteurs qui devant notre demande nous ont fait hommage de leurs publications.

COLLECTIONS. — L'organisation des bibliothèques, des catalogues et des répertoires bibliographiques a donné lieu à des applications techniques fort intéressantes : modèles de fiches, de classeurs, de meubles à catalogues, etc. L'importance croissante de ces utiles auxiliaires des travailleurs, appelés justement par les Anglais des « Labor-saving », a décidé le Bureau de l'Institut à les réunir en une collection qui permettra aux membres de l'Institut de se rendre compte personnellement des avantages qu'ils peuvent en retirer. Le Bureau prie tous ceux qui pourraient enrichir cette collection de bien vouloir lui envoyer les objets à Bruxelles. Les plus intéressants d'entre eux feront l'objet d'une description dans le Bulletin. (Voir la description déjà donnée du Rudolph continuous index, p. 22 du Bulletin.)

AUX ÉDITEURS ET AUX AUTEURS. — Le Bureau de l'Institut invite les auteurs, les éditeurs et les rédacteurs de revues à mentionner dorénavant eux-mêmes à la suite du titre du livre ou des articles, l'indice de la classification décimale relatif au sujet qui y est traité (Conf. Bull., p. 37). Ce procédé simple et sûr a déjà été mis en pratique par le Bulletin de l'Institut, par les publications patronnées par l'Office de Bibliographie et par diverses publications indépendantes.

Les notices bibliographiques sur un sujet quelconque qui seraient envoyées à l'Institut de Bibliographie pour faire partie du répertoire seront reçues avec reconnaissance.

CLASSIFICATION DÉCIMALE. — La traduction française de la Classification décimale est en voie de préparation. Voici les traductions partielles qui existent dès aujourd'hui :

Traduction française des tables générales comprenant les mille premières divisions : publication séparée (1).

Il a aussi été publié à part une table et un index, abrégés et polyglottes relatifs aux indices géographiques de la C. D. Cette table a également été insérée dans la *Bibliographia sociologica*, 1895, I-II (2).

Traduction allemande des tables générales comprenant les cent principales divisions, en annexe d'une brochure éditée par M. Karl Junker, membre de l'Institut international de Bibliographie, chez A. Hölder, à Vienne (3).

Traduction française et développements de la partie des tables relative à la Sociologie et au Droit [300] avec index alphabétique en français, en allemand et en anglais. L'index seul a été inséré dans la *Bibliographia sociologica*, 1895, I-II (4).

Traduction française des tables relatives à l'astronomie, à la géodésie, à la météorologie et à la physique du globe [520] publiée en tête du premier fascicule de la *Bibliographia astronomica*.

Traduction française de la partie des tables décimales relatives aux sciences philosophiques [100] publiée en annexe au fascicule de février 1896 de la *Bibliographia philosophica*.

Traduction française des tables de la C. D. relatives aux littératures [800] publiée dans les *Littératures considérées au point de vue historique et critique*, 1895, 95 p.

Le lecteur moins familiarisé avec la langue française trouvera des explications de la classification décimale et un exposé succinct du programme de l'Institut international de Bibliographie : en allemand, dans la brochure de M. K. Junker et dans la *Westösliche Rundschau*

(1) Office international de Bibliographie. — *Decimal Classification*. — Tables générales. General Summaries. Hauptabteilungen. — Bruxelles, 1895, 16 p.

(2) *Decimal Classification*. — Tables géographiques. Office international de Bibliographie. — Bruxelles, 1895, 8 p.

(3) *Ein allgemeines bibliographisches Repertorium und die erste internationale bibliographische Conferenz in Brüssel 1895* von Carl Junker. — Wien, A. Hölder, 1896.

(4) *Decimal Classification*. — Sociologie Sozialwissenschaft. Sociology. Tables méthodique et alphabétique. Methodischer and alphabetischer Index. Methodical and Alphabetical Index. — Bruxelles, Vve Larcier, 1895, 78 p.

(1895, n° 81, article de M. C. Mandello); en italien, dans le *Giornale della Libreria* (13 oct. 1895); en espagnol, dans le *Giornal dos Tribunas* (4 décembre 1895, article de M. José Garcia Romero de Tejada).

Une explication complète de la C. D. se trouve en tête de l'ouvrage de M. Dewey, *Decimal classification* (1). L'auteur a d'autre part consacré une importante étude sur son système et ses origines dans le rapport spécial publié en 1876, par les soins du Département de l'intérieur des Etats-Unis, sous le titre de : *Public Libraries in the United States of America, their history, condition and management, part I, chapter XXVIII. Catalogues and cataloging. A Decimal classification and subject index*, p. 623-48. Plusieurs parties de la Classification décimale ont besoin de subdivision nouvelle. Ce travail est terminé pour la Philosophie, la Sociologie, le Droit, la Philologie et la Médecine. En ce qui concerne les autres parties, le Bureau de l'Institut accueillera toutes propositions de divisions qui lui seraient faites par des personnes ou des groupes compétents. Pour éviter tout travail inutile en ce sens nous indiquons que les divisions suivantes sont confiées à des spécialistes : Physique, Chimie, Biologie et Physiologie, Zoologie et Photographie.

(1) *Decimal Classification and Relativ Index* by Melvil Dewey, 1894, 593 p. — Library Bureau, 10, Bloomsbury Street, London.

Analyses et Comptes-Rendus.

[016.305]. — BIBLIOGRAPHIA SOCIOLOGICA : *Sociologie et Droit. Socialwissenschaft und Recht, Sociology and Law*. — Sommaire méthodique des traités et des revues, dressé conformément à la classification décimale, par MM. H. La Fontaine et P. Otlet, avocats à la Cour d'appel de Bruxelles. Publication patronnée par l'Office international de Bibliographie. Indice décimal : 016.305. — 1895, 5^e année, 4 numéros par an. Rédaction : Bruxelles, Hôtel Ravenstein.

Le contenu de cette publication est suffisamment expliqué par son titre. Elle embrasse l'ensemble de la production littéraire courante de tous les pays en matière sociologique, c'est-à-dire dans le domaine de l'économie politique et sociale, de la statistique, de l'éducation, du droit et de l'administration. Le dépouillement porte sur un nombre très considérable de revues de toute langue et de toute nationalité. Elle comprend ainsi l'inventaire et la classification des livres et des documents officiels, soit environ 10,000 à 15,000 notices annuellement. Celles-ci sont publiées dans leur langue originale et sont classées dans l'ordre de la Classification décimale selon laquelle elles sont toutes indexées de manière à pouvoir servir à la confection de répertoires sur fiches après avoir été découpées et collées sur cartes. La *Bibliographia* compte quarante-six collaborateurs, eux aussi de toute nationalité, parmi lesquels : MM. Brentano, Braun, Clunet, Dallemagne, Gide, Menger, Mandello, J.-B. Moore, K. Oumé, M. Hallet, Pradier Fodéré, Salem, Schaeffle, la Société des Juristes finlandais, Tarde, W. Uppstrom, J. Garcia Romero, E. Verhees, S. Webb, Carrol Wright, etc., etc. Le premier fascicule de 1895 est précédé d'un index alphabétique de 32 pages, rédigé à la fois en français, en allemand et en anglais, permettant de retrouver aisément les indices numériques de la classification décimale.

La *Bibliographia sociologica* est publiée sous le patronage de

l'Office international de Bibliographie. Elle fait partie intégrante de la collection des recueils bibliographiques spéciaux consacrés à des sciences particulières et dont l'ensemble formera le Répertoire universel de la bibliographie courante. Comme telle, elle est l'aboutissant d'une série de transformations et d'améliorations successives que ses auteurs lui ont fait subir. Son premier numéro, en effet, remonte au mois d'août 1891. Elle était mensuelle alors et avait pour titre : « Sommaire périodique des Revues de droit, table mensuelle de tous les articles et études juridiques publiés dans les périodiques belges et étrangers. » C'était un des premiers essais de bibliographie des revues juridiques. Les notices dénommées par des rubriques très courtes, étaient réparties, d'après l'ordre alphabétique des mots composant ces rubriques, sous quelques grandes divisions, celles-ci étaient classées alphabétiquement. En 1892 il y eut 3,456 notices publiées de cette manière.

Au cours des trois premières années les rédacteurs de ce « Sommaire » perfectionnent leur travail, cherchant à étendre le nombre des revues dépouillées et à améliorer le choix des rubriques de classement de manière à les rendre de plus en plus rationnelles et internationales. Ce n'est toutefois qu'au début de 1894 qu'une modification importante est apportée à cette publication.

Une fusion s'établit alors entre elle et le « Catalogue des ouvrages de Sociologie », publié depuis 1892, en annexe à la « Revue sociale et politique » de Bruxelles, et comprenant à la fois les livres et les articles de revues. C'est à ce moment que pour mettre quelque ordre dans les matériaux infiniment nombreux qu'accumulent chaque jour les sciences juridiques et sociales, les bibliographes de ces deux recueils fondent ensemble l'*Office international de bibliographie sociologique* auquel ils apportent quarante mille notices. Ils décident en même temps l'élaboration d'un répertoire bibliographique complet pour ces sciences, répertoire manuscrit pour le passé, imprimé pour le courant et l'avenir. Le « Catalogue des ouvrages de Sociologie » prend alors le titre de « Sommaire méthodique des traités, monographies et revues de Sociologie » ; le Sommaire juridique étend son objet aux livres aussi bien qu'aux articles de revues et prend le titre similaire de « Sommaire méthodique des traités, monographies et revues de Droit ». Ils constituent les deux parties de la « Bibliographie internationale des sciences sociales », publication bi-mensuelle en laquelle furent imprimées en 1894, 10.267 notices.

En 1895, nouvelle et dernière transformation. L'Office de biblio-

graphie sociologique élargit ses cadres jusqu'à devenir un office général et international de bibliographie; d'autre part, apportant enfin une solution aux inextricables difficultés de classement, la Classification décimale est appliquée aux deux sommaires qui se fusionnent et deviennent la « Bibliographia sociologica ». Enfin, après le succès de la Conférence de Bruxelles et l'élan donné à la Bibliographie scientifique internationale, la *Bibliographia sociologica* elle-même, continuant à être dirigée par ses premiers fondateurs, placée sous le patronage de l'Office international définitivement créé et organisé, devient partie d'une collection plus vaste embrassant la Bibliographie de l'ensemble des sciences particulières.

L'histoire de la *Bibliographia sociologica* depuis ses modestes origines se confond ainsi avec celle de l'Office international de Bibliographie. C'est à ce titre que nous avons cru intéressant de la raconter un peu longuement.

[016.105]. — BIBLIOGRAPHIA PHILOSOPHICA. — Sommaire idéologique des ouvrages et des revues de philosophie, publié par la « Revue néo-scholastique » de Louvain. Organe de l'Institut philosophique de Louvain. 4 fascicules par an. 1^{er} fascicule, juillet 1895. Louvain, Uystpruyst. Abonnement annuel, Belgique, 4 francs; Etranger, 5 francs.

Depuis juillet 1893, la « Revue néo-scholastique », éditée à Louvain par l'Institut supérieur de Philosophie, publie trimestriellement un sommaire idéologique des ouvrages et des revues de philosophie, conformément à la classification décimale et en connexion avec le programme de l'Institut de l'Office international de Bibliographie. L'étonnante production littéraire que la *Bibliographia Philosophica* est venue accuser dans un domaine qui, à première vue, paraît si stérile, vient démontrer une fois de plus les services incalculables que l'extension de la Classification décimale est appelée à réaliser. Pour la première fois, on a pu se rendre un compte exact, non seulement du nombre de livres, mais du nombre d'études périodiques se rapportant à la philosophie. En deux fascicules, la « Revue néo-scholastique » a enregistré 1010 articles bibliographiques représentant le dépouillement d'un travail philosophique semestriel.

L'accueil enthousiaste fait à la nouvelle revue par le public philosophique est la meilleure preuve de l'intérêt qui s'y attache.

A partir du 1^{er} février, la « *Bibliographia Philosophica* » recevra des

développements considérables. Les cadres de classification seront augmentés et seront publiés au début de la première livraison; le nombre des sources dépouillées sera plus considérable, et d'ici à peu de temps, grâce à la collaboration bibliographique établie entre l'Institut supérieur de philosophie et l'Office international de Bibliographie, les productions courantes seront répertoriées d'une manière complète.

[016.520.5]. — BIBLIOGRAPHIA ASTRONOMICA. — Astronomie, Météorologie, Géodésie, Physique du globe. Sommaire périodique des traités et des revues, dressé conformément à la classification décimale par la Bibliothèque de la Société belge d'astronomie. Publication patronnée par l'Office international de Bibliographie. 1895. Mensuel. 1^{re} année. Abonnement, 4 francs par an. Envoi gratuit à tous les membres de la Société. Bruxelles, G. Balat.

Comme les précédentes, la « *Bibliographia Astronomica* » fait partie de la Collection des bibliographies particulières publiées sous le patronage de l'Office international de Bibliographie. Elle est dressée suivant le même plan et la même méthode. Son format est le même. C'est la Société belge d'Astronomie qui a pris l'initiative de la création de ce recueil bibliographique, qui a publié jusqu'ici 300 notices d'ouvrages et d'articles de revues parus depuis le 15 septembre 1895 dans tous les pays. Son titre indique les matières qu'elle embrasse : Astronomie, Géodésie, Physique du Globe, Météorologie, Physique du globe.

Le premier numéro donne en tête la traduction de la partie des tables décimales relatives aux matières du recueil, soit environ 10 pages. L'index alphabétique sera donné à la fin de l'année, ainsi qu'une table des noms d'auteurs.

Les vives sympathies qui ont accueilli, dès le début, cette nouvelle publication de la Société belge d'Astronomie, sont un sûr garant de l'utilité et de la bonne ordonnance de l'œuvre entreprise. Parmi les collaborateurs et les protecteurs de la *Bibliographia Astronomica*, nous relevons les noms de MM. Cruls, directeur de l'Observatoire de Rio de Janeiro; Deslandre, astronome à l'Observatoire de Paris; C. Flammarion, directeur de l'Observatoire de Juvisy; Général Hennequin, directeur de l'Institut cartographique militaire belge; Holden, directeur de l'Observatoire Lick, Mont Hamilton, Californie; Janssen, directeur des Observatoires du Mont Blanc et de

Meudon; Krueger, directeur de l'Observatoire de Kiel; Pickering, directeur du Harvard College Observatory; Ricco, directeur de l'Observatoire de Catane; Sanchez, directeur de l'Observatoire de San Salvador; Schiaparelli, directeur de l'Observatoire de Milan; Tacchini, directeur de l'Observatoire du Collège romain, Rome; Terby, astronome, membre de l'Académie des Sciences de Belgique; Tisserand, directeur de l'Observatoire de Paris; Zenger, professeur à l'Université de Prague.

Jusqu'à ce jour, la bibliographie tant astronomique que météorologique était restée éparpillée dans les revues traitant de ces matières. Quelques-unes d'entre elles s'étaient efforcées de compiler périodiquement les travaux qui paraissent au jour le jour, mais elles faisaient œuvre incomplète, faute de lui consacrer une place suffisante et par là rendaient vains leurs efforts. La *Bibliographia Astronomica* comble donc une lacune réelle et certes, il appartenait aux compatriotes de MM. Houzeau et Lancaster de continuer l'œuvre bibliographique magistrale que ces savants ont menée à bonne fin (1).

[910.7]. — ELISÉE RECLUS, *Projet de construction d'un globe terrestre à l'échelle du 100,000^e. Edition de la Société nouvelle, 1895, 16 p.*

L'auteur propose la construction d'un globe en relief au 100,000^e, c'est-à-dire d'une circonférence de 400 mètres, d'un diamètre de 127 mètres. Il voudrait voir utiliser de cette manière, en une œuvre synthétique, les nombreux documents aujourd'hui épars dans les plans reliefs de toutes espèces dont sont pleines nos bibliothèques, mais dont l'inventaire n'a jamais été fait. Il est cependant possible, en les mettant en bonne place, de constituer au moins le dixième de la carte d'ensemble. Les propositions que M. Elisée Reclus présente aux géographes, et pour lesquelles il demande leur appui moral, se résument ainsi :

- 1^o Dresser l'état des plans-relief à l'échelle du 100,000^e ou moins du 100,000^e qui existe déjà;
- 2^o Ramener tous ces plans-relief à l'échelle commune du 100,000^e et à l'incurvation du sphéroïde;

(1) Bibliographie générale de l'Astronomie ou Catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques depuis les temps anciens jusqu'à l'époque actuelle, par J. C. HOUZEAU et A. LANCASTER. Bruxelles, Hayez, 1882, 3 vol. Les deux premiers volumes ont 2,750 pages de deux colonnes.

3^o Les compléter par le relief des parties intermédiaires pour figurer dans leur ensemble diverses régions géographiques constituant déjà des parties notables de la rondeur terrestre ;

4^o Procéder, dans le voisinage d'un des points vitaux de la terre, Londres, New-York ou Paris, à la construction d'un sphéroïde à l'échelle du 100,000^e figurant le relief authentique des pays relevés topographiquement, soit environ le dixième de la superficie continentale, et le relief approximatif des autres parties de la terre; protéger le sphéroïde par une enveloppe représentant l'apparence extérieure de la planète; le fournir de tout l'outillage nécessaire pour en faciliter l'étude et l'usage.

La hauteur totale du monument serait de 194 mètres. Le globe serait libre et le plancher d'étude ne s'en approcherait pas à moins d'un mètre. Ce plancher constituerait une vaste hélice conduisant du Pôle sud au Pôle nord en 24 spires. Le long du bord externe du plancher hélicoïdal, une bande de deux mètres formerait une exposition permanente de l'histoire de la cartographie, des arts géologiques, de renseignements statistiques, de la nomenclature géographique, etc. Les bibliothèques, salles d'études et de conférences seraient établies dans l'intérieur du globe, qui serait aussi utilisé pour la carte du ciel. Le poids total du monument serait de 27,000 tonnes et coûterait environ vingt millions.

[018.3 (44)]. — *Répertoire des ventes publiques cataloguées. Revue biblio-iconographique.* — Rédacteur en chef : PIERRE DAUZE. — Paris, 24, boulevard Poissonnière, 1895, 3^e année. — Paraît tous les huit jours, le samedi, de novembre à mai; tous les quinze jours, en juin et octobre; tous les mois, en juillet, août, septembre. — Prix d'abonnement : 36 francs avec l'Index biblio-iconographique; seul : 8 francs.

[018.3 (44)]. — *Index Biblio-iconographique de l'année 1894.* Paris, 24, boulevard Poissonnière, in-8^o, de 675 pages sur 2 colonnes. Prix : 36 fr., 28 fr. en souscription. Tirage limité à 700 exemplaires, numérotés et paraphés.

Depuis le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Gustave Brunet; depuis le *Petit manuel du Bibliophile* de Gausseron; depuis le *Trésor des livres* de Graesse, et le *Manuel des livres du*

XIX^e siècle de Georges Vicaire, il manquait en France une publication similaire à celle que Lowndes a fondée en Angleterre et que Elliot Stock a continuée depuis : « *Book Prices Current* ». M. Pierre Dauze, un membre des Cent Bibliophiles, vient de commencer la publication d'un Index biblio-iconographique. La première année de cet Index donne la description et le prix de 22,000 articles (livres, autographes, gravures, estampes, dessins, tableaux), vendus publiquement à Paris du 1^{er} janvier au 30 septembre 1894 et forme un volume grand in-8^o.

C'est au moyen du classement méthodique du contenu de centaines de catalogues de ventes que l'Index est constitué. L'ordre adopté est celui des noms d'auteurs rangés alphabétiquement en deux séries : la Bibliographie, l'Iconographie. Chaque article est indexé séparément et porte, outre une description complète et le prix auquel il a été vendu, le numéro spécial du catalogue de la vente particulière indiqué en lettres. Des mentions toutes spéciales sont données sur l'ordre d'édition des volumes, leur reliure spéciale, leur date d'impression, noms d'imprimeurs et d'éditeurs. Pour faciliter la compréhension de celles-ci, l'auteur a dressé une longue table d'abréviations françaises, anglaises et allemandes, première contribution à la « Clef catalographique internationale » dont il est parlé plus haut par l'auteur.

L'œuvre entreprise par M. Pierre Dauze est considérable et d'une incontestable utilité. Pour le premier essai, il s'est borné à mentionner les ouvrages ayant atteint dans les ventes un prix égal à 20 francs au moins, mais il promet d'étendre son travail d'avenir aux livres de tous prix.

L'Index biblio-iconographique a été entrepris en connexion avec la publication périodique intitulée le *Répertoire des ventes publiques cataloguées* dont le premier numéro de la troisième année a pris le titre nouveau de *Revue biblio-iconographique* et qui résumé périodiquement les résultats des ventes les plus importantes.

[015(53)]. — VICTOR CHAUVIN, Professeur à l'Université de Liège. — *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'« Europe chrétienne », de 1810 à 1885.* — I. Préface. — Table de Schnurrer. — Les Proverbes. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1892. CXVII-71 p.

Cet ouvrage est le premier d'une série de quinze ou vingt que l'auteur annonce dans sa préface. Il a pour but, comme son titre l'indique, de reprendre la tâche où Schnurrer l'avait laissée avec son

volume intitulé : *Bibliotheca arabica*, et de la pousser jusqu'en 1885, année à partir de laquelle la Bibliographie d'Auguste Muller fournit tous les renseignements désirables. C'est là une œuvre des plus considérables.

Dans sa préface, M. Chauvin examine le problème de la Bibliographie dans toute sa généralité et rappelle les règles applicables à tout travail bibliographique. Il est intéressant de les citer ici.

Le bibliographe d'un sujet déterminé doit en premier lieu réunir tout ce qui a été imprimé sur ce sujet : livres, brochures, articles de revues, articles de journaux, feuilles volantes, etc, qu'importe au savant la forme ou le format d'une publication ? — Le bibliographe puisera à toutes les sources sans choisir, le bon et le mauvais n'existant pas pour lui, car il ne sait pas et ne peut pas savoir dans quel but une personne quelconque, à une époque quelconque, aura à s'enquérir d'un travail antérieur. Telle critique misérable d'un misérable ouvrage aura peut-être une importance capitale pour celui qui voudrait connaître la marche de la science et se rendre compte du niveau auquel elle était parvenue à telle époque déterminée. Ou bien encore, si l'on désire retracer la biographie de quelque savant, n'est-il pas utile, indispensable peut-être, de découvrir tout ce qu'il a écrit ? — Le bibliographe donne pour tous les écrits qu'il sera parvenu à réunir le titre exact, la date, le format, le nombre de pages, le prix, et les particularités que le livre présente (cartons, gravures, tableaux). Il indiquera les destinées ultérieures des livres : quelles rééditions, quelles traductions il en a été données, de quels comptes-rendus, de quelles critiques, de quelles réfutations il a été l'objet. Cela a pour but notamment de faire connaître en partie l'influence qu'un livre exerce sur les sciences, sur la littérature, sur la marche des idées. — Le bibliographe, tâche plus difficile, doit aussi faire connaître les emprunts qu'on a faits à un livre et les imitations auxquelles il a donné naissance. Mais il n'a jamais à apprécier les œuvres qu'il passe en revue. Ce rôle, il doit le laisser à d'autres, se bornant, lui, à décrire l'histoire externe des livres. Il lui appartient pourtant de signaler les plagiats et les faux. — En bibliographie, ce qui s'impose, c'est l'autopsie, c'est-à-dire la vue directe en personne des ouvrages que l'on veut faire connaître aux autres. Toutefois, comme il n'est donné à personne de se procurer tous les livres, et que mieux vaut la connaissance partielle que l'ignorance totale, il faudra nécessairement puiser aux journaux savants, aux ouvrages bibliographiques et aux catalogues des librairies. Mais alors s'impose le devoir strict

d'indiquer par un astérisque tout ce qu'on n'aura pas vu soi-même. — Quant à la façon de citer, si variable, si peu logique souvent, il n'y a, en bibliographie, qu'une règle absolue, c'est de donner ce que le lecteur cherche, de le mettre là où il ira le chercher et de s'expliquer de façon à ce qu'il comprenne sûrement et rapidement.

M. Chauvin s'élève à son tour contre certains abus qui rendent souvent pénibles les travaux des bibliographes et qu'il serait facile de supprimer. C'est d'abord la manie des titres énigmatiques. L'abbé Gaume, voulant dénoncer le paganisme dans l'éducation résultant de l'étude de l'antiquité classique, intitule son livre : *Le Ver rongeur des Sociétés modernes*. Anatole Leroy-Beaulieu appelle un de ses livres : *Un empereur, un roi, un pape, une restauration*. Fréquemment les revues allemandes impriment comme rubrique : *Aus einem Briefe des Herrn X...* D'autres fois, sous le nom vague et collectif de *Mélanges, Variétés*, on plonge dans l'éternel oubli d'importants renseignements. Souvent les auteurs des livres sont indiqués non pas par leur nom, mais par leur titre. Au lieu d'écrire Colenso, les Anglais diront l'évêque de Natal. — Enfin, c'est par années, par volumes et par pages, qu'il conviendrait de pouvoir citer les revues, tout autre système donnant lieu à d'inutiles complications. Mais hélas ! certains périodiques, plus particulièrement les allemands, recommencent leur pagination à chaque numéro, ou bien perpétuent la sotte habitude de faire des séries multiples au lieu d'employer un seul numéro courant, dont, d'ailleurs, le chiffre élevé porterait au premier coup d'œil bon témoignage de la vitalité de la publication. L'auteur suggère aux bibliographes l'idée, en attendant la réforme de cet abus, de dresser des tables de concordance pour passer facilement d'une série à l'année, comme on a réduit les années de l'ère musulmane à celles de l'ère chrétienne. Nous appuyons ce projet qui conduirait à un allègement du travail bibliographique.

[016,91(672)]. — BIBLIOGRAPHIE DU CONGO. 1880-1885. Catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, notices et cartes relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo, par A. J. Wauters, rédacteur en chef du « Mouvement géographique », avec la collaboration de M. Ad. Buyl. Bruxelles. Administration du « Mouvement géographique », 1895, un vol. de 356 p.

Lorsque, le 11 février 1895, le Roi Léopold II eut signé un projet de loi approuvant le traité d'annexion du Congo par la Belgique, les

adversaires de la colonisation employèrent, entre autres arguments contre la reprise immédiate, que celle-ci était trop hâtive, qu'on ne connaissait encore rien de ces immenses territoires, que tout au plus on pouvait concéder le vote de fonds nécessaires à une commission d'enquête qui se rendrait en Afrique et y réunirait les éléments d'un rapport.

M. A. J. Wauters, un des membres de la première heure de l'Institut international de bibliographie, comme il avait été d'ailleurs dès la première heure attaché à l'œuvre congolaise, imagina très politiquement de donner à ses adversaires un démenti indirect, en faisant servir la Bibliographie à ses fins. Le « Mouvement géographique » qu'il dirige depuis 1884, et qui embrasse aussi toute la période d'existence de l'Etat Indépendant depuis la conférence de Berlin jusqu'à ce jour, lui fournit une première base pour son travail qu'avec la collaboration de M. Ad. Buyl, il nous présente aujourd'hui, après une élaboration de quelques mois. A la question ironique : « Que sait-on du Congo ? » Il répond victorieusement : « Allez consulter les 3,800 fiches bibliographiques qui constituent l'inventaire de nos connaissances sur ce pays... »

Le plan adopté par l'auteur est tout à fait pratique ; il fait de son livre, non seulement un ouvrage de référence, mais presque un livre à lire. En tête, une introduction qui résume chronologiquement en trente pages les principaux faits de l'histoire du Congo ; puis vient la répartition des notices bibliographiques en vingt-trois grandes divisions telles que les généralités, l'histoire, les explorations et découvertes, l'orographie et l'hydrographie, la géologie, la flore, la faune, l'ethnographie, la linguistique, le commerce, l'administration, etc. Le volume est terminé par un index alphabétique des noms d'auteurs, de voyageurs ou de personnages qui sont cités soit dans le résumé chronologique des faits, soit dans la bibliographie proprement dite. Chacune des grandes divisions est précédée d'une note rappelant très succinctement l'état actuel de la science dans chacun de ces domaines et caractérisant les principaux ouvrages qui s'y rapportent. C'est donc plus qu'une sèche nomenclature de titres ; c'est, ce que les bibliographes négligent trop souvent, un guide, un véritable instrument de travail. C'est presque aussi une petite encyclopédie collective, car, pour les matières qui réclamaient des connaissances spéciales, l'auteur a obtenu le concours d'une dizaine de savants.

BIBLIOGRAPHIA UNIVERSALIS

RECUEIL DE BIBLIOGRAPHIES SPÉCIALES
DRESSÉES CONFORMÉMENT A LA CLASSIFICATION DÉCIMALE
ET PUBLIÉES A L'INTERVENTION
de l'Office International de Bibliographie

On s'abonne séparément à chaque partie

I. — 016.305. — *Bibliographia sociologica* :
Sommaire méthodique des ouvrages et des
revues de Sociologie et de Droit, publié par
MM. LA FONTAINE et OTLET.

4 numéros par an, contenant environ 10,000 notices.

BELGIQUE 20 fr.
ÉTRANGER 25 »

II. — 016.105. — *Bibliographia philosophica* :
Sommaire méthodique des ouvrages et revues
de Philosophie, publiés par l'Institut philoso-
phique de Louvain.

BELGIQUE 5 fr.

III. — 016.520.5. — *Bibliographia astronomica* :
Sommaire périodique des traités et revues
dressé conformément à la Classification décimale
par la Bibliothèque de la Société belge d'astro-
nomie.

BELGIQUE 4 fr.

En préparation :

IV. — 016.405. — *Bibliographia philologica*.

V. — 016.550.5. — *Bibliographia geologica*.

VI. — 016.612.05. — *Bibliographia physiologica*.

L'Institut international de Bibliographie

Les trois derniers mois

[01.06]

Le progrès de l'idée dont le développement et la diffusion font l'objet de l'Institut international de Bibliographie, doit se faire simultanément dans trois voies différentes.

Un travail de propagande doit rendre nos idées communes à un nombre de personnes de plus en plus grand; les difficultés techniques que rencontre l'élaboration du Répertoire bibliographique doivent trouver leur meilleure solution; enfin, les matériaux composant ce Répertoire doivent s'augmenter régulièrement et progressivement.

Sous ce triple rapport, le bilan résumé de la situation de l'Institut, publié dans le dernier numéro du *Bulletin*, a besoin de compléments.

En France, le concours promis par l'Association française pour l'avancement des sciences n'a pas été purement platonique. Une conférence, faite par M. Ch. Richet à l'hôtel des Sociétés savantes, au mois de mars, initiait un nombreux public d'hommes de science aux détails de la classification décimale. La Société Linnéenne, les Sociétés de physique, de chimie, de botanique et de biologie de Paris ont été saisies de la question de la classification et des membres de ces diverses sociétés se sont groupés pour chercher ensemble les moyens pratiques de donner à la classification décimale les développements dont elle est susceptible. La Société d'encouragement pour l'Industrie nationale qu'intéresse vivement la bibliographie des sciences appliquées s'est affiliée à notre Institut.

L'Association du Musée photographique documentaire, récemment

fondée à Paris avec le concours de savants distingués appartenant aux groupes les plus divers, a renoncé à la classification qu'elle avait élaborée et a adopté résolument la classification décimale pour demeurer en connexion avec le Répertoire bibliographique universel (1). De son côté, l'Association française de Photographie s'est affiliée à l'Institut en marquant son intention de coopérer effectivement aux travaux de bibliographie relatifs aux sciences photographiques.

Au Congrès annuel des Sociétés savantes, qui s'est réuni à la Sorbonne aux Pâques dernières, la question du Répertoire bibliographique universel a fait l'objet d'une longue discussion. L'assemblée s'est montrée très favorable à l'initiative prise par notre Institut et à la Classification décimale. Celle-ci a notamment été défendue par l'éminent philologue et juriconsulte, M. Raoul de la Grasserie, de Rennes (2), comme de nature à être comprise à la fois dans tous les pays. Enfin, au mois de juin prochain, les éditeurs se réuniront à Paris en un congrès international et la question d'un classement méthodique et uniforme des catalogues de librairie et des catalogues d'édition y fera l'objet d'une communication de M. Zech du Biez dans le sens de l'adoption de la Classification décimale.

Le gros événement bibliographique demeure la conférence que réunit la Royal Society de Londres, le 14 juillet prochain, sous le patronage du gouvernement anglais, pour traiter de la Bibliographie des sciences naturelles (pure science) et au sujet de laquelle nous avons publié antérieurement des documents que nous complétons ci-après (3). Le Comité de la Royal Society espère pouvoir présenter à la conférence des propositions formelles sur tous les principaux points à l'ordre du jour. Dès à présent il est acquis qu'à titre purement personnel, les membres du Comité désirent voir mettre les travaux bibliographiques qui pourront être décidés par la Conférence, en connexion directe avec l'œuvre d'ensemble entreprise par l'Office international de Bibliographie. De quelle manière? C'est ce qu'aura à décider la conférence elle-même.

Pour faciliter cet accord, le Comité de la Royal Society a confié à

(1) Voir la note que nous publions ci-après concernant l'organisation de cet intéressant musée.

(2) Voir notamment le compte rendu publié par la *Revue biblio-iconographique*, 1896, p. 424 : Le Répertoire bibliographique universel.

(3) Voy. *Bulletin*, p. 50 et 107.

quelques-uns de ses membres le soin d'étudier un projet d'adaptation de la classification décimale à la Bibliographie des sciences. Ce travail, très considérable, est terminé et il est certes de nature à constituer un sérieux élément de solution quant à la classification. Sur les autres points il semble aussi y avoir identité de vue entre la Royal Society et l'Office international de Bibliographie. Le Comité, en effet, propose d'éditer la future bibliographie à la fois sous forme de volume et sous forme de fiches; il reconnaît la possibilité de décentraliser les travaux en les confiant à des groupes scientifiques particuliers sous le contrôle d'un office central; il estime enfin qu'un appel aux gouvernements est indispensable pour procurer les ressources financières. L'Office international de Bibliographie ne pense pas autrement (1).

En Autriche, l'attention des bibliographes a été spécialement attirée sur notre Institut à la suite d'une fort intéressante brochure de M. C. Junker : *Eine allgemeines bibliographisches Repertorium und die erste internationale bibliographische Conferenz in Brussel*, 1895 (2). L'auteur avait fait une première communication, le 23 mars, à l'Österreichischen Verein für Bibliothekswesen. Il l'a complétée par une conférence donnée le 9 mai dernier. Une autre conférence lui a été demandée à Graz. Dans la séance inaugurale de l'Österreichischen Vereins für Bibliothekswesen, M. Grassauer, l'éminent directeur de la Bibliothèque de l'Université de Vienne, a donné toute son approbation à l'œuvre entreprise par l'Institut international de Bibliographie. M. Alfred Ritter von Arneith, Président de l'Académie des sciences et directeur du K. u. K. Haus-Hof-u. Staats-Archiv, M. Léandre de Wetzer, directeur des Archives impériales et royales de la guerre, M. le Dr A. Karpf, directeur de la Bibliothèque fideicommissaire de la famille imp. et roy., M. le Dr S. Lipiner, directeur de la Bibliothèque du Parlement Autrichien, M. le Dr Reifenkugel, bibliothécaire de l'Université de Czernowitz, le Dr Zelbr, bibliothécaire de l'École polytechnique de Brünn, se sont fait membres de notre Institut, ainsi que les éditeurs A. Hölder et Wilh. Müller, les libraires Gilhofer et Rauschburg, et la Ottendorfers freie Volksbibliothek de Zwittau. De son côté, M. le Professeur Alto Arche a fait, le 9 avril dernier, une conférence à la Société impériale-royale d'agriculture de Vienne. La riche bibliothèque de cette Société s'est affiliée à

(1) Voir ci-après le texte de ces propositions.

(2) Wien, A. HOELDER, 1896, 36 S.

L'Institut international de Bibliographie et M. le Professeur Arche, son nouvel administrateur, a décidé la réforme de ses catalogues sur les bases de la classification décimale. Il a entrepris aussi l'adoption de la classification décimale à la Bibliographie des sciences agricoles.

En Allemagne, les *Nachrichten aus dem Buchhandel*, le principal organe de la librairie de Leipzig, viennent de consacrer un article très étudié à notre entreprise bibliographique. Malgré les critiques formulées et sur lesquelles nous aurons à revenir, les *Nachrichten* concluent par un énergique appel aux groupes scientifiques, aux bibliothécaires et aux éditeurs allemands en vue d'adhérer à leur tour au mouvement en faveur de l'organisation bibliographique internationale.

Les deux plus importantes bibliothèques de Berlin, la Bibliothèque royale et celle de l'Université, sont devenues membres de l'Institut. D'une manière générale, ce sont les bibliothèques universitaires qui ont les premières reconnues combien il était de leur intérêt de soutenir l'œuvre entreprise. Les bibliothèques universitaires de Strasbourg, Vienne, Saint-Pétersbourg, Czernowitz, Dorpat, Tomsk, Groningue, Alger, Clausthal, celles de Harvard College, de King's College, de l'École polytechnique de Delft, de l'Académie de médecine de New-York, de la Faculté de médecine de Paris, sont toutes devenues membres de l'Institut.

En Belgique, le Cercle de la librairie, auquel le gouvernement a confié depuis cette année la publication de la *Bibliographie officielle de la Belgique*, a adopté la Classification décimale. Les tables des matières de l'année 1895 seront rétrospectivement publiées sous cette forme et à l'avenir toutes les notices seront indexées décimalement. Ainsi commencent à se réaliser les 6^e et 7^e vœux exprimés par la Conférence de Bruxelles « que lorsque les gouvernements interviennent officiellement pour soutenir des bibliographies nationales, ils insistent sur l'adoption de la classification décimale, et que les catalogues collectifs, édités par des cercles de librairie, adoptent également cette classification ».

L'Institut colonial international qui a son siège à Bruxelles, s'est affilié à l'Institut international de Bibliographie. Le répertoire analytique de ses périodiques entrepris depuis de longues années par la

(1) A. L. JELLINECK : « Das Institut international de Bibliographie in Brüssel », *Nachrichten aus dem Buchhandel*, 4, 10 et 11 avril 1896.

Bibliothèque du Barreau de Bruxelles est transformé selon la Classification décimale.

Voulant faciliter le travail des bibliographes et s'assurer en même temps des tables établies selon les règles préconisées par la Conférence de Bruxelles, un grand nombre de revues ont commencé l'indexification décimale de tous leurs articles.

Tels le *Bulletin de l'A. F. A. S.*, la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, la *Revue scientifique*, la *Revue bleue*, les *Archives provinciales de chirurgie*, la *Revue des instruments de chirurgie*, le *Journal médical*, la *Revue de l'Université de Bruxelles*, les *Annales des mines*, publiés par le ministère de l'industrie de Belgique, la revue *Krok* que dirige le professeur Prusck, membre de la Société royale des sciences à Prague, l'*Avenir social*, revue du parti ouvrier belge, le *Natural Science* de Londres, etc.

Le *Bulletino della Societa Entomologica italiana* joint dorénavant à chacun de ses fascicules, sur feuille libre susceptible d'être découpée et collée directement sur fiches, la bibliographie complète de chaque fascicule classée décimalement.

Cesont là encore de bien faibles contributions à l'œuvre d'ensemble, penseront quelques-uns. A la vérité il faut un commencement. « Je suppose, disait M. Richet, dans une conférence récente sur la classification décimale, qu'au moment de l'invention du téléphone je fasse installer chez moi un de ces appareils ; on va me dire : mais pourquoi prenez-vous un téléphone ? A quoi cela peut-il vous servir ? Personne n'en a à Paris ; avec qui pouvez-vous correspondre ? Ce raisonnement prouvera-t-il que le téléphone soit un mauvais instrument ? Il est certain que si je suis seul à posséder un téléphone, ce ne sera qu'un bibelot, et un bibelot très gênant ; mais si les autres en prennent, ils y trouveront des avantages ainsi que moi. La classification décimale n'a donc de valeur que si elle est généralement adoptée, mais, dans ce cas, elle acquiert par cela même une autorité puissante (1). »

Il est, dès à présent, désirable de voir se constituer des sections nationales de l'Institut international de bibliographie. La propagande ne peut être activement conduite qu'à cette condition.

(1) *Revue scientifique*, 1896, p. 455 : « Méthode de la bibliographie et classification décimale. »

Chaque pays, en effet, a ses habitudes, sa manière d'agir et rien ne vaut les relations personnelles pour persuader et convaincre. En dehors de la propagande, de telles sections, d'ailleurs, ont un rôle très actif à remplir. Elles doivent servir à donner aux intérêts bibliographiques du pays une représentation permanente. Elles ont aussi à chercher l'amélioration des bibliographies nationales et leur mise en concordance avec les nécessités du Répertoire bibliographique universel. Enfin elles peuvent contribuer puissamment au développement de la classification décimale en formulant les besoins plus particulièrement nationaux. Nous avons déjà dit qu'une telle section était fondée pour les Etats-Unis, qu'elle était décidée en principe en Hongrie. Elle a été projetée en Autriche où M. Carl Junker cherche, en ce moment, à grouper tous ceux qui désirent concourir à la réalisation et au perfectionnement du programme de notre Institut.

En Italie, l'Associazione tipografico-libraria Italiana, à l'initiative de quelques membres de notre Institut, entre autres de M. Tito Ricordi, projette une conférence prochaine à Florence de bibliographes, de bibliothécaires et d'hommes de science à l'effet de leur exposer notre programme et de le faire discuter. Il est à souhaiter qu'une section nationale italienne puisse être constituée à la suite de cette réunion. La Bibliothèque nationale de Florence, celle de Turin et l'Université de Naples se sont montrées favorables à l'entreprise scientifique de l'Institut (1).

La BIBLIOGRAPHIA UNIVERSALIS, — nom latin international qui a été donné au Répertoire bibliographique universel, — se développe et s'enrichit régulièrement de nouveaux matériaux bibliographiques. L'immense manuscrit de la partie rétrospective continue à s'élaborer à l'Office de Bruxelles, portant simultanément sur toutes les parties des sciences en remontant de l'époque contemporaine vers un passé de plus en plus éloigné. La partie courante du Répertoire est alimentée par les bibliographies périodiques spéciales (2).

Nous avons dit antérieurement ce qu'étaient la *Bibliographia philologica*, la *Bibliographia sociologica* et la *Bibliographia astrono-*

(1) Voir *Bolletino della Bibliotheca nazionale di Firenze*, 31 déc. 1895.

(2) L'Office international de bibliographie a commencé l'emménagement dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par le gouvernement belge à la Bibliothèque Royale de Bruxelles et où il lui sera possible de donner une nouvelle impulsion à ses travaux.

mica. A ces trois premiers recueils est venu s'ajouter en ces derniers temps la *Bibliographia zoologica* qui n'est autre que l'ancien *Zoologischer Anzeiger*, publié depuis de longues années par le professeur V. Carus, de Leipzig, et que son directeur a tenu à transformer pour l'adapter aux nécessités de la *Bibliographia universalis*. Par les soins du Bureau zoologique international de Zurich, il est fait en outre de la *Bibliographia zoologica* une édition spéciale sur fiches qui forme aussi partie intégrante du Répertoire universel. Celui-ci s'est également accru d'une *Bibliographia americana*; les Printed Catalog Cards, que publie l'American Library Association depuis 1893 et qui seront publiés désormais comme partie du Répertoire universel. Cette dernière Bibliographie, comme la *Bibliographia zoologica*, est imprimée sur des fiches du format adopté définitivement par l'Institut.

Le manuscrit de la traduction de la classification décimale est achevé; la partie qui concerne les sciences médicales [61] a même été imprimée, après celle des sciences juridiques et sociales [3] et des sciences philosophiques [1]. Les autres parties subissent un retard forcé. Il a paru sage, en effet, de ne pas livrer à l'impression ce travail avant que les développements qui restent à lui donner aient été entièrement achevés.

Ce travail de développement est poursuivi selon des règles générales. Celles-ci ont fait l'objet de discussions parmi les collaborateurs de l'Office de Bibliographie et d'une correspondance très suivie entre divers membres de l'Institut. Elles présentent un intérêt de méthode assez général pour que nous en donnions les principes dans le *Bulletin*. On trouvera plus loin une étude de M. Baudoin qui montre comment, à une science spéciale, la Médecine, il peut en être fait application; un autre travail de M. Carus sur la classification de la zoologie renferme aussi des observations générales; un troisième travail de M. Daruty de Grandpré.

Il est de la plus haute importance, en vue de conserver à la Classification décimale l'unité parfaite qui lui est indispensable pour devenir une véritable langue bibliographique internationale, d'accepter intégralement cette classification telle qu'elle est consignée dans la dernière édition officielle. Toutes modifications, corrections ou additions aux tables bibliographiques doivent être abandonnées à l'Institut international de Bibliographie qui, de commun accord avec l'Office interna-

(1) Voir à la fin de ce fascicule les détails sur les diverses publications qui font partie de la *Bibliographia universalis*.

tional de Bibliographie et l'auteur de la Classification décimale, prendra toutes mesures à cet effet et fera connaître les décisions prises à cet égard, soit par la voie du *Bulletin*, soit au moyen de circulaires adressées à ceux qui auront fait connaître à l'Institut qu'ils désirent faire usage des tables décimales. Jusqu'aujourd'hui, les noms de tous ceux qui ont acquis les tables décimales ont été conservés avec soin et les suppléments périodiques à ces tables leur sont régulièrement envoyés. Toutes propositions de modification aux tables doivent être envoyées à l'Institut qui chargera des spécialistes compétents de se prononcer sur leur acceptation ou leur rejet. Quant aux traductions en tout autre langue que l'anglais, M. Dewey en a réservé le droit exclusif à l'Institut international de Bibliographie et a abandonné au profit de l'œuvre bibliographique entreprise par lui, le bénéfice de la vente de ces traductions. Grâce à ces mesures, l'unité de la classification sera maintenue.

La question du format des fiches, discutée dans le dernier numéro du *Bulletin*, a enfin été définitivement tranchée en faveur de la solution préconisée par M. Field. C'est la fiche 125 × 75 millimètres qui devient le standard du Répertoire bibliographique universel.

Aux raisons qu'on a fait valoir en faveur de cette fiche et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, les membres de l'Institut qui ont échangé par correspondance leurs vues à ce sujet ont ajouté celle-ci : la possibilité de comprendre dès aujourd'hui dans le Répertoire des collections de fiches éditées en ces dernières années selon ce format.

D'ailleurs, autre circonstance favorable à leur rapide adoption : en vue d'une coopération bibliographique internationale, elles ont été calibrées en millimètres et non en pouces (inches) quand le type en a été arrêté pour la première fois aux Etats-Unis il y a vingt ans. Une objection fondamentale sera ainsi écartée dans les pays où est usité le système métrique. Les questions relatives au format des fiches sont d'ailleurs examinées en détail ci-après.

L'Institut tiendra-t-il une Conférence au cours de cette année? Plusieurs de nos membres consultés se sont prononcés pour la négative à raison de la proximité trop grande du Congrès bibliographique de Londres. Les discussions qui auront lieu en Angleterre seront d'une grande importance. Elles ne seront pas encore suffisamment connues à l'époque où pouvait se réunir la Conférence à Bruxelles. D'ailleurs, il serait peu utile de réunir, deux fois la même année, les mêmes per-

sonnes. Mieux vaut donc remettre la réunion à l'an prochain, et d'ici là étudier par voie de rapports dans le *Bulletin* les principales questions encore pendantes. Telle est la décision qu'a prise le Bureau de l'Institut, à qui a été confiée la mission d'agir au mieux des intérêts de notre association.

Des études nombreuses ont été consacrées par les revues à l'examen de notre programme. On en trouvera la liste plus loin. Vivement loué par les uns, ce programme a été tout aussi vivement critiqué par les autres. « Zeggen en doen » dit une vieille devise flamande que nous voulons faire nôtre. Nous avons répondu déjà et nous répondons plus loin aux objections formulées, mais la réponse la plus péremptoire sera toujours notre propre action. Or, l'activité féconde de l'Institut international de Bibliographie au cours de ses premiers mois d'existence tend, nous venons de le voir, à faire rapidement de son programme une réalité. Le cercle de ses relations s'agrandit et des sympathies sont acquises dans tous les milieux à l'œuvre commencée. A chacun de ceux qui ont fait acte d'initiative en coopérant à la fondation de notre Institut, de faire maintenant acte de missionnaire et de propagandiste : c'est en agissant dans leurs milieux respectifs, en y faisant comprendre et apprécier l'importance de nos travaux, que nous pouvons espérer voir se grouper successivement en un même faisceau toutes les forces bibliographiques aujourd'hui éparses, sans le concours desquelles l'élaboration intégrale du Répertoire bibliographique universel sera longtemps encore retardée (1).

(1) En vue de la propagande, il a été rédigé une brochure résumant en quelques pages et d'une manière documentaire le programme qui a été exposé dans le *Bulletin*. Sous le titre de : *Organisation internationale de la Bibliographie scientifique*, cette brochure contient les statuts de l'Institut, les vœux de la Conférence de Bruxelles, le texte de l'arrêté royal créant l'Office international de Bibliographie, une notice explicative de la classification décimale et du Répertoire bibliographique universel. Elle sera envoyée à tous ceux qui voudront bien en faire la demande au siège de l'Institut. L'affiliation d'un plus grand nombre de membres nouveaux est désirable et plus particulièrement celle des associations scientifiques.

La Classification décimale et les Sciences médicales

[0101 : 61]

Dans les quelques lignes qui vont suivre, je désire initier les bibliographes de profession aux applications que j'ai déjà faites, à l'*Institut international de Bibliographie scientifique de Paris*, de la Classification décimale dans le domaine des *Sciences médicales* en particulier, et leur soumettre les idées directrices qui m'ont guidé dans l'établissement des nouvelles subdivisions que j'ai créées pour la Médecine (1).

J'espère qu'ils approuveront mes tendances, quand ils sauront que j'ai, à l'heure actuelle, classé, à Paris, plus d'un million de fiches (d'ordre scientifique seulement), à l'aide de la géniale invention de M. Melvil Dewey, et comprendront pourquoi il m'a fallu de suite pousser les subdivisions aussi loin que possible.

Mais je voudrais d'abord insister sur quelques idées personnelles et certaines habitudes que j'ai, par la force des choses, dû prendre, persuadé d'ailleurs qu'elles seront d'un grand secours pour tous, littérateurs ou savants.

* * *

Quand le nombre classificateur a plus de trois chiffres, il est d'usage, aux Etats-Unis et à Bruxelles, de mettre *un point* après le

(1) Les nouvelles subdivisions de la médecine élaborées par M. Marcel Baudouin ont été par lui transmises à l'*Office International de Bibliographie* où elle font actuellement l'objet d'un nouvel examen. Il nous a paru intéressant de publier la présente étude avant même que les nombres classificateurs détaillés des sciences médicales aient été définitivement adoptés. Cet article, en effet, a une portée technique et exemplative d'un intérêt très général.

(Note du Bureau de l'Institut.)

troisième chiffre, pour faciliter la lecture. C'est là un excellent moyen de mettre en relief la valeur d'un groupement de chiffres, ayant chacun une signification connue. Ainsi on écrit 617.55 (Chirurgie de l'abdomen) et non 61755; et on lit : six cent dix-sept, cinquante-cinq, au lieu de soixante et un mille sept cent cinquante-cinq. Cette manière de faire est de tous points parfaite, car tous ceux qui connaissent à fond le système Dewey savent que 617 = Chirurgie; que 617.5 = Chirurgie régionale; et que 617.55 indique la 5^e division de la Chirurgie régionale, c'est-à-dire correspond à la Chirurgie abdominale proprement dite.

Mais M. Dewey, quand le nombre indexeur a plus de cinq, six, sept chiffres, n'use plus du *point*. Ainsi, il écrit dans son livre : 839.8465; 614.882 (ambulances pour maladies contagieuses), etc. Je ne procède pas ainsi, et j'y vois quelques avantages, au moins pour un Institut de Bibliographie. J'use plus largement du *point* et j'écris par exemple : 614.88.2 au lieu de 614.882; et, par suite, je lis en conséquence.

Pourquoi? Parce que 614.88.2 saute et sonne mieux à mon ceil et à mon oreille que 614.882, et en voici la raison. 614 représentant l'Hygiène publique, et le premier chiffre 8 la « défense de la vie humaine contre les phénomènes naturels ou sociaux en général qui peuvent lui nuire », en accolant le second 8 au premier et en séparant ces deux 8 des autres chiffres de subdivisions, je comprends de suite à la lecture que le groupement 614.88 a un sens spécial (assistance aux blessés ou assistance chirurgicale); et que le 2 n'est qu'une subdivision moins importante.

D'autres fois, je place le second point après le sixième chiffre, toujours pour le même motif. Ainsi j'écris et lis : 617.558.2 et non 617.5582 (Pathologie externe régionale de la vessie urinaire), parce que 558 (dans mes subdivisions) représentent les organes génito-urinaires dans leur ensemble, et le chiffre 2, le second de ces organes, en descendant l'arbre urinaire. Mais, lorsque 617.558.2 est subdivisé à son tour d'une façon suffisante, je change le *point* de place. J'écris, par exemple : 617.5582.14 (Plaies de la vessie), parce que 617.5582 représente pour moi la pathologie chirurgicale de la vessie et 14 les plaies de cet organe (1, traumatismes en général; 4, plaies).

De même j'écris et lis : 617.5582.88.3 (Manuel opératoire de la Cystopexie (8, médecine opératoire d'un organe; 8, pexie d'un organe

quelconque (1); et 3, manuel opératoire d'une opération quelconque). De même : 617.5582.88.31, un des procédés opératoires.

Je ne dissimule nullement les inconvénients que peut avoir cette *mobilité du point* et je crois que ce signe n'a pas grande utilité pour l'écriture courante des chiffres indexeurs. Mais, dans un Institut de Bibliographie, où journallement on a à prononcer à haute voix des nombres représentant des idées, il me semble qu'il y a un réel intérêt à user largement du point. En tous cas, c'est une pratique qui m'est familière et que je me permets de recommander. A l'usage, on verra qu'elle est excellente dans un milieu spécialement éduqué et que la mobilité du point n'a pas d'inconvénients sérieux.

Il est une autre question sur laquelle je désire aussi m'expliquer de suite : c'est celle de l'emploi exclusif des indices accessoires, surajoutés et combinés aux indices primordiaux, que certains bibliographes recommandent (en particulier l'Institut de Bruxelles) pour désigner des idées complexes. Mais un exemple fera mieux comprendre le point très important sur lequel j'attire l'attention. Supposons qu'on ait, par exemple, à indexer (2) : « Complications péritonéales des tumeurs malignes de l'intestin grêle. » C'est là une question de chirurgie régionale; j'écris donc de suite 617.55, dernière subdivision qui m'est fournie par le livre de M. Dewey; mais cet index s'applique à toute la chirurgie de l'abdomen. Aussi j'ai dû faire des subdivisions nouvelles et j'ai écrit d'abord 617.553.2 (Lésions chirurgicales de l'intestin grêle). Or, tumeurs malignes en général s'indexe : 616.9963. De plus, j'ai représenté la « complication » d'une affection par le chiffre 4 et par 38 la complication à localisation péritonéale. Je dois donc écrire, pour représenter l'idée en question, si j'utilise les indices combinés, mélangeant de plus ici 616 et 617, c'est-à-dire la médecine et la chirurgie :

617.553.2 : 616.9963.438

J'ai ainsi un nombre de 17 chiffres; ce qui est évidemment énorme.

(1) On doit rapprocher, en effet, ces deux chiffres, puisqu'ils ont trait à la même idée.

(2) Dans un Institut de Bibliographie, il est absolument indispensable, pour des raisons diverses trop longues à exposer ici, d'indexer au *maximum*. On n'indexe amais assez loin; l'expérience me l'a prouvé.

Certes, on peut le réduire à 617.553.2 : 99.63.438; ce qui donne encore 14 chiffres; mais cet index ne parle plus aux yeux, par suite de la suppression de la notion fournie par le groupe 616.

J'ai trouvé beaucoup plus simple de poser une fois pour toute cette petite égalité : 616.99 = 6; et 616.993 = 63, etc.; et j'ai obtenu dès lors un nombre aussi facile à retenir qu'à comprendre :

617.5532.63.438.

qui n'a plus que 12 chiffres.

D'ailleurs le système des index juxtaposés était possible dans le cas précédent et c'est pourquoi je l'ai envisagé en premier lieu. Mais, dans le suivant il ne l'est plus. Supposons, en effet, que nous ayons à indexer : « Hypertrophie de l'utérus. » Pour l'utérus, nous avons 618.14; mais, dans le livre de Dewey, il n'y a pas d'index pour désigner l'*Hypertrophie* en général (nous ne trouvons qu'un chiffre pour l'hypertrophie de la peau). Dès lors, il m'a bien fallu recourir ici au procédé qui consiste à subdiviser directement 618.14 lui-même et j'ai choisi 618.14.97. — Si au préalable j'avais écrit « Tumeurs de l'utérus » : 618.14 : 616.996, il y aurait eu, dans ces conditions, *pour un même organe*, deux manières de procéder. Cela m'a semblé inadmissible. J'ai préféré simplifier et uniformiser le système, à l'aide de cinq ou six conventions, faciles à apprendre par cœur, complémentaires, et très aisées à retenir.

Mais ce n'est pas à dire que j'aie rejeté complètement les *indices combinés*. J'ai eu grand soin de les conserver, et, bien entendu, surtout pour les désignations géographiques et historiques, car, dans ces conditions, ils sont susceptibles de rendre de grands services, je m'empresse de le reconnaître. Je les ai même utilisés avec intention dans plusieurs circonstances. C'est ainsi que, pour ce qui concerne les *indications d'une opération quelconque*, je fais toujours suivre le chiffre 7 du numéro indexeur de la maladie indiquant cette intervention. Par exemple : 617.5582.85.7 [5] = de la cystotomie pour calculose vésicale et l'on a écrit [5] simplement (c'est le numéro de l'affection de la vessie), au lieu de répéter 617.5582.5.

Mais, s'il s'était agi d'une cystotomie pour une affection d'un autre organe que la vessie, de la prostate, par exemple une hypertrophie, on aurait placé entre crochets non plus seulement le numéro de l'affection [7], mais aussi celui de l'organe [5] dans la série des

organes génitaux extra-abdominaux [8], soit [57]; et on aurait eu : 617.5582.85.7 [57].

* *

Quelquefois des travaux doivent être indexés en double et même en triple. Ainsi supposons qu'il s'agisse d'un article intitulé : « D'un bouton anastomotique pour opération intestinale. » Il est indispensable, dans ce cas, de faire deux fiches pour le répertoire bibliographique, l'une qui sera indexée à *Instruments de chirurgie proprement dits* (617.911); l'autre qui devra prendre place à la chirurgie de l'intestin ou plutôt à l'anastomose intestinale (617.5532.88). Le mémoire en question devra donc porter en tête :

617.911 + 617.5532.88.

A notre avis, cela vaut mieux que d'écrire simplement : 617.55.32.88 (911), car avec cette manière de procéder, on risque de ne plus retrouver ultérieurement le travail, si l'on cherche à 617.911 seulement.

Le nombre indexeur que d'ordinaire je place le premier est celui qui correspond à la partie la plus importante de l'article. Ainsi, en plaçant en tête 617.911 dans l'exemple précédent, j'ai voulu montrer qu'il s'agissait surtout de la description technique de l'instrument et accessoirement de quelques données sur son application à la chirurgie intestinale. Quand je me sers ainsi du signe +, il est donc bien entendu que le second nombre ne peut être que l'égal ou l'accessoire du premier. De même pour le troisième, si l'indexation doit être triple. Jamais on ne doit placer en tête le nombre ayant trait à la partie la moins importante du mémoire.

* *

Ceux qui parcourront les journaux de sciences que nous dirigeons (*Arch. prov. de chirurgie; Rev. des Inst. de Chirurgie; etc.*), s'ils ont entre les mains l'ouvrage de M. Dewey, pourront facilement se convaincre que j'ai déjà, depuis plusieurs mois, étendu dans une très large mesure la classification et l'index abrégé de l'illustre bibliothécaire américain, pour ce qui est du moins de la littérature médicale. Et je dois maintenant quelques explications circonstanciées sur les idées directrices qui m'ont guidé au cours de la rédaction de ces additions. Elles étaient d'ailleurs absolument indispensables, surtout pour

la médecine, car à l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris j'ai déjà dû classer méthodiquement plus d'un million d'indications bibliographiques, concernant cette science.

Me conformant en tous points à l'un des vœux émis à la Conférence de Bruxelles, je me suis d'abord imposé pour règle d'utiliser, quoiqu'il m'en coûtât beaucoup, toutes les indications fournies par M. Melvil Dewey dans la dernière édition de son ouvrage. Toutes les subdivisions des grands chapitres qu'il y a chiffrés ont donc été adoptées sans exception aucune, de façon à ce qu'on ne puisse pas m'accuser d'innover sur un terrain déjà exploré et défriché dans une certaine mesure, de jeter le trouble dans une classification très conventionnelle, il est vrai, mais dont le principe doit être admis intégralement, comme la Révolution de 1789 en France, en bloc et sans conteste désormais.

Mais, à partir de là, j'avais à travailler en des régions inexplorées. Dès lors, il m'a bien fallu inventer de mon côté, sans savoir encore si quelque chose avait été tenté sur ce sujet, à New-York ou ailleurs. De ce point limite seulement partent mes additions. Et, si je les publie de suite, c'est précisément pour que l'on soit informé de mes travaux et ne les refasse pas à nouveau de façons différentes; ce qui compliquerait à tout jamais les choses et rendrait absolument impossible l'usage de cette classification décimale.

Pour ces additions, je me suis imprégné, dans la mesure de mes ressources, des publications en langue anglaise de M. Dewey, et des principes qui l'ont toujours guidé. Pour les parties, dont il avait fait pressentir les subdivisions possibles, j'ai suivi aveuglément ses indications, parfois vagues, il faut l'avouer, mais en somme suffisamment compréhensibles, sacrifiant mes idées personnelles, cela dans le but exclusif d'arriver à une entente internationale.

Pour le reste, toutes les fois que je l'ai pu, j'ai tenu compte des idées générales qui ont présidé à l'établissement de l'ensemble de la classification décimale. Mais, quand tout guide m'a fait défaut, je suis revenu à mes subdivisions personnelles, à celles que j'utilisais à Paris avant d'avoir adopté la méthode Dewey, et qui, en somme, sont le résultat de longues réflexions et le perfectionnement des procédés déjà utilisés par le distingué fondateur de l'*Index medicus* et de l'*Index Catalogue*.

D'abord, il m'a fallu distinguer, dans certains groupes trop vastes d'organes, les parties qui les constituent.

C'est ainsi que, par exemple, 617.55 (*Chirurgie abdominale*) a dû immédiatement être décomposé de la façon suivante :

617.55. *Chirurgie abdominale.*

1. Paroi abdominale.
2. Péritoine et cavité abdominale en général.
3. Tube digestif sous-diaphragmatique.
4. Mésentère, Epiploon, Mésocolon.
5. Foie.
6. Pancréas.
7. Rate.
8. Appareil génito-urinaire mâle.
9. Autres organes de l'abdomen.

Puis, d'autres subdivisions, toujours d'ordre anatomo-topographique (1), ont été nécessaires pour le tube digestif (617.553) et l'appareil génito-urinaire (617.558). D'où :

617.553. *Tube digestif.*

1. Estomac.
2. Intestin.
3. Région Iléo-cæcale.
4. Gros intestin, etc.

617.558. *Appareil urinaire.*

1. Rein.
2. Vessie.
3. Troubles fonctionnels des organes urinaires (Chirurgie).
4. Urètre.
5. Prostate, etc.

De même, en pathologie interne pour le cœur (616.12).

616.12. *Cœur.*

1. Affections du cœur proprement dit.
2. Affections du cœur gauche.
3. Affections du cœur droit.
4. Affections des ventricules.

(1) Les mêmes subdivisions devraient être utilisées pour l'Anatomie topographique elle-même (611.6).

5. Affections en général.
6. Endocarde.
7. Myocarde.
8. Troubles fonctionnels du cœur dans son ensemble.
9. Affections du cœur dans son ensemble. (Vaisseaux, nerfs du cœur, etc.)

Ainsi de suite. Les organes étant subdivisés autant qu'il était nécessaire, je suis passé aux affections qu'ils présentent.

Les *maladies de chaque organe* étant toujours les mêmes ou à peu près, j'ai pu établir un ensemble de subdivisions s'adaptant à presque tous les organes de l'économie.

C'est ainsi que, pour les *maladies chirurgicales* d'un organe quelconque, le 1 est toujours consacré aux *traumatismes*; le 2 aux *infections* chirurgicales; le 3 aux *déplacements* (hernies, etc.) et *anomalies* d'ordre chirurgical; le 4, aux *fistules*; le 5, presque toujours aux affections d'une portion spéciale de cet organe ou des tissus qui l'avoi-sinent; le 6, aux *tumeurs*; le 7, aux affections diverses, et le 8, à la chirurgie ou *médecine opératoire* de cet organe lui-même; le 9 étant toujours réservé pour les autres affections qu'on pourra observer dans l'avenir.

Pour les *maladies médicales*, mêmes subdivisions, *mutatis, mutan-dis*. Le 1 a trait aux *anomalies* en général; le 2, toujours aux *infections médicales*; le 8, aux *troubles fonctionnels* de l'organe, etc., etc.

De la sorte, la mémoire est soulagée dans une mesure très considérable.

D'ailleurs, ces chiffres n'ont pas été pris au hasard. Ainsi, nous avons choisi le chiffre 1 pour les traumatismes, parce que M. Dewey l'avait utilisé pour les traumatismes en général (617.1); le 2 pour les *infections*, parce qu'il a désigné par 617.2 les complications des plaies. Le chiffre 8 pour la chirurgie, parce qu'il s'en est servi en gynécologie pour les opérations obstétricales (618.8), etc., etc.

Nous n'avons eu qu'à poser les égalités suivantes :

$$617.1 = 1; 617.2 = 2; 617.23 = 4; 616.992 = 62, \text{ etc., etc.}$$

Mêmes procédés pour les subdivisions de ces nouvelles désignations. Les *tumeurs en particulier* sont toujours divisées de la même façon que les tumeurs en général et là encore nous avons tenu compte des indications fournies par le Bibliothécaire américain, représentant toujours par [62] les tumeurs d'un organe *en général*, par [63] les tumeurs

malignes, et [64] les tumeurs bénignes. (On sait qu'aux généralités de la pathologie interne ces affections sont en effet désignées par les nombres : 616.9962; 616.9963; 616.9664. Si bien qu'un nombre classificateur ayant trait à une tumeur maligne, comprend toujours le groupement [64]. — De même pour les traumatismes. Les corps étrangers sont toujours représentés par [11]; les ruptures par [12]; les contusions par [13]; les plaies par [14], etc., etc.

Pour les infections, c'est encore le même système : [25] s'applique toujours à la tuberculose; [26], à la syphilis; [27], à l'actinomyose; [28], aux infections hydatiques, etc., etc.

Les deux tableaux ci-dessous donnent une idée d'ensemble, très exacte, de ces subdivisions d'ordre général.

Pathologie Externe

ORGANES EN PARTICULIER

Affections chirurgicales et gynécologiques.

617..... — 618.1.....

o. Les affections d'un organe donné.

- o1. Études sur l'ensemble de ses affections.
[à subdiviser, comme une affection ordinaire.]
- o2. Traités généraux des affections de cet organe.
-
- o9. Histoire de ces affections.

- 1. Traumatismes [617.1 = 1]
 - 1. Corps étrangers et brûlures.
 - 2. Déchirures et Ruptures.
 - 3. Contusions.
 - 4. Plaies [subdivisions ordinaires] [voir 617.14].
 - 5. Fractures.
 - 6. Dislocations. Luxations.
 - 7. Entorses.
 - 8
 - 9. Autres traumatismes.

- 2. Infections [617.2 = 2]
 - 1. Ordinaire (Type).
 - 2. Blennorrhagique ou chronique.
 - 3. Abscess.
 - 4. Gangrène ou Nécrose.
 - 5. Tuberculose.
 - 6. Syphilis.
 - 7. Actinomyose.
 - 8. I. Hydatique.
 - 9. Autres infections.
- 3. Déplacements. — Anomalies chirurgicales. — Ankyloses. — Adhérences.
 - 1. Anomalies.
 - 2.
 - 3. Hernies.
 - 4.
 - 5. Prolapsus.
- 4. Fistules (617.23 = 4) ou Ulcérations (617.24 = 4).
- 5. } Affections d'une partie de l'organe ou d'un organe voisin.
} Affections diverses : Lithiase, corps étrangers organiques.
- 6. Tumeurs [616.992 = 6]
 - 1. Congénitales.
 - 2. En général.
 - 3. Malignes. [Voir 616.992, 3, 4]
 - 4. Bénignes.
 - 5. Anévrismes.
- 7. Affections d'une partie de l'organe ou d'un organe voisin. — Rétrécissement; atrophie; obstruction ou dilatation.
 - 1. { Chirurgie en général.
} Généralités. — Injections, etc.
 - 2. Exploration. Ponction.
 - 3. Laparotomie exploratoire. Cathétérisme, etc.
 - 4. Ligature des vaisseaux. *Thripsie*, claspé, etc.
 - 5. Taille, ouverture, section (*tomie*).
 - 6. Bouche, anus ou méat artificiel (*stomie*).
 - 7. Ablation totale ou partielle (*Ectomie*).
 - 8. Soudure, suture, anastomose, *Pexie*.
 - 9. Autres opérations.
- 8. Chirurgie (617.988) ou Médecine opératoire.
 - 1.
 - 2.
 - 3.
 - 4.
 - 5.
 - 6.
 - 7.
 - 8.
 - 9.
- 9. Autres affections de l'organe.

Pathologie Interne

ORGANES EN PARTICULIER

Affections d'ordre Médical

616.....

- o. *Les affections de l'organe considéré.*
 - o1. Etudes sur l'ensemble des affections de cet organe [à subdiviser].
 - o2. Traités.
 -
 - o.g. Histoire.
 - 1. Anomalies en général.
 - 2. Infections.
 - 1.
 - 2.
 - 3.
 - 4. [Mêmes subdivisions, si besoin est, qu'à la pathologie externe.]
 - 5. [Voir 617.]
 - 6.
 - 7.
 - 8.
 - 9.
 - 3. Adhérences. Symphyse.
 - 4. Sclérose.
 - 5. Lithiase. Thrombose. Embolie.
 - 6. Dégénérescences.
 - 7. Affection d'une partie de l'organe ou des organes voisins.
 - Rétrécissements; changements de dimension des organes.
 - Epanchements de liquides non inflammatoires (*Hydro*).
 - 8. Troubles fonctionnels. Hypertrophie.
 - 9. Autres affections de l'organe.

Toute *affection* médicale ou chirurgicale, considérée en elle-même (par exemple la fièvre typhoïde), peut être subdivisée de la même façon, en 10 parties, en ayant soin de laisser presque toujours la dixième libre, car il faut réserver l'avenir, la science étant dans un perpétuel devenir.

De même, pour un *ensemble de maladies* (par exemple, les maladies de la peau ou Dermatologie).

Dans ces cas, la première subdivision est destinée aux généralités, aux traités d'ensemble, etc. Elle est représentée par un *zéro*, suivi d'un chiffre de subdivision, si celle-ci est nécessaire; sinon on supprime le zéro, comme d'ordinaire.

La seconde, portant le n° 1, est consacrée à *l'anatomie, la physiologie et l'histologie pathologiques* de l'affection; la huitième, représentée par le chiffre 7, au diagnostic, car dans la classification Dewey c'est ce chiffre qu'on attribue généralement à cette partie de la pathologie interne, etc., etc.

Le tableau ci-dessous indique d'ailleurs de quelle façon les subdivisions ont été effectuées. On remarquera de plus que ce qui a trait aux *symptômes* et aux *complications* est également toujours divisé de la même manière. Pour les *complications*, j'ai adopté la division anatomique, qui facilite beaucoup l'indexation et qui soulage aussi d'une façon notable la mémoire.

Médecine en général

Étude d'une affection quelconque ou d'un ensemble d'affections.

- o. *L'affection en question.*
 - o1. ... Théories. Classifications.
 - o2. ... Traités.
 -
 - 1. Anatomie, Histologie, Physiologie pathologiques.
 - 2. Etiologie. Pathogénie. Bactériologie.
 - 1. Incubation.
 - 2. Début.
 - 3. État.
 - 3. { Symptomatologie ou Evolution clinique.
 - 4.
 - 5.
 - 6. Marche.
 - 7. Durée.
 - 8. Terminaison.
 - 9.

- 1. Appareil circulatoire.
- 2. Appareil respiratoire.
- 3. Appareil digestif.
 - 1. Bouche.
 - 2. Pharynx et œsophage.
 - 3. Estomac.
 - 4. Intestins.
 - 5. Rectum et anus.
 - 6. Foie.
 - 7. Pancréas.
 - 8. Péritoine.
- 4. Complications en général. [Subdivision anatomique.]
 - 4. Appareil lymphatique.
 - 5.
 - 6. Appareil génito-urinaire.
 - 7. Organes locomoteurs et Peau.
 - 8. Système nerveux.
 - 9. Autres complications.
- 5. Formes (Enfants, Vieillards).
- 6. Pronostic.
- 7. Diagnostic.
- 8. Traitement.
- 9. [Réservé.]

On applique facilement ces données à un *ensemble de maladies*. Ainsi, supposons qu'on ait à diviser la Dermatologie tout entière; on obtiendra, en faisant porter la subdivision sur 616.501, c'est-à-dire sur une subdivision pourvue d'un zéro (ce qui montre bien qu'il s'agit de généralités) :

Maladies de la Peau en général [01].

- 616.501.1 Anat., Hist., et Phys. pathologiques.
- 2 Etiologie.
- 3 Clinique (séméiologie).
- 4 Complications.
- 5 Formes.
- 6 Pronostic.
- 7 Diagnostic.
- 8 Traitement.
- 9 [Réservé].

La *Médecine opératoire*, ou chirurgie d'un organe, est constituée par un groupe d'opérations qui sont presque toujours les mêmes, quelle que soit la région considérée.

J'ai, en conséquence, dressé le tableau d'ensemble ci-dessous, qui facilite également l'indexation. Chacun de ces chiffres de subdivision est forcément toujours précédé du chiffre 8, qui représente la Médecine opératoire en général d'un organe quel qu'il soit.

Médecine opératoire de chaque organe [8].

- 1. En général. Dilatation; drainage; redressement; injection. Tamponnement. Petite chirurgie.
- 2. Exploration en général. Ponction. Paracentèse. Acupuncture [Voir 615.8.14].
- 3. Exploration spéciale: Cathétérisme. Laparotomie exploratrice. Curetage explorateur et curatif. Elongation.
- 4. Ligature des vaisseaux. Refection artificielle de l'organe entier ou de l'une des parties. Transfusion. Thripsis. Clasic.
- 5. Ouverture et fermeture d'un organe [Mots terminés en *Tomie*]. (τεμνω, couper): taille, etc.
- 6. Ouverture artificielle destinée à demeurer permanente [Mots en *Stomie* (στομα, bouche): anus, bouche, meat].
- 7. Ablation; excision; résection; désarticulation; cures radicales [Mots en *Ectomie*].
- 8. Pexies (fixations artificielles). Greffes et anastomose d'un organe à un autre.
- 9. Autres opérations. (Même analogie dans les subdivisions.)

Enfin les *subdivisions* d'une opération quelconque sont toujours les mêmes. Et il m'a dès lors été très aisé de procéder ici comme pour l'étude des maladies.

J'ai adopté un type général qui répond à tous les besoins. Mais on divise le *manuel opératoire* en particulier, suivant chaque opération.

Voici le schéma de ces subdivisions spéciales :

Médecine opératoire ou Chirurgie.

Opération : ...[81, 2, 3, etc.]

- o. *L'opération en question.*
 - o1. Classification, etc.
 - o2. Traités généraux.
 - o9. Histoire de l'opération.
- 1. Généralités sur cette opération (régions diverses où elle a été faite). (Ordre anatomique.)
- 2. Expérimentation sur le cadavre et sur l'animal à propos de cette opération. (Recherches cadavériques et expérimentales.)
- 3. Manuel opératoire (technique des différents procédés.)
 - 1.
 - 2.
 - 3.
 - 4. [Varie avec chaque opération.]
 - 5.
 - 6.
 - 7.
 - 8.
 - 9.
- 4. Cas divers. — Statistiques générales.
- 5. Suites et complications.
 - 1. Accidents opératoires.
 - 2. Soins post opératoires.
 - 3. Accidents immédiats.
 - 4. Accidents éloignés post opératoires.
 - 5.
- 6. Résultats opératoires primitifs.
 - 1. Mortalité générale (Gravité générale).
 - 2.
 - 3.
 - 4.
 - 5. Mortalité par maladies.
 - 6.

- 7. *Indications* diverses de l'opération (affections pour lesquelles on la pratique) [classées par maladies déjà indexées].
- 8. Résultats thérapeutiques définitifs.
 - 1. En général.
 - 5. Par maladies.
 - 6.
- 9.

Telles sont les grandes lignes du travail de subdivision auquel depuis six mois je me suis consacré à peu près exclusivement, ayant pour base d'opérations un matériel de plus d'un million de fiches, déjà classées par d'autres procédés. Je n'ignore pas les imperfections inhérentes à de telles entreprises; mais il faut bien, en bibliographie, savoir prendre à un moment donné une détermination *ne varietur*, et c'est ce que je fais en publiant aujourd'hui cette classification, remaniée bien des fois. Elle est loin d'être complète; mais, avec les principes généraux que j'ai résumés ci-dessus, il sera facile de combler toutes les lacunes qui existent encore. J'ai d'ailleurs l'espoir d'avoir avant un an poussé jusqu'aux subdivisions les plus ultimes toutes les autres branches des sciences médicales que je n'ai pas eu le temps d'aborder jusqu'à ce jour : je veux parler des classes 613, 614, 615 et 619.

A cette époque, la classification décimale sera dès lors suffisante pour longtemps en ce qui concerne les sciences médicales, et les services qu'elle rendra vont devenir, cela n'est pas douteux, de première importance.

MARCEL BAUDOUIN,
 Préparateur à la Faculté de médecine de Paris,
 Secrétaire général de l'Association de la Presse
 médicale française, Directeur-Fondateur de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris.

The International Conference of the Royal Society

[or : 5]

In anticipation of the forthcoming International Conference to consider the preparation of a Catalogue of Scientific Literature by International Co-operation, the Royal Society has addressed the 31 March 1896, to the delegates the following :—

It is proposed that the Conference shall be held at the Rooms of the Royal Society, Burlington House, London, beginning on Tuesday, July 14. 1896, at 11 a.m.

One of the earliest acts at this first Meeting will be to appoint an Organising Committee to determine the mode of procedure (including the language or languages to be used at the Conference), the course of business, and the way in which votes shall be recorded on occasions when it will be necessary to have recourse to formal voting.

The Committee of the Royal Society hopes to be in a position to bring definite proposals before the Conference with regard to its main work. Meanwhile, we are directed to submit to your consideration the following provisional suggestions, and to invite remarks from you upon them :—

I. That the proposed International Authors and Subject Catalogue of Scientific Literature shall be restricted, in the first instance, to branches of Pure Science, such as Mathematics, Astronomy, Physics, Chemistry, Geology, Zoology, Botany, Physiology, and Anthropology, to the exclusion of Applied Sciences, such as Engineering, Medicine, and the like : the determination of the distinction between Pure and Applied Science being left to the Conference.

II. That in such an International Catalogue of Science, all definite contributions to Pure Science shall be thoroughly indexed, whether occurring in books, memoirs, etc., treating of Pure Science, or in those devoted to Applied or Practical Science — in other words, that the

Catalogue shall not be confined to papers published in certain periodicals, or to books of a certain category.

III. That with regard to the form of the said Catalogue :—

- a) There shall be a first issue of authors' titles, subject-matter, etc., in the form of *slips* or *cards*, which shall be distributed as speedily and as frequently as possible to Subscribers generally.
- b) That a further issue in book form, in a state for use as a permanent work of reference, shall take place at such intervals as may be determined on, parts corresponding to the several sciences being, if found desirable, published separately.

IV. That, in order to secure the preparation and publication of such an International Catalogue, a Central Bureau shall be established under the control of an International Council.

V. That the whole of the Catalogue shall be prepared and issued subject to the authority of the International Council, and that any particular undertakings which may be allotted to particular countries, institutions, or persons, shall be subsidiary to the work of the Central Bureau and subject to its control.

VI. That the cost of preparing and publishing the said Slip- an Book-Catalogues at the Central Bureau during the years 1900-1904, in so far as these are not met by sales, shall be provided for by means of a guarantee fund, and that application be made to governments, learned societies, institutions and individuals throughout the world, to assist in establishing such a fund.

The Conference will also have to take into consideration the following matters, among others :—

- a) Supposing that the plan of a Central Bureau is adopted, where shall the Bureau be placed?
- b) The mode of appointment and organisation of the International Council in charge of the Bureau.
- e) The language or languages to be adopted for the Catalogue.
- d) The system of classification to be adopted in the subject index.

It is suggested that the decimal system of Dewey may be so amended as to be worthy of adoption.

There is necessarily the greatest difficulty in estimating the cost of the work in advance, or in forming an opinion as to the extent to

which such an enterprise will be self-supporting. It will probably, therefore, be best to raise a Guarantee Fund covering a period of not less than five years, within which period it will undoubtedly be possible to determine the cost of the enterprise. The annual sum to be thus secured may be approximately estimated at Ten thousand pounds.

THE draft Index Schemes, submitted herewith, are arranged from the point of view of Dewey's Decimal System of Classification, which the Belgian International Institute of Bibliography have adopted *en bloc*.

The Royal Society International Catalogue Committee, after fully considering the matter, are, however, of opinion that the schemes printed in Dewey's Book do not meet even the present requirements of scientific workers; and have decided that the only way of ascertaining if it be possible to substitute others, on the same principle, but of a more suitable character, is to make the attempt, in as thorough a manner as possible, to draw up detailed schemes for nine of the primary divisions of Natural Science.

The Sciences selected for consideration are as follows : —

- 500 Natural Science in General.
- 510 Pure Mathematics.
- 520 Astronomy.
- 530 Physics.
- 540 Chemistry.
- 550 Geology.
- 560 Zoology.
- 570 Botany.
- 580 Physiology.
- 590 Anthropology.

In this arrangement Physiology ranks as a distinct division of Natural Science and not as a section of Medicine — which is classed by Dewey among the « Useful Arts ». It is proposed to include Palæontology (which ranks as a division in Dewey's scheme) in Zoology, Botany, and (?) Geology; and to separate Biology from Ethnology (Anthropology), treating it under Zoology, Botany, and Physiology.

The treatment of the Applied Sciences (Dewey's « Useful Arts »)

will doubtless have to be considered at a later stage, when more definite results shall have been arrived at in the case of the above subjects. The definition of the term Pure Science, as distinguished from Applied Science, involves so much difficulty, that a conventional treatment must in any case be adopted, both in dividing the Sciences from one another and in arranging the sections and sub-sections in the divisions. Probably, in practice, the difficulty of making a distinction between the literature of Pure and of Applied Science will be less than that of distinguishing between the literature of Applied Science and that of other Arts. Our task involves the selection of what are likely to prove the most generally useful conventional modes of treatment, not only when we endeavour to separate Pure from Applied Science, but also in dividing Natural Science into its several branches, and in classifying the subjectmatter under each of the several divisions.

The schemes now submitted are but first drafts, and necessarily require much amendment. It is desired to circulate them widely among those who will be at the pains to consider their possible availability, and to make recommendations for their improvement. Memoranda of subjects that do not fall under any of the headings will be particularly useful.

In criticising and amending them, it is desirable to bear in mind that the schemes ought eventually to serve two purposes — firstly, to aid workers in consulting scientific literature; and secondly, to keep them informed of the progress of Science in general, or of that division, section, or sub-section in which they are especially interested. The following specimen « Index Slips » to papers in the Royal Society's Philosophical Transactions — with the Index numbers added provisionally — will serve to show how this latter object may be effected : —

WILLIAMSON, W. C., and SCOTT, D. H.

- 555.36 (577.8) Further Observations on the Organisation of the Fossil Plants of the Coal Measures — Part III. *Lyginodendron* and *Heterangium*.
Phil. Trans. B 1895, pp. 703-779.

SCOTT, D. H., and WILLIAMSON, W. C.

- 555.36 (577.8) Further Observations on the Organisation of the Fossil Plants of the Coal Measures — Part III. *Lyginodendron* and *Heterangium*.
Phil. Trans. B 1895, pp. 703-779.

- 577.8 Anatomy of Fossil Plants — Lyginodendron and Heterangium.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 703.
- 577.3 Lyginodendron Oidhamium (a fossil Coal-measure plant).
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 705.
- 577.3 Heterangium Grievii (a fossil Coal-measure plant).
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 745.
- 577.3 Heterangium tiliaoides (a fossil Coal-measure plant).
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 760.
- 577.8 Lyginodendron, Leaf of = Rachiopteris aspera, Will.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 724.
- 577.8 Lyginodendron, Root of = Kaloxylon Hookeri, Will.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 733.
- 577.3 Rachiopteris aspera, Will = leaf of Lyginodendron.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 724.
- 577.3 Kaloxylon Hookeri, Will. = root of Lyginodendron.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 733.
- 577.3 Lyginodendron, affinities to Ferns and Cycadeæ.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 765.
- 577.3 Heterangium, affinities to Ferns and Cycadeæ.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 765.
- 577.3 Ferns, affinities with Cycadeæ through Lyginodendron and Heterangium.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 765.
- 577.4 Cycadeæ, affinities with Ferns through Lyginodendron and Heterangium.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 765.
- 577.3 Lycopodium, supposed Carboniferous species of, really Heterangium.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 771.
- 555.36 Coal Measures, Organisation of Fossil Plants of the; Part III.
Williamson and Scott, Phil. Trans. B 1895, p. 703.

THRELFALL, RICHARD, and BREARLEY, JOSEPH HENRY DRAPIER.

- 536.33 Researches on the Electric Properties of Pure Substances.
542.8(10) No. I. — The Electrical Properties of Pure Sulphur.
Phil. Trans. A 1896, pp. 57-150.

BREARLEY, JOSEPH HENRY DRAPIER, and THRELFALL, RICHARD.

- 536.33 Researches on the Electric Properties of Pure Substances.
542.8(10) No. I. — The Electrical Properties of Pure Sulphur.
Phil. Trans. A 1896, pp. 57-150.
- 536.33 Annealing, effect of, on electrical conductivity of sulphur films.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 136.
- 536.51 Galvanometer, construction and management of a sensitive high resistance.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 80.
- 536.33 Ohm's law not applicable to conduction in solid sulphur.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, pp. 124, 129.
- 536.33 Residual charge of highly purified sulphur.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 112.
- 536.33 Specific inductive capacity of highly purified sulphur.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, pp. 73, 76, 97, 120.

- 536.55 Specific resistances, methods of determining high.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 74.
- 563.33 Specific resistance of highly purified sulphur; behaviour of mixtures of modifications.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 97.
- 544.102 Sulphur, a new monoclinic variety of ("aged" monoclinic).
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 71.
- 542.8(10) Sulphur, electrical properties (resistance and specific inductive capacity) of solid highly purified, and of mixtures of modifications of.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, pp. 72, 97, 120, 149.
- 544.103 Sulphur, general physical properties of highly purified.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 69.
- 544.102 Sulphur, purification and testing of.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, p. 59.
- 544.103 Sulphur, irregular conductivity of.
Threlfall and Brearley, Phil. Trans. A 1896, pp. 124, 129.

Supposing that in future such indexes were prepared for all papers, memoirs, works, etc., containing original communications, and these were sent without delay to a Central Bureau; and that each entry were there reprinted on a separate slip or card, and such slips were then forthwith issued to subscribers: individual scientific workers all the world over would be kept constantly informed of the progress of the particular Sciences in which they were interested, and would be able at a small cost, and with little difficulty or labour, to maintain a « catalogue current » available for reference at any moment. Each entry having the appropriate index number attached to it, it would be easy, even for a comparatively unskilled person, to arrange and re-arrange the index slips.

The advantages of Dewey's numerical system of classification, for purposes such as have been indicated, are very great — it constitutes in itself an international language; and the readiness with which the state of knowledge within any particular division can be ascertained with the aid of such a system needs no explanation.

Many questions will arise as to the possible inclusion of the same subject within two or more divisions — this will be necessary, perhaps in many cases, as workers in different branches of Science will regard or treat one and the same subject from different points of view. Frequent cross references will therefore have to be introduced.

It may also be found necessary to add references to other divisions or sections, and the best way of doing this has to be taken into consideration — whether it should be done by adding the whole or a

portion of the indexed number of the one subject to that of the other. This question is of particular importance in all cases where Geographical Position comes into account.

No attempt has been made as yet to bring the different schemes into harmony, but it is important that those interested in any one division or section should take note of the treatment adopted in other divisions or sections.

In view of the International Conference, the opening meeting of which takes place on July 14th next, it is of importance that the schemes should be revised and completed without delay, in order that a new edition may be prepared, and submitted to further criticism.

HENRY E. ARMSTRONG,
Chairman of Committee.

April 1st, 1896.

La Zoologie et la Classification décimale

[01.01 : 59]

Une divulgation plus large et enfin l'adoption générale du système décimal de classification dépend, d'une part, de son développement ultérieur pour les sciences particulières, d'autre part, de la stricte conservation des nombres de Dewey. En outre, une considération d'une importance non moins grande, c'est de reconnaître l'absurdité, l'impossibilité, l'inutilité de vouloir exprimer chaque titre possible par un nombre. La notation numérique ne veut et ne peut être autre chose qu'un signe international, universellement entendu, de la place qu'un livre, mémoire, travail quelconque occupe dans la classification des connaissances et des publications relatives. De même qu'un nom personnel, un nom de ville, village, île, fleuve, etc., ne peut être exprimé par une combinaison de chiffres, de même on ne saurait multiplier à l'excès les divisions et subdivisions, sans que les chiffres deviennent absolument illisibles, deviennent intelligibles seulement à l'aide de tableaux spéciaux. D'un autre côté, on doit considérer que la notation décimale est un moyen d'enregistrer les données *bibliographiques*, rien de plus. On doit donc éviter la tentative d'exprimer par des indices numériques les résultats scientifiques contenus dans une publication.

Il y a beaucoup de titres qui peuvent être classifiés différemment et placés dans divers endroits du système, selon l'objet direct exprimé dans le titre et selon l'importance de cet objet pour une science alliée. Selon mon avis, il faut avec Dewey s'en tenir à l'ancienne règle des bibliothécaires de placer un livre là où sa valeur est la plus grande. Mais ce n'est pas uniquement la valeur qui décide de la place à donner à un traité. Des raisons pratiques extérieures doivent également être prises en considération. Dewey répète la règle bien connue, qu'on doit classer un livre d'après la rubrique la plus spéciale indiquée par son titre. Or, ici les intérêts de deux sciences affiliées, mais portant des indices différents, peuvent réclamer le titre pour chacune d'elles. Ce n'est que suivant la règle mentionnée ci-dessus qu'on peut décider la

place. Les publications, par exemple, sur l'anatomie et la physiologie humaines, l'anatomie et la physiologie comparées, la physiologie générale et ce qu'on appelle la biologie s'entrelacent fréquemment. Tout en reconnaissant que les anatomistes, les physiologistes, les zoologistes et même les chimistes (v. 543.9 ; 543.2) en voudront avoir leur part, pour l'ensemble d'une notation systématique, il est obligatoire de placer un titre sous la rubrique la plus spéciale qu'il contient. Le système, pris dans sa totalité, ne permet pas de nombres doubles. Mais l'usage privé peut en faire usage, élevant un renvoi au rang d'un titre et lui donnant un indice. Ainsi, il va sans dire que tout mémoire sur la circulation du sang, sur l'ontogénie, sur la locomotion des différentes formes nommées dans le titre, doit être placé dans le cadre zoologique sous l'indice correspondant. Si le titre ne parle que de la « série animale, » ou de « la vie animale, » le mémoire devra porter un nombre d'une subdivision de 591. Toutes les publications à titre d'une teneur générale seront au contraire placées sous 612, physiologie, entendu que cette division contienne, outre la physiologie humaine, la physiologie générale. Sans doute, ce sont les spécialistes qui font la classification décimale et qui l'emploieront plus que les encyclopédistes. Mais tout en reconnaissant que les sciences s'occupant des êtres organisés dans leur forme et composition, leur vie, leur distribution dans les âges géologiques et les lieux géographiques ne forment au fond qu'un seul domaine de connaissances, fondé sur des recherches qui ne diffèrent entre elles que par le point de vue et la méthode, il faut accepter pour la pratique leur division en branches distinctes et diviser conformément la littérature. Il y aura toujours un grand nombre d'articles qui seront placés d'après leurs titres dans une certaine division, tandis que le point de gravité de leur contenu les renverrait dans une autre. Pour marquer ce fait, il est nécessaire de donner un renvoi à l'endroit où le spécialiste les chercherait. Du reste, on ne saurait, *par aucune méthode bibliographique*, épargner au spécialiste la peine de chercher à chaque division des sciences alliées des travaux qui pourraient lui présenter un intérêt spécial.

Le système de Dewey étant numérique, on a fait la remarque qu'il ne devrait contenir que des nombres. Mais en premier lieu, c'est un système formé de signes. Il n'est donc contraire ni au principe primaire, ni à son utilité d'introduire des lettres pour indiquer ce qui ne peut être exprimé par des chiffres, ou pour pouvoir ajouter des nombres d'une autre division sans trop allonger l'indice total. C'est ce que Dewey lui-même recommande à présent et ce que l'Office Interna-

tional de Bruxelles a introduit pour les points du compas. Selon mon avis, Dewey va peut-être trop loin et rend difficile et long ce qu'il veut raccourcir. Il donne par exemple les points du compas sous la lettre *h*, en écrivant *h*₁ centre, *h*₂ nord, *h*₃ nord-est, *h*₄ est, etc. On est donc obligé d'apprendre par cœur ce que l'*h* signifie (*h* étant au surplus parfaitement arbitraire) et ce que les nombres signifient. Ici la méthode de Bruxelles est préférable : *N* signifie le nord, *E* l'est, *S* le sud, etc. De même Dewey donne la lettre *d* pour le temps, marquant les demi-siècles ou les dizaines d'années par nombres spéciaux, la lettre *f* pour les lieux, *f*₁ continents, *f*₂ îles, *f*₃ montagnes, etc. J'ai proposé de faire usage de deux lettres seulement, choisies selon leur valeur mnémotechnique : *g* pour les formations géologiques (numérotées d'après 551.7 : ainsi, *g*₁ archéen, *g*₂ cambrien, *g*₃ silurien, etc.), et *t* pour le temps, subdivisé d'après 909 (avec une modification pour la période de 476-1199 A. D., marquée par 909.1 chez Dewey) Les Brachiopodes siluriens de l'Angleterre seront 594.8 (*g*₃ : 42); l'histoire de la malacologie dans le XVIII^e siècle en Allemagne sera : 594.01 (*t*₇ : 43).

Les indices géographiques sont classés et divisés dans les tables de Dewey selon les besoins de l'historiographe. Pour les zoologistes, ils suffisent à un certain degré. Cependant, il est nécessaire d'y ajouter les indices pour la nature générale des lieux, que Dewey lui-même a donnés sous 551.4 et que j'introduis dans 591.9 avec l'initiale *I*, par exemple : Poissons de l'Atlantique du nord : 597 (161*N*). Mais, en outre, il faut avoir des indices pour les faunes littorales, les formes pélagiques, les formes abyssales, et de plus des indices pour les régions zoogéographiques, n'importe si leur valeur est reconnue pour tous les groupes ou non ; il suffit qu'elles sont largement représentées dans la littérature. Je marque la faune littorale par un 2 placé avant le nombre historique d'un pays : (2 : 44*s*) faune littorale du Sud de la France, (2.16) faune littorale en général. Le plankton est (1601), la faune pélagique (1602), la faune abyssale (1603), et de même pour les lacs. Pour les régions zoogéographiques, des indices spéciaux seront introduits.

C'est tout spécialement dans la distribution géographique des êtres organisés qu'on est forcé d'admettre, qu'il n'est pas possible d'exprimer tous les détails par des nombres. Quoique la subdivision de

(1) Cette partie de la note de M. Carus se rapporte aux diverses propositions qui ont été faites pour développer la Classification décimale au moyen d'indices auxiliaires complémentaires. Voir plus bas une note à ce sujet.

quelques parties peut être développée ultérieurement (par exemple les cantons de la Suisse, les gouvernements des différentes parties de la Russie; le grand-duché de Luxembourg, 949.25, etc.), on ne peut pas indiquer chaque ville, chaque fleuve, chaque montagne par un nombre. Et pourtant, il existe un grand nombre de travaux sur la faune spéciale de tels ou autres lieux, par exemple: Coléoptères de telle ou telle ville, Lépidoptères des environs de... Poissons d'un petit lac, d'un fleuve. Je serais d'avis de laisser tous ces titres sous l'indice de la distribution géographique du groupe, tout au plus avec le nombre du pays, mais de ne pas entrer dans plus de détails. C'est un énorme travail pour le bibliographe de rechercher dans quelle province se trouve tel ou tel lieu, surtout parmi les homonymes dont une foule existe presque dans chaque pays. En bibliographie, il importe peu que plusieurs de tels travaux portent le même indice. Le spécialiste les rangera sans aucune peine d'après le point de vue qui lui convient le mieux.

Tout ce que je viens de dire part du principe que le développement ultérieur du système décimal ne doit pas entraîner le moindre changement des nombres fondamentaux de Dewey, laissant d'ailleurs une certaine liberté aux spécialistes, pourvu que chaque cause de confusion soit exclue. Il est donc extrêmement regrettable que le Comité international de la Société royale de Londres a cru bon de changer et transposer les nombres de Dewey. Tout en admettant que les nombres 560 et 570 pourraient être subdivisés autrement, ils ont été donnés, ainsi que 580 et 590, à certaines classes; ils sont répandus largement par les cinq éditions du livre de Dewey, ils sont adoptés par l'Office bibliographique de Bruxelles, par le Bureau international de Zurich et par plusieurs journaux français, belges, anglais et allemands. Dans l'esprit de milliers d'hommes, ces nombres sont intimement liés avec l'idée de certaines classes; *il est donc absolument inadmissible* de les changer arbitrairement sans aucune raison. 560 est Paléontologie, 570 Biologie, 580 Botanique, 590 Zoologie; pareillement, les subdivisions de ces classes doivent conserver les indices numériques que Dewey leur a donnés.

Le système bibliographique, ébauché par le Comité de la Société royale de Londres, soulève une autre difficulté, qui aura pour suite de rendre la réforme projetée impraticable et illusoire, savoir: de cataloguer les résultats scientifiques contenus dans un article. Il est impossible de faire la bibliographie d'une science et un rapport sur les progrès de cette science en même temps et par la même méthode

d'enregistrement. Le Comité a cité comme exemple un article de Williamson et Scott sur l'organisation des plantes houillères (1). Quinze renvois sont donnés, non pas sous forme de renvoi, mais comme fiches distinctes, numérotées, contenant des notices sur les espèces mentionnées dans le mémoire. Si nous allons suivre avec conséquence cette méthode pour toutes les publications, un mémoire contenant par exemple la description de cent espèces nouvelles d'animaux ou de plantes, des notes synonymiques sur cinquante autres espèces et notes sur la présence de cinquante autres espèces dans une certaine contrée (y constatées pour la première fois), nécessiterait 200 fiches. Qui lira ces fiches, qui les écrira, et qu'en fera le spécialiste? Ce dernier sera néanmoins obligé d'aller au fond et de lire le mémoire original. Dans une bibliographie il trouvera le titre du mémoire et l'indication qu'il contient certains faits systématiques, synonymiques et faunistiques. Dans un rapport il trouvera les noms, les habitats, les synonymies des différentes formes, ce qu'il ne cherchera pas dans la bibliographie. Une combinaison des deux travaux ne peut pas être faite sans ruiner tous les deux. La bibliographie perdra sa clarté et sera noyée dans une foule de renvois parfaitement superflus; le rapport ne sera jamais complet, parce que, malgré l'étendue des renvois, les détails les plus importants (par exemple, diagnose des genres et des espèces, notices topographiques, réflexions morphologiques, etc., etc.), ne peuvent y être donnés. Le but, qui peut être atteint par une coopération universelle des individus et des corporations, libre de toute jalousie personnelle ou nationale, c'est de compléter de plus en plus la bibliographie dans une forme intelligible pour tous, et de préparer ainsi les matériaux nécessaires par la rédaction d'un rapport sur les progrès de chaque science.

Si les propositions du Comité de la Société royale de Londres sont admises, l'unité du travail bibliographique sera non seulement ajournée et mise en doute, elle ne sera jamais atteinte.

Leipzig, 1^{er} mai 1896.

D^r VICTOR CARUS.

(1) Voir plus haut la proposition de la Royal Society à cet égard. Nous croyons devoir faire remarquer que le travail préparatoire de la Royal Society ne constitue encore que de simples propositions que le prochain Congrès de Londres aura à discuter.

Das moderne Bibliothekswesen und die Herstellung eines allgemeinen bibliographischen Repertoriums.

[01 : 02]

Unter dem Titel : « Ziele und Aufgaben des modernen Bibliothekswesens, » hielt Dr Ferdinand Grassauer, in der Inaugural-Versammlung des neuen österreichischen Vereins für Bibliothekswesen einen Vortrag, in welchem er sich folgendermassen über das allgemeine bibliographische Repertorium des « Office international de Bibliographie » äusserte (1) :

« In einiger Beziehung zu dieser Katalogfrage steht das im vorigen Jahre gegründete « Institut international de Bibliographie » in Brüssel mit seiner grossen Aufgabe der Herstellung eines « Répertoire bibliographique universel » nach Dewey's Decimal-Klassifikation. Da das Institut in sein Arbeitsgebiet auch die unselbständig erschienene Litteratur, nämlich die in den periodischen Druckschriften erschienenen Aufsätze, einbeziehen und noch einige Nebenziele verfolgen will, so ist dieses Unternehmen allerdings ein so grossartiges, dass manche an der Möglichkeit der Lösung dieser schier unermesslichen Aufgabe zweifeln. Die Ausführung dieser kühnen Idee ist aber bei der Anwendung der richtigen Mittel und Wege und bei der Einschränkung auf das Hauptziel an und für sich nicht unmöglich und schliesslich nur eine Geldfrage, wie so manche andere grossartige Leistungen unserer Zeit. Das ist gewiss : Bibliographie und Bibliothekswesen sind ein Geschwisterpaar, von welchen keines ohne das andere sein kann und welche stets Hand in Hand gehen. Denken wir uns eine Bibliothek, die alle Bücher, welche je im Druck erschienen sind, enthält, was nützen uns alle ihre Bücherschätze, wenn wir nicht ein gutes systematisches Repertorium derselben haben. Stellen wir

(1) S. Centralblatt für Bibliothekswesen, 1896, H. 5-6, p. 241.

uns andererseits ein vollständiges und ins Detail gearbeitetes Repertorium über alle je erschienenen Bücher und wissenschaftlichen Abhandlungen vor, was werden wir für einen Nutzen davon haben, wenn wir die Bücher, auf welche uns dasselbe verweist, nicht bekommen. Das « Institut de Bibliographie » in Brüssel und das Bibliothekswesen sollen daher auch einander in die Hand arbeiten, und wenn sie zusammen wirken, können sie die höchsten Ziele erreichen, ohne einander aber nicht. Das Institut kann nämlich aus den bestehenden nationalen und wissenschaftlichen Bibliographien seine Aufgabe noch nicht lösen, weil diese Bibliographien nicht alle gedruckten Werke enthalten und in denselben die meisten nicht im Buchhandel erschienenen Werke fehlen. In dieser Hinsicht ist also das Institut auf die Bibliotheken u. z. auf die Kataloge derselben angewiesen. Von den einzelnen grösseren Bibliotheken aber existieren (mit Ausnahme der Bibliothek des britischen Museums und wenige anderer) keine gedruckten und einheitlich gearbeiteten Kataloge, und sind solche auch in Zukunft nur zu erwarten, wenn die Staatsverwaltungen diesbezügliche Anordnungen treffen. Wenn künftig die Bibliotheken ihre Kataloge oder besser die einzelnen Staaten ihre Generalkataloge dem Institute zur Verfügung stellen, so kann das Institut aus diesen sowie aus den bereits vorhandenen Bibliographien das allgemeine bibliographische Repertorium herstellen, und wenn dieses Repertorium sich seinerzeit in jeder Central- und Provinzialbibliothek befindet und jede dieser Bibliotheken sämtliche Generalkataloge der verschiedenen Staaten besitzt, so ist es jedem Gelehrten möglich gemacht, sich aus dem Repertorium vollständig über die Litteratur eines Gegenstandes zu informieren und aus den Generalkatalogen zu ersehen, in welchen Bibliotheken sich die benötigten Bücher befinden. Damit ist das Ideal, welches sich Bibliographie und Bibliothekswesen stellen können, erreicht und der Wissenschaft und dem geistigen Verkehrsleben der höchste Dienst geleistet. Die Erreichung dieses Zieles hängt daher sehr, wenn nicht ganz, von der Stellung ab, welche die Staatsverwaltungen zu dieser eminent wichtigen Frage nehmen werden. Die Staaten leisten gegenwärtig Ausserordentliches für die Industrie und den kommerziellen Verkehr, und Belgien hat bereits die Wichtigkeit des Brüsseler Unternehmens für den geistigen Verkehr und das geistige Leben anerkannt. »

Ueber das zu wählende Format der Repertoriumszettel

[OL. 01]

Eine der wichtigsten technischen Fragen für das geplante allgemeine bibliographische Repertorium ist die nach dem Format der Zettel. Bekanntlich hatte kurz nach der Brüsseler Konferenz eine technische Commission (vergl. pag. 48 dieses Bulletins) als Type den hübsamen Zettel im Formate in-32 imperial adoptiert. Eine sehr gewichtige Stimme erhob sich gegen diesen Beschluss. Herr Herbert Howland-Field hat (pag. 67 und folgende) für das amerikanische Format ein, und zwar sowohl wegen seiner Verbreitung in Amerika als auch, weil es sich daselbst so sehr bewährt haben soll. Bei dem anerkannt hervorragenden praktischen Sinn der Amerikaner wird man wohl in vielen Fällen ihre Lösung einer technischen Frage vertrauensvoll acceptieren können. Hier scheint mir aber eine Kritik dennoch am Platze, bei welcher ich mehrere mir im österreichischen Verein für Bibliothekswesen gegebene Anregungen verwerfen werde.

Vor allem ist eines zu bemerken: alle bisherigen Zettelbibliographien und das unter Mithilfe der Regierung zu erstellende allgemeine bibliographische Repertorium sind ganz getrennte Dinge. Wohl wird das letztere das Material der ersteren enthalten, aber im neuen vom Office international de Bibliographie besorgten Auflage, denn die Abonnenten an das allgemeine bibliographische Repertorium werden nicht alle die bestehenden Zettelbibliographien abonnieren haben und doch ein vollständiges und allgemeines Repertorium verlangen. Es scheint mir demnach bei Entscheidung der Frage nach dem Format nicht notwendig deshalb ein bestimmtes zu wählen, weil etwa im denselben bereits selbständiges bibliographisches Zettel-Material vorliegt, welches in das allgemeine Repertorium eingereiht werden könnte. Auch glaube ich, dass das allgemeine bibliographische Repertorium an und für sich und begrifflich vom allen bestehenden und künftigen Bibliothekscatalogen zu trennen ist, wenn dasselbe auch leicht zu speziellen Katalogszwecken wird verwendet werden können.

Auch ich habe die Wahl des Formates in-32 imperial für nicht

sehr glücklich gehalten. Das Format war hochgestellt und erlaubte zwar, wenn nach amerikanischem System aufgereiht, eine gute Übersicht über den ganzen Zettel. Dagegen war es gewiss nicht praktisch den Decimalindex so weit hinunter zu setzen, da er ein sehr wichtiger Bestandteil der bibliographischen Notizen ist. Vor allem aber erschien mir der Zettel viel zu klein. Der künftige Repertoriumszettel wird ja sehr viel enthalten müssen: Name des Verfassers, genaue wörtliche Wiedergabe des Titels, Angabe des Verlagsortes, Verlegers, Erscheinungsjahres, der Seitenzahl und allenfalls des Preises. Er muss ferner versehen sein mit dem Decimalindex, soll womöglich einige kurze Notizen über das Wesen des Buches bringen und schliesslich Platz zu eventuellen handschriftlichen Bemerkungen gewähren. Es scheint mir kaum möglich dass der in-32 Zettel allen diesen Anforderungen genügen könnte; unmöglich dürfte dies jedoch für den amerikanischen Zettel sein.

Dieser Zettel, der allerdings bereits eine grosse Verbreitung hat, mag ja für die kurzen Titel der modernen Litteratur genügen, keinesfalls aber für die mitunter furchtbar langathmigen Titel aus den vergangenen Jahrhunderten. Jeder Bibliothekar und Gelehrte kennt zur Genüge jene Schriften selbst im in folio Formate, deren Titelblätter von oben bis unten voll gedruckt sind. Beispiele anzuführen ist unnoethig, dagegen die Bemerkung am Platze, dass ja, auch die Specialtitel moderner Sammelwerke auf dem für das Sammelwerk als solches bestimmten Zettel zu verzeichnen sein werden. Der amerikanische Zettel scheint mir ferner nicht vorteilhaft, weil er, weniger hoch als breit, die voellige Uebersicht erschwert, dagegen finde ich die Anbringung des Decimalindex in der oberen rechten Ecke in einer Linie mit dem links stehenden Autor-Namen sehr richtig. Nun dürfte es aber leicht sein einen Mittelweg einzuschlagen, wobei man, auf die bisherige Gewohnheit der Amerikaner in der möglichst weitgehenden Weise Rücksicht nehmend, doch den berechtigten Wunsch nach grösseren Zetteln erfüllen könnte. *Man wähle für den Satz der zu druckenden Zettel das amerikanische Muster, das Format kann aber variabel sein.* Ich schlage nämlich einen Zettel vor, der 125 m/m breit ist, — das ist eben die Breite des amerikanischen Formates —, dessen Höhe jedoch nicht 75 m/m, sondern weit mehr betragen soll. Eine bestimmte Zahl für letztere jetzt schon anzugeben erscheint mir nicht wesentlich, doch glaube ich, dass die von 200 m/m viel für sich hätte. Es würde dann auf diese Zettel in der amerikanischen Art der Titel, etc. des betreffenden Buches zu drucken

sein, wozu wenn möglich, nur der obere Teil in der Breite von 75 m/m zu benützen waere. Die Amerikaner und wer sonst ein kleineres Format wünscht, koennten dann diese grossen Zettel nach Belieben beschneiden lassen, oder es koennten gleich kleinere für sie gedruckt werden. Auf diese Weise dürften vielleicht *alle* zufrieden gestellt werden. Freilich würde dieses grosse Zettelformat das Repertorium nicht nur verteuern, sondern räumlich wesentlich ausdehnen. Aber will man eben allen Anforderungen Rechnung tragen und allgemeine Zufriedenstellendes herstellen, so darf man mit materiellen Mitteln nicht sparen.

Es erübrigt nur noch diesen Vorschlag mit jenem in Einklang zu stellen, den ich schon gelegentlich der Brüsseler Conferenz gemacht habe (vergl. pag. 47). Dass allen Büchern von mehr als 125×200 m/m Grösse der vorgeschlagene Normalzettel einfach beigelegt werden kann, ist selbstredend; sollte es sich nun nicht praktisch erweisen, dass die Buchhändler für Bücher kleineren Formates den dazu gehörenden Zettel abgesondert zu liefern hätten, so würde sich vielleicht folgender Modus empfehlen. Allen Büchern unter jener Grösse bis einschliesslich 75×125 m/m soll ein Zettel von 125 m/m Breite und einer solchen Höhe beigelegt werden, als die Länge des Titels und der übrigen bibliographischen Notizen es erfordert. Dieser Zettel müsste aus sehr dünnem, womöglich auf der Rückseite schon gummiertem Papier hergestellt werden, damit er — wie der Normalzettel durch Beschneiden beliebig verkleinert — so umgekehrt durch Aufkleben beliebig vergrössert werden könnte. Jenen Büchern schliesslich, — und ihre Zahl dürfte ja nicht sehr gross sein — welche in einem Formate von weniger als 125 m/m Höhe erscheinen, soll ein ähnlicher gummierter Zettel beigelegt werden, und zwar, im Formate des betreffenden Buches selbst. Durch Aufkleben wird derselbe dann zu vergrössern sein und gleichzeitig das exceptionnelle Format anzeigen. Gegen aufgeklebte Zettel haben sich zwar viele Bibliothekare ausgesprochen aber, falls das aufzuklebende Papier in der Art des zu Brief- und Stempelmarken verwendeten beschaffen ist, dürfte gegen das Aufkleben nichts einzuwenden sein. Bei halbwegs sorgfältiger Arbeit wird nämlich ein auf diese Weise hergestellter Zettel einem von vornherein auf stärkerem und grösserem Papier gedruckten kaum nachstehen.

Wien, Mitte April 1896.

CARL JUNKER.

398.2

Historia | von D. Johann | Fausten, dem weitbeschryten | Zauberer und Schwartzkünstler, | wie er sich dem Teuffel auff eine bewandte Zeit verschrieben, was er hierzwischen für | seltzame Abenteueruwer gesehen, selbs angerich | tet und getrieben, biss er endlich sei | nen wol verdienten Lohn | empfangen. | Mehrertheils aus seinen eygenen hin | terlassenen Schriften, allen hochtragenden, | fürwitzigen und gottlosen Menschen zum schrecklichen | Beyspiel, abscheuwlichen Exempel, und treuw | hertziger Warnung zusammen gezo | gen, und in den Druck ver | fertiget. Jacobi III. | Seyt Gott unterthänig, widersteht dem | Teuffel, so fliehet er von euch. [Cum gratia et privilegio. [Gedruckt zu Frankfurt am Mayn | durch Johann Spies, MDLXXXII.

8°, 118 Blätter mit 227 bezifferten Seiten.

0

Von dieser ersten Ausgabe ist nur ein vollständiges Exemplar bekannt, das sich in der Bibliothek des Buchhändlers Herrn Heinrich Hirzel in Leipzig befindet. Defecte Exemplare: in der K. u. K. Hofbibliothek in Wien und in der Bibliothek der Akademie der Wissenschaften in Budapest.

0

342.08

Staats- und völkerrechtliche Abhandlungen. Herausgegeben von Dr. Georg Jellinek und Dr. Georg Meyer, Professoren der Rechte in Heidelberg. 8°. Seit 1895 : Leipzig, Duncker und Humblot.

T. 1. — 320.9. — Die Monarchen. Eine Darstellung der revolutionären Staatslehren des XVI. Jahrhunderts (1573-1599), von Rudolf Treumann. 1895.

T. 2. — 342.7. — Der Staat und die erworbenen Rechte, von Georg Meyer. 1895.

T. 3. — 342.09. — Die Erklärung der Menschen- und Bürgerrechte. Ein Beitrag zur modernen Verfassungsgeschichte, von Georg Jellinek. 1895.

T. 4. — 342.81 (73). — Stimmrecht und Einzelstaat in den Vereinigten Staaten von Nordamerika, von Dr. Otis Harrison Fisk. 1896.

0

Fisk, Dr. Otis Harrison.

342.81(73)

1896 Stimmrecht und Einzelstaat in den Vereinigten Staaten von Nordamerika. (4. Heft des 1. Bandes von : Staats- und völkerrechtliche Abhandlungen. Herausg. von Dr. G. Jellinek und Dr. G. Meyer, Professoren der Rechte in Heidelberg.) Leipzig, Duncker und Humblot, 1896, 8°, 233 Seiten.

0

Bespricht das Verhältniss zwischen Centralregierung und Einzelstaat auf dem Gebiete des activen Wahlrechts, die rechtliche und politische Stellung der Einzelstaaten in der Union, vertheidigt dieselbe und führt praktische Gründe dafür an, dass weder der federale Congress, noch eine Convention, noch die Bundesverfassung allgemeine Stimmberechtigungsqualifikationen für die ganze Union festsetzen kann oder sollte.

0

Das geeignetste Format der bibliographischen Zettel

[01 : 01]

Die Frage nach dem geeignetsten Format der bibliographischen Zettel ist so ganz ausserordentlich wichtig, dass ich nicht umhin konnte auf die freundliche Aufforderung von Herrn Carl Junker einzugehen, und meiner Meinung über den von ihm gemachten Vorschlag Ausdruck zu geben. Dieser Schritt scheint mir um so empfehlenswerther da ich, trotz seiner oben veröfentlichten Auseinandersetzungen, der von diesem kühnen Reformator befürworteten Lösung des Problemes doch nicht beipflichten kann.

Die Bedenken, die ich übrigens gegen das System erheben werde, wurden schon in der Mittheilung von Herrn Junker erwähnt, und brauche ich deshalb bloss auf die praktische Bedeutung derselben aufmerksam zu machen.

Ich werde hier nicht auf die Ueberlegenheit des amerikanischen Formates über das von der Brüsseler Konferenz in Aussicht gestellte zurückgehen. Es handelt sich jetzt darum, *ob wir einen Zettel von 75 × 125 mm. oder aber ein grosses Blatt von etwa 200 × 125 mm.* (das man event. dann beschneiden konnte) *für das allgemeine Repertorium in Anwendung bringen.*

Zu Gunsten des kleinen Formates sprechen nun zwei Gründe, die eigentlich bei allen Diskussionen über Einführung des Zettelsystemes immer wiederkehren: Ersparniss an Raum und an Geld.

Ich bin der festen Ueberzeugung, dass die geradezu kolossale Ausdehnung des Zettelkataloges ein Uebelstand ist an welchem vielleicht das ganze Unternehmen scheitern wird. Es wird sicherlich niemand mir den Vorwurf machen, die Vortheile des Zettelkataloges zu niedrig zu schätzen; allein ich bin sehr wohl bewusst dass eine Zettelausgabe des von der Royal Society geplanten Werkes und a fortiori des Brüsseler Repertorium Universale binnen Kurzem eine solche Aus-

dehnung erreichen würde, dass es sehr fraglich ist, ob ein solcher Katalog in unseren Bibliotheken überhaupt Aufnahme finden konnte. Ich habe wiederholt den Versuch gemacht den Umfang eines solchen Kataloges pro Jahr zu schätzen, und bin auch zu dem Resultate gekommen, dass das Aufbewahren desselben einen Kasten mit mindestens 100 Doppelschubladen erfordert. Um zugleich ein Autoren-Register zu führen, würde man 200 Schubladen brauchen. Falls man das amerikanische Format wählte, so würde ein derartiger Kasten eine Länge von 3.50 (resp. 7) Meter erreichen. Sollte man aber Zettel des grossen Formates anwenden, so würde gleich diese Zahl auf 8.75 (resp. 15.50) Meter steigen! Wer konnte aber annehmen dass ein so voluminöses Repertorium jemals eine solche Verbreitung gewinnen würde, dass man auch nur gewissermassen sagen könnte: « Unser Ziel ist erreicht. Le Répertoire universel est, en effet, accessible à tout le monde »?

Warum aber soll so eine Verschwendung noethig sein? Aus dem einfachen Grunde, dass da Titel zuweilen vorkommen könnten, die so langathmig wären, dass die 14 Druckzeilen über welche wir bei Anwendung des kleinen Formates verfügen nicht einmal für den Titel ausreichen würden, geschweige denn die gedruckten oder handschriftlichen Notizen die man noch event. hinzufügen möchte. Was die handschriftlichen Anmerkungen anbelangt, sehe ich keinen Grund warum man sie nicht einfach auf die Rückseite der Zettel schreiben sollte. Das Verso könnte ebenfalls im Nothfall bedruckt werden. Schon im zoologischen Zettelkataloge bedienen wir uns der Rückseite der Zettel für die slavischen Titel im Original; allein für die Fortsetzung eines Titels würde ich vorziehen einen zweiten Zettel zu gebrauchen, zumal dieser Usus sich in Amerika schon längst eingebürgert hat. Es würde sicherlich niemand daran Anstoss nehmen und mir scheint es doch entschieden praktischer sogar alle 20 Zettel derart doppelt drucken zu lassen, als den Umfang des ganzen Kataloges, die Kosten der Versendung mehr als 2 1/2 mal zu erhöhen, und die Herstellungskosten zu verdoppeln. Indessen handelt es sich keineswegs darum jeden 20 Zettel doppelt drucken zu lassen, sondern würde man unter 10000 Zetteln kaum einen einzigen finden wo das kleine Format nicht vollkommen ausreichen würde.

Was die Druckkosten angeht so würden sie sich bei den gewöhnlichen Druckverfahren beinahe auf das Doppelte stellen; denn von den grossen Blättern würden bloss 8 (statt 24) auf einen Druckbogen kommen. Nicht allein aber wären die Druckkosten ausserordentlich

erhöcht, sondern auch die Porto-Kosten und noch mehr die Ausgaben der Centralstelle, die beständig einen gewissen Vorrath von etwa 300-500 Serien aufheben müsste.

Ich habe in den vorhergehenden Erörterungen die Möglichkeit eines variablen Formates absichtlich ausser Acht gelassen. Man darf sich in dieser Hinsicht keinen Illusionen hingeben. Dadurch waren wir in ein Chaos zurückgeworfen, aus welchem heraus wir gerade emporstreben wollen. Die Unkosten des Unternehmens wären noch grösser als wenn man schlechtweg das grosse Format gebrauchte. Ferner müssten wir den Satz lediglich auf das kleine Format hin richten; sonst würde ein wesentlicher Theil desselben beim Zuschneiden verloren gehen. Wie aber würde folg. Tittel aussehen wenn man ihn derart drucken liesse.

Hibbert, R. F. 598.4
1896. Harelda glacialis in Co Clare, Irish Natural, Vol. 5 Jan. 1896,
p. 28.

Oben auf dem Zettel wären zwei gedruckte Zeilen und darunter 100 mm. leeres Papier.

Viel einfacher wäre es neben den Zettel eine Ausgabe in Schön-
druck auf gummiertes Papier vorzunehmen die man an diejenigen
Bibliotheken verkaufen würde, die sich vor dem Luxus der grossen
Zettel nicht scheuten. Nach unseren Erfahrungen sind es ja viele die
schon das von den Concilium Bibliographicum gebrauchten Format
zu gross finden und die die Zettel nachträglich beschneiden lassen.
Ich glaube dass *sehr wenige* sich für die grossen Zettel melden
würden.

HERBERT HAVILAND FIELD.

La Classification décimale et les Bibliographies régionales

BIBLIOGRAPHIE

DES

Iles Africaines de l'Océan Indien Austral

[016 (69)]

INTRODUCTION

Les travaux de la Conférence de Bruxelles (septembre 1895) et les articles de propagande publiés depuis par MM. Paul Otlet, Marcel Baudouin, C.-M. Gariel, Charles Richet et autres (1) ont suffisamment élucidé la question de la classification décimale et exposé les considérations qui en ont fait recommander l'adoption pour qu'il soit nécessaire d'insister de nouveau sur les services que la méthode de M. Melvil Dewey est appelée à rendre à ceux qui se proposent d'élaborer le répertoire bibliographique international, dont le besoin est aujourd'hui reconnu, et à ceux, surtout, qui auront à le consulter.

Toutefois, son application à un sujet donné pouvant, ainsi qu'une expérience personnelle nous l'a démontré, présenter des difficultés au début, il ne sera sans doute pas inutile d'indiquer, par le développement d'un exemple, comment, sur le sujet spécial qui l'intéresse, chacun doit procéder pour établir le cadre de la classification qui lui est nécessaire et que ne lui fourniraient pas les tables dressées jusqu'à ce jour.

(1) *Revue Générale des Sciences pures et appliquées* (Paris), 30 septembre 1895; — *Revue Scientifique* (Paris), 9, 16 et 23 novembre, 7 et 28 décembre 1895, 11 avril et 30 mai 1896; — *Revue Bleue* (Paris), 18 janvier 1896; — *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie* (Bruxelles), n^{os} 1, 2 et 3.

I

Il est peu de personnes qui ne sachent aujourd'hui que, dans l'ingénieux système de M. Melvil Dewey, l'ensemble des connaissances humaines, pris comme unité, est réparti en dix classes ou rubriques générales, représentées chacune par un symbole de convention à la fois simple et doué d'un triple caractère de concision, d'intelligibilité et d'universalité susceptible d'en favoriser l'adoption en tous lieux, comme d'en assurer l'usage en tous temps; — caractère que présentent effectivement les signes choisis par le bibliographe américain, c'est-à-dire les chiffres arabes 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, — le zéro étant réservé aux généralités et les neuf autres chiffres aux notions définies.

Chaque classe est divisée à son tour en dix chapitres, et, de même, chacun de ces chapitres en dix subdivisions, — toujours avec les mêmes indices numériques, — et ainsi de suite, à l'infini; de telle sorte qu'une section quelconque de l'ensemble se trouve désignée par un nombre composé de plus ou moins de chiffres, successivement accolés les uns aux autres, dont le premier, à la gauche du lecteur, correspond à l'une des dix classes, le second à l'une des dix divisions et le troisième à l'une des dix subdivisions.

Ainsi, d'un bout du monde à l'autre, la notation est uniforme, et il suffit, pour en faire usage, de se conformer strictement, — ainsi qu'il est, d'ailleurs, indispensable de le faire pour maintenir l'unité du système, — à la méthode dont la théorie vient d'être ici résumée, et de consulter, dans l'application pratique, les tableaux dressés à cet effet (1), et dont voici le premier :

PREMIÈRE TABLE

CLASSES

0	Ouvrages généraux.	5	Sciences.
1	Philosophie.	6	Sciences appliquées.
2	Religion.	7	Beaux-Arts.
3	Sociologie.	8	Littérature.
4	Philologie.	9	Histoire et Géographie.

(1) *Decimal Classification and Relativ Index for libraries, clippings, notes, etc.*, 5^e édition, by MELVIL DEWEY, in-8°. — Boston, 1894, 594 p., — La traduction en français de ce dictionnaire sera prochainement publiée en Belgique.

Chacune de ces classes se décomposant, comme nous l'avons vu, en dix branches, et chacune de celles-ci en dix rameaux, d'autres tables font connaître les rubriques affectées aux divisions et aux subdivisions. L'on possède ainsi trois premières séries de tables générales (1), lesquelles fournissent plus de mille titres de chapitres avec leurs indices numériques propres. Sur bien des matières la subdivision a été poussée plus loin et de nouvelles séries ont été élaborées et publiées. Aussi comprendra-t-on que nous n'en reproduisons pas ici les innombrables tentacules.

Au delà des trois séries, les tables n'existent cependant pas toutes encore. M. Dewey, dans son dictionnaire, donne, il est vrai, pour les cas les plus usuels, ainsi que nous venons du reste de le reconnaître, des développements aussi complets que possible en l'état actuel de la science; mais n'ayant pu tout prévoir, il a dû laisser à d'autres le soin d'analyser les questions d'ordre secondaire ou particulier. Au fur et à mesure de ses besoins, le bibliographe sera donc amené à pourvoir aux lacunes en dressant, d'après la méthode, les tables qui lui font défaut (2).

L'application du système ne soulève, d'ailleurs, aucune difficulté : tant qu'il est possible de scinder un sujet en neuf parties, — le zéro étant, dans chaque dizain, réservé aux notions générales sur le sujet

(1) *L'Office International de Bibliographie*, récemment créé en Belgique, par l'arrêté royal du 12 septembre 1895, en vue de provoquer en tous pays l'adoption du système décimal de classification bibliographique et une entente des gouvernements pour hâter la solution du problème, a fait publier, traduites en français, les tables générales des trois premières séries, comprenant les dix classes, avec leurs cent divisions et leurs mille subdivisions. Le bibliographe y trouvera, jusqu'au troisième chiffre, les indices fondamentaux nécessaires à ses travaux. Pour la Sociologie, la Philosophie et la Médecine, les tables ont été également traduites et publiées *in extenso*. — Dans ces tables, les matières connexes sont groupées, ce qui permet de trouver la question à laquelle se rapporte un indice donné. Inversement, on trouve l'indice correspondant à un sujet déterminé dans un *Index alphabétique* qui accompagne toujours les tables et qui comprend toutes les rubriques et mots typiques, leurs analogues ou synonymes, et, en regard de chaque vocable, l'indice numérique qui lui a été attribué.

(2) Toute classification bibliographique ultérieure, relative à un sujet non encore développé, et établie suivant le système décimal, doit être soumise au contrôle de *l'Institut international de Bibliographie*, dont le siège est à Bruxelles. L'Institut centralise les renseignements dans son *Bulletin* et donne ainsi une sanction aux travaux particuliers, qu'il notifie aux bibliographes du monde entier afin que ceux-ci puissent tenir leurs tables à jour au fur et à mesure que s'établissent de nouvelles subdivisions.

considéré, — les dix symboles sont utilisés. Mais, comme la subdivision n'a pas toujours besoin d'être poussée jusqu'au dixième chiffre, il suffit souvent d'appliquer l'indice aux seuls chapitres obtenus; — il reste alors des chiffres sans emploi, ce qui n'infirmé en rien le système. — Enfin, si les subdivisions sont nombreuses, on réunit sous un indice collectif, subdivisible ensuite, deux ou trois de celles qui présentent entre elles quelque affinité, ou, encore, l'on affecte les chiffres 1 à 8 aux huit premières en attribuant à celles qui restent l'indice 9, avec la rubrique : *autres subdivisions*. En ce cas, cette dernière branche donne naissance à de nouveaux rameaux, et ainsi de suite, jusqu'à parfait épuisement des éléments à sérier.

Tels sont, rapidement exposés, les principes d'après lesquels a été conçu le système de M. Melvil Dewey. Cet aperçu donne une idée suffisante de la classification décimale pour qu'il soit possible de suivre dans ses détails le travail que nous avons entrepris pour élaborer la classification d'un sujet sur lequel les tables nous manquent encore.

II

Nous nous proposons, en effet, d'établir le plan d'une bibliographie spéciale que nous avons en vue, celle relative aux ouvrages que nous avons réunis sur les *Iles africaines de l'Océan Indien austral*.

L'idée qui domine ici est l'ensemble des îles en question. Il importe donc d'en dresser d'abord la nomenclature et de fixer l'indice numérique collectif qui devra désormais, en bibliographie, désigner ces îles, éparses dans la mer des Indes, au sud de l'équateur, et géographiquement rattachées à l'Afrique, en un mot, l'objet même du nouveau chapitre que nos besoins personnels nous conduisent à ajouter au livre de M. Dewey.

En second lieu, il convient de déterminer les décimales que comporte le sujet principal, soit, dans l'espèce, les indices spéciaux sous lesquels seront classées ces îles dans leurs individualités respectives.

D'où nous concluons que, puisqu'il s'agit avant tout d'envisager la question à un point de vue géographique, le premier chiffre de gauche sera, d'après la première table, l'indice 9 qui correspond à l'histoire et à la géographie.

Reportons-nous donc maintenant à la seconde table, celle qui indique les branches de chaque classe, et arrêtons-nous à celle établie pour les divisions de la classe *Histoire et Géographie*.

SECONDE TABLE

DIVISIONS

- 90 Histoire. Généralités.
- 91 Géographie.
- 92 Biographie.
- 93 Histoire ancienne.
- 94 Europe.
- 95 Asie.
- 96 Afrique.
- 97 Amérique du Nord.
- 98 Amérique du Sud.
- 99 Océanie. — Régions polaires.

Il suffit d'un coup d'œil pour retenir les indices suivants :

- 91 Géographie en général,
- 96 Histoire moderne de l'Afrique, en général,

puis, subdivisant, d'après la méthode, pour obtenir avec M. Dewey :

TROISIÈME TABLE

SUBDIVISIONS

Géographie

- 910 Géographie en général.
- 911 Géographie historique.
- 912 Cartes. Atlas.
- 913 Antiquités. Archéologie.
- 914 Géographie de l'Europe.
- 915 » l'Asie.
- 916 » l'Afrique.
- 917 » l'Amérique du Nord.
- 918 » l'Amérique du Sud.
- 919 » l'Océanie. — Régions polaires.

Histoire

960	Histoire moderne de l'Afrique, en général.
961	» » Afrique du Nord (Tunisie, Tripoli).
962	» » Egypte. Nubie.
963	» » Abyssinie.
964	» » Maroc.
965	» » Algérie.
966	» » Afrique centrale du Nord.
967	» » Afrique centrale du Sud.
968	» » Afrique méridionale.
969	» » Madagascar. Mauritius.

Comme résultat, la première de ces tables donne :

916 Géographie de l'Afrique,

et, en subdivisant :

QUATRIÈME TABLE

Géographie

916.	Afrique, en général.
.1	Afrique du Nord (Tunisie, etc.).
.2	Egypte. Nubie.
.3	Abyssinie.
.4	Maroc.
.5	Algérie.
.6	Afrique centrale du Nord.
.7	Afrique centrale du Sud.
.8	Afrique méridionale.
.9	Madagascar. Mauritius.

Or, sachant que Madagascar et Maurice sont deux des principales îles qui nous intéressent, nous pouvons adopter, d'après ce qui précède :

916.9	Géographie de Madagascar, Mauritius, etc.
969.	Histoire de Madagascar, Mauritius, etc.

Les tables établies jusqu'ici ne vont pas au delà, quant à ces îles, du moins.

De ces préliminaires, il résulte que tous les ouvrages concernant l'histoire de Madagascar, Maurice, etc., devraient avoir pour indice bibliographique : 969, et tous ceux relatifs à leur géographie : 916.9, — que l'on peut écrire aussi 9169, le point (.) n'ayant pas de valeur absolue et n'étant employé que pour faciliter la lecture en marquant un arrêt après le troisième chiffre (celui des subdivisions). — Mais ces indices ne sauraient s'appliquer à l'histoire ou à la géographie de ces îles qu'autant qu'on les considérerait dans leur ensemble; or, dans bien des circonstances, il peut être essentiel de spécialiser davantage. Nous devons donc poursuivre, et, comme M. Dewey ne mentionne pas les autres îles africaines (sauf Zanzibar et Moçambique, qu'il comprend dans ses divisions de l'*Afrique centrale du Sud*, et qui, d'ailleurs, n'entrent pas dans le cadre que nous nous sommes tracé), c'est à nous qu'il appartient, ainsi que le principe en a été posé précédemment, de développer son œuvre sous ce rapport.

A cet effet, observons, avant d'aller plus loin, que le bibliographe qui se propose de répertorier les ouvrages concernant les îles africaines de l'Océan Indien austral, ne rencontrant pas dans les tables dressées jusqu'à présent un titre de chapitre correspondant à son dessein, a toute latitude pour choisir l'indication qui lui convient le mieux comme point de départ. Considérant, dès lors, que les tables de M. Dewey mentionnent déjà « Madagascar, Mauritius », il en inférera qu'il s'agit, sous cette rubrique, de deux des principales îles qui l'occupent, et, combinant alors, suivant un principe posé par M. Paul Otlet (1), « la division à créer avec celle dont l'assimilation est la plus naturelle », il lui sera loisible d'ajouter à l'indication de la table les mots : *et autres îles*, — ce qui revient à substituer tout à fait à la rubrique incomplète que nous venons de citer, celle de : *Îles africaines de l'Océan Indien austral*, dont les subdivisions donneront ensuite Madagascar, Maurice et les autres îles.

C'est, du reste, ce que nous avons pris le parti de faire, et, comme, en définitive, il n'y a là aucune atteinte au classement initial de M. Melvil Dewey, et que nous sommes d'accord sur ce point avec la direction de l'Institut international de Bibliographie, de Bruxelles, nous sommes fondé à en décider ainsi et à considérer, dès à présent, comme définitifs, les indices et rubriques qui suivent :

916.9	Géographie des Îles africaines de l'Océan Indien austral.
969.	Histoire des Îles africaines de l'Océan Indien austral.

1) *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie* (Bruxelles), p. 89.

III

M. Melvil Dewey, dans l'exposition de son système, fait remarquer que l'indice géographique d'une contrée quelconque s'obtient simplement par l'intercalation du chiffre 1 entre l'indice 9 de la classe Histoire et le second chiffre indiquant la partie du monde dont dépend cette contrée. Cette observation fait ressortir une de ses heureuses conceptions : la symétrie organisée dans les développements de sa classification, — Le second groupe de chiffres, dans les deux indices, s'applique, en effet, parallèlement à l'un et à l'autre chapitres, ainsi qu'on le constate en comparant entre eux les indices adoptés ci-dessus. — Soit pour l'histoire, soit pour la géographie, le chiffre 6 désigne l'Afrique, et le second 9 la subdivision qui nous intéresse; d'où cette conclusion, que, pris isolément, le symbole 69 représente l'ensemble des îles africaines de l'Océan Indien austral, tandis que, suivant le point de vue où l'on se place, il faut le faire précéder des indices 9 (Histoire) ou 91 (Géographie). Dans ce dernier cas, cependant, considérant combien il serait inutile, fastidieux même, d'avoir à répéter, pour chaque lieu géographique à mentionner, l'indice 91, propre à la Géographie en tant que science spéciale, il a été convenu de le supprimer lorsqu'il s'agit seulement d'indiquer le pays que concerne un ouvrage donné, à moins que le dit ouvrage ne soit un traité de géographie, spécial à ce pays, auquel cas l'indice est toujours coté dans son intégralité (exemple : 9169 Géographie des îles, etc.). Néanmoins, pour mieux fixer l'attention, et afin d'obvier aux inconvénients d'une confusion possible, du fait de cette suppression, on a recours à un artifice très simple qui consiste à placer entre parenthèses l'indice géographique particulier, soit, dans le cas présent, (69), ce qui fait ressortir l'indication désirée et empêche de la confondre avec tout autre indice bibliographique, tel que, par exemple, en l'espèce, 69, affecté, dans la troisième table, à la science appliquée à la construction.

Il y a cependant une distinction très nette à faire entre l'indice géographique complet — 9169 — et son symbole résumé — (69). — La seconde expression a un sens essentiellement général et son rôle est purement auxiliaire : elle indique la relation du sujet avec un pays donné. Elle ne peut, dès lors, être employée qu'en combinaison avec un autre indice nettement spécifique. — La première expression — 9169 — désigne, au contraire, un sujet incontestablement spécifique :

la géographie des îles africaines de l'Océan Indien austral (descriptions générales, explorations, voyages, guides, cartes, etc.).

L'exemple suivant fait ressortir cette distinction ; nous avons :

- 016 Bibliographie de sujets spéciaux.
- (69) Îles africaines de l'Océan Indien austral.
- 9169 Géographie des id.

Or, la bibliographie relative à une contrée ne peut être identifiée avec la bibliographie relative à la géographie de cette contrée.

La première est une bibliographie régionale et elle porte sur tous les sujets qui, à un titre quelconque, intéressent un pays.

La seconde est une bibliographie spécifique limitée à la géographie, donc bien moins étendue.

En combinant les indices que nous avons posés plus haut, ils restent néanmoins distincts l'un de l'autre et leur signification respective demeure permanente :

- 016 (69) Bibliographie spéciale (relative aux îles africaines de l'Océan Indien austral). = Bibliographie régionale des îles africaines de...
- 016 : 9169 Bibliographie spéciale : relative à la géographie des îles... = Bibliographie géographique des îles...

Il est d'ailleurs loisible de combiner diversement entre eux les indices de la classification décimale et d'intervertir, au besoin, le rang des facteurs dans l'indice composé.

L'ordre suivant lequel, dans tous les travaux bibliographiques, se succèdent les nombres classificateurs est invariable : c'est celui d'une échelle ascendante quant aux classes d'abord, 0-9, aux divisions et aux subdivisions ensuite. Mais le point de départ peut changer selon qu'il s'agit, par exemple, d'une bibliographie universelle ou d'une bibliographie spéciale. Dans une bibliographie universelle, l'ensemble de nos connaissances doit être classé d'après la série divisionnaire — 0 à 9 — et ses subdivisions ultérieures, l'indice géographique placé, entre parenthèses, à la suite des indices spécifiques, marquant la relation des sujets avec les divers pays ; dans une bibliographie spéciale du genre de celle qui nous occupe aujourd'hui, il est essentiel, au contraire, que nous groupions tout ce qui concerne chaque île, à quelque point de vue que ce soit, et nous devons d'abord répartir ces îles en têtes de chapitres. Notre objectif immédiat est, en effet, de

connaître de chaque île tout ce qui peut l'intéresser. En l'espèce, les notions spécifiques doivent donc être subordonnées à l'indication géographique. Dans le premier cas, l'indice géographique suit l'indice spécifique et ne fournit qu'un renseignement complémentaire ; dans le second cas, cette notation est intervertie et l'indice géographique précède, au contraire, l'indice spécifique, lequel ici fournit la donnée complémentaire. Ainsi, selon le cas, l'on a :

55 (69) Géologie des îles africaines de l'Océan Indien Austral.

(Tout ce qui concerne la Géologie se trouve groupé, avec renvoi subsidiaire au lieu géographique.)

(69) : 55 Îles de l'Océan Indien : leur géologie.

(Tout ce qui intéresse ces îles se trouve groupé, puis systématiquement classé.)

Le bibliographe a néanmoins toute liberté de choisir entre ces deux dispositions-types. Quelle que soit celle qu'il adopte, il n'en demeure pas moins toujours maître du classement de ses fiches, dans un ordre ou dans l'autre, puisqu'il lui suffit, pour y procéder, d'intervertir mentalement, au besoin, les indices combinés ; — observation dont la conclusion logique doit être retenue : mieux vaudrait en définitive préparer un double jeu de fiches et adopter les deux ordres de classement.

En conformité de ces mêmes principes, les ouvrages intéressant un pays, à un point de vue autre que son histoire ou sa géographie proprement dite, seront classés sous l'indice particulier de la question traitée, que l'on fera suivre, entre parenthèses, de l'indice géographique affecté à ce pays.

IV

Sous le bénéfice des explications qui précèdent, l'établissement des nouvelles tables à dresser pour la classification de nos îles devient facile, et, si nous nous conformons à la loi de symétrie que nous venons de signaler, nous pouvons simultanément dresser les tables relatives à l'histoire et à la géographie de ces îles.

CINQUIÈME TABLE.

Histoire. Géographie (1).

969.	(69)	Îles africaines de l'Océan Indien austral, en général.
.1	(691)	Madagascar.
.2	(692)	Îles adjacentes, sur la côte Est de Madagascar (Océan Indien).
.3	(693)	Îles adjacentes, sur la côte Ouest de Madagascar (Canal de Mozambique).
.4	(694)	Îles et Archipels au N.-O. et au N.-E. de Madagascar (Mer de Madagascar).
.5	(695)	Archipel des Amirantes (<i>del Almirante</i>).
.6	(696)	Archipel des Séchelles (improprement <i>Seychelles</i>).
.7	(697)	Îles éparses à l'Est et au Sud des Séchelles jusqu'aux Mascareignes.
.8	(698)	Archipel des Mascareignes.
.81	(6981)	Île de la Réunion (Bourbon).
.82	(6982)	Île Maurice (île de France).
.83	(6983)	Île Rodrigues.
.9	(699)	Îles éparses au Sud de l'Océan Indien (Saint-Paul, Amsterdam, etc.).

V

Avec cette cinquième table devrait se terminer l'exposé que nous nous sommes proposé de faire et de la méthode décimale elle-même, et, surtout, de son application à l'un des cas non développés par M. Melvil Dewey ; mais il importe, croyons-nous, d'insister encore et de rappeler aux lecteurs peu familiarisés avec ce système bibliographique, que tous les ouvrages intéressant l'histoire ou la géographie

(1) Les indices présentement fixés pour la géographie doivent toujours être placés entre parenthèses. Ils deviennent ainsi des indices auxiliaires servant à préciser la division d'un sujet quelconque au point de vue géographique. A défaut de parenthèses, ils doivent être précédés de l'indice 91 particulier à la Géographie, en tant que science distincte. On écrira donc : 91691 Géographie de Madagascar et 572 (691) Ethnographie de Madagascar.

des îles de l'Océan Indien austral devront être, désormais, répertoriés sous les indices déterminés ici : toute étude historique, toute notice géographique porteront, en effet, l'indice attribué à l'île qu'elles concernent (1) :

- 916.91 Géographie de Madagascar.
- 916.981 Géographie de la Réunion.
- 916.982 Géographie de Maurice.
- 969.1 Histoire de Madagascar.
- 969.81 Histoire de la Réunion.
- 969.82 Histoire de Maurice.

Les autres ouvrages seront répertoriés, d'une façon normale, à l'aide des indices fournis par le dictionnaire de M. Dewey, avec mention, entre parenthèses, du symbole géographique affecté à la localité considérée, et ce, s'il y a lieu, avec les subdivisions chronologiques établies pour les périodes historiques particulières à chacune de ces îles (2).

(1) Les indices formels ou relatifs à la nature des ouvrages, 01 (Études théoriques et philosophiques générales), 02 (Manuels généraux)... 05 (Périodiques traitant de la matière), etc., sont complémentaires et s'ajoutent à l'indice spécifique. (PAUL OTLET, *Bulletin* cité, p. 90.) — Cette règle, toutefois, donne lieu à une restriction et reçoit une application toute spéciale à l'HISTOIRE : — pour cette classe, en effet, il convient de conjurer l'éventualité d'une confusion entre l'indication que nous demandons à ces indices formels et celle que fournissent, pour cette même classe seulement, d'autres indices, dits *chronologiques*, identiques en la forme, mais dont la mission est de déterminer les périodes historiques particulières à chaque pays. Dans ce but, les indices formels ne peuvent s'ajouter (en histoire) à l'indice spécifique qu'autant que ce dernier se termine lui-même par un *zéro*, — ce qui dénote, nous l'avons vu, que l'ouvrage considéré traite de son sujet à un point de vue général et d'ensemble. L'indice complet résultant de ce rapprochement présente donc, en ce cas, — en ce cas unique, — deux *zéros* accouplés, ce qui le différencie de l'indice complet formé par l'adjonction de l'indice chronologique, lequel ne contient qu'un simple *zéro*. Ainsi :

- 969.1 Histoire de Madagascar ;
- 969.1002 Traités généraux d'histoire de Madagascar ;
- 969.102 Histoire de Madagascar pendant la période de 1642-1672.

Un ouvrage intitulé *l'Histoire des Entreprises des Français à Madagascar*, de 1642 à 1672, serait donc indexé 969.102. — Hâtons-nous d'ajouter que ces indices formels ne sont d'une application utile que là où l'abondance des matériaux justifie une division du sujet en catégories multiples. Au surplus, l'emploi n'en est loisible que lorsque les tables de classification l'autorisent expressément.

(2) Les indices chronologiques, 01 à 09, se combinent avec les indices géographiques, auxquels ils s'ajoutent, et s'inscrivent, comme eux, entre parenthèses.

N'oublions pas, en effet, que la classification décimale a pour destination de servir à l'établissement d'un répertoire bibliographique universel et qu'il est dès lors indispensable que les éléments de chaque bibliographie partielle, pour concourir à ce but et contribuer à l'œuvre entreprise par l'Office International de Bibliographie, puissent être systématiquement groupés, dans l'ordre même des indices empruntés aux tables générales, et non pas arbitrairement réunis sous la rubrique du seul pays dont s'occupe cette bibliographie.

Ainsi, une étude sur la géologie sera répertoriée :

- 55 (691) Géologie de Madagascar (1) ;

un travail concernant les populations :

- 312 (696) Statistique de la population des Séchelles ;

mais, s'il s'agit d'une étude des races :

- 572 (691) Les peuplades de Madagascar.

Une biographie :

- 923.1 (691) Radama 1^{er}, roi des Hovas.
- 923.5 (698) Mahé de La Bourdonnais, gouverneur général des îles de France et de Bourbon (Mascareignes).
- 926.12 (6982) Brown-Séguard, physiologiste, — originaire de Maurice.
- 928.4157 (6981) Parny, poète, — originaire de Bourbon.
- 928.418 (6981) Leconte de Lisle, poète, — originaire de la Réunion. (2).

Et les fiches seront classées dans l'ordre suivant : 312 — 55 — 572 — 923.1 — 923.5 — 926.12 — 928.4157 — 928.418 — (3).

La notation qui précède est toujours de rigueur lorsqu'il s'agit d'inscrire l'indice en tête d'un ouvrage ou d'un article de revue, pris isolément, ou encore sur les fiches correspondantes, parce qu'en pareil cas

(1) Ou simplement 55.691, M. Dewey ayant assigné l'indice 556 à la géologie de l'Afrique et les divisions de 556 étant semblables à celles de la géographie de l'Afrique, 916.

(2) Ou encore : 920.6 (6981) Leconte de Lisle, de l'Académie française, né à la Réunion.

(3) Parallèlement, le bibliographe fera bien d'utiliser d'un second jeu de fiches et de grouper cette dernière série, avec le même ordre des indices spécifiques, sous l'indice géographique comme rubrique générale. Voir la note complémentaire à la fin de l'article.

il importe de faire connaître la relation du sujet avec tel ou tel pays ; mais, dans une table systématique, alors que l'indice propre à cette contrée se trouve déjà reproduit, soit à la première page du livre, soit au titre du chapitre qui la concerne dans les tables, il serait superflu de répéter à chaque item l'indication géographique. Il suffit alors de faire précéder le nombre classificateur spécifique du signe (:) déterminant le rapport. On écrira donc, en pareil cas :

(6982) ou 916.982 ILE MAURICE
: 926.12 Brown-Séguard (Biographie de) (1).

Une exception justifiée s'impose cependant à l'égard des bibliographies partielles éditées sous la forme d'un catalogue de librairie. Les publications de ce genre peuvent, en effet, être directement utilisées par d'autres bibliographes, — notamment par l'Office International de Bibliographie pour le Répertoire universel, — soit que leur composition typographique, remaniée, serve à de nouveaux tirages des notices bibliographiques sous forme de fiches, soit que l'on découpe ces notices et qu'on les colle sur fiches. Dans cette prévision, il est donc désirable que, pour de telles bibliographies, l'on maintienne toujours, en regard de chaque notice le nombre classificateur complet, c'est-à-dire l'indice spécifique accompagné, entre parenthèses, de l'indice géographique. Le travail matériel (sur le manuscrit ou en composition typographique), auquel se bornent les inconvénients de ces répétitions, sera largement compensé par les avantages réels de l'intégration directe des fiches au Répertoire bibliographique universel ou aux répertoires particuliers.

Enfin, pour être complète, toute bibliographie régionale, du genre de celle qui nous occupe ici, doit également tenir compte des publications locales, ainsi que des productions exotiques — poèmes, nouvelles, romans, drames — dont l'intrigue se déroulerait dans la région considérée, lesquelles, en raison de cette particularité, peuvent être, à bon droit, considérées comme d'effectives contributions à l'étude de cette contrée. De même, bien que publiées à l'étranger, il y a lieu d'enregistrer aussi — quelle que soit, d'ailleurs, la nature des sujets choisis, —

(1) D'une façon générale, d'ailleurs, ce même signe marque une relation entre deux questions dont les indices respectifs n'ont pu être combinés en un seul :

31 : 63 Statistique de l'agriculture. — V. Paul Olet, *Bulletin*, déjà cité, p. 92.

les œuvres des écrivains se rattachant à ce pays par leur naissance, leur famille ou leur principal établissement.

Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire, toutefois, d'établir une distinction entre les travaux énumérés ci-dessus, et de classer séparément les œuvres d'auteurs, d'origine quelconque, publiées hors du territoire considéré, et les œuvres locales d'écrivains nés ou établis dans le pays. A cet effet, le bibliographe utilisera un indice laissé disponible par M. Dewey, dans sa classification de la littérature, et auquel l'Office international de Bruxelles est disposé à donner la signification suivante :

808.9 : *Contribution des ouvrages littéraires à des sujets spécifiques déterminés.*

Comme il est indifférent que le sujet ait été visé dans un roman, une poésie ou un drame, il n'y a aucun inconvénient à classer de telles productions sous cette rubrique, sous laquelle se trouveraient groupés tous les ouvrages littéraires susceptibles d'être considérés comme contributions à l'étude de l'une de nos îles, et nous pourrions poser :

8089 : 9169 Œuvres littéraires intéressant les Iles africaines de l'Océan Indien Austral (1).

Si, même, en raison de l'abondance des documents, nous désirions obtenir une subdivision par genres, nous n'aurions qu'à emprunter un nouveau déterminant à la classification générale :

8089 : 916981 : 841 Poésies de langue française dont le sujet intéresse l'île de la Réunion.

8089 : 916982 : 843 Romans de langue française dont le sujet intéresse l'île Maurice.

(1) Dans le cas actuel, l'indice déterminatif (:) s'impose au lieu de l'indice entre parenthèses. Il signifie : dans ses rapports avec... et n'a pas le sens d'un *adjectif*. Cette notation a, de plus, l'avantage de grouper sous l'indice 8089 tous les ouvrages littéraires intéressant tel ou tel pays, tous les romans dont les scènes se passent dans un lieu déterminé ou qui soutiennent une thèse, tandis que les notations du genre de celles-ci — 84376 (6982) — 841804 (6982) — 841703 (6982) — 84361 (6982), auraient pour effet de disséminer ce qui doit se trouver ensemble et n'exprimeraient pas : *Romans écrits en français, dans leurs rapports avec Maurice, — Poésies d'expression française par un auteur que son origine ou son principal établissement rattache à Maurice.*

Et nous pourrions indexer les notices suivantes :

- 8089 : 916981 : 843 Georges Sand. — *Indiana*.
8089 : 916982 : 843 Bernardin de Saint-Pierre. — *Paul et Virginie*.
8089 : 916982 : 843 Alexandre Dumas. — *Georges*.

La production littéraire régionale donnera elle-même lieu à une classification en partie double.

D'une part, conformément aux indications générales du système, et en vue de rattacher chaque catégorie de cette production à l'ensemble des publications de nature similaire dans le monde entier, — toutes contributions scientifiques locales se groupant avec leurs analogues de l'étranger et toute la littérature locale se répertorient, langue par langue, avec les littératures nationales correspondantes.

En second lieu — par duplicata — sous de nouveaux indices auxquels on a reconnu l'utilité de recourir en raison de l'intérêt que chacun attache à rencontrer groupées les questions de même ordre ou les œuvres de même langue, et à connaître simultanément, dans chaque cas, le groupe national ou régional auquel appartiennent les écrivains.

Ainsi, 84 étant l'indice attribué à la littérature française, en intercalant l'indice géographique entre l'indice spécifique général et celui de sa subdivision, on obtient :

- 84 (6982). Littérature mauricienne d'expression française.
84 (6982).1 Poètes mauriciens d'expression française.
84 (6982).3 Romanciers mauriciens d'expression française.
84. (6981) 1 *Poèmes et Paysages*, par Auguste Lacaussade (de la Réunion).
84. (6982) 1 *Les chansons joyeuses*, par Maurice Bouchor (né d'une mère mauricienne).
84. (6982) 1 *Napoléon*, poème en dix chants, par H. L. Lorquet, (professeur, né en France, qui s'était établi à Maurice et y écrivit son œuvre, laquelle a été éditée en France et à Maurice).

VI

S'il a bien voulu nous suivre dans nos déductions, le lecteur comprendra aisément comment, par des développements successifs des mêmes procédés, ont été dressées les tables détaillées que nous publions

aujourd'hui (1), et comment ont été choisis, pour chacune des îles africaines de l'Océan Indien austral, les indices qui leur sont affectés, tant au point de vue de leur géographie qu'à celui de leur histoire en ses diverses périodes, et, quant aux plus importantes d'entre elles, pour l'étude de leur organisation politique, de leur climat, de leur faune, de leur flore, etc. Enfin, il se rendra compte, en parcourant l'*Index* qui complète ces tables, de la facilité avec laquelle celles-ci peuvent être consultées.

Il se convaincra ainsi par lui-même que de tels index-dictionnaires épargnent au travailleur la fatigue inutile d'avoir à se charger la mémoire de nombres classificateurs et qu'il est indispensable que les tables idéologiques et bibliographiques soient toujours accompagnées de semblables vocabulaires. Ils mettent, en effet, le chercheur à même de se reporter immédiatement aux ouvrages désirés, sans l'astreindre à la pénible besogne de lire tout un indigeste catalogue, et sans qu'il lui soit même nécessaire de s'être livré à une étude approfondie de la méthode.

Ces constatations ont leur importance pour le succès de notre propagande; elles rassureront ceux qu'aurait rebutés de prime abord l'amoncellement de chiffres que nous avons eus à combiner et les ramèneront à une juste appréciation des services que peut attendre du système le monde des lettres et des sciences.

Si nos efforts devaient contribuer, si peu que ce soit, à un tel résultat, nous nous en féliciterions certes, bien que nous ayons conscience de ne pouvoir prétendre à d'autre mérite qu'à celui de nous être ponctuellement conformé aux préceptes de M. Melvil Dewey, et, surtout, aux conseils éclairés et bienveillants de MM. H. La Fontaine et Paul Otlet, de Bruxelles, qui, avec tant de talent et de savant labeur, se sont consacrés à la diffusion en Europe de la classification décimale (2).

M^{is} DARUTY DE GRANDPRÉ.

Paris, mai 1896.

(1) Cette publication sera incorporée à l'édition des tables géographiques et historiques dont l'Office international de Bibliographie achève la préparation.

(2) NOTE COMPLÉMENTAIRE (V. p. 217). — L'usage des fiches multiples est fréquent en bibliographie; aussi saisissons-nous l'occasion qui s'en présente pour épuiser le sujet et donner une indication qui le complète. Lorsqu'un ouvrage concernant un pays l'étudie à divers points de vue, ou que, limité à un seul sujet, celui-ci donne lieu à une division par pays, il est indispensable de préparer autant de notices qu'il

Quelques mots à propos de l'analyse bibliographique

[01.01]

En publiant en 1881 son répertoire des sciences géologiques dans la seconde partie de la Géologie de la Belgique, et plus récemment en 1890 après avoir créé la bibliothèque du service géologique, en rendant compte de l'organisation de celle-ci (1), M. M. Mourlon montrait

« qu'en permettant aux personnes qui s'intéressent aux sciences géologiques de trouver réunies méthodiquement par ordre de date, toutes les publications traitant d'une même catégorie de matières, et de trouver du même coup sans efforts ni recherches la littérature complète de cette catégorie, il avait pour la Belgique réalisé un certain progrès ». En disant dans ce même document :

55 (691) + 55 (6981) + 55 (6982)
(691) : 55 + (6981) : 55 + (6982) : 55
(6981) : 55 + (6982) : 55 + (691) : 55
(6982) : 55 + (691) : 55 + (6981) : 55

La première de ces quatre fiches n'a cependant d'utilité réelle que pour un répertoire universel et non pour une simple bibliographie régionale à laquelle les trois dernières suffisent.

On procéderait d'une façon analogue pour un ouvrage consacré à Madagascar, par exemple, et qui étudierait l'île aux points de vue de sa géologie, de son ethnologie, de son climat, de sa faune, de sa flore, etc.

(1) *Procès-verbaux des séances de la Soc. roy. mal. de Belg.*, t. XXVI, 1891.

« Lorsqu'une publication (brochure ou volume) traite de plusieurs matières différentes, elle est placée dans la catégorie de la plus importante de ces matières, et l'on intercale dans les autres catégories une fiche renseignant la place qu'elle occupe », il affirmait la nécessité pour tout bibliographe non seulement de mentionner l'existence d'un travail, ou même de le bibliographier dans une catégorie de matières déterminées comme si l'on voulait s'en débarrasser au plus vite, mais encore et surtout de dépouiller celui-ci d'une manière attentive, afin de le renseigner sans équivoque à toute une catégorie de chercheurs qu'il peut dans l'occurrence intéresser. Aussi, en abordant le classement par ordre de matières, en plus des cent mille fiches réunies déjà par notre service, toute la littérature géologique courante, nous sommes-nous inspiré de cette pensée maîtresse qui avait présidé à l'organisation de la bibliothèque géologique et en avait en si peu de temps assuré le complet succès.

Mais si, en effet, il ne suffit pas, pour réaliser les desiderata signalés plus haut, de placer un travail quelconque dans un groupe déterminé de matières ; si, pour être réellement utile au travailleur, il faut placer le travail en question, ou un signet qui en tient lieu, dans les différents groupes de la science où le bibliographe croit qu'il peut être utilement consulté et où, faute de l'avoir signalé, on pourrait créer des erreurs hautement préjudiciables, de même aussi, la fiche bibliographique qui représente le livre ou la brochure doit être classée dans ces mêmes groupes de matières différentes, suivant que le livre qu'elle représente a traité ou non de ceux-ci. C'est à cette seule condition de multiplier les fiches suivant que le besoin s'en fait sentir dans les catalogues idéologiques, que ceux-ci pourront rendre enfin les services qu'on était en droit d'en attendre depuis si longtemps.

Mais on pouvait se demander cependant si, ce résultat obtenu, il ne restait plus rien à faire, s'il fallait en somme se contenter, quelque énorme que fût déjà ce travail, de réunir tout simplement dans des catégories de matières bien déterminées une énorme collection de fiches, indiquant que tous les ouvrages que ces fiches représentent traitent de ces matières ; ou bien, si en plus de ce premier travail, il ne fallait pas contribuer davantage encore à alléger la besogne du chercheur en lui

indiquant, sous chacune des fiches ainsi réunies, au moyen d'une courte analyse, dans quel sens ce groupe déterminé a été travaillé par l'auteur, si ce travail présente des rapports avec les groupes voisins, en un mot, renseigner le lecteur sur toutes les matières différentes abordées par l'auteur, et surtout mettre si possible en relief, en se basant sur ses conclusions, ses tendances philosophiques.

Puisque la question est posée il faut la résoudre : il convient d'examiner d'abord celle-ci au point de vue purement théorique ; on peut voir ensuite si l'idée présentée ici est susceptible, et dans quel sens et dans quelle mesure, d'une réalisation pratique.

L'analyse bibliographique présente-t-elle une utilité sérieuse pour le chercheur, répond-elle à un besoin du moment ? Pour s'en assurer, il suffit d'ouvrir nos recueils périodiques. Dans les revues, le bulletin bibliographique prend chaque jour une place plus importante, au point que cette partie bibliographique constitue souvent au bout de l'année un ou plusieurs fascicules de la publication. Non seulement nos revues mentionnent et analysent les principaux ouvrages qui paraissent en librairie, mais elles donnent encore souvent, sous un titre spécial, des analyses parfois très étendues de travaux parus dans des publications similaires ; il y a plus, ces analyses plus ou moins concises sont devenues d'une telle nécessité que plusieurs publications spéciales se sont fondées dans ce seul but de faire connaître au monde savant le contenu des principaux travaux nouvellement parus traitant de l'une ou de l'autre branche de nos connaissances. Tout récemment encore M. H. Field, qui a si bien mené la campagne en faveur de la bibliographie sur fiches des sciences zoologiques, écrivait (1) : « Pendant la préparation de ces listes (sur fiches), il serait, en outre, du devoir du bibliographe de passer rapidement en revue le contenu de tous les ouvrages qu'elles contiennent, afin de pouvoir indiquer avec précision le ou les sujets que traite chacun d'eux. Prenons au hasard n'importe quelle communication, par exemple : « Nitsche, Studien über das Eichwild, Zoologischer Anzeiger, XI, p. 181-191 ». On pourrait peut-être caractériser les observations de cette note par les indications suivantes : Anatomie, Dents, Ramure (Tératologie), Jambes (Squelette) ». Comme on le voit, l'analyse bibliographique est également, dans la pensée du fondateur de *Bibliographia Zoologica*, d'une absolue nécessité.

(1) *Mém. de la Soc. zool. de France*, t. VII, 1894.

De même, nous lisons dans le rapport présenté par M. Bouvier (1) à la Société zoologique de France, sur la proposition de M. H. Field, à propos de la création d'un bureau bibliographique des sciences zoologiques : « Le domaine du bureau comprendra la bibliographie zoologique tout entière et ses publications seront de deux sortes : un index bibliographique paraissant en fascicules à intervalles très rapprochés et une revue analytique annuelle. »

Le savant rapporteur donne ensuite quelques explications sur l'Index bibliographique qu'il accompagne de plusieurs exemples de fiches portant au bas de celles-ci, en une ou deux lignes, une courte analyse de l'ouvrage. Quant à la revue analytique proprement dite, il nous apprend que « l'œuvre du Bureau international ne serait pas complète si elle se limitait à la publication du présent Index. Comme le but essentiel de la réforme est de fournir au zoologiste tous les renseignements propres à simplifier la partie bibliographique de ses travaux, le bureau a décidé de faire paraître chaque année une revue analytique qui renfermera les résumés succincts, mais suffisamment précis, de tous les mémoires zoologiques publiés dans le courant de l'année précédente ».

Comme on le voit, l'importance de l'analyse bibliographique n'a pas été méconnue par les organisateurs du mouvement en faveur de la bibliographie zoologique ; bien au contraire, puisque, dans la pensée de ces bibliographes, elle était destinée à devenir un rouage important du bureau zoologique international.

Depuis cette époque les fiches du bureau zoologique ont paru, mais l'idée si heureuse de l'analyse succincte au bas de la fiche semble être abandonnée définitivement, sans doute à cause des difficultés nombreuses que l'auteur du projet a rencontrées.

Ce qui précède montre à toute évidence la nécessité des analyses bibliographiques et tout le monde sera d'accord sur ce point : l'idée est excellente, seulement son application a présenté jusqu'ici des difficultés telles que, pour la bibliographie sur fiches, on s'est vu dans la nécessité de l'abandonner. Cependant l'excellence même de l'idée émise doit engager à examiner plus attentivement encore les chances possibles de réalisation pratique. Mais auparavant il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur le principe de la classification décimale de Dewey.

Lorsqu'en septembre dernier, au sein du Congrès de bibliographie

(1) *Mém. de la Soc. zool. de France*, t. VIII, 1895.

MM. La Fontaine et Otlet expliquaient les nombreux avantages du système Dewey, ils attiraient surtout l'attention de leur auditoire sur l'universalité du système chiffré de la classification décimale et sur l'immense avantage que présente ce système de pouvoir diviser et subdiviser à l'infini les matières différentes, dont toutes les parties connexes demeurent groupées, c'est-à-dire qu'une série de matières représentées par des nombres à 4 décimales et différant entre eux par le dernier chiffre seul, ne sont que des subdivisions de la matière représentée par les trois premières décimales, de telle sorte que ce dernier nombre à trois décimales représente une idée plus générale et plus simple que les matières à quatre décimales qui représentent des idées plus particulières et plus complexes. Ceci étant acquis, si l'on admet maintenant la nécessité de classer les ouvrages ou leurs fiches dans des groupes différents de matières, suivant que l'ouvrage traite de ces matières différentes, si de plus chacune des fiches en question porte les indices représentant ces mêmes matières, si enfin, grâce au système adopté, les idées connexes se trouvent réunies et si ces nombres sont placés dans un ordre logique, ne constituent-ils pas par eux-mêmes une analyse de l'ouvrage en une langue internationale?

Si un ouvrage, par exemple, est relatif à la Géologie de la France il portera le nombre 554.4; s'il traite de la géologie de l'Europe il portera le signe 554; si l'ouvrage s'occupe de la géologie de l'Europe en général et de celle de la France en particulier, il sera indexé comme suit : 554.

554.

On saura dès lors, puisque ces deux nombres sont mentionnés et que 554 représente une idée plus générale que 554.4, que l'auteur a étudié l'Europe d'une manière générale et plus particulièrement la France.

Si un ouvrage est indexé comme suit :

5 (Sciences).
52 (Astronomie).
539 (Physique moléculaire).

Cela signifiera tout simplement que l'auteur examine d'abord d'une façon générale l'ensemble des sciences, et que, toutefois, ce qu'il en dit est assez important pour être noté dans une courte analyse; qu'ensuite l'auteur ne dit rien de particulier sur 51 (mathématiques), au contraire, il aborde l'astronomie 52, ne parle pas de 53 (Physique

générale), mais étudie cependant la division de la Physique générale, qui traite spécialement de la Physique moléculaire 539.

On peut donc dire que l'auteur s'occupe ici de la Physique moléculaire particulièrement au point de vue astronomique et aussi au point de vue scientifique général.

Si, par exemple, l'ouvrage était indexé ainsi :

5
52
539.09,

Cela indiquerait que l'auteur a fait, en plus, l'historique de cette partie de la science qui s'appelle la Physique moléculaire.

Si la fiche porte :

5.09
52
539.09,

Cela veut dire que l'auteur, encore en plus de l'historique de la Physique moléculaire, a abordé l'histoire des sciences en général sans s'être arrêté plus longuement cependant sur celle de l'astronomie.

On peut essayer maintenant d'appliquer ce principe à l'exemple de fiche analytique de M. H. Field signalée plus haut :

« Nitsche, Studien über das Eichwild, Zoologischer Anzeiger XI, p. 181-191. » On pourrait peut-être, dit M. Field, caractériser les observations de cette note par les indications suivantes : Anatomie, Dents, Ramure (Teratologie), Jambes (Squelette).

Si l'on remplace ces termes par leurs symboles de la classification décimale on a :

591.7 + 591.2 + 591.47 + 591.49.

Si la fiche est placée maintenant dans ces divisions différentes, celui qui, poursuivant par exemple l'étude de la tératologie, rencontre cette fiche, saura que l'auteur, dans le mémoire en question, a également abordé les autres matières signalées. Ce système d'analyse aura, en plus de l'avantage de pouvoir, en la multipliant, signaler la fiche à des travailleurs nombreux, celui de leur permettre, quel que soit leur nationalité ou leur idiome, de prendre connaissance de l'analyse qui a été faite de l'ouvrage.

Certes, la différence est grande entre une analyse ainsi chiffrée et celle toute littéraire que l'on a coutume de rencontrer; mais en établissant la comparaison, celle-ci tourne encore à l'avantage du système le plus laconique.

On peut lire dans un de nos derniers périodiques une longue analyse d'un ouvrage scientifique récemment paru; c'est en vain qu'on y chercherait le moindre renseignement sur le contenu du livre. Après avoir discuté longuement le style de l'auteur, l'analyste aborde le fond du travail pour nous dire de suite que « l'examen de celui-ci dépasse le cadre d'une analyse »; si bien qu'après avoir lu cette étude analytique de deux pages et demie, on a acquis une connaissance plus ou moins confuse de la psychologie et des qualités de l'analyste. Quant au contenu du livre lui-même, on n'en sait rien.

Le bibliographe ne doit-il pas s'abstenir scrupuleusement de donner son avis sur les conclusions émises par l'auteur?

Le bibliographe n'a rien à voir avec la critique et ce dernier devient même pour lui un auteur qu'il doit renseigner. Quelles que soient les conclusions données, le bibliographe impartial les doit au public qui reste seul juge. Mais si le bibliographe ne doit rendre compte que des matières traitées par l'auteur, il devient aisé dès lors de substituer à l'analyse littéraire l'analyse chiffrée dont il a été question plus haut; aussi est-ce ce système que le service géologique a récemment innové pour sa bibliographie générale et qui, d'après l'essai qui en a été fait, promet d'être fécond en résultats. Jusqu'à présent la bibliographie scientifique a été faite, ou bien au point de vue analytique et forcément alors d'une façon trop incomplète pour rendre de sérieux services, car, pour un travail reconnu digne d'une analyse, vingt, trente travaux parfois tout aussi recommandables, étaient laissés dans un oubli d'autant plus complet, que le chercheur croyait davantage pouvoir s'en rapporter au bibliographe; ou bien la bibliographie devenait plus complète, mais alors le travailleur n'avait à sa disposition qu'une longue série de titres classés soit par noms d'auteurs, soit d'après un classement idéologique des plus sommaires et sans indications d'aucune sorte sur le contenu de l'ouvrage.

Aussi pensons-nous que la méthode nouvelle adoptée par le service géologique de Belgique, tout en réalisant les avantages des précédents systèmes, en écartera les multiples inconvénients.

La bibliographie nouvelle, grâce à la division du travail qui laisse à chaque groupe de sciences son autonomie en créant des bureaux bibliographiques spéciaux, lesquels, en se groupant, constituent

l'Institut international de bibliographie, permet de donner aujourd'hui la bibliographie générale et détaillée de toutes les branches de nos connaissances et nous laisse espérer de vaincre bientôt les difficultés qui jadis étaient considérées comme insurmontables. Aussi croyons-nous que nier l'utilité de la bibliographie à la fois détaillée et analytique, serait nier l'utilité de la bibliographie elle-même; quoique cette opinion ait été émise déjà, nous ne nous y arrêtons pas. Il nous suffira de penser que si, laissant de côté les intérêts particuliers, la bibliographie n'avait d'autre but que d'apporter à l'ère qui va bientôt s'ouvrir, tout le fruit du labeur passé, elle constituerait encore l'une des pages les plus belles de l'histoire de la pensée du siècle, car elle porterait avec elle tout le patrimoine de l'humanité (1).

G. SIMOENS,
Docteur en sciences minérales.

(1) Voir sur le même sujet la proposition de la Société Royale de Londres, *Bull.*, p. 185; l'opinion de M. Baudoin, *Bull.*, p. 170, celle de M. Carus, *Bull.*, p. 192 et celle de M. Daruty de Grandpré, *Bull.*, p. 221 en note. — Le répertoire bibliographique des sciences géologiques auquel il est fait allusion dans cette étude, est celui du Bureau géologique de Bruxelles qui prépare la publication périodique d'une *Bibliographia geologica*, partie du Répertoire bibliographique universel.

Sur la structure des nombres classificateurs

[01.01]

En adoptant intégralement la classification de M. Dewey, la Conférence de Bruxelles n'a pas entendu proclamer que celle-ci était d'ores et déjà parfaite en tous points ; mais la Conférence a entendu qu'elle était d'une perfection suffisante pour servir de base première au Répertoire bibliographique universel et elle a été convaincue que ses principes mêmes étaient susceptibles d'assurer son développement ultérieur. Les articles publiés dans ce fascicule du *Bulletin* par MM. Carus, Baudoin, Daruty de Grandpré et Simoens, ainsi que les documents imprimés par la Société Royale de Londres témoignent suffisamment des recherches poursuivies dans diverses directions en vue de compléter la Classification décimale et de l'adapter à tous les besoins de l'enregistrement et de l'analyse bibliographique.

Envisageant à notre tour dans son ensemble cette question des développements, nous voudrions ajouter quelques observations à celles déjà publiées ici (2), ou consignées antérieurement dans une note émanant de l'*Office international de Bibliographie* (3). Ces observations synthétisent des propositions présentées de divers côtés relativement à la structure des nombres classificateurs et sur lesquelles il n'a pas encore été statué définitivement.

* *

Le principe d'une classification bibliographique doit être cherché tout d'abord dans la meilleure subordination les uns aux autres des caractères généraux que peuvent présenter les ouvrages à classer. C'est un vaste tableau synoptique des sujets qu'il est possible de

(1) Voy. *Bulletin*, p. 29 et 86.

(2) Règles pour les développements à apporter à la classification décimale publiées par l'*Office international de Bibliographie*, Bruxelles, 1896, 13 p.

traiter par écrit, répartis en classes, divisions et sections. La principale difficulté, à part le dénombrement complet des sujets à classer, réside en ceci : que la classification peut être faite à différents points de vue et que, la subordination des caractères que présente chaque sujet est susceptible de diverses solutions toutes aussi satisfaisantes. Prenons l'exemple :

a) Droit privé, mariage, législation anglaise,
que nous indexons : 347.62 (42). Pourquoi cet ordre de succession doit-il être préféré à cet autre :

b) Angleterre, droit privé, mariage.

Il peut être tout aussi utile de trouver ensemble tout ce qui concerne le mariage sans distinction de pays (a), que de trouver ensemble tout ce qui concerne le droit anglais, sans distinguer entre les diverses institutions (b).

Nous pouvons formuler cette première constatation en disant que le type uniforme de toute classification, qu'elle soit faite au moyen de mots ou que ces mots soient traduits en indices décimaux, est celui d'idées placées en cascades, idées se déterminant, se spécialisant les unes les autres. Le sens de A est délimité par celui de B, soit A : B. De plus, en règle générale, chacune des idées ainsi subordonnées peut, à son tour, devenir une idée principale et se subordonner à elle-même les autres idées, dont elle dépend. Ainsi dans l'exemple donné, la Législation anglaise, qui est subordonnée à la section Mariage dans le premier cas, devient rubrique principale dans le second cas.

A cette première constatation, qui ne touche qu'à la classification, vient s'ajouter cette seconde qui concerne la notation bibliographique. Les nombres classificateurs sont formés par une sorte de dérivation, en spécifiant au moyen de simples chiffres juxtaposés, une idée plus générale en une idée plus particulière. C'est là, en réalité, le mode élémentaire de structure des nombres classificateurs. Réduire la notation bibliographique de toutes les idées quelconques à des chiffres alignés en nombres parfois considérables et n'offrant entr'eux que des différences extérieures et mnémoniques peu sensibles, c'est priver cette notation d'un élément de diversité qui contribuerait à rendre les termes intelligibles à la simple lecture. Or, on constate vite qu'il est certaines idées déterminatives que l'on retrouve dans toutes les parties de la classification, telles les catégories géographiques, historiques et formelles que nous avons déjà mises en lumière. Dans une même branche de la classification, il est aussi des divisions qui reviennent alternati-

vement; ainsi par exemple, en zoologie, chaque espèce peut être envisagée au point de vue de son anatomie, de son évolution, de sa tératologie, de sa forme, de son utilisation économique.

La conséquence de cette constatation est de rendre désirable une structure des nombres classificateurs telle qu'à chaque catégorie d'idées déterminatrices, dont le retour est périodique, corresponde un mode de notation à physionomie distincte et à signification permanente. Les nombres classificateurs seront alors des expressions numériques complexes, des composés de divers facteurs dont les notions respectives, en se juxtaposant, exprimeront une notion complexe comme les mots composés dans les langues parlées. Si la catégorie géographique Angleterre s'exprime toujours par le symbole (42), et que ce symbole peut entrer en composition immédiate avec tout ou partie d'un nombre classificateur quelconque, le problème dont nous venons de préciser les termes est complètement résolu, en ce qui concerne au moins un cas spécial. Or, nous pouvons effectivement écrire :

- 347.62 (42) la législation du mariage en Angleterre.
- 709 (42) l'histoire de l'art en Angleterre.
- 595.77 (42) les diptères de l'Angleterre.

Que la généralisation d'un tel mode de notation soit avantageux, cela n'est pas douteux. D'abord c'est éminemment mnémorique. C'est ensuite accroître l'intelligibilité des nombres classificateurs, puisque leur structure externe révèle, à la seule inspection des facteurs composants, les diverses notions particulières qui interviennent dans la notion intégrale. Ces facteurs, une fois nettement distingués les uns des autres, peuvent former entre eux des combinaisons variées. De telle sorte qu'avec sept chiffres alignés, ce n'est plus un million d'idées qu'il est possible de représenter en les combinant entre eux un à un; mais plusieurs millions d'idées, puisqu'à ces combinaisons du premier degré s'ajoutent maintenant les combinaisons du second degré, c'est-à-dire, celles des facteurs ou parties de nombres entre eux.

En effet, la parenthèse (42) = Angleterre, est théoriquement susceptible de se combiner avec tous les nombres classificateurs et de créer ainsi des milliers de subdivisions nouvelles. Enfin, dernier avantage inhérent à cette manière de procéder : l'individualité conservée à chacun des éléments composants, rend possible la notation variée d'une même notion classificatrice suivant que l'on désire rendre principal tel ou tel élément et lui subordonner les autres. Ainsi tout en

conservant un sens aux trois nombres classificateurs suivants parce que les facteurs sont réversibles, il est possible d'écrire :

$$(42) 347.62 \quad 347.62 (42) \quad 347 (42) 62.$$

Au surplus, la notation au moyen de facteur permet le développement ultérieur de chacun d'eux d'une manière indépendante. Que nous écrivions par exemple :

- 591.1 Zoologie physiologique;
- 591.14 Zoologie physiologique des mollusques.

Lorsque plus tard on jugerait opportun de diviser la zoologie physiologique, non d'après les espèces, mais d'après les grands chapitres de la physiologie, tels que la circulation, la respiration, le système nerveux, on ne le pourrait plus. Il en est tout autrement si l'on écrit immédiatement :

$$591.1 : 594$$

Zoologie physiologique : Mollusques,

qui peut être développé plus tard ainsi :

$$591.11 : 5945$$

Zoologie physiologique, respiration : Mollusques, céphalopodes (1).

*
* *

La question d'opportunité résolue, reste à examiner s'il est possible de concevoir une réalisation pratique de la formule théorique suivante, relative à la structure interne des nombres classificateurs :

« Les nombres classificateurs sont formés, tantôt par *voie de dérivation*, en spécifiant au moyen de chiffres juxtaposés une idée plus générale en une idée plus particulière; tantôt par *voie de combinaison*, en

(1) Faisons observer en passant que l'intelligibilité d'un nombre classificateur ne dépend pas de sa concision, mais de sa structure apparente permettant à l'œil de lire synthétiquement des groupes de chiffres correspondant à des notions distinctes. La formule algébrique de l'hyperbole est $bx^2 - a^2y^2 = a^2b^2$. La même idée s'exprime décimalement par le nombre 513.24. La classification HARTWIG, *Schema des Real-kataloges der Königlichen Universitätsbibliothek zu Halle a. s.* (p. 76) fournit des notations comme celle-ci : Kh11FcB14e112. L'index bibliographique des mathématiciens donne des indices M* 5 hB.

juxtaposant des facteurs ou éléments chiffrés autonomes, à signification distincte et permanente et susceptible d'occuper des fonctions variées les uns par rapport aux autres. » Ce dernier mode conduirait à faire de la classification décimale une véritable Pasigraphie bibliographique, capable de traduire en nombre une idée classificatrice quelconque et de suivre dans tous ses détails l'analyse bibliographique (1).

Observons d'abord que ces éléments ou facteurs ne peuvent pas être des chiffres purs et simples. Que l'on convienne que 42 est attribué à l'idée d'Angleterre; il est impossible, sous peine de confusion, de combiner ces deux chiffres avec un nombre quelconque : 597.42, par exemple, voudra dire, à la fois, Alcanthodidei et Poissons d'Angleterre. Sans doute, il est toujours utile et désirable, alors même qu'on forme les nombres par simple dérivation, de faire servir les mêmes nombres ou parties de nombre à exprimer les mêmes idées et d'établir une correspondance symétrique entre les subdivisions des diverses parties en reprenant les subdivisions d'une branche et en les faisant servir telles quelles de divisions à une autre branche. Ainsi il est mnémotechnique d'écrire 611.8 anatomie du système nerveux, 612.8 physiologie du système nerveux, 613.8 hygiène du système nerveux; car la mnémotechnie s'aide de la symétrie autant que de la logique.

Mais une condition *sine qua non* de l'autonomie des éléments chiffrés est qu'ils soient toujours caractérisés par un signe distinctif. C'est ce qui a été fait pour les premiers indices auxiliaires que l'on a proposés, le o pour l'indice formel, la parenthèse () pour l'indice géographique, les : pour le déterminant principal (2).

Cependant on ne peut accroître démesurément le nombre des signes conventionnels. Alors même qu'il serait possible de les imaginer, ils rendraient la classification peu intelligible; des erreurs d'écritures et de typographie irrémédiables seraient à craindre et, défaut capital, tandis que l'ordre dans lequel doit se faire la succession des chiffres, de 0 à 9, est universellement connue, il faudrait établir pour la succession des signes un ordre conventionnel difficile à retenir.

*
**

Les conditions théoriques et pratiques du problème étant ainsi

(1) Voir Daruty de Grandpré et Simoens dans leurs études qui précèdent.

(2) Voir ce que nous avons dit de ces trois indices auxiliaires et de leur emploi, *Bulletin*, p. 90 et suivantes.

bien dégagées, indiquons sommairement quelques solutions proposées.

On a pensé tout d'abord à l'emploi de l'indice déterminatif principal. Une idée quelconque de la classification est spécifiée par une autre idée et les nombres classificateurs correspondant à ces idées sont séparés par le signe [:] Ceci nous ramène à la formule fondamentale A : B, ou, pour reprendre l'exemple concret cité plus haut,

591.1 : 594 = Zoologie physiologique : mollusque.

Cette notation est la plus explicite de toutes; chaque facteur conserve son individualité et l'abréviation étant nulle, toute convention explicative est superflue (1).

Utile comme moyen général d'établir des relations quelconques entre toutes les parties de la classification, particulièrement pour marquer le rapport de tel sujet avec tel autre (3 : 17 = rapport de la sociologie et de la morale; 7 : 17 = rapport de l'art et de la morale), le déterminant principal paraît convenir moins à l'écriture des divisions dont le retour périodique est fréquent. Pour celles de ces divisions très universelles, comme celles du temps, du lieu, de la forme, on a imaginé les indices géographiques, historiques et formels au sujet desquels nous nous sommes expliqué.

Mais d'autres catégories encore sont très générales, telles, par exemple, la chronologie et la linguistique. Pour les marquer d'une manière concise, uniforme et indépendante, M. Dewey a proposé de combiner des lettres avec des nombres. Les lettres, véritables substitués des signes conventionnels arbitraires, serviraient à marquer la transition d'un ordre d'idées à un autre; elles impliquent un ordre de succession bien connu. Voici le schéma. Les lettres non utilisées sont réservées pour des usages à venir. Les lettres proposées sont seulement celles qui prêtent aux moindres confusions d'écriture.

o *Indice formel* (avec toutes les subdivisions.) o1, o2.

a

b

c *Temps, périodes géologiques*. Divisées comme 551.7 géologie stratigraphique. Ex. : C1 Archéen, C2 Cambrien, etc.

(1) Voir *Bulletin*, p. 91.

d *Temps, histoire chronologique.* Divisée ainsi :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| 1. Av. J. C. | 5. 1500-1599 |
| 2. 1-499 ap. J. C. | 50 1500-1509 |
| 20 1-49 | 51 1510-1519 |
| 21 50-99 | 52 1520-1529 |
| 22 100-149 | 53 1530-1539 |
| 23 150-199 | 54 1540-1549 |
| 24 200-249 | 55 1550-1559 |
| 25 250-299 | 56 1560-1569 |
| 26 300-349 | 57 1570-1579 |
| 27 350-399 | 58 1580-1589 |
| 28 400-449 | 59 1590-1599 |
| 29 450-499 | 6. 1600-1699 |
| 3. 500-990. A. D. | 60-69 comme 50-59 |
| 30-39 comme 20-29. | 7. 1700-1799 |
| 4. 1000-1499 | 70-79 comme 50-59 |
| 40-49 comme 20-29 | 8. 1800-1899 |
| | 88-89 comme 50-59 |

Ex. : La politique internationale en 1895 = 327 d 895.

f. *Lieu d'après sa nature physique.* Divisé comme 551.4, géologie de la surface.

- f 1 Continents.
- f 12 Iles.
- f 13 Montagnes.
- f 14 Cavernes.
- f 15 Plaines, Prairies, Steppes, Déserts.
- f 16
- f 17 Eaux douces.
- f 18 Rivières et lacs
- f 19 Sources, puits, etc.

Ex. : Les mollusques d'eau douce, 594. f 17.

g *Océans* : Divisé comme 551.47, les Océans en géologie. Ex. :

- g 1 Atlantique. Mer du Nord. Baltique.
- g 2 Méditerranée, Mer Noire.

h. *Lieu général* : Divisé d'après les points du compas.

- | | |
|------------|--------------|
| 1 Centre | 6 Sud |
| 2 Nord | 7 Sud-Ouest |
| 3 Nord-Est | 8 Ouest |
| 4 Est | 9 Nord-Ouest |
| 5 Sud-Est | |

Ex. : Voyage dans le sud de l'Europe 914 h 6.

j *Lieu spécialisé*; divisions politiques. Divisions empruntées à 91 géographie et complétées d'après le tableau suivant :

Ex. : Architecture civile en France. 725.1 j44 au lieu de 725.1 (44).

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| j 11 Régions arctiques et ant. | j 21 Europe et Asie. |
| j 12 Régions tempérées. | j 22 Europe et Afrique. |
| j 13 Régions tropicales. | j 23 Europe et Amérique. |
| j 14 Hémisphère septentrional. | j 24 Asie et Afrique. |
| j 15 Hémisphère méridional. | j 25 Asie et Amérique. |
| j 16 Hémisphère oriental. | j 26 Afrique et Amérique. |
| j 17 Hémisphère occidental. | |

k.

l.

m.

n. *Déterminant principal.* Addition au nombre classificateur d'un autre nombre classificateur entier.

p *Retour à la subdivision du nombre principal.*

Exemples :

- | | |
|---------------|---------------------------------------------------|
| 598.2 | Oiseaux. |
| 598.205 | Oiseaux : périodiques d'ornithologie. |
| 598.2 c 7 | Oiseaux de la période crétacée. |
| 598.2 d 1 | Oiseaux avant J.-C. |
| 598.2 j 44 | Oiseaux de France. |
| 598.2 j 13 | Oiseaux des tropiques. |
| 598.2 n 579.1 | Oiseaux, préparation du squelette. |
| 598.2 n 73 | Oiseaux dans la sculpture. |
| 598.2 n 821 | Oiseaux dans la poésie anglaise. |
| 598.2 j43 d44 | Oiseaux en Allemagne au XIII ^e siècle. |
| 442. j73 p 2 | Conventions constitutionnelles des Etats-Unis. |

Cette notation gagnerait peut-être en clarté si les nombres littéralisés étaient eux-mêmes placés entre parenthèses. On aurait 597 (g3) au lieu de 597 g3.

Toutefois, la solution de M. Dewey a paru critiquable en ce que le mélange des lettres et des chiffres enlève à la classification son caractère décimal et chiffré qui constitue à la fois sa simplicité et son universalité. Aussi a-t-on cherché à obtenir par des chiffres un résultat identique en procédant de la manière suivante *.

On emprunte diverses catégories d'indices auxiliaires aux nombres classificateurs correspondants et on les place entre parenthèses. Celles-ci reçoivent elles-mêmes un exposant mis en correspondance avec la série principale. Soit (...) l'indice du temps géologique et (...) l'indice linguistique; 598.2 (7^e) marquerait les oiseaux de la période crétacée et 220.5 (917^e) les traductions de la Bible en langue russe. En effet, 551.77 est le nombre classificateur de la géologie stratigraphique, crétacé, et 491 7 est le nombre classificateur de la Philologie russe.

Dans cette hypothèse, les [...] continueraient à signifier la détermination par un nombre classificateur principal, et les parenthèses affectés d'aucun exposant seraient réservées uniquement à connoter la division auxiliaire selon le temps et le lieu. En effet, l'indice géographique auxiliaire est emprunté à la géographie de chaque pays.

91.4 Géographie de l'Europe, (4) Europe.
91.54 Géographie de l'Inde, (54) Inde.

Or, les nombres 910 à 913 ne servant à marquer la géographie d'aucun pays, les symboles parenthésés (1) (2) seraient disponibles. Aussi (1) et ses divisions pourraient être attribués à l'indice chronologique suggéré par M. Dewey et dès lors

(11) = avant J.-C. ;
(15) = XVIII^e siècle ;
(1854) = 1854 ;
327 (15) = la politique internationale au XVI^e siècle.

(*) Pour les divisions nombreuses qui constituent une énumération plutôt qu'une classification en branches et sous-branches, on a proposé de remplacer la division décimale par la division centésimale. Cette division fournit, à la vérité, 80 rubriques nouvelles, et non pas 100, car les 01, 02, ..., 09 et les 20, 30, 40, ..., 90 doivent être inemployés afin d'éviter toute confusion avec les indices formels exprimant les

L'indice (2) marquerait toutes les divisions de géographie physique; comme dans la division de M. Dewey

[595 (27) = Poissons des lacs.

Or, nous l'avons dit, les divisions de l'histoire de chaque pays portant des nombres symétriques à ceux de la géographie, les indices géographiques auxiliaires peuvent être complétés par les divisions historiques.

Si donc nous avons :

91.44 Géographie de la France.
(44) France (indice auxiliaire).
9.44 Histoire de France.
9.44.05 Histoire de France sous la Révolution.
(44.05) France sous la Révolution (indice auxiliaire).

Des combinaisons comme les suivantes deviennent fort claires :

595 (27 : 44) Poissons des lacs de France.
595 (44 : 27) Poissons de France : lacs.

En outre, l'orientation serait marquée par les lettres universellement connues du compas : Géographie du Nord de la France, 91 (44 N.).

Une telle solution est encore incomplète. Elle fournit bien un déterminant principal pour toutes les divisions à retour peu fréquent et quelques indices auxiliaires pour exprimer uniformément les catégories les plus

généralités. On a alors 546, 546.11, 546.12, 546.19, 546.21, etc. Il est plus simple de procéder ainsi que de souligner les nombres qui doivent être traités en nombres entiers et non en nombres décimaux, tels l'exemple suivant : 546.1, 546.2, 546.9, 546.10, 546.11, 546.12.

La notation absolument décimale des dates de l'année pourrait être obtenue. Les mois seraient notés 01, 02, 03, ..., 11, 12 et les dates 01, 02, 09, 11, ..., 31, Le 7 mars 1895 s'écrirait (1895,03,07). Cette notation pourrait trouver usage en Histoire où la subdivision par date du mois, à certaines époques très tourmentées, peut être utile, telle l'époque révolutionnaire, et l'histoire de certaines campagnes militaires. Alors, il est vrai, on donne au 0 un sens autre que celui de généralités; il a le sens de « nul », mais aucune confusion n'étant à craindre à raison de la parenthèse et des chiffres qui précèdent, il n'y aurait pas d'inconvénient à l'employer.

généralement usitées ; mais elle laisse sans solution la troisième hypothèse, les divisions qui reviennent fréquemment dans une même branche de la classification. Or, presque toujours la classification d'une branche quelconque des sciences se ramène à une double série, l'une d'êtres concrets (tels les minéraux, les plantes, les animaux, les peuples, les langues); l'autre, de points de vue abstraits et synthétiques (physiologie, anatomie, embryologie; lexigraphie, morphologie, prosodie, etc.), ou, schématiquement.

59 ZOOLOGIE	591.1	591.2	591.3
	PHYSIOLOGIE	PATHOLOGIE	EMBRYOLOGIE, etc.
	a	b	c
592 Invertébrés A.			
593 Protozoaires B.			
594 Mollusques, etc. C			

Pour marquer ces doubles séries qui se combinent entre elles tantôt selon a : A, tantôt selon A : a, il suffit du déterminant. En effet, 591.1 : 592 et 592 : 591.1 ont un sens parfaitement intelligible. Toutefois, l'expression est un peu longue et il serait très désirable que les nomenclatures de chaque science, alors surtout qu'elles ont fait l'objet d'une convention généralement reçue entre savants, puissent être formulées concisément (*). Or, il faudra tenir compte ici que le point de vue de l'encyclopédiste devra être défendu aussi bien que celui du spécialiste : d'une manière absolue, il faut éviter dans un Répertoire bibliographique universel qu'un même nombre ait plusieurs significations. Toute confusion paraît écartée si, d'une part, pour les distinguer des indices généraux du temps et du lieu, les nombres exprimant la nomenclature classifiée de chaque science, sont dérivés du .o et placés entre parenthèses; et si, d'autre part, pour distinguer les uns des autres tous ces indices de nomenclature pareillement dérivés du o, on prohibe leur emploi en dehors de la science dont ils relèvent et dont le contexte leur sert d'interprétation.

(*) Dans un grand nombre de sciences la nomenclature a été fixée par des congrès internationaux, telles la Chimie, la Photographie, l'Electricité, l'Anatomie, etc.

Conséquemment, en Astronomie, par exemple, on aurait la nomenclature suivante des corps :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| (01) Le soleil. | (031) Mercure. |
| (02) La lune. | (032) Vénus. |
| (03) Les planètes. | (09) La terre, etc. |

d'où 525 Astronomie physique; 525 (01) Astronomie physique du soleil; 525 (031) Astronomie physique de Mercure.

En Pathologie, on aurait, par exemple, la nomenclature des maladies.

- (01) Maladies du système circulatoire.
 (012) Maladies du cœur.
 (02) Maladies du système respiratoire.

615.218 (012) Effets du phosphore sur le traitement des maladies du cœur (*).

Lorsque plusieurs nomenclatures sont usitées dans le domaine d'une même science — telles en médecine, la nomenclature des maladies, celle des médicaments, celle des régions : telles aussi en chimie, la nomenclature des corps simples et celle de la chimie organique, on peut les faire dériver toutes du même (0). Exemple :

- (01) Nomenclature des corps simples.
 (0111) Hydrogène.
 (0112) Chlore.
 (02) Nomenclature de la chimie organique.
 (021) Alcools.
 (022) Ethers.

Enfin, quand il y aurait lieu de faire usage de ces nomenclatures en dehors de leurs sciences respectives, il suffirait d'exponenter leurs parenthèses du nombre de la science à laquelle ils seraient empruntés. Ainsi, par exemple, on écrirait : 368.42 (012⁰¹) = Conditions de l'assurance-maladies pour les assurés atteints d'affections du cœur.

Toutefois, il resterait à examiner si, en ce cas, la forme plus simple du déterminant principal ne serait pas préférable, 368.42 : 616.12.

(*) Sur l'utilité de ces indices-nomenclatures, propre à chaque branche de la classification, MM. Carus (Leipzig), Christie (Greenwich) et Baudoin (Paris) sont d'accord; mais la notation qu'ils proposent ne tient pas assez compte du point de vue encyclopédiste en vertu duquel il doit être défendu d'affecter la même notation à des idées différentes.

* *

En résumé, la classification décimale doit constituer à la fois une classification et une notation bibliographique. Comme classification, elle doit présenter des cadres où les notions se subordonnent les unes aux autres successivement de différentes manières, selon le rang principal ou secondaire qu'on leur attribue. Comme notation bibliographique, elle doit devenir une véritable pasigraphie susceptible d'interpréter par des chiffres, groupés en facteurs à signification autonome et permanente, toutes les nuances de l'analyse idéologico-bibliographique. Ces facteurs exprimeront la limitation de l'idée principale par une idée auxiliaire, celle-ci étant tantôt une autre idée principale empruntée intégralement à une branche quelconque de la classification, tantôt une catégorie bibliographique d'un emploi très général, tel l'indice auxiliaire du temps, du lieu, de la langue, etc., tantôt par la nomenclature même de la science envisagée.

La combinaison variée de ces divers facteurs entre eux dispensera aussi de créer de toutes pièces des nombres classificateurs nouveaux chaque fois qu'il sera utile de classer les mêmes notices bibliographiques selon des points de vue divers. Ainsi, les nécessités encyclopédiques du Répertoire bibliographique universel se concilient avec les nécessités des bibliographies spéciales.

P. OTLET.

La classification bibliographique a des exigences qui diffèrent de science à science. Ces besoins spéciaux ont fait déjà l'objet d'un très grand nombre d'études dont sauront faire leur profit ceux qui étudient en ce moment les développements à apporter à la classification décimale. Voici les titres de quelques-unes de ces études :

- Bibliographie.* — LARNED, *Library Journal*, 7 : 129
Art. — CUTTER, *Library Journal*, 7 : 168 : 72 et CARR, *L. J.*, 9 : 172-75.
Géographie. — CUTTER, *L. J.*, 9 : 115-16.
Folk-lore. — CUTTER, *L. J.*, 9 : 136; NOYES, *L. J.*, 9 : 156; RICHARDSON et BLESS, *L. J.*, 9 : 177; WHEATLEY, *L. J.*, 9 : 188.
Histoire. — LOMAX, *Library Association United Kingdom*, 3 : 67-68.

- Histoire de France.* — TEDDER d'après MONOD, *The Library*, 1 : 15-21.
Droit. — LAUE, *Library Journal*, 10 : 260-61.
Bibliothéconomie. — CUTTER, *L. J.*, 7 : 271.
Sciences mathématiques. — LORD LINDSAY, *L. J.*, 4 : 150-52.
Mathématiques pures. — ROWELL, *L. J.*, 17 : 447.
Sciences naturelles. — CUTTER, *L. J.*, 163-66; TRAIL, *Proceedings LAUK*, 1893, *L.*, 6 : 13.
Philosophie. — CUTTER et LARNED, *L. J.*, 10 : 79-82.
Arts récréatifs. — CUTTER, *L. J.*, 10 : 6-7.
Sociologie. — LARNED, *L. J.*, 9 : 66-69.
Théologie. — RICHARDSON, *L. J.*, 8 : 320-21.
Zoologie. — MANN, *L. J.*, 5 : 143-44.
Littérature. — THOMAS, *Library chronicle*, 1-181.
Contes. — CUTTER, *L. J.*, 6 : 67
Bibliographie Shakespearienne. — CUTTER, *L. J.*, 9 : 137-38; NOYES, *L. J.*, 9 : 156; TEDDER, *L. J.*, 11 : 441-42, 449.

Consulter aussi :

- Classification of a scientific society's library.* — SENDDER, *L. J.*, 12 : 221 : 24; BARLEY, *Libr. chron.*, 3 : 109-14.
Classification of photographic collections. — BORDEN, *L. J.*, 17 : 195-97.
WEATLEY (H.-B.). — *Thoughts on the cataloguing of Journals and Transactions.* Id., Cambridge, 1882, p. 190.
TEDDER (H.-R.). — *Proposals for a Bibliography of national History.* Id., Plymouth, 1885, C., 3-185.
WADAN (F.). — *What to aim at in local Bibliography.* Id., C., 3, 4-135.
CAMPBELL (F.-B.-F.). — *An Introduction to the theory of a State Paper Catalogue.* Id., Reading, 1890, L., 3-126.
REED (T.-B.). — *Use and classification of a typographical Library.* Id., Nottingham, 1891, L., 4-33.
CHASE (W.-L.). — Plan for extending the Dewey classification to engineering literature. *Transactions of the American Society of Mechanical Engineers*, vol. 14 (1893).

Indexification décimale

Règles pratiques et modèles

[01.01]

I. Les fiches du Répertoire bibliographique universel sont conformes au modèle ci-dessous, tant pour le format (125 × 75^{mm}) que pour la disposition typographique qui a été étudiée de manière à faire servir les duplicata de la même fiche aux répertoires méthodique, alphabétique, chronologique et topographique.

Les fiches sont perforées au talon de manière à pouvoir les assujettir par une tringle mobile placée au fond des tiroirs (1). Chaque fiche porte la mention de la personne ou du groupe bibliographique qui l'a éditée dans la forme du Répertoire bibliographique universel. Les travaux bibliographiques continuent donc à avoir un auteur scientifiquement responsable et reconnu.

Carus (V.).

01.01 : 59

1896. La Classification décimale et la Zoologie.
Bruxelles, *Bull. Institut intern. de Bibliographie*,
1895-96, n° 4-5, p. 189-93.



In Bibliographia Universali editit : Institut International de Bibliographie.

(1) Voir plus bas aux notes et documents [029.2] *Meubles à fiches*, la description des tiroirs à fiches spécialement construits pour ce modèle de fiches. — Voir aussi p. 164, la décision prise par l'Institut intern. de Bibliographie, relativement à ce format de fiches.

— 245 —

* * *

II. Comment, pour sa part, l'auteur ou l'éditeur d'un ouvrage peut-il faciliter la tâche du bibliographe?

Le concours de l'auteur ou de l'éditeur est très efficace. Les livres doivent recevoir un indice de classification décimale comme les articles de revues et cet indice doit être imprimé sur le livre lui-même, en faire partie intégrante et servir pour ainsi dire de commentaire explicatif du titre. Auteur ou éditeur sont mieux à même d'attribuer un nombre classificateur en parfaite connaissance de cause. Ils y sont aussi les plus intéressés, car ainsi le livre arrive bien plus sûrement à celui pour qui il est écrit. Cet indice faisant partie du titre lui-même, tous ceux qui en rédigeront ultérieurement la notice bibliographique seront obligés d'y comprendre le nombre classificateur.

Cependant le titre d'un livre est par lui-même rarement explicatif de son contenu. C'est pourquoi nous préconisons d'imprimer en tête du livre ou de la brochure, de préférence en regard de la première page de texte, un résumé succinct en six ou huit lignes, exposant la teneur, la tendance et l'idée essentielle de l'ouvrage. Ce serait travail minime mais fécond en bons résultats. Si cette pratique se généralisait, ces notes elles-mêmes pourraient être jointes aux fiches bibliographiques descriptives et enlever aux répertoires bibliographiques quelque chose de leur sécheresse. Ce serait perpétuer sous une forme pratique et résumée les circulaires explicatives dont la coutume se généralise dans la librairie. Un résumé du contenu de l'ouvrage pourrait aussi être fait avec les seuls nombres classificateurs ainsi qu'il a été dit p. 226 du *Bulletin* (1).

Nous invitons aussi les éditeurs à joindre à chacun de leurs livres des fiches destinées à être détachées et à composer le catalogue de la bibliothèque des acheteurs. Ces fiches doivent être du format et de la disposition arrêtées comme type. A défaut d'impression sur fiches séparées, il est désirable de joindre à chaque livre sa notice bibliographique sur feuille libre destinée à être découpée et collée sur fiche par l'acheteur. Avoir soin de joindre à chaque livre deux feuilles pour les deux sortes de catalogues, méthodique et par nom d'auteur.

(1) Voir *Bulletin*, p. 47, et la proposition faite par M. Justin Winsor à la Boston Public Library, *Publishers Weekly* (Boston), 20 mai 1876 et *London Times*, 18 march 1876.

III. Comment appliquer la C. D. à la bibliographie des articles d'une revue?

A défaut de l'auteur, c'est le directeur de la revue qui doit veiller à ce que tout article qui paraît dans sa revue soit accompagné d'un indice décimal. Celui-ci doit être considéré comme une annexe du titre lui-même. Il est plus élégant de le placer entre crochets afin de le distinguer de toute autre notation, notamment d'un numéro de page, de chapitre ou de série.

Exemple :

LES LUNETTES ASTRONOMIQUES.

[522.2]

Nulle nécessité de ranger les articles de la revue dans l'ordre même des indices décimaux. Cependant, il est quelquefois avantageux de le faire. Presque toutes les revues, en effet, publient de courts articles rangés sans ordre sous des rubriques générales, telles que : « Faits et informations » — « Notes et documents » — « Chronique des faits » — « Miscellanées » — « Varia », etc. Il importe d'indexer ces faits au même titre que les articles principaux. Ce sont là des matériaux scientifiques souvent très précieux et qui demeurent aujourd'hui entièrement perdus, car on se soucie peu en général de les relever dans les tables de fin d'année. Ces notes peuvent être publiées, l'indice décimal précédant le titre et classées elles-mêmes dans l'ordre de ces indices. C'est ainsi que nous avons procédé dans ce fascicule du Bulletin pour notre rubrique habituelle « Faits, notes et documents ».

L'exemple du *Bulletin* (Voy. la couverture) montre comment la revue ou la publication est susceptible de recevoir elle-même l'indice de la classification décimale et comment le sommaire des articles peut lui-même être fait suivant cette méthode. Se conformer à ces indications, c'est simplifier la tâche des bibliographes et préparer d'avance la rédaction des tables de fin d'année. Celles-ci peuvent être dressées sans grande peine en s'inspirant de l'exemple que nous donnons plus bas pour une table méthodique d'une bibliographie par noms d'auteur.

Les revues peuvent coopérer directement à l'enrichissement des catalogues de bibliothèques et des répertoires bibliographiques en publiant sur feuillets de papier libre, imprimés d'un seul côté et prêts

à être découpés et collés sur fiches, les sommaires de chaque fascicule nouvellement paru. Nous en joignons à ce fascicule du *Bulletin* un modèle dont nous reproduisons le type ci-après (1).

IV. Lorsqu'on a un intérêt évident à ranger les notices d'une bibliographie ou d'un catalogue dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, comment faire application de la Classification décimale ?

Ce cas est fréquent. Toutefois, de telles bibliographies ne sont presque jamais exemptes d'une table analytique des matières et c'est celle-ci alors qui doit être dressée conformément à la C. D. Dans le corps de l'ouvrage chaque notice est suivie de l'indice décimal au lieu d'en être précédée. C'est ainsi d'ailleurs que Brunet procédait déjà dans son manuel du libraire.

Exemple :

MOISSAN (H.), 1894, *Etude de quelques météorites*. Académie des sciences, 7 octobre. [523.5]

TISSERAND (J.), 1891, *Leçons de cosmographie*. Paris, A. Colin, in-8°, 100 p. [520.7]

Quant à la table méthodique, elle est dressée alors sous cette forme :

520.7 Tisserand (J.) (1895).

523.5 Moissan (H.) (1894).

524.91 Terruel (1891).

525 Lévy (1858) — Brunet (1885).

530.1 Perrotin (1894).

530.4 Branchi (1883) — Payne, W. (1884) — Tacchini, P (1892).

Si dans le corps de l'ouvrage c'était un ordre autre que celui de l'alphabet qui était adopté, il suffirait de faire précéder chaque

(1) Voir aussi *Bulletin*, p. 112 et 185 et les feuilles de sommaires publiées par le *Bullettino della Società Entomologica italiana* et par le *Bull. de l'Académie royale de Belgique*.

titre d'un numéro de série, qu'on annoterait alors à la suite du nom de l'auteur, en regard du nombre classificateur.

Exemple :

24. TISSERAND, *Leçons de cosmographie*, 1895, Paris. [520.7
25. MOISSAN, H., *Etude de quelques météorites*, etc. [523.5

Ce qui donnerait dans la table méthodique :

520.7 Tisserand, J. (1895) n° 24.
523.5 Moissan, H. (1895) n° 25.
Etc., etc.

En faisant suivre ainsi le nom de chaque auteur du millésime de l'année, on se conforme à la règle très pratique adoptée par l'Association scientifique française au Congrès de Bordeaux (V. *Bulletin*, p. 62 et 126).

Lorsque c'est l'ordre méthodique qui est pris pour base d'une bibliographie ou d'un catalogue, c'est la table des noms d'auteurs qui devient secondaire. Pour l'établir en corrélation avec les règles précitées (1), il convient d'adopter le dispositif suivant :

MOSSO, 1887 [612.5].
NUEL, 1891 [615.21].
PHILIPPONS, 1859 [611.09].

* * *

Nous complétons les pages spécimen des tables de la classification que nous avons publiées antérieurement dans le *Bulletin (Conf. Bull., 1895, p. 39)* par une page modèle grâce à laquelle le lecteur se rendra compte de l'aspect matériel que prend une bibliographie publiée conformément à la Classification décimale.

La disposition ici préconisée permet la confection des fiches soit par découpage et collage, soit par reprise de la composition et réimpression directe sur fiches. Dans les deux cas, les numéros de série placés en marge, utiles seulement dans l'édition sous forme de livre, sont supprimés.

(1) Voir la table du vol. VIII de *Natural Science* publiée récemment en conformité de ces règles.

La consultation de pareilles bibliographies est absolument pratique. Il suffit d'aller prendre à l'index alphabétique polyglotte le nombre classificateur correspondant au sujet sur lequel on désire des renseignements et de se reporter ensuite au siège de ce même nombre dans le recueil. Cette opération est aussi simple que celle qui consiste à chercher dans un index quelconque le numéro d'un paragraphe et de s'y reporter. Toutefois, lorsqu'une bibliographie paraît périodiquement, les recherches sont facilitées par le fait que les mêmes matières sont groupées sous le même nombre dans les fascicules successifs.

- 1 **Lester (F.-W.).** 3 : 113
1895 Sociology and cosmology. — *Am. J. of soc.*, sept., p. 132-45.
- 2 **Bonnier (Ch.).** 3 : 17
1895 La morale bourgeoise, la religion et la famille. — *Devenir soc.*, n° 9, p. 818-44.
- 3 **Gavaneseul (T.).** 3 : 17
1895 The Altruistic Impulse in Man and Animals. — *Intern. J. of Ethics*, jan.
- 4 **Appia (H.-W.-T.).** 3 : 17
1894 Stead et l'église civique. — *R. du christ. pr.*, n° 6, p. 349-68.
- 5 **Christen (E.).** 3 : 17
1895 Le rôle de l'altruisme dans l'évolution sociale. — *R. du christ. pr.*, n° 4, p. 214-23.
- 6 **Guettré (J.).** 335
1895 Le Parti socialiste et la question agricole. Lettres de Jean Guettré aux paysans. Préface d'A. Veber. Charleville, imp. Colin, in-16, viii-63 p., fr. 0.25.
- 7 336 21 (431)
1895 Mitteilungen aus der Verwaltung der direkten Steuern in Württemberg unter Berücksichtigung der Steuerreform in Preussen. *Finanzarchiv*, XII, B. 1.
- 8 **L. Gilliodts-Van Severen.** 336 221
1894 Les registres des *Zestendeelen* ou le cadastre de la ville de Bruges de l'année 1580. *Ann. de la Soc. d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, 3^e série, t. VI, 1893, Bruges, De Plancke, in-8°. Le volume fr. 10.00.

SOMMAIRE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE

Bulletin de l'Institut International de Bibliographie

1895-1896, nos 4-5-6

(Cette bibliographie est destinée à être découpée et collée sur fiches.)

- 01.06**
- 1896** L'Institut international de Bibliographie : Les trois derniers mois. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 157-165.
- Baudouin (Marcel).** **0101 : 61**
- 1896** La Classification décimale et les Sciences médicales. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 166-181.
- 01 : 5**
- 1896** The International Conference of the Royal Society. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 182-188.
- Carus (Victor).** **0101 : 59**
- 1896** La Zoologie et la Classification décimale. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 189-193.
- Grassauer (F.).** **01 : 02**
- 1896** Das moderne Bibliothekswesen und die Herstellung eines allgemeinen bibliographischen Repertoriums. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 194-195.
- Junker (Carl).** **01 : 01**
- 1896** Ueber das zu wählende Format der Repertoriumszettel. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 196-198.
- Field Herbert Haviland.** **01 : 01**
- 1896** Das geeigneteste Format der bibliographischen Zettel. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 202-204.
- Daruty de Grandpré** **016 (69)**
- 1896** La Classification décimale et les Bibliographies régionales : Bibliographie des Iles Africaines de l'Océan Indien Austral. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 205-221.

— 251 —

NOTES ET DOCUMENTS

- 077.073**
- 1896** Musée photographique documentaire (Note). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 252-254.
- 016.05**
- 1896** Bibliographie des travaux scientifiques publiés par les sociétés savantes de France par M. Deniker (Analyse). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 254-255.
- 016.61**
- 1896** Index catalogue of the Surgeon general's Office (Note). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 255-256.
- 020.5 (44)**
- 1896** Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées (Analyse). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 256-257.
- 025.4**
- 1896** Abridged Decimal Classification by M. Dewey (Analyse). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 257-258.
- 015 (44)**
- 1896** Bibliographie française de M. Le Soudier (Analyse). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 258-264.
- 31 : 07**
- 1896** Statistique de la presse belge en 1895 (Note). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 264-265.
- 01.01**
- 1896** Extension du Domaine de la Bibliographie (Note). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 265-267.
- 029.2**
- 1896** Meubles à fiches (Note). — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 267-269.
- 01.08**
- 1896** Petites informations : 018.3 (431). Catalogues des Bibliothèques de Prusse. — 025.4. Classification des ouvrages par la reliure. — 025 (43). Le Bücher Lexicon de Kayser. — 01.05 (43). Die Antikritik. — 025.5. Index bibliographique de questions du jour à la Bibliothèque royale de La Haye. — 091.06. Société pour la reproduction des manuscrits. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 269-271.
- 016.01.06**
- 1896** Liste des articles de revue concernant l'Institut international de Bibliographie. — Bruxelles, *Bull. Inst. int. Bibliog.*, I, p. 271-272.

Notes, Documents et Analyses.

[77.073]. — Musée des photographies documentaires de Paris.

Il vient d'être formé entre un grand nombre d'administrations, de sociétés et de particuliers, une association ayant pour but la fondation et l'entretien à Paris d'un musée de photographies documentaires. Ce musée comprendra sous forme d'épreuves photographiques sur papier, verre, etc., de clichés de planches de photogravure, de typogravure, etc., tous les documents jugés dignes de passer à la postérité qu'il sera possible d'y réunir et d'y conserver. L'idée-mère de ce musée a été résumée d'une façon parfaite en ces termes par M. Janssens.

« La photographie joue à l'égard du monde extérieur, du monde physique qui nous entoure, un rôle semblable à celui de l'écriture. Par l'écriture, la pensée est fixée, elle a pris une forme qui lui permettra de renaître dans une autre intelligence telle qu'elle avait été conçue à son origine. Par la photographie, les images des objets et des phénomènes sont fixées et les générations qui nous suivront pourront assister aux mêmes manifestations visuelles que si les phénomènes se passaient sous leurs yeux. La photographie noue la chaîne des phénomènes à travers les temps, comme l'écriture noue la chaîne des pensées et des sentiments à travers les âges. Et comme l'écriture, la photographie a son imprimerie, puisqu'elle peut multiplier ses images indéfiniment. En un mot, la photographie est à la vue ce que l'écriture est à la pensée. Et s'il y avait une différence, elle serait à l'avantage de la photographie. L'écriture, en effet, retient toujours dans son expression une part de convention dont la photographie est affranchie; et tandis que l'écriture est obligée d'emprunter un langage particulier, la photographie parle la langue universelle. »

Parmi les personnes qui ont attaché leur nom à la création du musée de photographies documentaires, nous trouvons : M. le colonel Laussedat, membre de l'Institut et directeur du Conservatoire national des Arts et métiers; M. Léon Vidal, le savant photographe, professeur

à l'École nationale des arts décoratifs; le prince Roland Bonaparte, vice-président de la Commission centrale de la Société de géographie; les professeurs Blanchard, Mussat, Regnard; MM. de Guerne, Pector, Vallot, Aron, Moreau, etc., représentants d'importantes sociétés scientifiques de Paris au sein du Comité.

Le collationnement des objets destinés au musée a commencé par les soins de la Commission de recrutement et avec le concours de sections régionales françaises et étrangères. Plus de 1,600 documents étaient recueillis au mois de février dernier. Aux termes de l'art. 1^{er} du règlement, tous les documents destinés au musée des photographies documentaires doivent être d'origine photographique, à l'état de clichés, d'épreuves ou de publications contenant des documents photographiques. On entend par clichés, non seulement les négatifs sur verre, pellicule ou papier, mais aussi les clichés phototypographiques et les planches de photogravure. On entend par épreuve toutes les impressions obtenues directement ou à l'aide des clichés ci-dessus spécifiés.

Les formats ne sont pas limités; les épreuves ne devront pas, autant que possible, être montées.

Le musée documentaire publie un Bulletin qui paraîtra tous les trois mois et donnera un catalogue de tous les documents admis et classés dans le musée. L'élaboration d'une classification complète avait été confiée à M. J. Valot, directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc. Le travail très intéressant et très complet de M. Valot était terminé et déjà publié quand l'Institut international de Bibliographie entra en relations avec le musée documentaire. L'adoption de la classification décimale, permettant de faire bénéficier le musée de tous les avantages qui dériveront de l'unité bibliographique internationale, M. Vallot en a été frappé et le tout premier, il a fait bon marché de la classification qu'il avait préparée. Le musée des photographies documentaires sera donc classé conformément au système préconisé par notre Institut. C'est là un fait d'autant plus important que le musée est appelé à prendre un très grand développement et à être limité ailleurs encore qu'en France. Déjà en 1892, M. J.-W. Harrisson publiait en Angleterre un mémoire portant le titre de : *Étude relative à la création d'un musée photographique national d'archives documentaires*; et lors de sa publication, il se rapportait exclusivement à la question de savoir comment on pourrait réunir les archives photographiques du Royaume-Uni. A l'occasion du Congrès photographique de Chicago, le programme s'est élargi. L'auteur y a communiqué une note sur l'utilité de la création de collections internationales,

avec faculté d'échange de photographies documentaires de toute sorte. L'étude de la réalisation de ce nouveau projet a été renvoyée à un comité international.

[016.5]. — BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES (sciences mathématiques, physiques et naturelles) publiés par les sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, par J. Deniker, tome I^{er}, 1^{re} livraison. Paris, imprimerie Nationale, 1895, 200 pages. In-folio.

Cette bibliographie constitue un travail des plus considérables et si l'auteur peut conduire jusqu'au bout le programme qu'il se propose, elle sera de nature à rendre service aux travailleurs. Elle comprend, en effet, des indications bibliographiques sur tous les articles publiés de 1700 à 1888 exclusivement, dans les recueils des sociétés savantes de France; elle est relative aux sciences mathématiques, physiques et naturelles pures. L'ouvrage est divisé en trois parties: la première est une énumération des articles scientifiques contenus dans les recueils, rangés par ordre alphabétique de département, et dans chaque département par ordre alphabétique de ville; la deuxième, une table alphabétique des auteurs renvoyant aux numéros d'ordre des articles mentionnés dans l'énumération précédente; la troisième, une table alphabétique et analytique des matières, renvoyant également aux numéros de la première partie du travail.

On a, non sans raison, reproché à l'auteur le classement qu'il a adopté. Il n'est que d'un intérêt secondaire de connaître le titre des études scientifiques qui ont été faites dans les départements de l'Aude ou de la Charente-Inférieure, tandis qu'il est essentiel de connaître ce qui a été écrit sur une question déterminée. La préférence donnée à l'ordre alphabétique des départements sur l'ordre méthodique des matières est donc regrettable.

La première livraison que nous avons sous les yeux renferme à elle seule 5,032 articles, et le dépouillement s'est arrêté au département du Gard. Si, comme il y a lieu de l'espérer, la bibliographie des Sociétés savantes de Paris doit faire partie intégrante de ce travail, elle fournira facilement plusieurs dizaines de mille notices. Nous espérons qu'avant d'arriver à la publication de ces tables, l'auteur aura pu se rendre compte des avantages que présente la classification

décimale et qu'il l'adoptera résolument. Sa bibliographie pourra devenir alors une contribution importante au Répertoire bibliographique universel.

Nous avons non pas une critique, mais un regret à formuler, c'est que le travail qui a nécessité la consultation de documents aussi nombreux, ait été fait à un seul point de vue. Ce n'est pas de la bibliographie des recueils des sociétés savantes de France dont il s'agit ici, mais de la bibliographie des articles relatifs aux sciences mathématiques, physiques et naturelles pures, contenues dans ces recueils. Tout ce qui concerne les sciences appliquées a été laissé de côté. Elle devra être reprise, à grandes peines et à grands frais, pour un dépouillement méthodique et complet. Ceci montre combien est nécessaire l'organisation générale de la bibliographie pour éviter des travaux et des recherches en double.

L. R.

[016.61]. — INDEX CATALOGUE OF THE LIBRARY
OF THE SURGEON-GENERAL'S OFFICE.

Ce vaste catalogue américain vient d'être achevé par la mise en distribution du 16^e volume qui contient, outre les lettres W-Z de l'alphabet, la liste des périodiques de médecine. Cette dernière, qui à elle seule forme une bibliographie spéciale des plus intéressantes, s'étend sur 282 pages in-4^e. Ce beau catalogue est un modèle de bibliographie consciencieuse. Commencé en 1880, sous la direction de John S. Billings, l'ouvrage a été mené à bonne fin en 16 ans, ce qui est un véritable tour de force. Les 16 volumes de l'ouvrage contiennent 176,364 entrées sous les noms des auteurs respectifs, portant sur un total de 85,663 volumes et 151,504 pamphlets. L'Index par ordre des sujets est intercalé dans l'alphabet des auteurs. Ces subject-titles sont au nombre de 168,557 pour les livres, et de 511,112 pour les articles de journaux médicaux. 4.335 portraits sont catalogués dans le tome III. L'Erratum général, placé à la fin du 16^e volume, ne signale à peu près que 1,100 erreurs pour tout l'ouvrage, ce qui fait une erreur sur 1,000 titres, l'Index Catalogue contenant en tout 1,097,535 entrées.

M. Billings, à qui le monde médical doit en outre l'Index Medicus, annonce l'apparition d'un supplément à l'Index Catalogue. Ce

supplément, devenu nécessaire par suite de l'accroissement incessant de la Bibliothèque du Surgeon-General's Office (elle compte actuellement 308,445 volumes ou brochures), comprendra 5 volumes.

Le principal collaborateur de M. Billings a été le Dr Fletcher, à qui est due en grande partie l'excellence du catalogue au point de vue typographique. Il y a là une garantie que le supplément de l'Index Catalogue, malgré la retraite du Dr Billings de l'entreprise, sera digne de l'ouvrage principal.

[02.05 (44)]. — REVUE INTERNATIONALE DES ARCHIVES, DES BIBLIOTHÈQUES ET DES MUSÉES, publiée par MM. Langlois, Reinach, Stein, Winsor et Venturi. Paris, Welter. Abonnement : 20 francs par an.

« Nous avons fondé la *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées*, non pour faire concurrence à des publications existantes, mais pour compléter une lacune de la littérature scientifique ; non pour compléter l'outillage déjà si encombrant des éruditions, mais pour le simplifier. » Les directeurs de la nouvelle Revue qui s'expriment ainsi, expliquent ensuite que les savants ont intérêt à savoir ce qui se passe dans les archives, les bibliothèques et les musées, et à connaître les catalogues et les répertoires qui sont dressés pour faciliter l'usage des collections publiques et privées. Ils constatent qu'il est difficile aujourd'hui d'être bien informé sur ces points, attendu qu'on ne publie aucune publication spéciale qui résume et condense de telles informations.

» La première raison d'être de la nouvelle Revue est qu'elle signalera tous les catalogues nouveaux, les imprimés ou manuscrits qui auront quelque valeur scientifique, qui en vaudront la peine et qui feront connaître les acquisitions et les ventes notables, soit en les indiquant elle-même, soit en renvoyant aux publications où elles seraient mentionnées en détail. La deuxième raison d'être de la Revue, c'est qu'il existe une science des archives, des bibliothèques et des musées qui embrasse l'histoire économique, théorique et pratique de ces trois espèces de dépôts et qui est auxiliaire d'une foule d'autres sciences. Or, jusqu'ici il n'existe pas de « Jahresbericht » pour donner l'analyse critique de tous les ouvrages qui traitent exclusivement ou par occasion d'Archivalistique, de Bibliothéconomie et de Muséographie. »

La *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées* paraîtra trois fois par an et chaque numéro se divisera en trois parties, Archives, Bibliothèques, Musées, dont la disposition intérieure sera uniforme. Le volume annuel sera environ de 500 à 600 pages. Les premiers numéros ont paru ; ils témoignent d'une vaste érudition et d'un travail laborieux. Le programme s'annonce comme devant être très complètement réalisé. Les premiers articles ont été consacrés à exposer l'état actuel et la bibliographie générale de la science des archives, des bibliothèques et des musées. Il est à remarquer que chaque fascicule a été, en outre, accompagné d'une bibliographie rétrospective des périodiques, c'est-à-dire du dépouillement de toutes les Revues générales et spéciales au point de vue des archives, des bibliothèques et des musées, depuis l'origine des collections. »

025.4]. — ABRIDGED DECIMAL CLASSIFICATION AND RELATIV INDEX. LIBRARY NOTES. Edited by Melvil Dewey, vol. IV, nos 13-14, January-April 1895, published by Library Bureau, Boston and London, 2 shillings.

Ceci est en 92 pages, une édition abrégée de la Classification décimale. Elle a été préparée par M. Dewey à l'usage des petites bibliothèques et des classements de moindre importance.

En réalité, la table méthodique ne comprend qu'une cinquantaine de pages. Ce sont les rubriques principales jusqu'au troisième chiffre, complétées en mains endroits jusqu'au quatrième chiffre, quelquefois même jusqu'au cinquième. En effet, comme l'auteur le dit dans sa préface en publiant cette édition, il a voulu répondre au désir souvent exprimé d'avoir une classification abrégée ; mais ce serait erreur de croire que ceux qui ont à faire usage d'une telle classification n'ont à classer que des livres sur des sujets tout à fait généraux. Même les plus petites bibliothèques possèdent un grand nombre de brochures et de livres traitant de matières très spéciales. De là, la difficulté de leur donner satisfaction. L'auteur l'a résolue en partie en donnant à certaines divisions un développement plus grand qu'à d'autres, en ajoutant partout où la clarté l'exigeait des notes explicatives sur les matières à classer sous tel ou tel indice ; enfin, en établissant un index alphabétique de 116 pages très complet et qui traite, lui, à peu près de tous les sujets. Cette édition abrégée permet de se

rendre compte assez exactement du mécanisme de la classification décimale et son prix réduit (2 shillings) la rend très largement accessible.

La « Bibliographie Française » de M. H. Le Soudier

[015 (44)]

Si l'on peut affirmer avec raison qu'une active production du livre nécessite infailliblement l'élaboration de travaux bibliographiques, il faut admettre également la réciproque de cet axiome et dire que l'outillage bibliographique aide considérablement à la diffusion des travaux de l'esprit, augmente puissamment la publication des ouvrages. Cet essor du mouvement intellectuel, que démontrent d'ailleurs de nombreuses statistiques, ne peut, abstraction faite de toute idée de négoce, que rendre les études moins ardues et par conséquent la production plus intense. Plus on écrit, plus on veut, plus on doit écrire. C'est là un cercle *non vicieux* dont la science bibliographique devient, en quelque sorte, le centre; elle est, si l'on peut ainsi dire, le manomètre de la tension intellectuelle, de l'activité cérébrale d'un pays.

Pénétré de cette conséquence évidente des *catalogues-outils*, M. H. Le Soudier, libraire-éditeur à Paris, termine, en ce moment, un important travail qui, sous le nom de *Bibliographie Française* (1), paraîtra prochainement. Cet ouvrage, en six volumes in-8° raisin, brochés ou reliés, fournis à des conditions de bon marché réel, étant donnés son étendue et le travail qu'il a nécessité, est un recueil de catalogues des éditeurs français, accompagnés d'une table alphabétique par noms d'auteurs et d'une table systématique des matières.

M. H. Le Soudier n'est d'ailleurs pas un nouveau venu dans le domaine de la bibliographie. Indépendamment de son remarquable rapport sur la section du livre à l'Exposition de Chicago (2), lequel

(1) LE SOUDIER (Henri). — *Bibliographie Française. Recueil de Catalogues des Éditeurs français*, accompagnés d'une table générale alphabétique par noms d'auteurs et d'une table systématique. Cinq volumes de catalogues et un volume de tables, in-8° raisin. Broché : 25 francs, relié : 40 francs, l'ouvrage complet en six volumes. (A l'apparition, les prix seront portés respectivement à 30 francs et 45 francs.) H. Le Soudier, Paris.

(2) *Rapports sur l'Exposition internationale de Chicago en 1893*, publiés sous la direction du commissaire-général du Gouvernement français. Comité 34. Imprimé

contient, sur le problème bibliographique, d'intéressants et nombreux aperçus, il publie, depuis seize ans, un *Catalogue-Tarif* (1) et un *Annuaire* (2) des journaux, revues et publications périodiques paraissant à Paris; ces manuels rendent aux libraires et au public de réels services. En outre, M. H. Le Soudier fait paraître régulièrement un *Annuaire de la Librairie Française* (3), qui doit à son exécution judicieuse d'être aujourd'hui généralement consulté.

Jusqu'ici on n'avait pas établi, en France, l'encyclopédie bibliographique qui consiste dans la réunion, en un seul recueil, des catalogues d'éditeurs. Depuis nombre d'années, cependant, la plupart des pays possèdent ce genre de bibliographies, complétées ou non par l'adjonction de tables générales, vastes travaux synthétiques dénommés *catalogues officinaux* par M. Ch. V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, dans son savant *Manuel de Bibliographie historique* (4) dont la première partie vient de paraître. L'Allemagne publie, en effet, son *Gesamt-Verlags-Katalog* (5), l'Angleterre, son *Reference Catalogue* (6), les États-Unis, son *Trade List* (7),

merie et librairie. Rapport de M. H. Le Soudier, commissaire-rapporteur. 1894, 161 p. Imprimerie Nationale, Paris.

(1) LE SOUDIER (Henri). — *Catalogue-Tarif à prix fort et net des Journaux, Revues et Publications périodiques*, parus à Paris jusqu'en décembre 1895, suivi d'une table systématique et du tarif postal pour la France et l'étranger. Seizième année. Un volume in-8° carré, de 346 pages. Broché : 5 francs (n'est fourni qu'aux libraires). H. Le Soudier, Paris.

(2) LE SOUDIER (Henri). — *Annuaire des Journaux, Revues et Publications périodiques* parus à Paris jusqu'en décembre 1895, suivi d'une table systématique et du tarif postal pour la France et l'étranger. Seizième année. Un volume in-8° carré, de 346 pages. Broché : 3 francs. H. Le Soudier, Paris.

(3) LE SOUDIER (Henri). — *Annuaire de la Librairie française*. 1896. Troisième année. Un volume in-8° carré, de plus de 300 pages. Cartonné : 3 francs. H. Le Soudier, Paris.

(4) LANGLOIS (Ch. V.). — *Manuel de Bibliographie historique*. I. Instruments bibliographiques. 1896. Un volume pet. in-8°, br. de xi-193 pages, 3 francs. Hachette et C^{ie}, Paris.

(5) *Gesamt-Verlags-Katalog des deutschen Buchhandels und des mit ihm im direkten Verkehr stehenden Auslandes*. 1881-1895. 16 volumes en 28 parties, gr. in-8°, reliés. A. Russell, Munster i. W.

(6) *Reference Catalogue of current Literature*. Un très gros volume grand in-8°. 1894. J. Whitaker and Sons, Londres.

(7) *The Publishers' Trade List annual* (The latest catalogues of American publishers, contributed by themselves and arranged alphabetically by the firm-names and smaller lists at the end of the volume.) Un volume gr. in-8°. 1895. Vingt-troisième année. Office of the Publishers' Weekly, New York.

l'Italie, son *Catalogo collettivo* (1), la Belgique, enfin, son *Recueil de Catalogues* (2). En ce qui concerne la France, cette lacune regrettable sera comblée bientôt par l'important ouvrage dont nous avons les bonnes feuilles sous les yeux. Tout en nous réservant de reparler plus amplement de la *Bibliographie Française*, lors de sa prochaine apparition, nous avons cru intéressant d'exposer la façon dont cet ouvrage a été exécuté, nous estimant qualifié pour le faire, grâce à la longue collaboration que nous avons eu personnellement l'honneur d'y consacrer.

La *Bibliographie Française* est, à proprement parler, une œuvre de coopération professionnelle, c'est-à-dire que, pour l'entreprendre, M. H. Le Soudier a fait appel au concours de tous ses confrères, tant pour le tirage de leurs catalogues que pour la confection des fiches qui ont servi à l'établissement des tables générales. De cette façon, toutes les garanties d'exactitude ont été sauvegardées, les éditeurs connaissant toujours mieux leurs fonds qu'un bibliographe, quelque expérimenté qu'il soit; en outre, le travail et les frais énormes nécessités par l'ouvrage ont été ainsi allégés. De plus, l'apparition en a été aussi considérablement rapprochée, car ce travail, qui aurait demandé au moins trois ans pour être mené à bien, aura été terminé exactement en dix mois. Deux cents éditeurs environ de Paris et de la province ont adhéré à la combinaison de M. H. Le Soudier, développée dans de nombreuses circulaires, qui leur ont été successivement envoyées. Ces éditeurs n'ont pas tous montré le même zèle à fournir, dans les délais prescrits, et leurs catalogues et leurs fiches; de là des retards qu'une ténacité rare et qu'un surcroît de travail de la part de l'éditeur ont réussi à atténuer. Ces deux points, les catalogues et les fiches, c'est-à-dire le recueil proprement dit et le volume de tables générales, forment les deux parties, bien distinctes quoique connexes, de la *Bibliographie Française*; nous allons les examiner séparément.

Chacun sait que les éditeurs ont l'habitude de ne tirer leurs catalogues qu'à petit nombre, et par conséquent à des intervalles

(1) *Catalogo collettivo della Libreria italiana, con indice generale alfabetico e indice per Soggetti*. Un vol. in-8° de plus de 3,000 pages, 1891. *Associazione tipografica della Libreria italiana*, Milan.

(2) *Cercle belge de la Librairie et de l'Imprimerie. Librairie belge. Recueil alphabétique de Catalogues* publié par les soins du Cercle belge de la librairie, de l'imprimerie et des professions qui s'y rattachent. Troisième édition, complétée et mise à jour. 1892. In-8°, relié : 5 francs. *Secrétariat du Cercle*, Bruxelles.

rapprochés, afin de pouvoir les tenir à jour par l'intercalation de leurs productions quotidiennes. Les adhérents à la *Bibliographie Française* n'ont donc eu qu'à faire un tirage supplémentaire pour ce recueil, en même temps que celui destiné aux usages de leurs propres maisons; beaucoup d'éditeurs toutefois ont fait composer à nouveau leurs catalogues, ou les ont remaniés entièrement. M. H. Le Soudier a pris soin d'en revoir toutes les épreuves.

D'une façon générale, et d'après les instructions données, les catalogues ne contiennent que des livres de fonds et des notices purement bibliographiques; les illustrations et les comptes rendus, contenus dans les catalogues, ont été seuls soumis à une taxe uniforme. A part cette faible rémunération, établie surtout dans le but d'éviter un développement exagéré de l'ouvrage et d'appliquer à tous ses confrères un système de proportion et d'équité dans la répartition de l'étendue concédée à chacun, M. H. Le Soudier, en véritable Mécène, a accueilli, à titre gracieux, tous les catalogues, quelle que fût leur importance, conservant à sa charge les frais considérables de brochure, de reliure, d'établissement, d'impression du volume de tables, etc.

Chaque catalogue est précédé d'une table systématique des matières y contenues et suivi d'une table alphabétique particulière par noms d'auteurs, afin de rendre les recherches plus faciles dans les catalogues qui sont tous paginés individuellement. Ce commencement d'uniformité dans la disposition des matières est un premier pas, dû à l'initiative de M. H. Le Soudier, dans la voie du classement méthodique des catalogues, question importante, inscrite à l'ordre du jour du présent Congrès international des Éditeurs, réuni à Paris.

Comme nous l'avons dit en commençant, tous les catalogues sont tirés au format in-8° raisin, sur papier de poids, apprêt et qualité uniformes. Ce format a été choisi parce qu'il est le plus employé pour les catalogues et qu'il tolère l'emploi de compositions de pages plus grandes, en serrant dans les blancs, ou plus petites, par l'adjonction d'un cadre. Étant donné que la composition des catalogues de librairie est presque toujours conservée en formes, la faculté de pouvoir utiliser, dans un format moyen, les compositions existantes, était, pour les éditeurs adhérents, d'une très grande importance. Autant que possible, et pour arriver à une élégante uniformité dans l'aspect typographique de l'ouvrage, les hauteurs de page et les justifications des catalogues ont été établies ou modifiées sur 27 × 44 cicéros (12 × 20 centimètres). Remarquons également que les titres courants de toutes les pages contiennent, vers la marge extérieure, le nom de l'éditeur afférent,

composé en caractère gras, afin de retrouver plus facilement, en feuilletant les volumes, le catalogue que l'on désire consulter.

Les catalogues, livrés au brocheur chargé de tout centraliser, ont été enfin rangés par ordre alphabétique de noms d'éditeurs et brochés ou reliés en cinq volumes, ne dépassant pas le poids de deux kilogrammes chacun, à cause des tarifs postaux. Les volumes sont tous précédés d'un titre, et le tome premier commence par une préface explicative, suivie d'un tableau des éditeurs adhérents, avec leurs adresses complètes, abrégées et télégraphiques.

La *Bibliographie Française* comprend deux tables générales : alphabétique par noms d'auteurs et systématique par ordre de matières. La première et la principale de ces deux tables comporte, en regard de chaque titre, un renvoi au folio du catalogue où celui-ci est contenu. La table alphabétique est composée sur deux colonnes, en caractère corps six, Warnery, fondu spécialement, nom d'auteur en Égyptiennes, titre en romain, nom d'éditeur en italique. Le foliotage et les titres courants, la disposition générale du volume, en un mot, est semblable à celle adoptée pour les dictionnaires publiés récemment. L'exécution typographique parfaite est due à l'imprimerie Éd. Crété, de Corbeil.

Les fiches, qui ont servi à établir la table alphabétique, sont au nombre de plus de cent mille. Toutes ces fiches, de dimensions semblables, ont été scrupuleusement revues et à diverses reprises. D'abord, dans le but de réduire les titres, autant que possible, à quarante lettres, d'après un code d'abréviations claires et uniformes, afin de faire tenir chaque titre en une ligne; ensuite, pour éviter les doubles emplois et rectifier les irrégularités de rédaction et de détail; puis, en dernier lieu, afin d'établir certaines fiches en plusieurs exemplaires et des fiches de renvoi, qui ont été multipliées, pour faciliter les recherches. Dans le but d'éviter les omissions, les fiches ont été soigneusement totalisées et inscrites d'après un genre de comptabilité tout spécial qui rend les erreurs impossibles. Le classement par ordre alphabétique a été également l'objet de soins particuliers, il a été contrôlé trois fois et par des équipes d'employés différents.

Les catalogues des éditeurs adhérents à la *Bibliographie Française* et leurs fiches alphabétiques par conséquent ont été généralement arrêtés à fin octobre dernier. Aussi, afin de rendre la table alphabétique complète au 1^{er} janvier de l'année courante, les fiches des nouveautés parues en librairie, jusqu'à cette date, y ont-elles été intercalées, avec la mention N (nouveauté), remplaçant le folio. Ajoutons

enfin que les fiches du très petit nombre d'éditeurs — les moins importants, il faut le reconnaître — qui se sont tenus en dehors de la combinaison, ont été établies, par les soins de M. H. Le Soudier, d'après les derniers catalogues parus, et intercalées dans la table alphabétique, accompagnées d'un chiffre romain conventionnel, représentant le nom des éditeurs non-adhérents et dont l'explication sera fournie par une clef, tirée à part et annexée à l'ouvrage.

La table systématique ne comporte ni noms d'auteurs, ni titres d'ouvrages; elle a la forme d'une énumération alphabétique des matières principales, des spécialités diverses de la librairie, avec l'indication, en regard, des éditeurs afférents, dont les catalogues sont contenus dans le recueil. En se reportant aux catalogues de ces éditeurs qui, eux aussi, ont, comme nous l'avons dit, établi une table systématique complète de leurs ouvrages, on trouvera facilement tous les titres sur un sujet donné ou sur une matière quelconque.

Les épreuves des deux tables générales ont été lues et revisées d'abord par M. H. Le Soudier et par des correcteurs spéciaux, puis — et nous insistons sur ce point — par les éditeurs adhérents eux-mêmes, auxquels tous les placards ont été envoyés. Les épreuves ont été également soumises à des bibliographes de valeur et à d'érudits libraires, à titre consultatif.

Les tables générales ont été tirées en un seul volume afin d'être consultées avec plus de facilité. Ce tome sixième et dernier de l'ouvrage ne sera livré qu'aux seuls souscripteurs à l'ouvrage complet; aucun volume ne sera vendu séparément. Ce volume, dont la composition a été conservée, sera tenu régulièrement à jour par l'intercalation des nouveaux titres et paraîtra tous les ans, soit seul, soit accompagné d'un nouveau tirage, également mis à jour, des catalogues qui forment le recueil.

Afin de réunir par fractions successives, plus aisément donc et avec moins de dérangement pour les éditeurs, les fiches supplémentaires, annuellement nécessaires pour compléter le volume de tables, M. H. Le Soudier a fondé un organe hebdomadaire, le *Mémorial de la Librairie Française*⁽¹⁾ qui relate exactement toutes les nouveautés

(1) *Mémorial de la Librairie Française*. Revue hebdomadaire des livres. Complément de la *Bibliographie Française*. Troisième année en cours. Paraît tous les jeudis en un fascicule in-8° raisin de 16 pages. Table systématique à la fin de chaque mois. Abonnements : Paris, 8 francs ; départements, 10 francs ; étranger, 12 francs. Un numéro : 25 centimes ; avec table : 50 centimes, H. Le Soudier, Paris.

paraissant en France et dont les titres lui sont fournis, sur fiches, chaque semaine, par les éditeurs. Ces fiches seront intercalées dans la table alphabétique de la *Bibliographie Française*, lors des éditions ultérieures. Une revue littéraire, des articles de bibliographie et de bibliothéconomie, des échos de la librairie, des annonces professionnelles, complètent le *Mémorial* extrêmement répandu aujourd'hui et dans lequel on a pu lire notamment divers articles de MM. J. Deniker et P. Otlet, relatifs à la Classification décimale.

Telle est la genèse de la *Bibliographie Française*, de M. H. Le Soudier, attendue avec impatience et curiosité par tous ceux, bibliothécaires, hommes d'étude, bibliographes, libraires, à qui elle rendra les précieux services sur lesquels il est superflu d'insister. Quoique cet important travail bibliographique — remarquons-le avec regret — n'émane point du système de Classification que nous préconisons, nous n'avons pas cru devoir attendre son apparition pour le signaler à nos lecteurs; nous prendrons soin ultérieurement d'examiner le résultat de tant d'efforts, mais nous tenions à exposer, comme nous venons de le faire, les procédés d'élaboration mis en œuvre par l'homme si apprécié qui, en peu de temps, a conçu et exécuté le plan vaste, autant que compliqué, de la *Bibliographie Française*.

CH. SURY,
Attaché à l'Office International
de Bibliographie

[31:07]. — Statistique de la Presse belge en 1895.

Dans le *Répertoire général de la Presse belge* (1), qui vient de paraître, nous trouvons une statistique intéressante de toutes les publications périodiques (journaux, revues et annales qui existent en Belgique à la date du 1^{er} septembre 1895. Leur total s'élève à 1,640, répartis de la manière suivante, suivant les tableaux dressés par le pressophile M. Gaston Mertens.

(1) *Répertoire général de la Presse belge*, publié sous les auspices de l'Union de la Presse périodique belge, un vol., pp. 272, 1^{re} édition, 1895. Bruxelles, impr. de la Société anonyme l'Économiste.

PROVINCES	NOMBRE DES JOURNAUX		TOTAL
	Quotidiens	Périodiques	
Anvers.	10	207	217
Brabant	18	618	636
Flandre Occidentale.	3	103	106
Flandre Orientale.	11	156	167
Hainaut.	13	154	167
Liège	9	212	221
Limbourg	»	53	53
Luxembourg	3	26	29
Namur	4	40	44
TOTAUX.	71	1,569	1,640

Le nombre des nouveaux journaux et revues parus en Belgique en 1893 s'est élevé à 290; le nombre correspondant pour 1894 est tombé à 134. Plusieurs publications fournissent des renseignements sur ces journaux. Citons notamment l'*Abraham Verhoeven*, de Bruxelles, l'*Annonce timbrologique*, de Liège, et le *Périodicophile*, de Bruxelles. Quant au tirage annuel des journaux belges, il s'élève, d'après les statistiques de M. Stanislas Czarkowski, de Varsovie, à 59.20 journaux par habitant, moyenne qui n'est dépassée que par la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre et l'Écosse, dont le tirage s'élève respectivement à 86.59, 75.63 et 62.28 journaux par année et par habitant. Pour la Turquie, la proportion descend à 1.17. Le *Zeitungsmuseum*, qui a été fondé, à Aix-la-Chapelle, par M. Oscar de Forckenbeek, est parvenu à réunir à ce jour 75,000 feuilles différentes.

[01.01]. — Extension du domaine de la bibliographie.

Les fondateurs de l'Institut international de Bibliographie ont donné de la bibliographie une définition large et compréhensive: « Inventaire, classement et description des productions de l'esprit » (art. 1^{er} des statuts). En dépit de son étymologie, la bibliographie ne peut limiter son domaine aux livres. Il y a longtemps qu'elle l'a étendu aux articles de revues et au contenu des actes de sociétés. Mais là ne s'arrête pas son développement. L'iconographie s'est

affirmée une de ses branches les plus importantes. M. Grand Carteret s'est fait le porte-parole de ses revendications au récent Congrès de l'Association artistique et littéraire, à Dresde, et M. Pierre Dauzelui a consacré depuis trois ans son Index biblio-inconographique dont nous avons parlé ci-devant (1) La Muséographie, c'est-à-dire l'inventaire de la description du contenu des musées et collections de toutes espèces, tend aussi à former une branche de la bibliographie générale de même que la Science des archives. La nouvelle « Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées » leur consacre à chacune le tiers de sa publication (2). Le développement considérable qu'a pris la Phonographie aux Etats-Unis où l'on met couramment en vente dans le commerce des cylindres reproduisant des discours, des conférences, des poésies, des morceaux de musique qui parfois n'ont pas eu un autre mode de reproduction, a déjà produit toute une littérature de catalogues de « Records » (3). La bibliographie des documents photographiques s'organise par le Musée des photographies documentaires.

Enfin la bibliographie de la Presse s'annonce comme devant, à brève échéance, prendre une extension considérable et former seule un des plus importants départements de la bibliographie. On sait le développement qu'ont pris des bureaux d'informations du genre de l'Argus et du Courrier de la presse en France et du Litterarische Auskunftsbureau de Berlin. Depuis 17 ans, le journal le *Times* publie trimestriellement des tables de son contenu sous le titre d'« Index to the Times Newspaper (4) » avec, en épigraphe, cette remarque si juste de lord Macaulay : « The only true history of a country is to be found in its newspapers ».

Mais voilà qu'une transformation radicale est en voie de s'opérer dans le journalisme qui en rendra de plus en plus difficile la bibliographie. C'est le « Journal-Téléphone » qui fonctionne depuis quelque

(1) V. p. 151.

(2) Revue Internationale des archives, des bibliothèques et des musées publiées par MM. Ch. V. Langlois, Lucien Herr, Salomon Reinach, H. Stein, Justin Winsor et Ad. Venturi, 1^{re} année, n° 1, mars 1895. Paris, H. Welter. Abonnement annuel, 20 francs. — Nous donnons plus loin un compte-rendu de cette intéressante publication.

(3) V. notamment le *Colombia Records*, publié par le *Columbia Phonograph Co* de Washington.

(4) *Index to the Times Newspaper*, published by Samuel Palmer Richmond House, Shepperton on Thames.

temps à Buda-Pesth. Tous les abonnés, au nombre de six mille déjà, sont reliés à la rédaction au moyen d'un fil téléphonique circulaire. Il leur suffit se détacher leur cornet récepteur à un moment quelconque de la journée pour entendre la lecture des dernières nouvelles et même d'articles de fond. Le « Journal-Téléphone » dont le contenu est continuellement répété, a ainsi dix-huit éditions par jour. Les nouvelles sont lues dans un ordre déterminé qui varie avec les heures. La soirée est réservée à des auditions musicales et à des conférences et l'on propose de s'en servir le dimanche matin pour faciliter l'audition de cours de l'extension universitaire.

Ces formes si multiples que prennent l'information, le document, le savoir humain ne permettront bientôt plus de conserver à la bibliographie le sens traditionnel et limité qu'elle avait jusqu'ici. Son domaine s'élargira graduellement à mesure qu'elle assumera plus pleinement le rôle qu'elle est appelée à remplir : table des matières générale de toutes les connaissances et informations.

— — —
[029.2]. — Meubles à fiches.

Le Library Bureau, l'utile auxiliaire de la Bibliographie et de la Bibliothéconomie dont nous avons expliqué l'organisation, a créé un modèle de tiroirs à fiches dont le succès s'est rapidement affirmé. (*Bull.*, p. 69 et 138.) Ces tiroirs destinés à recevoir les fiches du format 125 × 75 mm adopté pour le Répertoire bibliographique universel, ont 15 centimètres de large, 8 de haut et 30 de long. Très maniables, ils contiennent environ 1,000 fiches. Celles-ci sont perforées et maintenues en place par une tringle mobile se dévissant à volonté, chaque fois que des intercalations ou des remaniements sont nécessaires.

Des blocs triangulaires placés à l'intérieur du tiroir, en avant et en arrière, donnent aux fiches l'inclinaison nécessaire à une lecture facile. Le bloc d'arrière est mobile; en le rapprochant ou l'éloignant dans une crémaillère, on assure un soutien aux fiches alors même que le tiroir n'est pas entièrement rempli (1).

(1) Pour les détails et les prix de ces excellents tiroirs dont il est fait usage à l'Office international de Bibliographie de Bruxelles, voir le *Classified illustrated Catalog of the Library Bureau*, 1895, Boston, 146, Franklin street; London, 21, Bloomsbury street.

Un nouveau meuble à fiches articulées vient d'être imaginé et construit par M. G. Borgeaud (1). Il est composé d'un certain nombre de roues octogonales, disposées parallèlement dans l'intérieur d'un caisson et montées sur un ou plusieurs axes leur permettant libre rotation. Le dessus du caisson est mobile, à charnières, et se ferme par une serrure de sûreté.

Chaque pan de roues possède, fixée sur son épaisseur, une boîte à fiches ayant deux cases latérales, soit seize cases pour chaque roue, lesquelles viennent se présenter successivement dans une ouverture ménagée sur le dessus du meuble, au fur et à mesure qu'on fait tourner la roue. La rotation est obtenue par une simple pression de la main faite sur la boîte visible et l'arrêt a lieu automatiquement chaque fois qu'une nouvelle boîte est venue se présenter dans l'ouverture.

Les fiches qui rentrent dans ces boîtes sont formées de deux parties (la fiche proprement dite et le talon) reliées entre elles par une sorte de charnière que forme la toile dont elles sont garnies dans toute leur surface. Le talon possède de chaque côté un rebord en saillie qui s'engage sous la rainure établie dans les parois latérales de chaque case. Pour mettre les fiches ou les retirer, on soulève le dessus du meuble afin d'avoir accès aux côtés des boîtes. On abat ensuite ces côtés après avoir tiré les verrous qui les retiennent, de manière à dégager les fiches des rainures dans lesquelles elles sont prisonnières ou à permettre l'introduction de nouvelles fiches.

L'ensemble de ce système présente plusieurs avantages :

1° Sous un petit volume il contient un grand nombre de fiches (chaque roue occupant, avec le jeu qui lui est nécessaire, une surface de 30 centimètres carrés et contenant 8,000 fiches), et point n'est besoin de se déplacer pour parcourir la liste alphabétique ou méthodique que l'on a sous les yeux; il suffit de faire tourner la roue en avant ou en arrière pour trouver immédiatement ce que l'on cherche.

2° Les fiches sont à l'abri des soustractions, des interversions, ou des pertes, la partie supérieure seule étant à découvert et le talon se trouvant emprisonné dans une caissette que la personne chargée du service peut seule ouvrir. Cet avantage est très réel surtout dans un catalogue de grande bibliothèque, parce qu'on peut le laisser sans inconvénient consulter par le public.

3° Malgré cette sécurité, les modifications peuvent être faites très

(1) 4, rue des Saints-Pères, Paris. A la p. 32 du Bulletin nous avons donné la description du « Rudolf Continuous Index » un meuble à fiche fort intéressant.

facilement, et le classement tenu à jour avec la plus grande promptitude.

4° La table, qui laisse devant les fiches un espace assez grand, permet de prendre des notes ou de s'accouder, ce qui préserve les fiches de la détérioration. Cet avantage n'est pas le moindre du système; car si le public consulte une table garnie de boîtes à fiches, il prend rarement garde aux cases voisines de celle où il a affaire, s'appuyant volontiers sur elles sans s'apercevoir des dégâts qu'il commet.

[01.08]. — Informations diverses relatives à la Bibliographie.

— Dans le budget prussien de 1895-96, une somme de 15,000 marks a été inscrite pour commencer l'impression des catalogues appartenant à l'Etat, à savoir : de la Bibliothèque royale de Berlin et des bibliothèques des dix universités du royaume. C'est une première annuité seulement, car l'on compte qu'il faudra dépenser 300,000 marks pour mener à bien cette œuvre. Nous émettons le vœu que le comité chargé de cette publication saura s'inspirer des décisions de la Conférence de Bruxelles et appliquer à ces catalogues la Classification décimale [018.3(431)].

— Les bibliothécaires anglais et américains se sont préoccupés du moyen de donner aux livres une classification visuelle qui permette de se rendre compte d'un simple coup d'œil de la matière générale dont ils traitent. A cet effet, ils ont distingué les différentes catégories par la couleur de la reliure. Aux Etats-Unis, les bibliothèques sont arrivées à une très grande unité dans ce genre, grâce à la classification décimale. Les couleurs qui y correspondent sont les suivantes :

- | | | |
|-----------------|----------------|-------------------------|
| 1. Brun clair. | 4. Rouge. | 8. Vert foncé. |
| 2. Brun foncé. | 5. Maron. | 91. Bleu clair. |
| 3. Noir. | 6. Olive. | 92. Jaune. |
| 39. Bleu foncé. | 7. Vert clair. | 93-99. Gris brun clair. |

Certaines bibliothèques dont les livres étaient déjà reliés avant d'avoir adopté cette règle de classement ont pu s'y conformer cependant en attribuant les mêmes couleurs aux étiquettes des titres ou à celles qui portent les numéros de classement. [025.4].

— L'éditeur Ch. Tauchnitz, à Leipzig, vient d'achever la publication des tomes XXVII et XXVIII du *Bücherlexicon* commencé par H. Kayser. Ces deux volumes contiennent la période de 1891 à 1894. On sait que le « Kayser » est le plus autorisé des trois grandes bibliographies ou catalogues de la librairie allemande dont les deux autres sont ceux connus sous les noms de Heinsius et de Hinrichs. L'ouvrage de Kayser (continué par Haupt, Wetzel, etc.), contient dans ses 28 beaux volumes in-4°, toute la littérature allemande depuis 1750.

[015 (43)]

— *Die Antikritik*, Monatschrift für litterarische Verteidigung, herausgegeben von F. Streissler. Leipzig, Trühauf und Lippmann.

Le but du fondateur de cette revue a été de mettre à la disposition des auteurs un organe dans lequel ils pourront défendre leurs œuvres (non leurs personnes) contre les critiques injustes dictées par l'esprit de coterie qui leur auront été adressées. L'idée est originale et mérite d'être signalée.

[01.05 (43)]

— La Bibliothèque royale de La Haye vient de prendre une mesure d'un réel intérêt. Cette innovation consiste à indiquer sur des feuilles volantes, mises à la disposition des lecteurs, les titres des ouvrages en rayons, relatifs à la « question du jour », et en général aux événements importants qui occupent momentanément l'opinion publique. Un essai en a été fait vers la fin d'octobre dernier à propos de la guerre sino-japonaise et l'on s'accorde à trouver qu'il a pleinement réussi.

[025.5]

— Le Dr W. N. Du Rieu, bibliothécaire de l'Université de Leyde (1), et M. le Dr Hartwig (2) ont successivement prôné la création d'une « société pour la reproduction autotypique des manuscrits non touristes ». Cette société aurait pour adhérents des universités, des bibliothèques ou des particuliers payant une cotisation d'environ 150 francs par an en s'engageant pour cinq ou dix ans, et se tracerait un programme assez identique à celui de la Palæographical Society. Toutefois, elle ne se bornerait pas à l'intérêt paléographique des manuscrits, mais envisagerait plutôt leur caractère de rareté ou leur curiosité intrinsèque. Ce projet se produisit au grand jour à

(1) *Centralblatt für Bibliothekswesen* 1894, p. 225-228 et *Revue des Bibliothèques* 1894, p. 20-24.

(2) *Centralblatt* 1894, p. 319-320.

Chicago, au Congrès international des bibliothécaires, en 1893, et la Bibliothèque de Leyde fut choisie comme centre de cette œuvre importante. Les Etats généraux des Pays-Bas ont voté un premier subsidé pour l'encourager, ainsi qu'il appert d'une circulaire adressée par M. le Dr Du Rieu aux directeurs des grandes bibliothèques.

[09.06].

[016.01.06]. — Liste des articles de revues concernant l'Institut international de Bibliographie.

Complétons ainsi la bibliographie des principaux articles consacrés par les revues au programme de l'Institut international de Bibliographie et à ses publications. (V. la liste publiée antérieurement dans le *Bulletin*, p. 142) :

Mémorial de la Librairie française, 1896, p. 49, 71 et 185, polémique entre MM. Deniker et P. Otlet; — *Journal des Savants*, mars 1896, p. 153, article de M. L. Delisle; — *Revue scientifique*, 28 déc. 1895 et 11 avril 1896, p. 455, conférence de M. Ch. Richet à l'A. F. A. S.; — *Correspondance archéologique et historique*, 1896, 25 février et 25 mars, article de M. Funck-Brentano, et réponse de M. Mareuse. L'article de M. Funck-Brentano a été reproduit avec quelques variantes dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1896, p. 126, et dans le *Bulletin bibliographique international* de Welter, avril 1896; — *Rivista delle Biblioteche*, vol. VI, n° 910, article de M. Fumagalli; — *Nachrichten aus dem Buchhandel*, 1895, n° 226, 4, 10 et 11 avril 1896, articles de M. Jellineck; — *Revue encyclopédique*, 1^{er} nov. 1895 et 4 avril 1896, article de M. Funck-Brentano; — *Centralblatt für Bibliothekswesen*, mai-juin 1896; — *Österreichisch-ungarische Buchhändler Correspondenz*, 7 mars 1896; — *Österreichisches Landwirthschaftliche Wochenblatt*, 18 avril 1896; — *Polybiblion*, janvier 1896, p. 83; — *Revue biblio-iconographique*, 12 oct. 1895 et 16 mai 1896; — *Revue bleue*, 18 janvier 1896; — *Revue catholique des revues*, 5 déc. 1895; — *Bulletin des Sommaires*, 10 et 25 sept. 1895, 10 et 25 janvier 1896; — *Revue politique et parlementaire*, avril 1896, article de M. Dikmay; — *Bibliographie de la France*, 7 déc. 1895; — *Revue tchèque Krok*, 1896, p. 169, article de M. Prusck; — *Les Lois nouvelles*, 1^{er} mars 1896; — *Revue générale de Droit*, mai 1896; — *Journal médical* de Bruxelles, 16 jan-

vier 1896; — *Journal d'hygiène*, 13 février 1896; — *La Médecine moderne*, 31 janv. 1896; — *Bulletin de l'Association belge des Chimistes*, février 1896, article de M. Van Laer; — *Bulletin astronomique*, article de M. Tisserand; — *Rivista italiana di filosofia*, marzo-aprile 1896; — *Rivista de educação, e ensino*, février 1896, article de M. Ferreira-Deusdado; — *Zeitschrift f. Kath. Theol.*, p. 401, XX Bd., 2 H. 1896.

Revue scientifique, 30 mai 1896, M. Baudoin. La classification décimale et les sciences médicales; — *Annales des mines* (Bruxelles), t. 1^{er}, fasc. 1-2 : La classification décimale et la nomenclature bibliographique; — *L'Industrie* (Bruxelles). La classification bibliographique décimale; — *Mittheilungen des K. K. geographischen gesellschaft in Wien*. Bd., 36, n^o 2-3, p. 181 : Ein bibliographisches Repertorium; — *Nachrichten aus dem Buchhandel*, 1896, p. 908 : Die Bibliographische Bewegung in (Esterreich); — *Revue bibliographique belge*, 30 avril 1896, etc., etc. La presse quotidienne a consacré, elle aussi, un très grand nombre d'articles à l'Institut international de Bibliographie.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

DE

l'Office International de Bibliographie

Bibliographia Universalis

Collection de Bibliographies spéciales classées décimalement et formant le Répertoire bibliographique universel de l'Office international de Bibliographie.

La *Bibliographia universalis* comprendra l'ensemble de la Bibliographie des sciences et des littératures. Ses diverses parties, élaborées par des spécialistes, mais coordonnées entre elles par l'unité de plan et de méthode, forment des publications distinctes mises en vente séparément. Les abonnements ne sont faits que pour une année complète. Sont régulièrement publiées les parties suivantes :

[016.1.05]. — BIBLIOGRAPHIA PHILOSOPHICA : Sommaire méthodique des ouvrages et des revues de Philosophie, publié par l'Institut philosophique de Louvain (1^{re} année 1895-1896, en cours).

4 fascicules in-8^o br., par an.

Belgique 4 francs

Etranger 5 »

[016.305]. — BIBLIOGRAPHIA SOCIOLOGICA : Sommaire méthodique des ouvrages et des revues de Sociologie et de Droit, publié par le Bureau sociologique de Bruxelles (5^{me} année, 1895).

4 fascicules in-8^o br., par an.

Belgique 20 francs

Étranger 25 »

[016.52.05]. — BIBLIOGRAPHIA ASTRONOMICA : Sommaire méthodique des ouvrages et des revues publiés par la Bibliothèque de la Société belge d'astronomie (1^{re} année, 1895-1896, en cours).

Belgique 4 francs.
Etranger 5 »

[016.59.05]. — *Bibliographia zoologica* : Bibliographie périodique de la littérature zoologique courante publiée par M. VICTOR CARUS, professeur à l'Université de Leipzig, 15 M. par an. Une édition sur fiches de cette Bibliographie est publiée par le Bureau zoologique international de Zurich. Environ 8,000 fiches par année à 10 francs les mille fiches, frais d'expédition en plus.

[015(73)]. — BIBLIOGRAPHIA AMERICANA : Index sur fiches de la littérature courante, publié par l'American Library Association et le Library Bureau de Boston. Prix \$ 7.50 les mille fiches, port compris. Les fiches sont de Standard 75 × 125 adopté pour la *Bibliographia universalis*. Distribué deux fois par semaine.

EN PRÉPARATION

[016.55.05]. — *Bibliographia geologica*.

[016.612.05]. — *Bibliographia physiologica*.

[016.9(493)]. — *Bibliographia historica belgica*.

PUBLICATIONS

DE

L'OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE

Numéros

1. — Conférence bibliographique internationale de Bruxelles, 1895. Documents. Création d'un Répertoire bibliographique universel, note préliminaire par H. LA FONTAINE et P. OTLET. — Bruxelles, 1895, gr. in-8°, br., 26 p. (A été reproduit dans le Bulletin de l'Institut international de Bibliographie). fr. 1.00
2. — Classification décimale. Table générale des mille divisions principales (Traduction française). — Bruxelles, 1895, gr. in-8°, br., 14 p. fr. 0.50
3. — Classification décimale. Tables géographiques générales (Traduction française). — Bruxelles, 1895, gr. in-8°, br., 8 p. fr. 0.50
4. — Classification décimale. Tables méthodique et alphabétique de la Sociologie et du Droit (Édition française développée). — Bruxelles, 1895, gr. in-8°, br., 80 p. fr. 2.00
5. — Organisation internationale de la Bibliographie scientifique (La Classification décimale. L'Institut international de Bibliographie. L'Office international de Bibliographie. Le Répertoire bibliographique universel). — Bruxelles, 1896, gr. in-8°, br., 30 p. fr. 1.00
6. — Ein allgemeines bibliographisches Repertorium und die erste internationale bibliographische Conferenz in Brüssel, 1895, von CARL JUNKER. — Wien, A. Hölder, 1896, gr. in-8°, br., 36 s.

Numéros

7. — Classification décimale. Tables méthodiques des Sciences médicales (Traduction française), précédées d'un exposé complet de la classification décimale. — Bruxelles, 1896, gr. in-8°, br., 43 p. fr. 2.00

DECIMAL CLASSIFICATION AND RELATIV INDEX for libraries, clippings notes, etc., by Melvil Dewey M. A. (Amherast). Fifth édition, 1894, 466 p., large 8° including table and Index for about 20,000 subject with full explanations and direction for use. Published by the Library Bureau, Boston. Price post paid. Half Turkey, gilt top A. L. A. binding or Full Persian Marocco, flexible red edges \$ 5. fr. 25.00

ABRIDGED DECIMAL CLASSIFICATION AND RELATIV INDEX, in-8°, 192 p. (explanation 24 p., tables 50 p., index 118 p.) Published by the Library Bureau, Boston. Price cloth \$ 150; half turkey or Full flexible Persian Marocco \$ 2.50

Bulletin de l'Institut international de Bibliographie

Première année, 1895-1896, en cours. — Parait en six numéros par an.

Les abonnements sont faits pour un an.

PRIX : Belgique et Étranger. Fr. 10

L'Institut International de Bibliographie est une Association exclusivement scientifique, qui a pour but l'étude des questions bibliographiques. Il se compose de membres effectifs, associés et honoraires, qui reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

L'Institut International de Bibliographie

CHRONIQUE

[01.06]

La question bibliographique a été agitée un peu partout cet été. Elle a figuré accessoirement à l'ordre du jour de plusieurs Congrès; elle a aussi fait l'objet exclusif de deux réunions convoquées spécialement pour la discuter.

La première, l'*International Catalogue Conference*, s'est réunie, à Londres, au mois de juillet. Nous avons publié antérieurement son programme limité à la recherche des meilleurs moyens d'assurer la publication d'une Bibliographie internationale des sciences pures. Qu'il soit désirable qu'un catalogue des écrits scientifiques soit publié régulièrement, qu'un tel catalogue exige la coopération internationale, que son utilité compense amplement les sacrifices pécuniers imposés par sa rédaction et sa publication, ce sont là des faits que les 42 délégués, envoyés à Londres par 23 gouvernements, ont affirmés avec unanimité et avec éclat.

On lira plus loin le texte *in-extenso* des vœux émis et transmis actuellement pour examen aux divers gouvernements. Admirablement préparé par le Comité de la Royal Society et plus spécialement par le Président de ce comité, M. Armstrong, la Conférence a délibéré surtout sur l'organisation internationale à donner au futur catalogue. Le mode de publication, la classification à adopter, les organes qui seront chargés de recueillir les documents dans chaque pays; toutes ces questions d'exécution ont été renvoyées à une commission que la Société Royale a été priée de créer et qui présentera un rapport aux gouvernements spécialement intéressés. La question de classification n'a pas fait l'objet d'une discussion approfondie, mais d'un simple échange de vues entre délégués. A la vérité, la publication du cata-

logue projeté ne devant commencer éventuellement qu'en 1900, rien ne forçait la Conférence de conclure. Son point de vue devenant plus théorique, elle a pu, sans inconvénient, faire la difficile sur ce point et déclarer qu'aucun des systèmes de classification proposés jusqu'ici n'était de nature à la satisfaire. D'ailleurs, elle a entendu mettre moins en peine l'esprit d'invention auquel elle avait fait appel, en décidant que l'anglais sera la langue du Catalogue.

Ce vœu, d'une parfaite courtoisie pour leurs hôtes, a été voté par tous les délégués envoyés à Londres *ad audiendum*. Il leur eût été difficile d'agir autrement après la communication faite par les membres de la Royal Society que, selon toute probabilité, des souscriptions particulières dispenseraient de faire appel à l'aide financière des gouvernements. Jusqu'à quel point cependant ceux-ci entendront-ils s'associer à un catalogue par matières classées en une langue étrangère, cette langue fût-elle l'anglais, c'est ce que l'avenir seul nous dira.

Le Congrès avait à opter entre deux voies : confier le travail bibliographique à des groupes de spécialistes déjà constitués ou à constituer ultérieurement, plus spécialement en faisant appel aux Congrès internationaux de chaque science, ou bien préconiser la répartition des travaux sur une base territoriale et sans distinction de sciences.

C'est dans cette dernière voie que la Conférence a entendu marcher, sans s'effrayer des dangers de la centralisation. Les questions d'exécution étant renvoyées à un conseil international à nommer plus tard, elle a pu, ici aussi, se placer à un point de vue tout à fait théorique, faire *tabula rasa* des organisations bibliographiques existantes. Il paraît difficile, cependant, qu'au moment de passer à la réalisation pratique, il ne soit tenu compte de celles-ci. Ce serait sacrifier bien légèrement aux résultats encore problématiques du travail centralisé, des concours qui s'offriraient spontanément à une organisation plus fédérative et plus soucieuse de conserver à chaque groupe, avec l'autonomie nécessaire, les droits acquis à l'existence.

Quelque temps avant le Congrès de Londres, la question bibliographique s'était posée devant le premier Congrès international des éditeurs tenu, à Paris, au mois de juin.

Le rapport, présenté par M. Zech-Dubiez, concluait à la nécessité d'apporter quelque méthode dans le classement des catalogues de librairie et signalait, à cet effet, les avantages de la classification préconisée par notre Institut. Le Congrès a apprécié les considérations

présentées par son rapporteur et a émis un vœu dans le sens de ses conclusions.

Le Congrès international de Photographie a aussi été saisi de la question bibliographique par M. le général Sébert, un des membres de son comité. Dans des décisions dont nous reproduisons plus loin la teneur, les photographes ont témoigné du besoin d'une bibliographie spéciale aux sciences qui les intéressent et désireux de voir entreprendre cette bibliographie comme une partie intégrante du Répertoire universel, ils se sont ralliés à la classification décimale. Le Congrès international de photographie est devenu membre de notre Institut et l'Association française de photographie a décidé la publication prochaine d'une Bibliographie photographique.

Les éditeurs italiens, de leur côté, ont pris l'initiative de convoquer à Florence, au mois de septembre dernier, une Conférence bibliographique italienne. Les invitations ont été lancées en Italie, au nom de l'*Associazione Tipografico-Libraria Italiana*, à tous ceux que la question pouvait intéresser. Plus de 80 personnes y ont répondu. Après deux jours d'une discussion où furent reproduits tous les arguments pour et contre notre programme, et à la suite d'explications fournies par le délégué de l'Institut international de bibliographie, un ordre du jour de sympathie fut voté qui créait une commission italienne, chargée de poursuivre l'étude complète de la question. Cette commission va avoir à se prononcer sur l'opportunité pour l'Italie de concourir à l'œuvre du Répertoire bibliographique universel.

En France, le nombre de nos membres a paru suffisant pour constituer une section française de notre Institut. Celle-ci a été fondée dès le 24 juin dernier à l'hôtel des Sociétés savantes. La présidence de la section a été donnée à M. C.-M. Gariel, secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des sciences ; M. Marcel Baudoin a été nommé secrétaire.

La Société de Physique, de Paris, nous a apporté une précieuse collaboration en établissant une classification détaillée des sciences physiques sur la base de la classification de M. Dewey. La Société de Biologie a fait de même pour la classification de la physiologie. Enfin, passant de la théorie à la pratique, et soucieux de donner une consécration effective aux nombreuses études qu'il avait fait paraître sur notre programme dans la *Revue Scientifique*, M. Charles Richet vient

de publier une *Bibliographia physiologica* pour 1895 et 1896, premiers volumes d'une série qui sera continuée chaque année et qui remontera successivement vers les années antérieures.

L'Autriche se montre de plus en plus sympathique à l'idée du Répertoire universel. Le *Bulletin* consacrera prochainement un article spécial au mouvement bibliographique dans ce pays. En attendant qu'une section autrichienne de notre Institut y soit complètement organisée, le Bureau a prié M. Karl Junker d'organiser le secrétariat pour l'Autriche et de représenter notre Institut auprès de ses compatriotes.

En Hongrie, M. Von Fejérpataky, directeur de la Bibliothèque et du Musée national, s'est déclaré acquis à notre œuvre et c'est avec son concours que sera fondée prochainement une section hongroise de Bibliographie.

Au Congrès annuel de la *Library Association* (Great Britain and Ireland), tenu en septembre dernier à Buxton, M. Lyster, de la National Library of Ireland, a présenté un chaud plaidoyer en faveur de l'adoption de la classification décimale et la discussion de son rapport a gagné des adhérents à notre cause.

Les bibliothécaires espagnols ont aussi été saisis de notre programme par M. Manuel Castillo, de la Bibliothèque universitaire de Salamanque. A la suite des articles qu'il a publiés dans le *Boletín de Archivos, Bibliotecas y Museos*, il est parvenu à intéresser à nos idées le corps des bibliothécaires espagnols.

La diffusion de notre programme est donc en voie de se faire dans des milieux très divers. Partout la question du Répertoire bibliographique universel est étudiée et discutée; des considérations nouvelles sont exposées, des propositions pratiques sont formulées, des réalisations sont entreprises. C'est la meilleure préparation à la deuxième Conférence internationale de Bibliographie que le Bureau de l'Institut a décidé de convoquer à Bruxelles pour le 27 juin prochain.

International Catalogue Conference

A C T A

The following delegates attended : —

- AUSTRIA. — Prof. ERNST MACH (Mitglied der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Vienna).
Prof. EDMUND WEISS (Mitglied der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Vienna).
- BELGIUM. — M. H. LA FONTAINE (Membre de l'Institut International de Bibliographie, Brussels).
M. PAUL OTLET (Membre de l'Institut International de Bibliographie).
M. DE WULF (Membre de l'Institut International de Bibliographie).
- DENMARK. — Prof. CHRISTIANSEN (Universitet, Copenhagen).
- FRANCE. — Prof. G. DARBOUX (Membre de l'Institut de France).
Dr. J. DENIKER (Bibliothécaire, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris).
- GERMANY. — Prof. WALTHER DYCK (Mitglied der K. Bay. Akad. des Wiss. zu München).
Prof. DZIATZKO (Direktor der Universitäts Bibliothek, Göttingen).
Prof. VAN'T HOFF (Mitglied der K. P. Akademie der Wissenschaften zu Berlin).
Prof. MOBIUS (Mitglied der K. P. Akademie der Wissenschaften zu Berlin).
Prof. SCHWALBE (Direktor, Berlin).
- GREECE. — M. AVIERINOS M. AVEROFF (Greek Consul at Edinburgh).

HUNGARY. — Dr. THEODORE DUKA (Membre Académie Hon-
groise des Sciences, Buda-Pesth).
Prof. AUGUST HELLER (Librarian, Ungarische
Akademie, Buda-Pesth).

ITALY. — General ANNIBALE FERRERO (Italian Ambassador in
London).

JAPAN. — Assistant Professor HANTARO NAGAOKA (University,
Tokio).
Assistant Professor GAKUTARO OSAWA (Medical Col-
lege, Tokio).

MEXICO. — Señor Don FRANCISCO DEL PASO Y TRONCOSO.

NETHERLANDS. — Prof. D. J. KORTEWEG (Universiteit,
Amsterdam).

NORWAY. — Dr. JORGEN BRUNCHORST (Secretary, Bergen
Museum).

SWEDEN. — Dr. E. W. DAHLGREN (Librarian, Kongl. Svenska
Vetenskaps Akademie, Stockholm).

SWITZERLAND. — M. C. D. BOURCART (Swiss Minister in
London).
Prof. Dr. F. A. FOREL (Président du Comité
Central de la Société Helvétique des
Sciences Naturelles).

UNITED KINGDOM. — Representing the Government : RIGHT
HON. SIR JOHN E. GORST, Q.C.,
M.P. (Vice-President of the Com-
mittee of Council on Education).

Representing the Royal Society of London :

Prof. MICHAEL FOSTER (Sec. R.S.).
Prof. H. E. ARMSTRONG, F.R.S.
Mr. J. NORMAN LOCKYER, C.B., F.R.S.
Dr. LUDGIW MOND, F.R.S.
Prof. A. W. RUCKER, F.R.S.

UNITED STATES. — Dr. JOHN S. BILLINGS (U.S. Army).
Prof. SIMON NEWCOMB, For. Mem. R.S.
(U.S. Nautical Almanac Office).

CANADA. — THE HON. SIR DONALD A. SMITH, G.C.M.G. (High
Commissioner for Canada).

CAPE COLONY. — ROLAND TRIMEN, ESQ., F.R.S.
Dr. DAVID GILL, C.B., F.R.S.

INDIA. — Lieut.-General RICHARD STRACHEY, R.E., F.R.S.

NATAL. — WALTER PEACE, ESQ., C.M.G. (the Agent-General for
Natal).

NEW SOUTH WALES. — Prof. LIVERSIDGE, F.R.S.

NEW ZEALAND. — THE HON. W. P. REEVES (Agent-General for
New Zealand).

QUEENSLAND. — CHAS. S. DICKEN, ESQ., C.M.G. (Acting
Agent-General for Queensland).

OPENING MEETING, TUESDAY, JULY 14TH, 1896, 11 A. M.,
AT THE ROOMS OF THE ROYAL SOCIETY, BURLINGTON HOUSE.

1. Prof. Foster (Sec. R. S.) moved that Sir J. Gorst act as provi-
sional President for the purpose of organizing the Conference.

2. The resolution, having been unanimously accepted, Sir John
Gorst welcomed the Delegates.

3. Prof. Armstrong gave a brief account of the work done by the
Royal Society in arranging for the Conference, as well as of the work
to be accomplished.

The following resolutions were then agreed to : —

4. That each delegate shall have a vote in deciding all questions
brought before the Conference.

Que chaque délégué aura un vote pour décider toutes les questions
soumises à la Conférence.

Dass jeder Delegirte eine Stimme haben soll bei Entscheidung aller
Fragen die vor die Conferenz gebracht werden.

5. That English, French, and German be the official languages of
the Conference, but that it shall be open for any delegate to address
the Conference in any other language, provided that he supplies for
the *procès verbal* of the Conference a written translation of his
remarks into one or other of the official languages.

Que l'anglais, le français et l'allemand seront les langues officielles
de la Conférence, mais que chaque délégué pourra s'adresser à la Con-
férence dans n'importe quelle autre langue, pourvu qu'il remette pour

le procès-verbal de la Conférence une traduction écrite de ses observations dans l'une des langues officielles.

Dass Englisch, Französisch und Deutsch die offiziellen Sprachen der Konferenz sein sollen, dass es aber jedem Delegierten freistehen soll, bei der Konferenz in einer anderen Sprache zu sprechen, vorausgesetzt, dass er für das Protocoll der Konferenz eine schriftliche Uebersetzung seiner Rede in eine der offiziellen Sprachen liefert.

6. General Ferrero moved that Sir John E. Gorst be the President of the Conference. The motion having been unanimously accepted.

7. Sir John Gorst nominated as Vice-Presidents —

General Ferrero.
Prof. Darboux.
» Mach.
» Möbius.
» Newcomb.

It was further resolved : —

8. That Prof. Armstrong be the Secretary for the English language.

That Prof. Forel	»	»	French	»
That Prof. Dyck	»	»	German	»

9. That the Secretaries, with the help of shorthand reporters, be responsible for the *procès verbal* of the proceedings of the Conference in their respective languages.

10. That the Conference adjourn at 1 p. m., and reassemble at 2.30 p. m., continuing the sitting not later than 5 p. m.

11. That on Wednesday the Conference meet at 10 a. m., adjourning as before from 1 p. m. until 2.30 p. m.

The resolutions prepared by the International Catalogue Committee of the Royal Society to serve as a basis for discussion were then taken into consideration, and the following resolutions were agreed to *nemine contradicente* : —

12. That it is desirable to compile and publish by means of some international organisation a complete Catalogue of Scientific Literature, arranged according both to subject-matter and to author's names.

Qu'il est désirable de compiler et de publier à l'aide d'une organisation internationale un catalogue complet de littérature scientifique, classé suivant les sujets et les noms des auteurs.

Es ist wünschenswert vermitteltst einer internationalen Organisa-

tion einen vollständigen Katalog der wissenschaftlichen Litteratur zusammenzustellen und zu veröffentlichen, geordnet sowohl nach dem Inhalt als auch nach den Namen der Verfasser.

13. That in preparing such a Catalogue regard shall, in the first instance, be had to the requirements of scientific investigators, to the end that these may, by means of the Catalogue, find out most easily what has been published concerning any particular subject of enquiry.

Qu'en préparant le catalogue, on aura avant tout égard aux besoins des travailleurs scientifiques afin que ceux-ci puissent, à l'aide de ce catalogue, trouver facilement ce qui a été publié concernant les recherches sur quelque sujet que ce soit.

Bei der Vorbereitung eines solchen Katalogs soll in erster Linie Rücksicht genommen werden auf die Bedürfnisse wissenschaftlicher Forscher, so dass dieselben mit Hilfe dieses Katalogs sich leicht in der Litteratur über irgend einen besondern Gegenstand der Forschung orientiren können.

14. That the administration of such a Catalogue be entrusted to a representative body, hereinafter called the International Council, the members of which shall be chosen as hereinafter provided.

Que l'administration d'un tel catalogue soit confiée à un corps représentatif, sous le nom de *Conseil International*, dont les membres seront choisis d'après les décisions prises ultérieurement.

Die Administration eines solchen Katalogs soll einer repräsentativen Körperschaft übertragen werden (die weiterhin « the International Council » genannt wird), deren Mitglieder in einer später zu bestimmenden Weise gewählt werden sollen.

15. That the final editing and the publication of the Catalogue be entrusted to an organisation, hereinafter called the Central International Bureau, under the direction of the International Council.

Que l'édition définitive et la publication du catalogue soient confiées à une organisation nommée plus tard le *Bureau Central International* sous la direction du *Conseil International*.

Die Herausgabe und Veröffentlichung des Katalogs soll, unter der Leitung des International Council, einer Organisation anvertraut werden, die hier « Central International Bureau » genannt wird.

16. That any country which shall declare its willingness to undertake the task shall be entrusted with the duty of collecting, provisionally classifying, and transmitting to the Central Bureau, in accordance with rules laid down by the International Council, all the entries belonging to the scientific literature of that country.

Que l'on charge chaque pays, qui se déclarera prêt à entreprendre cette tâche, de collectionner, de classer provisoirement, et de transmettre au Bureau Central selon les règles formulées par le *Conseil*

international, tous les matériaux nécessaires pour la bibliographie de la littérature scientifique de ces pays.

Jedes Land welches sich bereit erklärt an der Arbeit theilzunehmen, soll mit der Aufgabe betraut werden, in Uebereinstimmung mit den von dem International Council vorgeschriebenen Regeln, das Material über alle einschlägigen wissenschaftlichen Veröffentlichungen des betreffenden Landes zu sammeln, provisorisch zu klassifizieren und dem centralen Bureau zu übermitteln.

17. That in indexing according to subject-matter regard shall be had, not only to the title (of a paper or book), but also to the nature of the contents.

Que dans le classement du catalogue d'après la nature des sujets, on aura égard non seulement aux titres d'un article ou d'un livre, mais aussi à la nature de son contenu.

Bei der Aufzeichnung der Abhandlungen und Bücher soll nicht nur der Titel derselben sondern auch der Inhalt berücksichtigt werden.

18. That the Catalogue shall comprise all published original contributions to the branches of science hereinafter mentioned, whether appearing in periodicals or in the publications of Societies, or as independent pamphlets, memoirs, or books.

Que le catalogue comprendra toutes les contributions originales aux différentes branches de la science telles qu'elles sont mentionnées ci-après, paraissant soit dans les revues, ou dans les publications des sociétés, ou comme brochures indépendantes, ou livres.

Der Katalog soll alle Original-Abhandlungen aus den weiter unten angeführten Wissenszweigen umfassen, gleichviel ob dieselben in Zeitschriften oder in Veröffentlichungen von Vereinen erschienen sind, oder in Form von Flugschriften, selbständigen Aufsätzen oder Büchern.

SECOND MEETING, WEDNESDAY, JULY 15TH, 1896, 10 A.M.,
AT THE ROOMS OF THE ROYAL SOCIETY, BURLINGTON HOUSE.

19. It having been proposed—

That a contribution to science for the purposes of the Catalogue be considered to mean a contribution to any of the mathematical, physical or natural sciences, the limits of the several sciences to be determined hereafter—

Que devront entrer dans le catalogue toutes les contributions aux sciences mathématiques, physiques ou naturelles, les limites des différentes sciences étant déterminées ultérieurement.

In den in Rede stehenden Katalog sollen alle wissenschaftlichen Beiträge zur Mathematik und zu den Naturwissenschaften aufgenommen werden; die Abgrenzung der verschiedenen Wissenschaften ist weiterhin festzustellen.

The following amendment was moved, and, after discussion, adopted :—

That the terms of the resolution be referred to a Committee, consisting of Messrs. Armstrong, Billings, Darboux, Korteweg, Mœbius, and Schwalbe, to report to the Conference at the opening meeting, on July 16th.

The following resolutions were then agreed to *nemine contradicente* :—

20. That in each country the system of collecting and preparing material for the Catalogue shall be subject to the approval of the International Council.

Que la méthode employée pour réunir et préparer le matériel du catalogue dans chaque pays sera soumise à l'approbation du Conseil International.

Es soll das System, nach welchem das Material für den Katalog in jedem Lande gesammelt und vorbereitet wird, der Zustimmung des Internationalen Ausschusses unterworfen sein.

21. That in judging whether a publication is to be considered as a contribution to science suitable for entry in the Catalogue, regard shall be had to its contents, irrespective of the channel through which it is published.

Que pour juger si une publication doit être considérée comme propre à être admise dans le catalogue, on aura égard à son contenu, indépendamment du lieu et de la forme de la publication.

Bei der Beurtheilung, ob ein Beitrag zur Eintragung in den Katalog geeignet ist, soll der Inhalt berücksichtigt werden, ohne Rücksicht auf den Ort oder die Art der Veröffentlichung.

22. That the Central Bureau shall issue the Catalogue in the form of « slips » or « cards, » the details of the cards to be hereafter determined, and the issue to take place as promptly as possible. Cards corresponding to any one or more branches of science, or to sections of such sciences, shall be supplied separately at the discretion and under the direction of the Central Bureau.

Que le Bureau Central éditera le catalogue sous la forme de fiches, le détail des fiches devant être déterminé ultérieurement, et la publication devant avoir lieu le plus promptement possible; les fiches relatives à une ou plusieurs sciences ou à l'une des sections de ces sciences

seront fournies séparément au public sous la direction et à la discrétion du Bureau Central.

Das Central-Bureau soll den Katalog in der Form von « Papierstreifen » oder « Karten » ausgeben; die Details für diese Karten sollen später näher bestimmt werden; die Ausgabe soll so rasch als möglich geschehen; Karten, welche zu der einen oder andern Wissenschaft, oder zu Abtheilungen derselben gehören, sollen mit Zustimmung und auf Anordnung des Central-Ausschusses separat verabfolgt werden.

23. That the Central Bureau shall also issue the Catalogue in book form from time to time, the entries being classified according to the rules to be hereafter determined.

That the issue in the book form shall be in parts corresponding to the several branches of science, the several parts being supplied separately, at the discretion and under the direction of the Central Bureau.

Que le Bureau Central publiera, de temps en temps, le catalogue sous la forme de livre, les titres étant classés selon les règles qui seront déterminées ultérieurement.

Que la publication sous forme de livre sera divisée en parties correspondant aux diverses branches des sciences, les diverses parties pouvant être fournies séparément, sur demande.

Das Central-Bureau soll auch, von Zeit zu Zeit, den Katalog in Buchform herausgeben und sollen die Titel nach weiterhin zu bestimmenden Regeln klassifiziert werden.

Die Herausgabe in Buchform soll in Abtheilungen geschehen, welche den einzelnen Wissenschaften entsprechen, und sollen die Theile auf Verlangen einzeln verabfolgt werden.

24. General Ferrero having moved.

That the Central Bureau be located in London—

The resolution was seconded by M. Darboux, supported by Messrs. Möbius, Heller, Weiss, Simon Newcomb, Otlet, Duka, Bourcart, Dahlgren and Korteweg, and accepted by acclamation.

THIRD MEETING, THURSDAY, JULY 16TH, 1896, AT THE ROOMS OF THE ROYAL SOCIETY, BURLINGTON HOUSE.

The appointment of Prof. Liversidge, F.R.S., as official delegate representing New South Wales, was notified.

25. The following resolutions were agreed to *nemine contradicente* :—

That a contribution to science for the purposes of the Catalogue be considered to mean a contribution to the mathematical, physical, or natural sciences, such as, for example, mathematics, astronomy, physics, chemistry, mineralogy, geology, botany, mathematical and physical geography, zoology, anatomy, physiology, general and experimental pathology, experimental psychology and anthropology, to the exclusion of what are sometimes called the applied sciences — the limits of the several sciences to be determined hereafter.

Devront entrer dans le Catalogue toutes les contributions aux sciences mathématiques, physiques et naturelles; par exemple : Mathématique, astronomie, physique, chimie, minéralogie, géologie, géographie mathématique et physique, botanique, zoologie, anatomie, pathologie générale et expérimentale, psychologie expérimentale, physiologie et anthropologie, à l'exclusion de ce qu'on nomme parfois sciences appliquées; les limites des différentes sciences seront déterminées ultérieurement.

In den in Rede stehenden Katalog sollen alle Beiträge zur Mathematik und zu den Natur-Wissenschaften aufgenommen werden, wie (z. B.) zur Mathematik, Astronomie, Physik, Chemie, Mineralogie, Geologie, zur Mathematischen und Physikalischen Geographie, zur Botanik, Zoologie, Anatomie, Physiologie, allgemeinen und Experimental-Pathologie, Psychophysik und Anthropologie, unter Ausschluss der sog. angewandten Wissenschaften; — wobei die Abgrenzung der einzelnen Gebiete noch in der Folge festzulegen ist.

26. That the Royal Society be requested to form a Committee to study all questions relating to the Catalogue referred to it by the Conference, or remaining undecided at the close of the present sittings of the Conference, and to report thereon to the Governments concerned.

La Société Royale est priée de créer une Commission; celle-ci sera chargée d'étudier toutes les questions relatives au Catalogue, qui lui sont renvoyées par la Conférence et celles qui n'ont pas été résolues définitivement dans la Conférence, et de faire rapport sur le sujet aux gouvernements intéressés à l'entreprise.

Die Royal Society wird ersucht, ein Comité zu bilden, mit dem Auftrag, alle Fragen, welche ihr von der Conferenz vorgelegt werden und alle welche noch nicht definitiv festgelegt sind, auszuarbeiten und darüber an die beteiligten Regierungen zu berichten.

27. Since it is probable that, if organisations be established in accordance with Resolution 16, the Guarantee Fund required for the Central Bureau can be provided by voluntary subscriptions in various countries, this Conference does not think it necessary at present to

appeal to any of the Governments represented at the Conference for financial aid to the Central Bureau.

L'organisation prévue à la résolution 16 rendant probable que le fonds de garantie nécessaire au Bureau Central pourra être fourni par des souscriptions particulières dans différents pays, la Conférence estime qu'il n'est pas indispensable pour le moment de faire appel à l'aide financière des Gouvernements intéressés.

Insoferne voraussichtlich Einrichtungen im Sinne von Resolution 16 getroffen werden, erscheint es möglich, einen Garantiefonds für das Centralbureau durch freiwillige Zeichnung in den verschiedenen Ländern aufzubringen, und es glaubt daher die gegenwärtige Konferenz dass es zur Zeit nicht notwendig ist für das Centralbureau die finanzielle Unterstützung irgend einer der bei der Konferenz vertretenen Regierungen in Anspruch zu nehmen.

FOURTH MEETING, FRIDAY, JULY 17TH, 1896, AT THE
ROOMS OF THE ROYAL SOCIETY, BURLINGTON HOUSE.

The following resolutions were agreed to *nemine contradicente* :—

28. The Conference being unable to accept any of the systems of classification recently proposed, remits the study of classifications to the Committee of organisation.

La Conférence ne pouvant accepter aucun des systèmes de classification récemment proposés, renvoie l'étude des classifications au Comité d'organisation.

Die Konferenz kann keine der verschiedenen in der letzten Zeit vorgeschlagenen Classifications-Systeme annehmen, und überträgt desshalb die Ausarbeitung von Classificationen dem Organisations-Comité.

The Belgian delegates expressly desired that it be placed on record that they abstained from voting on this resolution.

29. That English be the language of the two catalogues, authors' names and titles being given only in the original languages except when these belong to a category to be determined by the International Council.

L'anglais sera la langue des deux catalogues. Toutefois les noms d'auteurs et les titres des mémoires seront donnés seulement dans la langue originale, à moins que cette langue n'appartienne à une catégorie qui sera déterminée par le Conseil International.

Es soll Englisch die Sprache der beiden Cataloge sein. Die Namen der Verfasser und die Titel sollen indessen ausschliesslich in der

Original-Sprache veröffentlicht werden, ausgenommen in den von dem Internationalen Ausschuss zu bestimmenden Fällen.

30. That it be left to the Committee (of the Royal Society) to suggest such details as will render the Catalogue of the greatest possible use to those unfamiliar with English.

Le Comité aura à proposer tous les détails qui seraient de nature à rendre plus facile l'usage du catalogue dans les pays de langues étrangères à la langue anglaise.

Es wird dem Comité der Royal Society überlassen, alle Anordnungen zu treffen welche den Gebrauch des Cataloges für die nicht-englischen Sprachen zu erleichtern geeignet sind.

31. That it is desirable that the Royal Society should be informed, at a date not later than January 1st, 1898, what steps (if any) are being taken, or are likely to be taken, in the countries whose governments are represented at the Conference, towards establishing organisations for the purpose of securing the end had in view in Resolution 16.

Qu'il est désirable que la Société Royale reçoive communication, au plus tard le 1^{er} janvier 1898, des démarches qui ont été prises ou seront prises par les gouvernements des pays représentés à la Conférence pour l'exécution de la Résolution 16.

Es ist wünschenswerth, dass die Royal Society nicht später als bis zum 1. Januar 1898, darüber verständigt werde, welche Schritte von Seiten der Länder welche Delegirte zur Versammlung gesendet haben gethan oder in Aussicht genommen sind, um Einrichtungen zu treffen welche die Durchführung des Beschlusses 16 ermöglichen.

32. That the Delegates, in reporting to their respective Governments the Proceedings of the Conference, should call immediate attention to Resolutions 16 and 31.

Que les délégués sont invités, en faisant rapport à leurs gouvernements, à attirer spécialement l'attention sur les Résolutions 16 et 31.

Die Delegirten wollen in den Berichten an ihren Regierungen über den Verlauf der Versammlung die besondere Aufmerksamkeit auf die Beschlüsse 16 und 31 lenken.

33. That January 1, 1900, be fixed as the date of the beginning of the Catalogue.

Que le début du Catalogue soit fixé au 1^{er} janvier 1900.

Es soll der 1. Januar 1900 als Datum für den Anfang des Cataloges festgesetzt werden.

34. That the Royal Society be requested to undertake the editing, publication and distribution of a verbatim report of the Proceedings of the Conference.

La Société Royale est priée de se charger de la confection, de la publication, et de la distribution d'un compte rendu textuel des travaux de la Conférence.

Die Royal Society wird ersucht, die Abfassung, Veröffentlichung und Versendung eines wörtlichen Berichtes der Verhandlungen der Konferenz zu übernehmen.

35. That the *procès verbal* of the Conference be signed by the President and Secretaries.

36. That this Conference requests the Royal Society to express to my Lord Mayor of London and to Dr. L. Mond their grateful, hearty appreciation of the hospitality shown by them to the Delegates.

37. On the motion of M. Darboux, a vote of thanks to Sir John Gorst, for presiding over the Conference and its conduct in the chair, was passed by acclamation.

38. On the motion of Prof. Weiss, a vote of thanks to the Royal Society, for their cordial reception of the Delegates, was unanimously carried.

JOHN E. GORST, *Président*.
HENRY E. ARMSTRONG, *Secrétaire*.
WALTHER DYCK, »
F. A. FOREL, »

La Bibliographie décimale et le Congrès de la Société Royale de Londres (1896)⁽¹⁾

[01.01]

Dans quelques jours, la Société Royale de Londres, toujours si dévouée à l'intérêt général de la science, tiendra d'importantes séances auxquelles sont convoqués divers savants et bibliographes européens, à l'effet de décider la méthode bibliographique qu'il conviendra d'employer pour la publication de son catalogue bibliographique international (*Catalogue of scientific Papers*). Les résolutions qu'elle prendra seront de grande importance, et il est tout naturel que nous en prenions souci.

En laissant de côté bien des questions, intéressantes assurément, mais d'intérêt moins immédiat, deux problèmes se posent, qu'on peut formuler ainsi :

1° Le système de bibliographie décimale est-il préférable aux autres modes de notation ?

2° Dans le cas où le système bibliographique décimal serait adopté, faut-il apporter des changements à la classification actuelle, celle de M. Dewey ?

I

Nous avons déjà assez souvent, depuis une année, dans cette Revue, parlé des avantages de la classification décimale pour n'avoir pas à insister bien longtemps.

(1) Nous reproduisons ici cet article fort intéressant, paru antérieurement dans le numéro du 11 juillet 1895 de la *Revue Scientifique* de Paris. M. Ch. Richet y résume avec beaucoup de force les arguments à invoquer en faveur de la C. D.

Retenons cependant l'argument qui nous paraît fondamental, et qui emporte tout.

C'est qu'une classification bibliographique doit être internationale ; par conséquent écrite dans une langue internationale. Tout autre système, limité à telle ou telle langue, est condamné à être local et par conséquent insuffisant.

Certes, il faudra toujours un classement alphabétique par noms d'auteurs. Ce classement est indispensable. Il ne s'agit donc que du classement analytique.

Or, ce classement ne peut se faire que de deux manières : soit par les titres mêmes des ouvrages, soit par des chiffres donnés à ces ouvrages, d'après leur sujet.

Si on classe les livres d'après leurs titres, on aboutit à des divergences linguistiques qui rendent toute recherche, non pas certes impossible, mais difficile. Irons-nous chercher, *Wärme*, *Heat* ou *Chaleur* ? Ces trois mots expriment la même idée, mais dans un lexique ils sont placés très loin l'un de l'autre.

Si donc on veut faire un classement universel, on sera contraint de choisir un de ces trois termes. Mais lequel ? Si ce sont les Anglais qui font le classement, ils mettront les traités sur la chaleur à *Heat*, et alors on se débattrait devant une double absurdité : ou mettre à *Heat* les traités sur la chaleur, rédigés en français, en allemand, en italien, en russe, en danois, etc., ou bien avoir une série de titres qui varient avec chaque langue, de sorte que, pour connaître les travaux relatifs à la chaleur, on sera forcé de chercher à tous les mots qui veulent dire *chaleur* dans toutes les langues européennes.

Seul le système par chiffres, d'après une classification faite par avance, conventionnelle, et uniformément acceptée, peut remédier à cette dislocation par les langues.

Ce n'est qu'un argument ; mais il est si décisif, si convaincant, qu'il n'est pas besoin d'en chercher d'autres. A quoi bon accumuler des demi-preuves et de longues phrases pour établir ce qui est évident en soi, que la seule langue internationale possible, c'est la langue des chiffres ? A moins qu'on ne préfère le volapük, disparu sous le ridicule, ou le latin, que l'usage a condamné. Peut-être, au cas où il y aurait quelque chance de rétablir dans les sciences la langue latine, pourrait-on discuter avec profit s'il y a lieu de faire un classement en latin ou un classement par chiffres ; mais le latin, hélas ! est bel et bien mort, et il faut chercher ailleurs.

En résumé, il n'y a qu'un seul classement analytique qui puisse être considéré comme international, c'est le classement par des chiffres, au moyen d'un catalogue conventionnel construit par avance.

Classement artificiel, certes. Mais qu'on nous en fournisse un autre. Est-ce que le système métrique n'est pas artificiel ? Est-ce que toutes nos sciences ne sont pas contingentes ? Est-ce qu'on peut prétendre à l'absolu ! Il s'agit d'un instrument de travail, et non d'une magnifique, et souveraine, et impeccable ordination des connaissances humaines. Ne faisons pas d'incursions dans les chimères : or, c'est une chimère que de vouloir créer un classement méthodique, auquel nulle objection ne sera faite par quiconque.

II

Mais ce n'est là que la partie la plus facile de notre tâche. Il est évident que toute classification qui ne repose pas sur des chiffres ne peut être internationale. Reste à savoir si nous devons accepter telle qu'elle existe la classification de M. Dewey.

C'est un point qui est beaucoup moins évident, et cependant nous n'hésitons pas à répondre nettement par l'affirmative. Oui, il faut garder le système Dewey intégralement, et sans rien y changer.

Nous n'ignorons pas toutes les objections qu'on peut lui faire. Si l'on prend dans le détail les classements adoptés par le bibliographe américain, on les trouvera souvent très fautifs, et en quelques points manifestement absurdes. Ce serait une œuvre très facile, et en même temps très stérile, que de disséquer une à une ces classifications et de montrer leurs côtés faibles. Nous l'avons étudiée suffisamment pour nous en être rendu compte à maintes reprises, et il n'y a là-dessus rien à nous apprendre. Mais quoi ? Est-ce une raison pour rejeter ce système ?

Si nous pouvions être assurés qu'un système de classement général va nous être donné, qui ne sera plus artificiel, nous n'hésiterions pas à le préférer, et de fait, certains promoteurs de systèmes ont proposé le leur. Nous en avons examiné quelques uns. Ils étaient absolument inférieurs au classement de Dewey.

Mais si, en ce moment, en France, nous trouvons — ce qui n'est pas très commode et ne s'improvise guère — un bon système général, nous pouvons être parfaitement sûrs que, dans quelques années, ce

système serait démodé, et que, de l'autre côté des Alpes, ou de la Manche, ou du Rhin, et à plus forte raison de l'Atlantique, on le trouverait défectueux. Je ne vois pas comment toutes les connaissances humaines, avec leurs variétés infinies, leurs changements incessants, leurs diversités selon les mœurs et les races, pourraient comporter un classement qui ne serait pas absolument artificiel. C'est bon pour les enfants et les rhétoriciens de croire qu'ils vont, sur le papier, en quelques heures, élaborer un système universel de nos connaissances. Leur projet sera pétri de lacunes, d'invéraisemblances, de contradictions, et, *a priori*, je préférerais le système Dewey à celui de ces savants théoriciens; car le système Dewey a fait ses preuves, et, en bibliographie comme ailleurs, la preuve expérimentale et la consécration de la pratique sont absolument nécessaires.

Je puis en donner un exemple personnel. J'avais préparé pour la physiologie un plan de classification d'après le système Dewey, notablement développé. Je l'avais construit théoriquement, avec le plus de soin possible, d'après les traités derniers de physiologie, les plus complets et les plus méthodiques. Eh bien! ce plan s'est trouvé être très défectueux, quand il s'est agi de l'application. Pour indexer décimale-ment les mémoires de physiologie ayant paru dans le cours d'une année, j'ai dû, à deux ou trois reprises différentes, modifier mon plan schématique, le remanier de fond en comble, de sorte que le projet théorique s'est évanoui pour laisser place à un autre projet, mieux adapté aux exigences bibliographiques réelles.

Les programmes rédigés par des savants, eussent-ils même toute l'autorité des illustres membres de la Société Royale, n'auraient peut-être pas de supériorité bien marquée sur le classement de Dewey. Ainsi, pour ce qui est de la physiologie, que l'on donne à la circulation le chiffre 1 et à la respiration le chiffre 2, ce n'est pas moins bon assurément que de donner à la respiration le chiffre 1 et à la circulation le chiffre 2. Il n'y a là aucun progrès, et, malgré tous mes efforts, je ne vois à cette mutation aucun avantage théorique ou pratique. Le programme de physique élaboré par la Société Royale n'a pas été, m'assure-t-on à la Société de physique de Paris, trouvé supérieur au classement de Dewey. De fait, l'assentiment unanime est impossible à trouver. Chaque classement aura ses défauts, parfois graves, et ses détracteurs, ce qui est tout naturel, car chaque individu a une manière de voir particulière qui lui fera trouver détestable tout système qui n'est pas le sien.

Au fond ces contestations reposent sur une erreur qui nous paraît

formidable, un colossal malentendu, que nous tenons à bien préciser.

Il ne s'agit pas de faire le classement méthodique des connaissances humaines et de ranger méthodiquement toutes nos sciences, tous nos arts, toute notre littérature. Il s'agit seulement de trouver un *procédé commode pour les ranger*. Or, ce procédé, nécessairement artificiel, existe. Faut-il le changer!

Il ne faut pas le changer, car personne n'aurait assez d'autorité pour imposer ce changement. Espère-t-on que les bibliothécaires de l'Amérique, avec leurs quinze millions de volumes classés ainsi, vont bouleverser leur organisation pour en adopter une autre qui ne serait qu'imperceptiblement meilleure, si même elle n'était pas dix fois plus mauvaise? M. Baudoin a classé plus de deux millions de fiches d'après le système Dewey. Peut-il changer? Si nous faisons le compte des journaux qui ont adopté le système Dewey, nous en trouverions près d'une vingtaine, et non des moindres, rien que dans les sciences. C'est quelque chose assurément que la *Société de Physique*, la *Société de Biologie*, le *Zoologischer Anzeiger*, la *Revue scientifique*, la *Revue de Botanique*, la *Revue générale des sciences*, la *Natural Science*, la *Revue de l'Université de Bruxelles*, l'*Association française pour l'avancement des sciences*, la *Société zoologique*, la *Société d'entomologie de Florence*, etc. Va-t-on leur faire adopter une autre classification, et sous quel prétexte? Les raisons qu'on objecte au système Dewey se dresseront avec bien plus de force contre tout autre système.

Il s'est créé à Paris une section de la classification décimale, et elle a résolu de demander formellement au Congrès de Londres le maintien intégral du classement Dewey. M. Gariel, notre président, terminait ainsi la discussion qui s'est engagée à ce sujet en disant: « L'entente internationale aboutira peut-être si on garde le système Dewey; elle échouera certainement si on cherche un autre système de classement. »

Ceux qui veulent les modifications du système Dewey ne se rendent pas bien compte qu'ils ne pourront faire adopter par qui que ce soit leur bouleversement. Chacun voudra faire une correction, une altération. De là une absolue anarchie, et un gâchis tel que toute classification décimale sera abandonnée, et par conséquent tout espoir d'arriver à l'unité dans la bibliographie.

Qu'on songe bien surtout que ce système qu'on condamne sans le

connaître — car, sauf de bien rares exceptions, ceux qui l'attaquent ne l'ont pas même examiné — est très perfectible, mais par d'autres moyens que des altérations. Si telle ou telle branche de nos connaissances est omise ou vient à se développer, ou peut lui trouver un numéro nouveau, et de fait, autant que cela a été possible, les neuf numéros dont on disposait n'ont pas été mis en usage.

Par exemple, dans la physiologie de la circulation, un chapitre de quelque importance avait été omis, c'est la physiologie du cœur. Le mot cœur n'était même pas prononcé. Il a été facile de remédier à cette prodigieuse lacune ; car, après le chiffre indiquant sang et circulation, il y avait 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 19. Mais 17 manquait. En complétant l'indexation de la physiologie, j'ai donc pu mettre à 17 tout ce qui se rapportait à la physiologie du cœur.

Certains numéros, pour une cause ou pour une autre, n'ont reçu aucun développement. Alors la liberté de classement reste tout entière. Par exemple, la physiologie de la botanique était, sans autre détail, comprise tout entière sous le seul numéro 581. 1. Vraiment ce n'est pas une objection que de dire : le détail est insuffisant, puisque, du moment qu'on se sera accordé avec M. Dewey et avec l'Institut bibliographique de Bruxelles, on pourra procéder à une classification plus complète.

Résumons toute cette argumentation.

1° Il faut une classification bibliographique internationale.

2° Cette classification doit être à la fois alphabétique par noms d'auteurs, et analytique, par les sujets traités.

3° Toute classification analytique ne peut se faire que dans une langue internationale, et la seule langue universelle, internationale, qu'on puisse adopter, c'est la langue des chiffres, et par conséquent une classification numérique, ce qui implique évidemment l'adoption d'un arrangement décimal.

4° Toute classification analytique ne peut être que très artificielle ; il est absolument chimérique de prétendre à un classement définitif, intégral et impeccable de toutes les connaissances humaines.

5° Le système Dewey, employé depuis longtemps, et ayant fait ses preuves au point de vue de la pratique, peut, par des additions successives, très bien s'adapter à un classement facile, commode et général.

6° Tout bouleversement du système Dewey, n'offrant d'ailleurs que

de très problématiques avantages, aurait à coup sûr le grave inconvénient de créer l'anarchie absolue : et la seule chance de réaliser l'unité bibliographique, c'est d'accepter le système tel qu'il est. Toute autre tentative aboutirait à l'impuissance (1).

CH. RICHEL.

(1) Voici le vœu émis par la Section française de l'Institut international de Bibliographie dans sa séance du 24 juin 1896.

« La Section française de l'Institut international de Bibliographie, après avoir examiné à nouveau les décisions prises par la Conférence de Bruxelles en 1895 et le programme présenté par la Société Royale de Londres, émet le vœu de voir le catalogue bibliographique des sciences, proposé par cette société, entrepris en concordance avec le Répertoire bibliographique universel. Elle estime que la classification décimale, complétée de l'accord de tous les groupes intéressés, est de nature à répondre complètement aux nécessités d'une classification bibliographique internationale. »

La Statistique internationale des imprimés

Quelques Sondages

[31 : 01]

Combien de fiches comprendra le Répertoire bibliographique universel le jour où sera entièrement réalisé le programme de l'Office international de Bibliographie? Des millions. C'est la seule réponse directe qu'il soit possible de donner actuellement à cette question. En effet, la statistique internationale des livres et des bibliothèques n'existe pas; c'est à peine si les éléments commencent à être réunis d'une manière méthodique. Une connaissance approximative vaut mieux toutefois que l'ignorance totale, nous pouvons chercher à nous faire quelque idée plus précise au moyen d'évaluations générales et de sondages.

* *

M. Funck Brentano, s'appuyant sur des données publiées par les *Nachrichten aus dem Buchhandel* (1), chiffre à 200,000 les publications dont il y a lieu de faire annuellement le relevé bibliographique. Il y ajoute 10,000 revues auxquelles il attribue une moyenne de 6 livraisons par an et de 6 articles par livraison, soit 360,000 articles. En tout environ 600,000 titres qui représenteraient le courant, le mouvement scientifique, artistique et littéraire annuel. L'auteur pense qu'il faut y joindre une masse de 10 à 15 millions de fiches au moins pour l'inventaire du passé (2).

(1) Leipzig, 18 sept. 1895, p. 1666.

(2) L'Office international de Bibliographie et la Classification décimale, in *Correspondance historique et archéologique*, 1896, p. 41.

Cette évaluation paraît en dessous de la réalité. Les *Annales typographiques* de Panzer, qui mentionnent tous les livres difficiles à trouver, mais qui ne vont que jusqu'à l'année 1536, mentionnent à elles seules déjà 40,000 ouvrages.

A ces appréciations, d'une discussion difficile, M. Ch. Richet oppose quelques données particulières dont la totalisation aboutirait à non moins de millions (1).

Il se publie dans le monde, dit cet auteur, 30,000 journaux; sur ce nombre, 4,000 en France et, en Amérique, 13,000. Il existe 565 sociétés médicales, ce qui permet d'évaluer au décuple environ, soit à 6,000, le nombre des sociétés scientifiques du monde entier. Toutes ces sociétés publient un Bulletin qui contient, par an, 10, 20, 50, 500 mémoires. L'Académie des Sciences de France publie, à elle seule, 5,000 mémoires ou notices tous les ans. M. Baudoïn a relevé le nombre des articles isolés et des mémoires relatifs à la médecine et il est arrivé au chiffre de 40,000 indications bibliographiques par an, ce qui représente environ pour tous les mémoires, quels qu'ils soient, 600,000 indications par an. Pour les livres, il existe une progression aussi grande. En 1811, il entraînait environ 2,000 volumes à la Bibliothèque nationale, et il en entre actuellement 60,000 dans le même temps. Il y a un siècle, il ne se produisait rien en Amérique, rien dans les provinces françaises et aujourd'hui il s'y publie des quantités d'œuvres intéressantes. En faisant dans l'Index Catalogue de Billings le relevé des seules personnes s'appelant Smith et ayant écrit sur la médecine, on en trouve 350. En France, si l'on prend un nom très commun, celui de Martin, on trouve, non pas parmi les mémoires, mais parmi les livres, qu'il y a eu, en dix ans, 125 livres entrés à la Bibliothèque nationale et écrits par des Martin différents. Jusqu'au mois d'août 1890, la fameuse tuberculine de Koch était absolument inconnue. Deux ans après, en 1892, le nombre des mémoires sur la tuberculine s'élevait à 596.

La *Bibliographie des Bibliographies* de Vallée compte 10,246 ouvrages, dont 129 ouvrages sur la bibliographie de la médecine. A la Bibliothèque nationale, la lettre *q*, qui est réservée aux ouvrages de bibliographie, renfermait, en 1885, 39,049 volumes ou pièces. Sur ce nombre, on comptait environ 21,000 catalogues de libraires ou de

(1) V. Méthode en Bibliographie et Classification décimale, in *Revue scientifique*, 1896, p. 450.

bibliothèques (1). Le seul *Catalogue des Bibliographies géologiques* rédigé par M. Emm. de Margerie contient 3,918 numéros.

Un spécialiste de nos amis a collectionné au cours de six mois, en 1895, 600 titres d'études relatives aux résultats pratiques de la sérothérapie. Un autre possède une collection de 3,000 notices bibliographiques relatives à une seule maladie de l'œil, la conjonctivite.

Dans les sciences autres que la médecine, quelques chiffres démontreront aussi cette inflation de la production scientifique.

Il se publie actuellement, à Paris, 33 périodiques militaires dont plusieurs sont quotidiens.

La *Bibliotheca philologica* de Blau publie en moyenne, tous les ans, 5,600 titres sur la philologie classique et la philologie des langues occidentales. L'*Orientalische Bibliographie* de Sherman et Kuhn, consacré à la langue, la littérature, l'histoire et l'ethnographie de l'ancien et du moderne Orient, classe annuellement environ 6,000 notices. La *Bibliotheca theologica* de Gustav Ruprecht fournit annuellement 4,000 titres. M. Baschin estime à 600 le nombre des revues où l'on peut puiser des renseignements géographiques. La *Bibliotheca geographica*, publiée par ses soins sous les auspices de la Société de géographie de Berlin, porte 13,800 titres pour les années 1891 et 1892 réunies; et la progression est constante, car l'*Uebersicht*, auquel cette *Bibliotheca* a fait suite, se composait, en 1870, de 90 pages; 1885, 130 pages; 1890, 270 pages.

De septembre 1891 à fin 1892, les *Bibliographischen Monatsberichte über neu erschienene Schul- und Universitätsschriften* enregistraient 3,660 dissertations écrites en allemand.

Le *Periodical Index*, de Poole, pour la période quinquennale de 1888-92, renferme 38,000 notices environ; il ne porte que sur les périodiques de langue anglaise, particulièrement les revues américaines, et à l'exclusion des revues spéciales à chaque science. Le Japon seul possède 300 périodiques.

*.

Pour compléter ces renseignements partiels, avons-nous quelques données plus complètes et mieux coordonnées?

(1) Rapport sur les collections du département des imprimés, par L. DELISLE, dans le *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, 1885, n° 4.

Le *Droit d'Auteur*, l'organe du Bureau international de Berne, publie un très grand nombre de notes statistiques extraites des documents originaux. En 1889 et 1890, M. Röthlisberger, secrétaire du Bureau, a essayé de faire l'addition des chiffres disséminés que fournissaient les statistiques nationales(1). Il a obtenu ainsi ce qu'il appelait la *production brute* des livres parus en Allemagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Italie : 53,051 publications en 1888. En dépouillant ces chiffres de beaucoup d'accessoires qui empêchent de connaître la production des œuvres vraiment littéraires, c'est-à-dire les livres, les ouvrages originaux et nouveaux, laissant donc de côté les cartes géographiques, les nouvelles éditions, les livres importés, les traductions, M. Röthlisberger obtenait un total pour les cinq mêmes pays :

En 1887	43,800
1888	45,300
1889	47,200

En 1891, il put ramener à des tableaux uniformes les chiffres de la production littéraire de ces pays pendant cinq ans, tels qu'ils avaient été établis par les mêmes administrations. Dans ces tableaux, le dépouillement des chiffres n'a pas été fait comme plus haut; mais ils sont intéressants au point de vue de l'établissement d'*index number* permettant de suivre dans les chiffres les oscillations de la production. Les moyennes annuelles de la production de 1886 à 1890 étaient les suivantes :

Allemagne	17.217	0.35
France	{ Nouvelles publications 10,907 Nouvelles éditions 507 }	11.414 0.23
Angleterre	{ Nouvelles publications 4.492 Nouvelles éditions 1,365 }	5.857 0.11
États-Unis	4.463	0.09
Italie	10.785	0.22
Total	49.736	1.00

(1) *La Statistique internationale des Œuvres littéraires*, par E. RÖTHLISBERGER. Berne, Staempfli, 1893, p. 62.

ALLEMAGNE

Tableau systématique des œuvres littéraires éditées en Allemagne de 1886 à 1890

	1886	1887	1888	1889	1890	De 1886 à 1890	MOYENNE annuelle de 1886 à 1890	MOYENNE annuelle en % par branche 1886 à 1890
1. Recueils (encyclopédies), Littérature. Bibliographie.	432	439	430	482	510	2,302	460	2,7
2. Théologie	1,517	1,456	1,623	1,582	1,763	7,941	1,588	9,2
3. Droit. Politique. Statistique. Relations et mouve- ments du commerce, etc.	1,362	1,369	1,490	1,540	1,638	7,408	1,482	8,8
4. Médecine. Art vétérinaire	1,016	1,082	1,108	1,248	1,353	5,807	1,161	6,7
5. Sciences naturelles. Chimie. Pharmacie	1,044	867	876	852	909	4,548	910	5,5
6. Philosophie	138	126	156	188	152	760	152	0,8
7a. Pédagogie. Livres pour les écoles. Gymnastique .	1,016	2,063	1,957	2,111	2,099	10,146	2,020	11,8
7b. Livres à l'usage de la jeunesse	397	464	494	591	521	2,467	493	2,8
7c. Livres pour l'éducation du sexe féminin	—	—	—	—	33	33	33	0,2
8. Langues classiques et orientales. Archéologie. Mythologie	566	585	588	644	626	3,009	602	3,5
9. Langues modernes. Littérature allemande ancienne.	570	585	543	591	602	2,891	578	3,4
10. Histoire. Biographies. Mémoires. Correspondance.	800	722	842	892	874	4,130	826	4,8
11. Géographie. Voyages	429	370	505	534	600	2,438	488	2,8
12. Mathématiques. Astronomie	224	223	195	228	215	1,085	217	1,3
13. Science militaire. Hippologie	404	389	427	525	569	2,314	463	2,7
14. Science commerciale. Technologie	680	725	749	840	929	3,923	785	4,1
15. Architecture. Mécanique. Chemins de fer. Science minière. Navigation	437	377	448	383	446	2,091	418	2,4
16. Sylviculture. Chasse	122	81	117	109	100	529	106	0,6
Economie domestique. Agriculture. Horticulture .	416	452	429	430	464	2,191	438	2,5
17. Belles-Lettres (romans, poésies, théâtre, etc.) . . .	1,461	1,402	1,425	1,715	1,731	7,732	1,546	8,9
19. Beaux-Arts (peinture, musique, etc.). Sténographie.	657	648	670	768	787	3,530	706	4,1
20. Livres populaires. Almanachs	757	729	780	723	796	3,785	757	4,1
21. Franc-Maçonnerie	10	10	23	22	—	9	9	0,1
22. Publications diverses	497	387	753	558	62	2,810	563	3,2
23. Cartes géographiques	395	415	374	421	509	2,114	423	2,2
	16,253	15,972	17,000	17,986	18,875	86,086	17,217	100,0

— 04 —

ANGLETERRE

Production de livres dans les années 1886 à 1890

	1886		1887		1888		1889		1890		De 1886 à 1890		MOYENNE annuelle de 1886 à 1890		MOYENNE annuelle en % par branche de 1886 à 1890	
	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions	Nouv- es publi- cations	Nouv- es éditions
1. Théol. Sermons. Œuvres relatives à la Bible	616	136	680	135	748	16	630	134	555	153	3,229	722	646	144	14,1	10,6
2. Pédagogie. Œuvres clas- siques et philologiques	458	114	582	102	630	14	557	124	561	88	2,788	577	558	115	12,4	8,4
3. Livres à l'usage de la jeu- nesse. Contes	390	55	439	100	357	11	418	93	443	95	2,047	456	410	91	9,1	6,7
4. Nouvelles. Récits. Autre ouvrages d'imagination	—	214	762	228	929	8	1,040	364	881	323	4,367	1,514	873	303	19,4	22,5
5. Droit. Jurisprudence, etc.	18	16	73	49	115	5	66	40	40	39	312	201	62	40	1,4	2,0
6. Economie politique et so- ciale. Trafic et commerce	214	32	113	25	111	2	110	16	87	22	635	119	127	24	2,8	1,8
7. Art. Sciences. Œuvres illus- trées	132	46	115	63	184	6	112	34	54	19	597	231	119	46	2,7	3,4
8. Voyages. Recherches géo- graphiques	178	43	227	68	224	7	203	57	188	69	1,020	310	204	62	4,5	4,5
9. Histoire. Biographies . . .	282	68	394	71	10	310	114	294	97	1,657	459	331	92	7,4	6,7	
10. Poésies. Drames	60	33	82	44	163	6	133	54	114	74	552	273	110	55	2,8	4,0
11. Annuaire. Séries en vo- lumes	291	3	302	—	324	—	342	4	318	—	1,577	11	316	2	7,0	0,1
12. Médecine. Chirurgie . . .	114	57	133	77	126	7	133	49	143	50	649	306	130	61	2,9	4,5
13. Belles-Lettres. Essais. Mé- moires	128	350	140	235	165	2	157	183	171	19	761	1,183	152	237	3,4	17,4
14. Publications diverses (inc- l. pamphlets, excl. sermons)	348	59	368	79	507	2	483	107	565	100	2,271	465	454	93	10,4	6,8
	3,984	1,226	4,419	1,276	4,960	1,631	4,694	1,373	4,414	1,321	22,462	6,827	4,492	1,365	100,0	100,0

— 105 —

ÉTATS-UNIS
Production de livres dans les années 1886 à 1890

	1886	1887	1888	1889	1890	De 1886 à 1890	MOYENNE annuelle de 1886 à 1890	MOYENNE annuelle en % par branche de 1886 à 1890
1. Œuvres d'imagination	1,080	1,022	874	942	1,118	5,036	1,007	22,6
2. Œuvres à l'usage de la jeunesse	458	487	410	388	408	2,151	430	9,8
3. Droit	469	438	335	410	458	2,110	422	9,8
4. Théologie et religion	377	353	482	363	467	2,042	408	9,1
5. Pédagogie. Linguistique	275	283	413	319	399	1,689	338	7,6
6. Histoire de la littérature et Miscellanées	388	251	291	144	183	1,257	251	5,8
7. Poésies et drames	220	221	280	171	168	1,060	212	4,7
8. Biographies et mémoires	155	201	247	178	218	999	200	4,5
9. Descriptions. Voyages	159	180	197	139	162	837	167	3,7
10. Ouvrages d'art et ouvrages illustrés	151	175	250	171	135	882	176	4,0
11. Médecine. Hygiène	177	171	151	157	117	773	155	3,8
12. Histoire	182	157	144	110	153	746	149	3,8
13. Sciences sociales et politiques	174	143	227	157	183	884	177	4,0
14. Arts utiles	112	123	124	129	133	621	124	2,8
15. Sciences physiques et mathématiques	148	76	56	96	93	469	94	2,1
16. Économie domestique. Économie rurale	46	61	39	44	29	219	44	1,0
17. Sport. Divertissements	70	48	46	43	82	289	58	1,3
18. Humour. Satire	17	26	47	25	42	157	32	0,7
19. Philosophie. Philosophie morale	18	21	18	28	11	96	19	0,4
	4,676	4,437	4,631	4,014	4,559	22,317	4,463	100,0

— 306 —

FRANCE

Table systématique des œuvres déposées au Ministère de l'Intérieur dans les années 1889 et 1890
et enregistrées dans la Bibliographie de la France

	1889		1890	
	Nouvelles publications	Nouv. éditions ou nouveaux volumes du même ouvrage	Nouvelles publications	Nouv. éditions ou nouveaux volumes du même ouvrage
1. Religion. Cultes	1,026	44	947	48
2. Droit	339	2	277	15
3. Philosophie et morale	171	10	136	3
4. Sciences occultes	13	—	16	—
5. Sciences morales et politiques	970	31	712	32
6. Sciences militaires, marine et navigation	374	27	347	31
7. Sciences mathématiques	71	—	64	1
8. Sciences naturelles	304	8	291	11
9. Sciences médicales	924	28	766	23
10. Sciences agricoles	387	7	276	11
11. Arts industriels	429	20	358	26
12. Histoire et études accessoires	1,131	19	991	34
13. Géographie, ethnographie, ethnologie, éthologie, voyages, guides	365	12	353	15
14. Littérature française	2,184	62	2,008	117
15. Littérature étrangère ancienne et moderne et traductions en prose ou en vers	260	13	271	10
16. Littérature ancienne	36	—	60	1
17. Beaux-Arts	176	20	182	5
18. Education et enseignement	2,357	102	2,496	113
19. Ouvrages de vulgarisation	348	17	201	2
20. Divers	148	3	155	9
	11,993	425	10,907	507
	12,418		11,414	

— 307 —

ITALIE
Statistique des publications de 1887 à 1890

	1887	1888	1889	1890	De 1887 à 1890	MOYENNE annuelle de 1887 à 1890	MOYENNE annuelle en % par branche de 1887 à 1890
1. Bibliographies	97	101	102	89	389	97	0,0
2. Encyclopédies	4	3	3	2	12	3	0,0
3. Actes académiques	21	21	19	15	70	20	0,1
4. Philosophie, Théologie	124	110	141	108	483	121	1,1
5. Publications religieuses; lectures pieuses	1,011	992	901	912	3,816	954	8,1
6. Livres d'école	485	491	489	384	1,852	463	4,1
7. Histoire, Géographie	551	569	963	775	2,798	699	6,1
8. Biographie des contemporains	606	653	576	550	2,385	596	5,1
9. Philologie. Histoire de la littérature	529	488	472	490	1,992	498	4,1
10. Littérature contemporaine. Poésie	322	376	376	358	1,498	375	3,1
11. Romans et nouvelles	302	355	306	337	1,300	348	3,1
12. Théâtre	336	334	286	326	1,282	320	3,0
13. Miscellanées; lectures populaires	218	208	231	175	832	208	1,1
14. Législation, Jurisprudence	308	289	322	324	1,243	311	2,1
15. Actes du Sénat	366	340	431	370	1,537	384	3,1
16. Actes de la Chambre des Députés	286	223	189	250	928	232	2,1
17. Sciences politiques et sociales	418	386	340	346	1,490	374	3,1
18. Statuts; bilans, etc.	449	462	502	427	1,840	460	4,1
19. Sciences physiques, mathématiques et naturelles	1,443	1,331	1,220	1,087	5,081	1,270	11,1
20. Médecine	379	348	346	369	1,442	361	3,1
21. Science de l'ingénieur. Chemins de fer	679	771	780	832	3,062	763	7,1
22. Guerre, Marine	236	224	197	200	857	214	2,0
23. Beaux-Arts	185	173	130	130	678	168	1,1
24. Agriculture, Industrie, Commerce	200	184	156	152	672	168	1,1
25. Journaux nouveaux	1,168	1,133	1,081	1,062	4,444	1,111	10,1
	197	247	245	289	978	245	2,1
	11,161	10,863	10,776	10,339	43,139	10,785	100,0

L'examen des divers genres donnait lieu aux observations suivantes :

Les œuvres d'imagination occupent le premier rang dans la production parmi les peuples de langue anglaise, en Angleterre (19,4 % de nouvelles publications et 22,2 % de nouvelles éditions; en outre, 17,4 % d'éditions nouvelles dans la classe des Belles-Lettres) et aux États-Unis (22,6 %); en Allemagne, ces œuvres ne viennent qu'en troisième ligne (8,9 %). Ce pays accorde la première place aux œuvres de pédagogie (11,8 %), lesquelles sont en Angleterre au troisième rang (12,4 % de livres nouveaux et 8,4 % d'éditions nouvelles); la catégorie connexe des livres à l'usage de la jeunesse (9,1 % de publications nouvelles et 6,7 % d'éditions nouvelles) occupe le quatrième rang. Aux États-Unis, les livres à l'usage de la jeunesse (9,6 %) occupent le second rang, ceux de pédagogie le cinquième (7,6 %). Si pour l'Italie nous faisons abstraction des catégories éliminées dans les précédents calculs, la proportion maximum des œuvres littéraires revient aux publications religieuses (8,5 %). En Allemagne (9,2 %) et en Angleterre (14,4 %), les œuvres de théologie sont au second, aux États-Unis (9,1 %) au quatrième rang. Les livres de droit se trouvent au troisième aux États-Unis (9,5 % et au quatrième en Allemagne (8,6 %). Le cinquième rang est formé en Angleterre (7,4 %) par les œuvres d'histoire, en Allemagne par celles de médecine (6,7 %). En Italie, les livres de médecine (7,1 %) viennent immédiatement après les publications religieuses, avant les livres d'écoles (6,5 %) et les livres d'histoire et de géographie (5,5 %).

Le chiffre de la production en Russie s'est élevé, pour 1893, à 2,713 ouvrages. C'est la littérature qui fournit le plus fort contingent, 566 ouvrages, et la pédagogie qui a donné le moins, 30 ouvrages seulement. 1/5 des livres publiés l'a été aux frais des ministères, des institutions gouvernementales ou communales; 1/5 par les journaux et revues; 3/5 pour le compte des auteurs (1).

Tous ces livres n'ont pas une même importance au point de vue statistique. Il y aurait à distinguer les éditions nouvelles, les traductions, la consistance des livres en nombre de pages. Les données suivantes jettent quelque jour là-dessus.

Il existe 898 éditions diverses des écrits de Vondel (Bibliographie

(1) Rapport de M. H. LE SOUDIER sur l'Exposition internationale de Chicago en 1893. Comité 34. Imprimerie et librairie, p. 125. Paris, Imprimerie Nationale, 1894.

Unger); 1,585 de Corneille (Bibliogr. Picot); 1,733 de Molière (Bibl. Lacroix); 2,438 de Voltaire, sans les traductions (Bibl. Bengesco). Les fables de La Fontaine ont été réimprimées au moins 1,500 fois. Il y a 228 éditions de l'*Éloge de la Folie*, d'Érasme (Bibliotheca Belgica de M. Vander Haeghen). La Bibliothèque nationale de Madrid renferme 800 éditions différentes du *Don Quichotte*, de Cervantès.

Tous ces livres ne sont pas des ouvrages volumineux. La proportion de brochures est même très considérable. C'est ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Université de Göttingen les accroissements en 1894-95 ont été de 13,480 volumes, mais 7,320 n'avaient pas 100 pages (Dissertations, programmes, etc.).

Enfin, d'après les *Nachrichten aus dem Buchhandel*, le nombre de traductions d'œuvres allemandes s'est élevé en 1895 à 371 pour les traductions en langue anglaise, danoise, espagnole, française, italienne, néerlandaise, norvégienne, suédoise, et à 240 pour les traductions en langues slaves, hongroise, roumaine et autres langues de l'Europe orientale (1).

Cette masse énorme de livres produits suppose un outillage mécanique et un personnel ouvrier extrêmement développés. Voici des chiffres qui permettront de s'en faire une idée.

D'après une statistique très consciencieusement faite par M. Karl Klimsch, de Francfort-sur-le-Mein, il y avait en 1889, en Allemagne, 4,243 imprimeries n'imprimant exclusivement que des livres et 1,067 autres s'occupant d'imprimerie et de lithographie. C'était donc un total de 5,310 imprimeries travaillant avec 16,172 machines de divers systèmes depuis la presse rotative jusqu'à la presse à bras. Il faut ajouter à ce chiffre 9,000 machines auxiliaires et environ 2,000 machines à vapeur présentant une force de 12,000 chevaux-vapeur, de sorte que l'imprimerie qui sert à la fabrication du livre travaillait avec 27,200 machines diverses en chiffres ronds.

A la composition on comptait plus de 35,000 personnes, dont 1,647 protes, 1,028 correcteurs, 24,077 compositeurs hommes, 240 compositeurs femmes et 8,309 apprentis. Quant aux machines à imprimer, elles occupaient 15,440 ouvriers. Qu'on ajoute à ce chiffre environ 20,000 employés aux écritures et dans les bureaux, on arrive

(1) *Nachrichten aus dem Buchhandel*, 1895, nos 138, 293 et 296.

pour l'année 1890 au nombre de 70,000 personnes employées dans les imprimeries d'Allemagne.

Depuis cette époque, le nombre des imprimeries s'est accru de plus de 500 établissements nouveaux, le personnel et le nombre de machines ont augmenté en proportion. La ville qui compte le plus d'imprimeries est Berlin, qui en possède actuellement 602. On admet que dans cette branche d'industrie, l'Allemagne n'est dépassée que par l'Angleterre et les États-Unis.

*
*
*

Les grands centres de conservation et d'utilisation des imprimés sont devenus de nos jours les bibliothèques. Aussi les données empruntées à leur statistique forment-elles de précieuses contributions à la statistique générale des imprimés.

En France, en dehors de Paris, 86 bibliothèques possédant plus de 20,000 volumes ont ensemble 5,000,000 de volumes. Les plus importantes sont les suivantes :

Aix	150,000 vol.	Rouen	132,000 vol.
Grenoble	149,000 »	Montpellier	120,000 »
Bordeaux	160,000 »		

A Paris, les imprimés des plus importantes bibliothèques sont :

B. Nationale	2,015,606 imprimés.
B. Arsenal	480,000 »
B. Mazarine	300,000 »
B. Sorbonne	200,000 »
B. Institut	200,000 »
B. Muséum d'Histoire naturelle	140,000 »
B. Sainte-Geneviève	120,000 (1) »

Nous trouvons dans le *Year-Book* de la *Library Association United Kingdom*, 1895 (p. 87), une liste d'environ 1,000 des plus importantes bibliothèques du Royaume-Uni possédant 1,000 ou

(1) Voy. les chiffres reproduits dans A. MAIRE, *Manuel pratique du Bibliothécaire*, Paris, Picard et Fils, 1896, p. 10.

plus de volumes. Elles avaient ensemble plus de 20 millions de volumes (1).

Une statistique des bibliothèques italiennes, publiée en 1893 par la Direction générale de la Statistique, donne le tableau suivant (2) :

B. gouvernementale	{	autonomes	17
		universitaires	15
		réunies aux monuments publics	12
B. d'autres institutions d'enseignement supérieur			9
B. provinciales et communales			419
B. des institutions d'enseignement primaire et secondaire			311
B. militaires			46
B. des archives et des administrations de l'État			48
B. des académies, sociétés scientifiques et chambres de commerce			182
B. de sociétés privées, secours mutuels, circulantes			542
B. de séminaires et des paroisses			179
B. des hôpitaux, congrégations et fondations pieuses			28
B. privées			44
		Total	1,852

En Belgique, le relevé qui a été fait par l'Administration de la statistique générale révèle l'existence en 1894 de 528 bibliothèques publiques communales et bibliothèques populaires, possédant ensemble 1,416,000 volumes dont 33,000 entrés pendant l'année (3).

D'après l'almanach d'O. Schwenke (4), qui ne mentionne que les dépôts d'intérêt scientifique, la Prusse compte 929 bibliothèques avec

(1) L'importance des catalogues est proportionnelle à celle des bibliothèques. Il est à noter, cependant, l'étendue de certains catalogues. C'est ainsi qu'au Musée britannique pour 1,356,000 volumes, total approximatif des livres en 1884, il y avait près de 3 millions d'articles dans le catalogue alphabétique.

(2) Ministero di agricoltura, industria et commercio. Direzione generale della statistica. *Statistica delle Biblioteche*, Roma, tipografia nazionale, 1893, p. 8.

(3) *Annuaire statistique de la Belgique*, 1895, p. 165.

(4) *Almanach des bibliothèques allemandes*, par le docteur O. SCHWENKE, paru en 1893 comme supplément au *Centralblatt für Bibliothekswesen*. Voir l'article intitulé « les Bibliothèques publiques en Allemagne », par un bibliothécaire, paru dans les *Nachrichten aus dem Buchhandel* et traduit en français in *Revue Bibliographique*, 1896, p. 245 et s.

12,105,285 imprimés, 98,281 manuscrits et la somme destinée à les accroître se monte à 1,119,306 marks ; les autres États allemands, en comprenant l'Alsace-Lorraine, en comptent 680 avec 14,986,001 imprimés, 142,135 manuscrits et un budget de 1,132,795 marks. On se plaint, en Allemagne, de l'insuffisance de ces budgets. Un bibliothécaire a fixé autrefois à 51,000 marks le chiffre des besoins d'une bibliothèque d'université (1). Or, la Bibliothèque Royale de Berlin n'a un budget que de 150,000 marks, la Bibliothèque royale de Munich, 70,000, la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, 55,000. Toutes les autres ont moins de 40,000. Il y a cependant progression. Toutes les bibliothèques d'universités prussiennes ne recevaient que 155,000 marks en 1870 et ont reçu 363,000 marks en 1892. Mais la valeur des livres paraissant en Allemagne tous les ans, sans compter la musique et les feuilles politiques, s'est élevée dans le même espace de temps de 33 à 90,000 marks. Il faut donc opposer à cette élévation de budget de 134 p. c. une élévation de la production littéraire de 173 p. c. D'ailleurs, les dépenses pour tout le haut enseignement sont en progrès. En vingt ans (1872-1892) les dépenses pour les universités prussiennes ont passé de 2 millions de marks à 5,188,000 marks.

Les bibliothèques allemandes les plus riches sont :

B. Aulique de Munich	900,000 volumes.
B. Royale de Berlin	800,000 »
B. Université de Strasbourg	600,000 »

Nulle part le développement des bibliothèques n'a été aussi rapide et aussi étendu qu'en Amérique. D'après diverses recherches faites à cette époque, il y avait, en 1850, aux Etats-Unis, environ 2 millions 300,000 livres. En 1876, on dressa une liste de 3,649 bibliothèques de plus de 300 volumes, ayant un nombre total de 12,276,000 volumes. En 1885, le nombre des bibliothèques de même espèce était de 5,388, soit une augmentation de 54 p. c., contenant 20,622,000 livres, soit une augmentation de 66 p. c. Enfin, en 1891, une statistique très détaillée, publiée par le Bureau of Education, révèle l'exis-

(1) A. ROQUETTE. *Les Bibliothèques des Universités allemandes, leurs ressources et leurs besoins*, dans la collection des travaux concernant les bibliothèques, éditée par Dziatzsko, cahier 6, Leipzig, 1894.

tence de 3,804 bibliothèques de plus de 1,000 volumes réparties ainsi (1) :

3	de	500,000 volumes et plus.
1	de	300 à 500,000.
26	de	100 à 300,000.
68	de	50 à 100,000.
128	de	25 à 50,000.
383	de	10 à 25,000.
565	de	5 à 10,000.
2,630	de	1 à 5,000.

En comparant les bibliothèques ayant au moins 1,000 volumes en 1885 et en 1891, on a le tableau suivant :

	1885	1891
Nombre de bibliothèques	2,987	3,803
Nombre de livres	» 26,826,525	
Nombre de brochures	» 4,340,817	
Nombre de livres et de brochures	19,060,074	31,167,354
Moyenne de livres par bibliothèque	6,381	8,194
Population des E. U. en 1890	56,221,868	62,622,250
Nombre d'habitants pour une bibliothèque	18,822	16,462
Moyenne de livres par 100 habitants	34	50

Ces bibliothèques sont inégalement réparties sur le territoire américain. L'État de New-York en a 511 et le Massachusetts 508, parmi lesquelles les seules bibliothèques publiques dépensent tous les ans environ un million de francs pour l'achat de livres et de revues.

La répartition de ces bibliothèques par espèce donne :

B. générales	1,196	B. juridiques	117
B. d'école	911	B. théologiques	99
B. de collège	523	B. médicales	59
B. de sociétés de collège	106	B. administratives	39

(1) Public libraries in America by William Fletcher. — London, Sampson Low, 1894, 169 p.
Bureau of Education. Statistics of Public libraries in the United States and Canada by Weston Flint, statistician of the Bureau of Education, Washington, Government printing office, 1893, 213 p.

B. d'asiles et prisons	113	B. maçonniques	9
B. d'État	20	B. commerciales	11
B. d'associat. religieuses	75	B. spéciales	2
B. sociales	215	B. militaire	1
B. scientifiques	104	B. d'art	1
B. historiques	53	B. de société	47
B. de garnison	18	B. historiques et scient.	4
B. hygiéniques et scient.	4	B. historique et théolog.	1
B. I. O. O. F.	12	B. non-déterminées	63

La Bibliothèque publique de Boston possédait 585,000 volumes. Son revenu annuel est de 170,000 dollars.

La Bibliothèque du Congrès, à Washington, en possède 675,000.

La Bibliothèque publique de Cincinnati, 180,000 volumes et un revenu annuel de 52,000 dollars.

La Bibliothèque publique de Chicago, 193,000 volumes et un revenu annuel de 125,000 dollars.

Les Bibliothèques américaines ont reçu des donations le plus souvent considérables.

En voici quelques-unes :

B. Crerar, à Chicago, don de M. Crerar	3,000,000 dollars.
B. Newberry, à Chicago, don de M. Newberry	2,000,000 »
B. Peabody, à Baltimore, don de M. Peabody	1,400,000 »
B. Enoch Pratt, à Baltimore, don de M. Enoch Pratt	1,225,000 »
B. Astor, à New-York, don de M. Astor	2,000,000 »
B. publique, à Pittsburg, don de M. Carnegie	1,100,000 »

Dans la seule année 1890, des particuliers ont donné aux bibliothèques américaines 8,125,000 francs, sans compter les sommes peu élevées; l'année précédente, les dons s'étaient élevés à 6,250,000 francs, malgré la mauvaise situation économique.

L'accroissement rapide de certaines bibliothèques doit être noté. Il est un symptôme caractéristique de ce que nous réserve l'avenir.

La Bibliothèque royale de Berlin s'accroît chaque année de 28,000 volumes.

Les Bibliothèques de Boston et de Newberry (Chicago), de plus de 20,000 volumes. La Bibliothèque publique de Chicago et celle de Harvard, de 15,000 à 20,000. L'accroissement est de 12,550 et de 15,520 pour les Bibliothèques de Munich et de Strasbourg.

Nous avons dit que la Bibliothèque nationale de Paris s'accroît annuellement de 60,000 volumes. La Bibliothèque du Congrès, à Washington, grâce au Copyright, s'accroît annuellement de 40,000 publications nouvelles. Quoi d'étonnant que les bâtiments prévoient une collection riche de 5,000,000 de volumes. Cette bibliothèque ne se composait, en 1864, que d'environ 70,000 volumes. Elle compte aujourd'hui 725,000 volumes et 250,000 brochures.

L'utilisation des livres, c'est-à-dire le nombre de fois où les livres en moyenne ont été communiqués au lecteur, est un facteur important à connaître pour mesurer l'étendue de la lecture. Voici des chiffres :

	Volumes.	Emprunts ou consultations.	Coefficient d'utilisation par volume.
B. R. Berlin	800,000	281,000	0.35
B. R. Munich	900,000	131,000	0.14
B. Universit. Göttingen	440,000	72,600	0.16
» Breslau	500,000	73,700	0.24
» Strasbourg	600,000	90,000	0.15
» Bonn	220,000	38,300	0.12
» Berlin	147,000	37,700	0.25
B. municip. de Hambourg	500,000	29,300	0.05
» de Chicago	200,000	2,070,000	10.35
» de San-Francisco	72,000	229,000	3.8
» de Boston	370,000	310,000	0.83
B. Worcester	86,000	186,000	2.16

Dans la plupart des villes américaines, les seules « free libraries » comptent 2 à 3 emplois par tête d'habitant, chiffres auxquels il faut opposer ceux de 1/3 à Berlin et 1/5 à Vienne, si l'on fait entrer en ligne de compte toutes les bibliothèques publiques de ces deux villes.

Il faut cependant examiner de près ces données relatives à l'utilisation des ouvrages. Elles prouvent, peut-être, sinon qu'on lit plus, du moins qu'on consulte davantage les livres, à la poursuite d'une idée,

d'une recherche, et c'est là un argument de premier ordre en faveur du Répertoire bibliographique universel, qui rendra de plus en plus facile cette consultation. Ce répertoire sera, en réalité, une table des matières unique de tous les livres considérés comme formant une immense encyclopédie.

Voici une preuve statistique relative à la consultation des ouvrages :

En 1893, à la Bibliothèque nationale de Paris, 117,000 lecteurs ont demandé en communication 430,000 volumes, soit environ quatre livres par lecteur. Les lecteurs de la salle de travail ont, en outre, à leur disposition 9,000 volumes et le rapport constate que ces volumes, les plus généraux et les plus classifiés sur chaque matière, sont, en outre, tellement consultés que si le personnel de service devait les fournir au public, il faudrait les doubler. Or, les salles de travail ne sont fréquentées que par les hommes d'études qui ont obtenu une autorisation préalable. Les relevés de la salle publique semblent confirmer à leur tour ce fait que plus le travail est scientifique, plus la consultation a remplacé la lecture. La même année, il y eut 58,504 simples lecteurs dans la salle publique qui demandèrent en tout et pour tout 77,146 volumes.

* *

Il faut conclure, après l'aride énumération de chiffres que nous avons cherché à grouper, qu'une bonne statistique des livres et des bibliothèques reste un desideratum à satisfaire. Elle ferait la lumière sur certains points que nous avons indiqués et permettrait, enfin, de nous rendre un compte exact de la fonction du livre dans la société moderne, et notamment, de résoudre des questions telles que celle-ci :

Quel est, par année, par pays, et par espèce de sujet, le nombre d'ouvrages publiés? Y a-t-il antagonisme entre l'augmentation des bibliothèques publiques et la prospérité de la production littéraire (1)? Le journal et la revue tuent-ils le livre ou leur développement matériel est-il normal (2)? Quelles influences sont favorables ou contraires au développement de la production littéraire (3)? En fait, l'organisation

(1) Une enquête faite à New-York a prouvé le contraire.

(2) En Allemagne, le développement est parallèle. En Angleterre, il semble qu'il n'en est pas ainsi.

(3) Röhrlisberger, *loc. cit.*, traite en détail des diverses utilités de la statistique intellectuelle internationale.

actuelle des bibliothèques sert-elle surtout à l'éducation populaire, au développement de la science ou seulement à la conservation des trésors littéraires (1)? Quelle est chez chaque peuple l'étendue de son besoin de lecture?

Des cadres uniformes, dont les rubriques seraient parfaitement intelligibles et caractérisées, telles sont les bases indispensables d'une telle statistique. Les divisions de la classification décimale permettront d'atteindre cette unité dans la répartition des livres entre les différents genres. Mais sous d'autres rapports encore l'unité est désirable. Les livres devraient être groupés selon les sept catégories suivantes : livres, brochures (petit imprimé dont le nombre minimum de pages serait déterminé), revues, journaux, réimpression, traduction, livres importés. Une nouvelle édition n'est qu'une augmentation du nombre de tirage, une traduction est une nouvelle édition transformée d'un seul livre original, une réimpression est une nouvelle édition faite du même original dans un autre pays.

Des données sur la valeur argent des ouvrages paraissant, sur leur tirage respectif indiqueraient approximativement les allures de l'offre et de la demande. Des données complémentaires sur le nombre d'éditeurs et de libraires de chaque pays, le nombre de personnes occupées dans la profession du livre et du journal, l'état du commerce international de la librairie, seraient autant d'utiles contributions à un travail de ce genre.

Quant à la statistique des bibliothèques, elle aurait aussi beaucoup à gagner de l'uniformisation des méthodes. Nombre de bibliothèques, par circonscription territoriale, spécialité et autorité dont elles relèvent; nombre d'ouvrages répartis selon la distinction en livres, brochures,

(1) La conception américaine du rôle des bibliothèques en a fait de véritables universités populaires. Le commissioner du *Bureau of Education*, W.-I. Harris, s'en explique très nettement dans sa préface au *Statistics of public libraries* de 1893. L'École, la Bibliothèque et le Journal, dit-il, sont les trois grands facteurs de la formation intellectuelle du peuple en ce siècle et doivent combiner leur action. L'École doit apprendre à lire et à rendre intelligible le sens des mots; la Bibliothèque doit rendre à tous accessibles les trésors de la science humaine et combattre les mauvais effets du journal, celui-ci nécessaire cependant, car il crée dans chaque individu la conscience de l'humanité en le mettant chaque matin en relation avec le monde entier et en substituant ainsi dans son esprit la notion de l'intérêt général et de l'universel à celle du particulier et de l'intérêt privé. La conception allemande du rôle des bibliothèques a eu, au contraire, pour résultat d'en faire des laboratoires d'une espèce particulière, organisés surtout en vue de coopérer au travail des hommes de science, tandis que la grande masse du peuple est tenue à l'écart.

manuscrits, revues, journaux, et selon la distinction en catégories scientifiques; coefficient de consultation des livres par habitant, par lecteur, par ouvrage, par catégorie scientifique; ce sont là autant de rubriques qui devraient servir de base à cette statistique. Chacun de ces renseignements devrait porter sur l'état actuel et sur l'état à certaines dates rétrospectives; des moyennes annuelles basées sur les données de plusieurs années devraient, en outre, établir l'augmentation ou la diminution annuelle de chaque catégorie.

Il est urgent que le vœu émis en sa session de Milan par l'Association artistique littéraire internationale reçoive une prompt réalisation et que les divers gouvernements se décident à élaborer une statistique des imprimés à éléments directement comparables.

PAUL OTLET.

La Coopération nationale et internationale

au Répertoire bibliographique universel.

[01.01]

Le *Bollettino delle pubblicazioni italiane*, que rédige avec tant d'autorité le préfet de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, M. Chilovi, a publié les considérations suivantes, dans son numéro du 15 septembre 1896, à l'occasion de la Conférence bibliographique italienne.

Le programme que l'Associazione tipografico libraria désire voir mettre en discussion est le suivant : Convient-il aux bibliothèques et au commerce de la librairie d'Italie d'adhérer aux vœux exprimés par la Conférence internationale bibliographique de Bruxelles et plus particulièrement de coopérer à l'élaboration d'un répertoire bibliographique universel en acceptant comme système unique international de classification la Classification décimale de Melvil Dewey?

Sur l'opportunité de coopérer à l'élaboration d'un Répertoire bibliographique universel il ne peut pas y avoir de doute. S'il appartient aux bibliothèques et aux éditeurs italiens, dans les limites du possible, de rendre accessible aux Italiens, et aussi dans une large mesure aux étrangers, ce qui est imprimé en Italie, il n'y a pas de raison plausible de refuser notre concours à un Institut, unique au monde, qui, sous le patronage et avec le concours du gouvernement belge, s'est proposé une tâche aussi haute et aussi difficile, et qui, pour l'accomplir, demande la coopération de tous.

Que ce Répertoire bibliographique universel soit ou non possible, au sens rigoureux qu'on peut donner au mot, cette question plus que toutes les autres, regarde l'Institut lui-même. Quant à nous, nous devons nous préoccuper de ceci : que ce qui sera publié soit bibliographiquement exact et, par conséquent, utilisable pour nous et que la littérature italienne y figure dignement.

Il est vrai qu'il se publie deux autres grands répertoires bibliographiques : le catalogue du British Museum et celui de la Bibliothèque

nationale de Paris qu'on va commencer à imprimer. Mais ces deux catalogues sont alphabétiques et fort coûteux. Tout le monde ne pourra pas acquérir le catalogue du British Museum, ni acheter les quatre-vingts volumes in-quarto du catalogue français qui, selon les calculs du sénateur Picot, comprendront en tout 2,500,000 renseignements bibliographiques.

Le Répertoire bibliographique de Bruxelles sera réparti par matières, puisque à cette fin on demande que les fiches des livres soient systématiquement classées. Cette distribution par matière rendra possible aux studieux d'acquérir seulement cette partie du Répertoire qui contient la bibliographie spéciale qu'il désire.

En ce moment, la Conférence italienne est appelée à délibérer sur deux choses. De quelle manière on pourra le plus facilement recueillir les titres des ouvrages ou des mémoires imprimés et de quelle manière ils pourront et devront être classifiés.

Pour recueillir les titres des livres, soit dans l'intérêt de nos bibliothèques, soit dans l'intérêt du Répertoire qui se publiera à Bruxelles, revenons-en à la proposition faite, en 1871, par le libraire Natale Batezzati de Milan. Il voulait que tous les éditeurs accompagnent toujours leurs livres nouveaux de fiches imprimées. Ainsi les bibliothèques, les particuliers et les librairies auraient immédiatement à leur disposition les titres imprimés de tous les nouveaux livres; ainsi aussi ces fiches pourraient être envoyées à Bruxelles par l'Associazione tipografico libraria, pour la compilation du Répertoire. M. Pierre Barbera a déjà adopté ce système pour les livres nouveaux qu'il publie. La Conférence devrait inviter les autres éditeurs à suivre, dans l'intérêt des études, l'exemple qu'il a donné.

De même pour les mémoires insérés dans les actes des académies ou des sociétés scientifiques et littéraires qui ont à figurer dans les catalogues ou qui sont réunis à grands frais, mis en ordre et imprimés comme l'a fait, en ces dernières années, la Société Royale de Londres, il faudrait que les diverses publications académiques soient accompagnées des titres de ces mémoires, comme le fait la Smithsonian Institution de Washington, la Société Royale de Londres et en Italie l'*Accademia di Scienze morali e politiche*, et l'*Accademia Pontaniana*, de Naples; la *Societa Asiatica italiana* et la *Societa dei Naturalisti*, de Modène.

Et puisque la plus grande partie de nos académies et de nos sociétés scientifiques sont des institutions gouvernementales, la Conférence pourrait exprimer au Ministre de l'Instruction publique le vœu que

tous ces instituts joignent à leurs publications une feuille sur laquelle seront reproduits les titres de leurs mémoires.

Alors le travail de dépouillement, qui parfois se fait dans les bibliothèques, sera grandement allégé : ces écrits seront soustraits à un oubli immérité et puis aussi ces titres imprimés qui, d'abord, nous serviront à nous, pourront être envoyés à l'Institut international de Bruxelles.

En ce qui concerne encore les revues littéraires et scientifiques, la Conférence pourrait exprimer publiquement le vœu que tous les fascicules soient dorénavant accompagnés d'une feuille sur laquelle seront imprimés les titres des articles qu'ils contiennent, comme déjà le font, de manière digne de tous les éloges, le professeur Angelo Senna pour le *Bollettino della Società entomologica Italiana*, dont est président l'éminent professeur A. Targioni-Tozzetti, et pour l'*Archivio per l'Antropologia e l'etnologia*, que dirige l'honorable sénateur Paul Mantegazza, le professeur Hector Regalia.

Resteront alors les tables générales des mémoires académiques ou des écrits publiés dans les revues littéraires et scientifiques. Ces matériaux bibliographiques sont très précieux pour les catalogues de bibliothèques, mais malheureusement la manière habituelle de compter ou d'imprimer de telles tables les rendent impropres à cette fin.

Dans ces dernières années la Bibliothèque nationale centrale de Florence s'est servie utilement pour ses propres catalogues des tables italiennes qui ont été publiées pour la *Rassegna di scienze sociali e politiche*, dirigée par M. Ridolfi ; de l'*Archivio Giuridico* du professeur Filippo Serafini ; de l'*Indice della R. Accademia Fiorentina dei Georgofili* et le *Repertorio delle pubblicazioni della R. Accademia delle scienze di Torino* préparée par le baron Antonio Manno. Dans ces derniers jours mêmes on a terminé de mettre sur fiches la table des 24 premiers volumes du *Giornale Storico della Letteratura italiana* dirigée par le professeur Rodolfo Renier, mais on a dû considérer comme inutilisable l'*Indice generale dell' Archivio storico Lombardo*, patiemment et intelligemment préparé par Emilio Motto.

Il serait opportun, alors que tant de bibliothécaires se trouvent réunis avec tant d'éditeurs, de nommer une commission, laquelle, de commun accord, proposerait les règles selon lesquelles les tables et les bibliographies devraient être imprimées pour pouvoir servir aussi aux catalogues des bibliothèques publiques et privées.

Après avoir vu comment les matériaux bibliographiques pourraient être recueillis, il reste à examiner ce qui concerne la classification systématique de ces titres.

Le système de classification décimale de Melvil Dewey qui est proposé, a certes des défauts. Très nombreuses sont les difficultés que l'auteur a rencontrées en voulant classer toutes les sciences en prenant toujours comme base de subdivision le nombre dix. Aussi est-il facile de critiquer quelques points spéciaux de ce système, comme du reste il est facile de critiquer une classification quelconque. Mais ses détracteurs n'ont pas encore pu jusqu'ici suggérer un autre système qui soit aussi bon et en même temps aussi connu et accepté.

Ce système a en sa faveur une expérience de nombreuses années et se recommande parce qu'il rend des services, encore qu'en quelques points il ne se montre pas rigoureusement scientifique. A tous ses avantages il offre, pour les studieux auxquels il se présente, celui d'être pratique et facile à apprendre. Dépouillé de toute cette terminologie d'ordres de classe, de sous-classe, de sections, de sous-sections exprimées par des lettres majuscules, minuscules, latines, grecques, des chiffres, des signes algébriques qu'aucun cerveau humain n'est capable de retenir dans sa mémoire, il s'inspire avec une merveilleuse simplicité, du système de numération que tous connaissent et dans lequel nous savons que le chiffre arabe, en changeant de position, change de valeur. Il est donc facile aux studieux de reconnaître le rapport de valeur et d'imprimer dans leur mémoire le peu de nombres de ce système dont ils ont besoin. Utilisable à la fois par les hommes d'études et les bibliothécaires, ce système présente en outre la simplicité d'utiliser des chiffres arabes, ce qui a une importance exceptionnelle. Pour une entente internationale, en effet, il est nécessaire d'accepter un système accessible au plus grand nombre.

A supposer que le système décimal soit accepté intégralement, il devient désirable que toutes les fiches imprimées par les éditeurs portent, comme celles de M. Barbera, les nombres de cette classification indiqués par les auteurs eux-mêmes. Ceux-ci mieux que personne peuvent dire au moyen de ces nombres le sujet exact dont ils ont traité. Il serait désirable que ces nombres classificateurs soient mentionnés sur les fiches des mémoires académiques, sur les fiches des articles de revues, comme d'ailleurs en tête de ces écrits. C'est ainsi que le fait la *Revue Scientifique* (Revue rose) de Paris. Il importe enfin de recommander que pour en faciliter l'usage, les sections de la classification décimale relatives aux diverses sciences, soient réimprimées séparément comme l'a fait le professeur Regalia pour l'anthropologie et l'ethnographie.

A l'Italie il n'est pas donné de pouvoir imprimer le catalogue d'une

quelconque de ses grandes bibliothèques, comme pour l'Angleterre le fait le British Museum et pour la France la Bibliothèque nationale de Paris. Il nous est pareillement impossible à nous, et il le sera encore pendant de trop nombreuses années, de publier un catalogue collectif de nos plus grandes bibliothèques, comme pour l'Allemagne le Ministère prussien prend actuellement toutes les dispositions.

Mais l'Italie ne doit et ne peut rester étrangère à ce mouvement bibliographique qui, par la nécessité des choses, se manifeste de toutes parts. Elle ne peut, elle ne doit laisser sans l'essayer aucun moyen de renseigner tout le monde sur ce que les Italiens ont pensé et écrit.

Certes il est douloureux de devoir confesser que dans cette lutte nous ne sommes pas prêts à entreprendre quelque chose à nous seuls; mais c'est ainsi. Acceptons donc l'offre qui nous est faite de nous unir aux autres; ce sera autant de gagné pour nos bibliothèques et pour nos hommes d'études.

VARIÉTÉS

Une nouvelle application du Système décimal à la Bibliographie

Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions, laissant à l'auteur toute responsabilité et tout mérite de son idée. Nous aurions été chercher une imagination aussi riche plutôt aux bords de la Méditerranée que sur les rives du lac de Constance :

« Lindau i/Bodensee, am Reformationsfest 1896.

Sehr geehrte Herren!

Die grosse Propaganda, die Sie für Ihre Ideen in der europäischen Presse machen, und die sogar in unserem « Tageblatt » einen Widerhall gefunden, hat mich veranlasst, mich für Ihre Bestrebungen zu interessieren, und ich habe mit Neugierde Ihre Veröffentlichungen gelesen.

Ich bin weder Gelehrter oder Bibliothekar, noch Buchhändler oder sonstiger Bibliograph, sondern baue « procul negotiis » meinen Kohl hier an den schönen Ufern des Bodensees.

Unser grosses Wasser ist, wie Sie wissen werden, der internationalste Fleck auf der Landkarte, und ich kann mir leicht das Vergnügen machen, 5 Postkarten mit verschiedenen Marken im selben Augenblicke in die Welt zu senden : Es ist also naheliegend, sich hier, um sein « otium cum dignitate » zu geniessen, mit internationalen Angelegenheiten zu beschäftigen, und mit wirklicher Freude habe ich

mich mit dem Dewey'schen System bekannt gemacht, das mit Recht « une langue bibliographique internationale » genannt wurde. Ich finde es so practisch, dass mich der Widerspruch, den es in Deutschland findet, gar nicht wundert. Da mir die Sache gefiel und das Wetter in diesem Sommer so erbärmlich war, habe ich mir auch eine Anzahl gegnerischer Auslassungen zu Gemüte geführt, und der Vorwurf, dass Sie mit Ihren Indices unaussprechliche Zahlenreihen schaffen, ist mir besonders aufgefallen. Ich kann mir zwar eine Signatur I. z. B. b. α. aa. αα. bbb. ααα. etwa auch vorstellen und noch viel besser, dass es Menschen gäbe, die eine solche, weil « wissenschaftlicher », einem Index 370 vorziehen, aber wie gesagt, dieser Vorwurf ist mir nahe gegangen, und ich habe darüber nachgedacht, wie man demselben begegnen könnte.

Da ist mir *nun* eine ganz eigentümliche Idee gekommen, die ich Ihnen mitteilen will, selbst auf die Gefahr hin, dass Sie sie für ebenso lächerlich erachten, als ich sie « phänomenal » finde.

Wie wäre es, wenn wir die Dewey'schen Indices in aussprechbare und bei einigem Nachdenken vielleicht sogar ganz schön klingende Worte umwandeln! Ich denke mir nämlich die Sache einfach so: Setzen wir die Ziffern 0 bis 9 zehn practischen Consonnanten gleich. Ich verstehe unter practischen Consonnanten solche, die selbst ein Sachse aussprechen kann, und wählen wir in den einzelnen Indices zur Verbindung dieser Consonnanten nach Gutdünken und phonetischem Gefühle die 5 Vocale a, e, i, o, u und etwa noch die Diphthonge au, ei, eu, und die Umlaute oe und ue. Ich dünke, mit 20 Lauten liessen sich ganz hörenswürdige Worte bilden, und jedes Wort hätte den Sinn, den der Ziffernwert seiner Consonnanten ihm im Dewey'schen System anweist.

Setzen wir z. B. z = b (das p lassen wir den Sachsen zuliebe dann fallen) o = l, so erhielten wir gar für 220 gleich die Bedeutung, die es ohnehin hat: Bibel.

Aber das wäre eine Ausnahme; doch klingt z. B. Diaas für Finanzwesen (336) und etwa Diaasbas für Zoll (336.26) ganz hübsch, und warum sollte man nicht mit Dowab z. B. die Pädagogik (370) bezeichnen können?

Auch für die Vocale liesse sich vielleicht irgend eine Function finden, und wir kämen dann zu Bezeichnungen, bei welchen die Zusammensetzung ihrer Laute allein durch ihre Bedeutung gegeben wäre, und umgekehrt der Ausdruck durch seinen Platz im System notwendigerweise den Begriff bezeichnen würde.

Die « negotia » früher, die « paterna rura » jetzt, sind Schuld, dass ich nicht genügend bewandert bin, um die Frage entscheiden zu können, ob meine Idee nicht ein Mittelglied, zwischen Laut- und Begriffsschrift schaffen würde.

Diese Entscheidung, die eventuelle Ausbildung meines Vorschlages und die Verteidigung desselben, wenn er überhaupt zu verteidigen ist, überlasse ich den kommenden Geschlechtern.

Ich selbst wende mich nun wieder der Beschäftigung der « prisca gens » mortalium zu und wünsche Ihnen zu allen ihren Bestrebungen herzlichst Glück!

Ihr hochachtungsvoll ergebener,
Jul. PONBISER.

Notes, Documents et Analyses

[01.06]. — DEUXIÈME CONFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONALE EN 1897. — Les membres de l'Institut international de Bibliographie sont convoqués à une deuxième Conférence qui se réunira à Bruxelles, le 27 juin 1897. Cette Conférence, dont le programme détaillé sera prochainement publié dans le *Bulletin*, aura à examiner les premiers résultats obtenus par l'Institut et à statuer sur les mesures nationales et internationales à prendre en vue d'étendre la coopération au Répertoire bibliographique universel.

[011]. — BIBLIOGRAPHIA UNIVERSALIS. — C'est sous ce titre, — équivalent latin de Répertoire bibliographique universel, — que l'Office international de Bibliographie a commencé, avec la coopération de divers groupes scientifiques, une collection de Bibliographies spéciales, établies toutes conformément aux règles d'une méthode commune.

Chaque partie est confiée à un directeur-éditeur responsable, soit une association ou un institut scientifique, soit une personne particulièrement compétente. Nous avons signalé antérieurement la publication de diverses parties de la *Bibliographia universalis* : la *B. philosophica*, la *B. sociologica*, la *B. zoologica*, la *B. astronomica*, la *B. americana*. Nous avons à annoncer la publication de la *Bibliographia physiologica*, pour 1895 et 1896, dirigée par M. Ch. Richet, la *Bibliographia anatomica* dirigée par M. H.-H. Field, le directeur du Concilium Bibliographicum de Zurich, la *Bibliographia geologica*, dirigée par M. M. Murlon, directeur du Service géologique de Belgique.

A partir du 1^{er} janvier 1897, la *Bibliographie officielle* de la Belgique sera classée décimalement non seulement dans sa partie relative aux livres, mais, progrès bibliographique considérable, cette

bibliographie donnera le relevé de tous les articles de revues publiés en Belgique avec les nombres classificateurs correspondant. Le découpage et le collage sur fiches de cette Bibliographie permettra donc l'établissement de répertoires bibliographiques belges tenus constamment à jour.

A partir de janvier 1897, *Il Policlino*, revue médicale italienne, publiera périodiquement, en connexion avec la *Bibliographia universalis*, la bibliographie de toute la littérature médicale italienne courante. Le *Journal médical* de Bruxelles a assumé la même tâche en ce qui concerne la littérature médicale belge. La *Bibliographia obstetrica-ginecologica italiana* pour 1895, du Dr Rossi Doria, fera aussi partie du Répertoire bibliographique universel. La Société archéologique d'Eure-et-Loire en a décidé de même pour la Bibliographie de la Cathédrale de Chartres dont elle a confié la direction à M. M. Langlois.

[01.064 (45)]. — CONFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE FLORENCE. — A l'initiative de l'Associazione Tipografico-Libraria Italiana, un Congrès bibliographique a réuni à Florence, les 24-25 septembre, un groupe important d'hommes de science, d'éditeurs et de bibliothécaires. L'objet à l'ordre du jour était le suivant : « Convient-il, et jusqu'à quel point, aux bibliothèques italiennes et à la librairie italienne d'acquiescer aux vœux de la Conférence bibliographique internationale de Bruxelles, de septembre 1895, et plus particulièrement à ceux relatifs à la formation, sur les bases d'une coopération internationale, d'un Répertoire bibliographique universel, et convient-il d'accepter intégralement la Classification décimale, comme système international uniforme de classement? »

La Conférence était présidée par M. Vallardi, président de l'Associazione, secondé par MM. Salveraglio et Pietro Barbera.

A la Conférence se rendirent, de tous les points de l'Italie, un grand nombre de personnes, entre autres, et sans parler des éditeurs, déjà réunis à l'occasion de leur session annuelle, MM. Aldolfo Targioni-Tozzetti, Alessandro d'Ancona, Cesare Paoli, Diomède Buonamici, le commandeur Arlia, le professeur Petrocchi et un très grand nombre de bibliothécaires et sous-bibliothécaires, entre autres : le comte Domenico Gnoli (Nazionale Centrale di Roma), M. De Marchi (Universitaria di Pavia), Fumagalli (Universitaria di Napoli), le professeur Bruto Teloni (Nazionale di Firenze), Attilio Pagliani

(Universitaria di Genova), Cav. Angelo Bruschi (Marucelliana di Firenze), Doct. Alfonso Miola (Nazionale di Napoli), Doct. Salomone Morpurgo (Riccardiana di Firenze), Prof. Michele Barbi (Nazionale Central di Firenze).

L'Office international de Bibliographie était représenté par son secrétaire-général, M. Paul Otlet, auquel s'était joint M. Junker, secrétaire pour l'Autriche de l'Institut.

M. Fumagalli, prié de présenter un rapport sur la question, montra avec détails les différents aspects du problème à résoudre et fut fort apprécié. Au cours de la discussion qui s'engagea ensuite, diverses observations et objections déjà signalées ailleurs furent reproduites par MM. Miola, Buonanno et Fumagalli. M. Chilovi, préfet de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, s'était déclaré entièrement favorable au Répertoire bibliographique universel et à la Classification décimale, dans un article qu'il avait fait paraître dans le *Bollettino delle Pubblicazioni italiane* du 15 septembre. M. L. di Marchi se prononça aussi favorablement en s'appuyant sur une expérience qu'il avait faite personnellement de la Classification décimale. MM. Targioni-Tozzetti et Petrocchi, se plaçant au point de vue des hommes de science, se prononcèrent dans le même sens. Dans les explications fournies, le délégué de l'Office international de Bibliographie insista surtout sur le caractère international de la Classification décimale et sur la nécessité d'élaborer à l'avenir toutes les bibliographies nationales avec une préoccupation internationale. Il insista aussi sur ce fait que le Répertoire bibliographique universel était, avant tout, une méthode, une convention à faire entre tous les intéressés pour permettre de considérer à l'avenir toutes les publications bibliographiques comme une partie intégrante ou comme une contribution à un ensemble plus vaste, le Répertoire bibliographique universel. Les ordres du jour hostiles de M. Fumagalli furent repoussés et, sur la proposition du comte Gnoli, appuyée par les professeurs Paoli et Targioni-Tozzetti, la Conférence adopta finalement l'ordre du jour suivant :

« La Conférence bibliographique, applaudissant à l'intelligente initiative prise par l'Institut bibliographique de Bruxelles, auquel elle envoie un cordial salut, et estimant que de nouvelles études sont nécessaires pour arriver à une décision sur la question proposée par l'Associazione Tipografico-Libraria Italiana, charge le Bureau de l'Association de nommer lui-même une Commission qui ait pour mandat d'étudier dans son ensemble et dans tous ses détails la

question de l'acceptation du Répertoire bibliographique universel et du système de classification décimale de Melvil Dewey, en tenant compte des intérêts des hommes d'étude, des bibliothécaires et du commerce de la librairie. »

A la suite de la Conférence, les bibliothécaires italiens ont jeté les bases d'une Association bibliographique italienne.

Sous la présidence de M. G. Bocca, se sont réunis à Milan, le 30 septembre dernier, les membres du Comité directeur de l'Associazione Tipografico-Libraria Italiana, qui ont formé la Commission des personnes suivantes : MM. Domenico Gnoli, bibliothécaire de la Vittor Emmanuel de Rome; Luigi De Marchi, bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Pavie; Giuseppe Fumagalli, bibliothécaire de la Nationale de Milan; Emilio Motta, bibliothécaire de la Trivulziana de Milan; MM. Ulrico Hoepli et Pietro Barbera, éditeurs; le professeur Filippo Salveraglio, bibliothécaire de la Bibliothèque gouvernementale de Crémone.

[Voir *Atti della Conferenza bibliografica italiana*. Firenze, septembre 1896. Milano, Associazione Tip.-Libreria Italiana, gr. in-8°, 22 p. — *Mémorial de la Librairie française*, 22 octobre 1896, p. 649. — *Revista bibliografica italiana*, 10 octobre 1896, p. 238, par le Dr Bruto Teloni. — *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1896, n° 227. München, 1 oktober 1896. — *Archivio Storico italiano*, Serie V, Tomo XVIII, disp. 3^a, Anno 1896, par le Dr Cesare Paoli. — *Giornale della Libreria*, 6 septembre-11 octobre. — *Bollettino delle pubblicazioni italiane*, 15 et 30 septembre 1896. — *La Nazione*, 26, 27, 28 septembre 1896. — *Fieramosca*, 26, 27, 28 septembre 1896. — *Il corriere italiano*, 26, 27 septembre 1896.]

[025.4]. — ANNUAL MEETING OF THE LIBRARY ASSOCIATION. — At the last Annual Meeting of the Library Association (Great Britain and Ireland), Mr P.-W. Lyster, Librarian of the National Library of Ireland, Dublin, read a paper in advocacy of the Dewey system of Classification.

That the National Library had long adopted the system is a fact not generally known. It is however a matter to be specially noted, especially in view of the recent eulogy which Mr Lyster pronounced on its behalf, in the « *Report of the Librarian of the National Library of Ireland ... for the year 1895* », where he alludes to the

valuable services of the late Librarian (M^r William Archer) in the following terms :

« It is not possible to conclude without reference to the extraordinary services of the former Librarian. It is a mere echo of general opinion to say that to the original and enlightened action of M^r Archer, this Library owes a great debt. To him with the Trustees' support is due the admirable classified catalogue, a work highly prized by English Librarians, and the adopting of the decimal notation and classification for shelf-arrangement, a system now spreading in the libraries of America, of Great Britain, and of Continental Europe, but almost unknown when M^r Archer first adhered to it. »

The introduction of the decimal system by M^r William Archer, and the advocacy of the system by M^r Lyster are facts which speak for the inselves, and we are confident that the reading of M^r Lysters paper will give areal impetus to the practical study of this important question on the part of English Librarians.

Natural Science (october 1896, p. 229) says on this Meeting : It was very noticeable that everyone who had tried the system was in favour of it. The criticisms of the opponent either were directed against all schemes of classification and not against Dewey in particular, or else showed entire misconception of the principles and practice of Dewey. We had the time — honoured objection that certain books belong to two classes; that the pressmarks became too long, etc., etc., as well as the confusion between classification on the shelves and classification in the catalogue. However, there were a large number present who had tried the system and spoke warmly of it from long personal experience; and this, after all, is the main thing.

[01 : 655.5]. — CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉDITEURS. — Voici le texte des vœux émis par le Congrès international des éditeurs dont il a été parlé dans la chronique de la page 278.

« 1^o Voir se généraliser en librairie les catalogues à classification méthodique; 2^o Parmi les méthodes de classification, le Congrès recommande particulièrement l'étude de celle qui est basée sur le système décimal; 3^o Voir les maisons d'édition de tous les pays travailler à la formation d'une bibliographie nationale, qui servirait quelque jour de base à la confection d'un Répertoire de Bibliographie universelle. »

[Voir *Congrès international des Éditeurs*, Paris, 15-18 juin

1896. Documents. Rapports. Procès-verbaux. Paris, Cercle de la Librairie, 1896, p. 38, 175, 204. — *Börsenblatt f. den Deutschen Buchhandel*. Leipzig, 1896, n^o 251].

[01 : 77]. — UNION INTERNATIONALE DE PHOTOGRAPHIE. — L'Union, dans son Congrès tenu à Liège du 9 au 14 août 1896, a discuté longuement la question de l'application de la classification décimale à la Bibliographie photographique.

Le général Sébert avait, depuis quelques mois déjà, étudié tout spécialement la question et avait préparé un projet de classification sur la base du maintien intégral de la classification actuelle de Dewey. Un autre projet avait aussi été présenté par H. Stainier, membre de l'Institut de Bibliographie, projet dont les rubriques avaient été discutées avec M. J. Vallot, du Musée des Photographies documentaires de Paris. L'Office international de Bibliographie était représenté au Congrès par M. H. La Fontaine.

Après une longue discussion, l'assemblée a voté un ordre du jour par lequel l'Union déclare adhérer à l'Institut international de Bibliographie et adopter en principe le projet de classification décimale des sciences photographiques.

Une Commission internationale et permanente, composée de

MM. le général Sébert pour la France,	
Warnerke	» l'Angleterre,
Srnewsky	» la Russie,
Eder	» l'Autriche,
Puttemans	» la Belgique,

a été chargée de régler définitivement les détails de cette classification et d'y apporter, d'accord avec l'Office international de Bibliographie, toutes les additions et corrections nécessitées par les progrès des sciences photographiques. Le texte *ne varietur* de la classification sera publié incessamment.

[Voir *Bulletin de l'Association belge de Photographie*, 1896, août-septembre, p. 630-643].

[01.064(493)]. — EXPOSITION BIBLIOGRAPHIQUE DE BRUXELLES. — Une section des sciences a été formée au sein de l'Exposition inter-

nationale qui s'ouvrira à Bruxelles au mois d'avril 1897. Elle comprend une classe de Bibliographie (classe 86) dont le bureau se compose de MM. Van der Hæghen, H. La Fontaine et P. Otlet. Une exhibition d'objets intéressants qui touchent à la Bibliographie et à la Bibliologie sera organisée. Parmi les desiderata et les questions de concours qui ont été formulées par la classe de Bibliographie figure celle-ci :

Présenter soit une machine, soit un procédé, permettant d'imprimer des fiches bibliographiques et satisfaisant aux conditions suivantes : 1° L'impression à un petit nombre d'exemplaires (50 ou 100) doit être plus facile et plus rapide qu'avec les machines ou procédés actuellement en usage ; 2° Cette impression doit être plus économique ; 3° La matrice de la composition de chaque fiche doit pouvoir être conservée, sous une forme maniable et de petit volume, afin de permettre des tirages ultérieurs. Prime : 500 francs.

[Pour tous renseignements complémentaires, consulter *Exposition internationale de Bruxelles 1897*. Commissariat général du Gouvernement. Liste des desiderata et des questions de concours dont les solutions seront récompensées par l'allocation de primes en espèces. Bruxelles, 1896, 85 p. Envoi gratuit sur demande adressée en franchise postale au Commissariat général à Bruxelles.]

[025.3]. — LES FICHES BIBLIOGRAPHIQUES ANNEXÉES AUX LIVRES NOUVEAUX. — Lors de la fondation de l'Institut international de Bibliographie, il a été signalé comme un mode de coopération bibliographique à la fois simple et fort utile, d'adjoindre plusieurs exemplaires de fiches de catalogues à tous les livres nouveaux que publieraient à l'avenir les éditeurs. A la suite de diverses démarches faites dans ce sens par le Bureau de l'Institut, plusieurs éditeurs sont entrés dans cette voie en Allemagne, en France et en Italie. Citons entre autres les noms de MM. Barbera, Le Soudier, Fischer, la Società editrice Dante Alghieri à Rome et le Bibliographisches Institut de Leipzig. A sa session du printemps le Börsenverein discutera tous les aspects de la question sur laquelle notre *Bulletin* publiera prochainement une étude.

[Voir dans le *Börsenblatt für den Deutschen Buchhandel* du 28 octobre et du 3 novembre 1896, p. 6963 et 7149, les articles de M. Carl Junker : Gedruckte Katalogzetteln].

*
**

Ce numéro est le dernier de l'année courante 1895-1896 qui, pour la facilité ultérieure de la toison, ne forme qu'un seul volume. La table et les pages de titre et de couverture seront distribuées prochainement.

Nous sommes contraints par l'abondance des matières de renvoyer à un prochain numéro, un grand nombre de notes et de comptes rendus qui ont été préparés sur des ouvrages et des faits importants. Les deux premiers numéros du *Bulletin* de 1897, publiés en un fascicule, seront consacrés à l'édition française des Tables abrégées de la Classification Décimale, table méthodique et index alphabétique.